# LES SABLES MOUVANS

DEUXIÈME PARTIE (2)

## IV

— Brigitte, fit Marcelle en ouvrant la porte de la cuisine, habillez-vous pour me conduire chez Mlle Darche.

— Parlez poliment, au moins, bougonna la vieille femme.

— J'ai dit ce qu'il fallait dire, déclara la fillette, impertinente.

Et elle revint mettre son chapeau devant l'armoire à glace de sa mère, où elle resta à se contempler jusqu'au moment où Brigitte vint la chercher. Elle avait maintenant dix ans et demi. Une frange de cheveux blonds cuivrés lui cachait le front, ses yeux verts étaient sérieux comme ceux d'une femme, et elle aurait paru vieillotte sans les deux fossettes enfantines qui se creusaient dans la chair tendre et rose de sa joue, de chaque côté de la bouche. Elle se trouvait jolie. Elle l'était, avec un certain air inquiet et triste. Le jeudi et le dimanche, n'allant pas au cours, elle s'ennuyait. Alors sa mère, qui travaillait à un portrait, l'envoyait soit au magasin des Dodelaud, soit chez Nelly Darche, qui habitait à présent un riche appartement de l'avenue Kléber. L'artiste quoique fort occupée, maintenant que les commandes officielles consacraient son talent bizarre, trouvait toujours du temps pour recevoir et cajoler la petite fille. Elle



(2) Voyez la *Revue* du 1er octobre.

la comblait de friandises, la promenait, lui achetait des robes élégantes, des chapeaux de cinquante francs; et quand Mme Fontœuvre se fâchait, menaçait de ne plus lui confier Marcelle, son visage s'épouvantait, derrière son lorgnon perlaient des larmes, et elle murmurait d'un ton qui touchait la mère :

— Vous ne feriez pas cela, ma petite Fontœuvre !

D'ailleurs, avec la simplicité des artistes, Jenny Fontœuvre en venait à trouver commode d'être exonérée de ces frais de toilette. La fortune des Fontœuvre n'avait pas suivi la même voie que celle de la grande Darche. L'année passée, Jenny n'avait pas vendu cinq toiles. Sans les leçons que donnait son mari, c'eût été la misère; même, elle avait de nouveau quelques dettes, et elle attendait impatiemment le retour du jeune ménage Houchemagne, sûre que Jeanne ne refuserait pas de la tirer d'embarras.

Nicolas Houchemagne avait épousé Jeanne de Cléden dans l'austère petite église de Sibiril, trois mois après leurs étranges fiançailles du Louvre. Puis, ayant passé de longues semaines dans le château féodal du beau-père, ils étaient partis pour cette Italie après laquelle, depuis sa jeunesse, Nicolas avait toujours soupiré, sans que sa pauvreté lui eût jamais permis de réaliser son rêve. Et là-bas, il avait trouvé une si pleine satisfaction de tous ses désirs d'artiste, que, depuis dix-huit mois, ils y étaient demeurés tous deux, extasiés, ivres de beauté, écrivant des lettres exaltées, allant d'un hôtel à l'autre, insoucieux de bâtir enfin leur foyer, se suffisant l'un à l'autre, se créant partout leur cher isolement. On était curieux de les voir revenir, de savoir comment s'aimaient ces deux beaux êtres, de connaître quel effet aurait, sur le talent d'Houchemagne, l'influence d'une inspiratrice comme Jeanne, d'autant qu'il se flattait de n'avoir pas, depuis deux ans, touché un pinceau, de rester oisif, contemplatif.

Pierre Fontœuvre, souriant dans sa barbe noire, disait à sa femme :

— Ce sacré Houchemagne ! Veux-tu le parier? maintenant qu'il est riche, il ne fichera plus un coup de brosse !

Mais Jenny, bien plus fine, et qui avait mieux compris le tempérament de Nicolas, répondait :

— Laisse faire. Il travaille avec ses yeux. Il ne perd pas son temps. Je l'attends au retour.

Ce jour là, un jour d'octobre, Brigitte, pressée, déposa Marcelle dans l'ascenseur chez Mlle Darche et reprit l'autobus. La petite fille monta seule, sonna comme une grande personne, marcha droit à l'atelier de son amie et en ouvrit la porte.

Dans une chaude lumière blanche, éclatante, un enfant nu, gracieux, aux bras levés, au mouvement vif, aux jambes d'un galbe fin, dressait sa chair blonde. Il posait ainsi sur un tabouret haut, devant Nelly Darche, qui peignait, habillée d'une blouse en percale rouge. Un tapis épais, dont le dessin et la couleur rappelaient ceux de la plume de paon, feutrait les pas. Aux murailles lambrissées de blanc, les toiles rutilantes de l'artiste mettaient leurs taches disparates. Des meubles aux formes étranges, pris à tous les pays, à toutes les époques, garnissaient la grande pièce.

La petite fille s'arrêta net, les yeux rivés à cette nudité qui l'offusquait, l'étonnait, la stupéfiait; puis son regard erra, fuyant celui de Mlle Darche, qui s'écriait :

— Comment, Marcelle ; c'est toi, ma chérie! tu as bien fait d'entrer, va. Tu vas t'asseoir bien sagement pendant une petite demi-heure, puis je serai à toi.

Et elle continua à jeter de larges touches roses sur la toile, pendant que la fillette restait figée sur le seuil sans dire un mot, sans faire un pas.

— Avance et ferme la porte, lui jeta encore vivement son amie, ou le modèle va s'enrhumer. Crois-tu qu'il ait chaud dans cet appareil? Si tu étais à sa place, nous verrions bien...

Marcelle ne répondit rien, n'eut pas un sourire. Elle était cramoisie et, très grave, ferma la porte; puis alla s'asseoir sur un escabeau du temps de Charlemagne, tournant ainsi le dos à Nelly.

Au premier signe de lassitude que donna le petit modèle, l'artiste le congédia. Il bondit à terre; ses pieds nus firent un bruit mou sur le tapis; en deux sauts, ses longues jambes grêles de petit dieu sylvestre eurent gagné le coin où gisaient ses habits. Marcelle eut un regard involontaire de ce côté; elle vit une échine ployée, dorée et maigre, où les vertèbres et les omoplates faisaient saillie ; le corps prenait appui sur un seul pied dont on apercevait la cheville fine, l'autre jambe balançait en l'air, le genou dessinant un angle, tandis que, d'une chaussette ployée en bonnet, l'enfant se coiffait les orteils.

La petite fille, les lèvres serrées de mépris, détourna la tête.

Maintenant Mlle Darche arrivait dans sa blouse rouge, la prenait dans ses bras, baisait ses cheveux avec une tendresse étourdie de vieille fille qui n'aurait jamais aimé. Puis elle sonna pour commander qu'on allât chercher des gâteaux, des fruits confits. Quand le modèle réhabillé fut parti, elle emmena Marcelle dans sa chambre qui était une grande pièce empire, meublée avec un luxe d'impératrice. Marcelle l'admirait pour les lourdes chimères de bronze doré qui ornaient le lit, les fauteuils, la psyché. Elle se mit à les caresser comme des bêtes vivantes pendant que, devant la glace, Mlle Darche défaisait ses cheveux pour les arranger avec un mélange de coquetterie et de vivacité masculine. Elle y mêla des rubans d'or. Avec sa grande bouche si expressive, ses dents éclatantes, ses yeux vacillans de myope, elle avait un attrait excessif d'originalité, de bonne humeur, de passion.

— Ma chérie, si je ne peux te reconduire, à cause de mon ami, le petit peintre qui va venir tout à l'heure, la femme de chambre te remettra quai Malaquais, ce soir.

Elle avait à peine dit cela qu'on frappa, et comme elle demandait qui était là, un tout jeune homme entra sans plus de préambule. Il ne paraissait pas vingt-cinq ans, avait le visage rond et rasé, le teint mat, les yeux ardens. Il s'arrêta stupéfait, consterné même, en voyant Marcelle. Mais la grande Darche présenta l'enfant.

— Vous savez, Fabien, c'est cette petite amie dont je vous ai parlé, la fille des Fontœuvre; elle est venue goûter avec nous. Passons-nous à la salle à manger?

Elle le prit par la main, câlinement, en poussant Marcelle devant eux. Sous le linteau de la porte, ils s'embrassèrent furtivement. La table était servie; une copieuse argenterie et des petits bouquets de roses dans des vases de cristal, la garnissaient. Nelly Darche fit asseoir le jeune homme en face d'elle, et Marcelle à ses côtés. Pendant un long silence les artistes s'entre-regardèrent en s'adressant de petits sourires. Enfin on s'attaqua aux fruits confits.

Marcelle demeurait perplexe. Elle comprenait très bien qu'il y avait là une histoire d'amour. Mais alors, le médecin d'autrefois, celui qu'elle avait surnommé, au grand bonheur de sa mère, le demi-mari de Mlle Darche, que devenait-il en tout cela?

Comme elle paraissait absorbée dans la délectation, le petit peintre, allongeant le bras insidieusement, piqua à la dérobée, dans l'assiette de Mlle Darche, une cerise rouge à demi croquée qui venait de tomber des lèvres de la jeune femme, et il s'en régala, lançant à celle-ci des regards malicieux. Mais il se trompait bien s'il se figurait que Marcelle n'avait rien vu. Elle n'avait rien perdu de cet enfantillage amoureux qui la choqua comme une inconvenance. Elle était indignée contre Nelly; c'était une grosse colère d'enfant scandalisée qui lui serrait la gorge, l'empêchait de boire, la rendait muette et farouche. Les deux amans ne s'en doutaient même pas; et c'était bien ce qui l'oppressait encore davantage.

Dès cinq heures, elle demanda qu'on la reconduisît chez elle.

Cependant, au dîner, le père et la mère interrogèrent la fillette sur l'emploi de sa journée, et elle qui s'était juré de garder un silence farouche, faiblit et raconta ce qu'elle avait vu. D'abord, quand elle était entrée dans l'atelier, Mlle Darche copiait un modèle tout nu ; et puis après, un petit peintre était arrivé, celui qu'on attendait, celui à cause de qui l'on n'osait pas sortir. Alors Mlle Darche était devenue toute drôle, riant sans cesse, le prenant par la main, lui murmurant des choses, tout bas ; puis, en passant une porte, il l'avait embrassée. Il n'y eut que l'épisode de la cerise que Marcelle jugea trop sot pour le rapporter.

Très intéressée, la petite Fontœuvre, les yeux brillans, écoutait. De temps en temps, se tournant vers son mari, elle lui disait avec un clignement des paupières :

— Tu vois, tu vois, c'est bien le bruit qui court...

Mais voilà que Marcelle les embarrassa fort en déclarant, pour finir, qu'elle ne retournerait plus chez son amie. Toutes ces histoires l'agaçaient. Elle aimait bien aller avenue Kléber quand Nelly était seule, autrefois. Maintenant qu'elle rencontrerait le petit peintre, ce serait bien différent. D'abord, ça ne lui plaisait plus.

Elle finit par dire :

— Je trouve tout cela bête et vilain.

Encore une fois, les parens voyaient se dresser devant eux un problème d'éducation qu'il s'agissait de résoudre. Ils en causèrent le soir.

— Tu as vu le beau sens moral de cette petite, remarqua

d'abord Fontœuvre ; elle a senti quelque chose de suspect dans cette maison, elle n'y veut plus retourner.

— Oui, repartit Jenny, mais je ne peux pas rompre avec cette pauvre Darche pour une lubie de Marcelle. D'abord, après toutes ses gentillesses, ce serait de l'ingratitude noire. Elle adore la petite ; je lui causerais là un chagrin affreux. Ce serait méchant, méchant.

— Cependant, reprit Pierre, les aventures de cœur de M^lle^ Darche sont si multiples, si complexes, et elle les étale avec tant de simplicité, que Marcelle peut prendre là une étrange conception de la vie.

— Bah ! Nelly n'est-elle pas libre d'elle-même ? C'est une excellente nature, incapable d'une mauvaise action. Elle ne voit dans l'existence que son art et l'amour : qui pourrait lui jeter la pierre ? Quand Marcelle sera plus grande, je lui parlerai sérieusement, lui montrant quelles sont les qualités de son amie et où sont ses torts.

— Oui, mais comment démontreras-tu ses torts ? Tu blâmeras sa conduite amoureuse ? L'amour est donc un vice hors du mariage, comme dirait ta mère ? Il faut donc passer devant le maire et devant le curé pour rendre honorables le même sentiment, les mêmes gestes, les mêmes actes qui sont déshonorans sans leur intervention. Mais ni toi ni moi ne croyons plus au pouvoir mystérieux de l'un ; quant à l'autre, il faudrait être un fameux primaire pour reconnaître sa sanction morale dans l'union civile qu'un tribunal peut délier en six mois. Alors, il ne restera plus à invoquer que l'hypocrisie de conventions sociales, et cela, c'est vraiment trop creux pour nous. Ce n'est pas avec de tels principes que nous élèverons Marcelle.

— Je suis de ton avis, répondit la petite Fontœuvre ; aimer, je n'y vois pas malice.

— Cependant, dit le père, aimer trente-six fois comme Darche !...

— Mais au fait, recommença Jenny Fontœuvre après un temps de réflexion profonde, pourquoi l'amour, licite une fois, serait-il prohibé au delà de ce chiffre quand, d'un commun et loyal accord, les amans se seront désunis ? Dans le cas de Nelly, par exemple, qui, sans engagement, ne répond d'elle devant personne, pourquoi une succession d'amans serait-elle abominable ?

— Je vais t'expliquer : le monde dans ses préjugés, et nous-mêmes, nous obéissons à des habitudes séculaires qui furent imprimées à la société pour sauvegarder le bon ordre en général, et le droit des enfans en particulier. Il y eut des lois pour que la mère n'appartînt qu'à un seul homme : le père de ses enfans.

— Mais alors, le divorce et le remariage! s'écria la petite Fontœuvre.

Ils se mirent à rire ensemble de se surprendre à discuter si gravement, d'autant qu'ils finissaient par trouver la question insoluble.

— Il n'y a pas de vérité en morale, dit Fontœuvre.

— Mais qu'enseigner à Marcelle en tout cela? reprenait la mère.

— Eh! ma chérie, c'est une question de doigté ; nous ferons ressortir que la dignité d'une femme consiste, quand elle se donne, à se donner pour toujours.

— Et rien que dans le mariage?

— Ah! ça, c'est à voir. Pourquoi lui enseigner le contraire de ce que nous pensons, lui transmettre des préjugés?

— Mais si, à dix-huit ans, Marcelle prenait un amant, que dirions-nous?

Et ils restèrent longtemps silencieux, les yeux fixés sur la lampe, comme s'ils cherchaient une autre lumière qui pût éclairer leur dilemme.

## V

Ce fut au mois de décembre que les Houchemagne revinrent enfin d'Italie. Ils arrivaient par le « Côte d'azur » du soir. Les Fontœuvre les attendaient sur le quai de la gare de Lyon, avec une émotion curieuse. La première vision qu'ils en eurent, quand le train entra bruyamment en gare, fut rapide, mais précise. Au fond d'un wagon-salon très éclairé, Jeanne se tenait debout, dans un long vêtement de fourrure blonde, plus belle que jamais, vraiment divine de douceur, de fraîcheur, d'éclat, et Nicolas, épanoui de bonheur tranquille, le visage reposé comme ces portraits du Titien auxquels il ressemblait, de toute sa haute stature dominait sa femme.

— Les voilà, cria Marcelle, les voilà; je les ai vus; ils sont là!

Déjà ils ouvraient la portière, descendaient. Après les effusions, Jenny déclara qu'ils souperaient quai Malaquais avant d'aller à l'hôtel. En effet, ils n'avaient pas encore d'appartement, et, comme l'expliqua Houchemagne dans la voiture qui les emportait chez les Fontœuvre, s'ils revenaient à ce Paris noir et pluvieux, au moment où commence là-bas la saison délicieuse, c'était justement pour s'installer, prendre leurs aises, avant que lui pût se mettre au travail en vue du Salon.

— Mais il vous restera à peine deux mois, s'écria Jenny.

— Non, repartit Nicolas, quatorze, car je veux dire le Salon de l'année suivante.

Il parlait beaucoup, avec une simplicité de collégien qui veut remordre à la besogne après de longues vacances. Jeanne était devenue silencieuse avec un sourire mystique, des yeux d'extase, semblable aux créatures des tableaux spiritualistes peints par son mari. Elle était en face de lui dans la voiture, elle l'écoutait, et à chaque instant le regardait ; elle regardait aussi Pierre Fontœuvre et Jenny comme pour saisir sur leurs traits l'impression produite par son cher Nicolas. S'il se taisait, elle trouvait que son silence même ne ressemblait pas à celui des autres, à cause sans doute de la nature des pensées dont elle le savait peuplé. Et ce qui les eût rendus ridicules s'il s'était agi d'époux mal assortis, d'êtres ordinaires, chez lesquels cette béate complaisance eût été du même ordre que les ivresses sensuelles, éphémère comme elles, ennoblissait au contraire ce ménage d'exception. Jeanne et Nicolas étaient parfaitement dignes l'un de l'autre ; et les sources de son admiration, la jeune femme les trouvait, réelles, dans une longue connaissance de son demi-dieu.

D'ailleurs, cette admiration était réciproque. Quand Nicolas cessait de parler, lui aussi regardait Jeanne ; il la contemplait comme un enfant qu'on voit grandir, se développer, se transformer chaque jour. Il l'entourait de soins, lui donnait la main de peur qu'elle ne buttât au trottoir, portait jusqu'à son réticule, et l'on aurait dit qu'en montant les cinq étages des Fontœuvre, il fût hanté du désir de la soulever dans ses bras, tant il l'observait, inquiet de cette ascension fatigante.

Les deux jeunes femmes se retirèrent aussitôt dans la chambre de Jenny, où Jeanne, en refaisant sommairement sa toilette, parla de Nicolas. Ah ! qu'elle était heureuse ! Si Jenny

savait! L'âme de Nicolas était comme un jardin splendide et infini où elle découvrait chaque jour quelque chose d'inconnu. Aussi chaque jour le chérissait-elle davantage. Et en même temps qu'elle le considérait comme un maître, elle voyait en lui comme son enfant. Oui, un grand enfant ignorant de la vie, qu'il fallait conduire, guider sans cesse. En Italie, dans les hôtels, il n'aurait pas demandé une bougie, pas vérifié une addition exorbitante, pas même distingué une mauvaise auberge et une maison convenable. Et c'étaient des porte-monnaie égarés, des chèques brûlés avec de vieilles lettres, un désintéressement de l'argent, lié au désintéressement des commodités qu'il procure. Si bien qu'elle, Jeanne, devait penser à tout, pourvoir à tout. Ce rôle ne lui convenait guère, car elle n'était pas beaucoup mieux douée que Nicolas sous le rapport du sens pratique. Seulement, pour l'homme qu'on aime, qu'est-ce qu'on n'entreprendrait pas! N'était-ce pas à elle de supprimer dans la vie du grand artiste toute cause de trouble, d'inquiétude ou d'ennui? n'était-ce pas à elle de lui aplanir le chemin puisque, avec sa sensibilité sans mesure, Nicolas ne pouvait travailler que dans un calme parfait? Maintenant, il allait falloir organiser leur maison. Ah! ces soucis matériels, l'obligation de songer à tout depuis les meubles essentiels jusqu'à la dernière casserole!

Et en soupirant, elle ajoutait :

— Tu m'aideras, dis, Jenny?

Resté seul avec Fontœuvre, Nicolas, lui, parlait de Jeanne, de ses perfections, de son dévouement.

— Depuis deux ans que je suis en adoration devant elle, disait-il, elle m'émerveille chaque jour davantage par la qualité de ses pensées, de son goût, de son cœur. Son âme a la même beauté que son visage. Elle a transformé la mienne, elle a donné une signification à mon art qui se cherchait ; oui, Fontœuvre, depuis deux ans que je n'ai pas travaillé, j'ai plus progressé dans mon métier qu'en dix ans d'études. Les yeux de cette femme m'ont appris à voir, son intelligence à comprendre ; avant de la connaître, véritablement je n'étais qu'un apprenti.

A ce mot-là, une portière se leva. Jeanne et Jenny parurent. L'admirable beauté de la voyageuse, maintenant nu-tête, le col long et dégagé, éclatait à la lumière. Son premier coup d'œil, en entrant, avait cherché Nicolas, Nicolas pour qui elle avait

choisi sa robe, sa coiffure, à qui son premier sourire appartenait toujours, partout où elle le rencontrait. Et lui semblait aussi se repaître de sa vue, de ses lignes, de ses mouvemens, de ses couleurs, comme si l'amour était pour lui une expérience profonde, continue, absolue de la Beauté.

A table, on discuta la question des appartemens, et Jeanne ne prit la parole que pour parler de l'atelier. L'atelier devrait être tourné au levant, carré, vitré par le plafond et par un côté. Jenny pensait aux chambres, au salon, à la cuisine ; Fontœuvre vantait la rive droite, les quartiers neufs, les avenues aérées, mais Jeanne revenait toujours à l'atelier. Il ne lui faudrait pas moins de cinq mètres de haut ; on tendrait un velum mobile sous le vitrage supérieur, et il était loisible de voir que tout le reste lui importait peu, qu'elle aurait couché dans une cave, qu'elle serait allée loger au bout du monde, pour que Nicolas eût l'atelier digne de son génie.

Quand les Houchemagne furent partis, Jenny ne put s'empêcher de remarquer tout haut :

— Est-elle amoureuse, cette Jeanne !

— Lui, c'est bien autre chose encore, déclara Pierre en vrai riverain de la Garonne. Il m'a fait des confidences tout à l'heure. Ah ! la petite cousine, elle s'y entend à prendre un homme...

Dès la semaine suivante, on se mit à la recherche d'un appartement pour les Houchemagne. Ce fut une véritable expédition à laquelle on associa tous les amis. Nugues, qui, par la pluie battante, était réduit à l'oisiveté, dans l'impossibilité de travailler dehors, fut mis en campagne, sans façon, par Mme Fontœuvre qui lui imposa un itinéraire à parcourir. Addeghem lui-même, à qui l'on contait l'incapacité de Nicolas et l'embarras de sa charmante femme, déclara qu'il se flattait de leur dénicher, dans son vieux Paris, un coin idéal, assorti au talent d'Houchemagne. Jenny Fontœuvre alla questionner Juliette Angeloup, qui connaissait tous les ateliers de la ville, et comme désormais les pauvres mains enflées de rhumatismes se refusaient à peindre, et que l'ennui dévorait la vieille artiste, l'envie la prit de se mettre en quête, elle aussi, d'un logis pour ce bon garçon d'Houchemagne. A présent, tous les soirs à six heures, elle arrivait chez les Fontœuvre, essoufflée, haletante, et c'était alors des conciliabules interminables entre elle, Jenny, Nugues, Addeghem, et même parfois Nelly Darche qui, toujours prête à

rendre service, faisait elle aussi sa tournée de midi à une heure, avant de commencer sa séance. Et l'on entendait toujours les mêmes phrases : « Huit pièces, l'électricité, ascenseur; les chambres sur la rue. Un balcon au coin du boulevard ; un jour merveilleux; atelier superbe. » Chacun se vantait d'avoir découvert le Pérou et, pour faire valoir le sien, décriait les appartemens visités par les autres.

Et pendant qu'on s'agitait ainsi à leur sujet, tranquilles dans le petit hôtel provincial qu'ils s'étaient choisi à Vaugirard, Jeanne et Nicolas ne sortaient de leur retraite que pour courir les musées qu'ils voulaient revoir ensemble. Ils eurent de longues séances au Louvre, restant des heures dans la même galerie, devant le même tableau. Jeanne avait, en présence d'un chef-d'œuvre, des sensations plus complexes que Nicolas, et elle les traduisait d'une phrase concise, qui les faisait couler dans l'âme de son mari ; celui-ci en frissonnait parfois jusqu'aux os. Ils épuisaient la contemplation, s'excitaient à la vibration intense, et rentraient le soir brisés de fatigue. Ce fut ensuite au musée Gustave Moreau qu'ils passèrent leurs journées. Là, il n'y avait jamais personne. Alors, il leur semblait entrer dans les compositions géantes, passer sous les arceaux et les colonnes des architectures féeriques, s'en aller au delà des murs, dans les pays immenses et chimériques où le grand peintre vivait en travaillant. Tout frémissans ils pénétrèrent ainsi dans le sombre atrium où Salomé danse nue, une tiare ornée de gemmes sur la tête, pendant que le chef de Jean-Baptiste. dégouttant de sang, s'évoque dans un nimbe ; ils visitèrent le paysage infernal où le douloureux Prométhée, *Ecce Homo* lamentable, est attaché à des rochers sauvages, et le bois légendaire où des chevaliers insexués se divertissent d'une licorne. Et le monde de l'imagination s'accroissait en eux comme un continent dont ils n'auraient d'abord connu que le rivage.

Jeanne demandait parfois, en serrant le bras de Nicolas :

— Et l'appartement ?...

— Mais puisque les amis s'en occupent.

Un jour, en sortant du musée Gustave Moreau, ils eurent l'idée de grimper jusqu'à Montmartre pour revoir Blanche Arnaud et miss Spring dans leur misérable atelier de la rue d'Anvers. Ils les trouvèrent occupées à laver leurs brosses dans un bol d'essence. En reconnaissant le jeune ménage, les deux

vieilles filles s'illuminèrent de joie, de fierté. La poitrine large de Blanche Arnaud avait fait craquer sous les bras la blouse blanche, maculée de vermillon et de bleu de cobalt; elle s'excusait, s'empressait à chercher des sièges; et miss Spring :

— Oh! *dear!* M. et M^me^ Houchemagne! Mais cette fois bien mariés, hein? je ne fais pas une faute comme j'avais fait, hein?

— Oh! oui, bien mariés, disait Jeanne qui lui serrait les mains en souriant à sa laideur où les yeux délicieux, au bleu flétri, mettaient un si grand charme; et c'est vous, miss Spring, qui nous avez mariés la première!

Et pendant que Blanche Arnaud allumait un réchaud derrière le paravent, pour faire du thé, il fallut que l'Anglaise allât chercher le petit tableau d'intérieur qui était toujours dans un coin de l'atelier, invendu, pour que les jeunes gens revissent cette chambre mystérieuse dont l'artiste, on ne savait comment, avait fait un tel poème. Et comme ils s'extasiaient de nouveau, elle dit :

— Permettez-moi, chère madame Houchemagne, de vous faire un petit présent avec cette toile. Oh! je serais si heureuse! Ils étaient si pareils à vous, les deux amans que j'imaginais là!

Il fallut accepter. Jeanne en était émue à pleurer. Après, pendant que l'eau chantait dans la bouilloire, Nicolas ayant demandé à voir les œuvres nouvelles des deux artistes, on prit la lampe à pétrole qui ne répandait dans l'atelier démesuré qu'une lueur de lanterne, et on la promena de toile en toile. Un à un les visages peints par Blanche Arnaud, les petits intérieurs de miss Spring, apparaissaient sous un reflet de lumière, et tout s'animait d'une vie étrange. Il y eut surtout le dernier portrait de M^lle^ Arnaud qui arracha une exclamation à Houchemagne : une femme à bandeaux gris, en robe noire, d'une tristesse poignante.

— N'est-ce pas, elle vous rend nerveux, dit miss Spring; elle est trop bien, trop bien; chère créature! voyez comme elle est triste; elle venait de perdre son enfant. Oh! *dear!* qu'elle pleurait souvent en posant! N'est-ce pas que toute sa maternité désolée, Arnaud l'a mise là? Oh! moi, je ne peux pas, je ne peux pas la regarder.

— Vous devriez être connue du monde entier, mademoiselle Arnaud, dit Houchemagne, mélancolique.

— Bah ! je ne me plains pas, fit-elle, résignée ; il est dur de payer son terme en effet ; mais j'ai tant de joie dans mon art !

C'étaient Marthe et Marie ; car Blanche Arnaud, après avoir dit cela, courut à la théière, procéda à la première infusion, et pendant qu'un parfum se répandait, on l'entendait essuyer des tasses. Mais miss Spring avait fait asseoir les jeunes gens et s'entretenait avec Nicolas de son voyage, de ses projets.

— Entendez-vous, Arnaud ? criait-elle tout à coup ; il dit que c'est Florence qu'il préfère.

Puis elle lui demandait ce qu'il avait peint là-bas ; et comme il révélait l'inaction complète de ces deux années :

— Entendez-vous, Arnaud ? il dit qu'il n'a pas pris une brosse pendant ces deux ans. Est-ce assez admirable ! deux ans sans rien faire, à voir ! Oh ! je suis si émue en pensant à ce qu'il va produire enfin !

Elle voulut lui prendre la main pour y lire dans les lignes. Alors, ce furent des exclamations.

— Oh ! Arnaud, je vois des choses si extraordinaires, tant de génie, tant de succès, tant de célébrité, tant d'amour !

— C'est vrai ? demandait Jeanne en se penchant, intéressée ; il sera heureux, miss Spring, il vivra longtemps ?

— Oh ! du génie, du génie ! continua l'Anglaise sans répondre. D'ailleurs, voyez quelle main, si intelligente, si puissante. Oh ! *dear!* il faut que je la baise pour *good luck.* Oui, je suis vieille, j'ai cinquante ans et pourrais être votre mère, cher monsieur Houchemagne ; donnez que je baise votre main qui a peint de si belles choses.

Et elle y posa ses lèvres dévotement, comme une femme pieuse baise une médaille. Blanche Arnaud, qui s'avançait avec le plateau de thé, s'écria :

— Spring ! Spring ! ces choses-là ne se font pas en France, ma chère ! Vous êtes d'une inconvenance !

Nicolas s'amusait beaucoup. Jeanne et lui riaient de tout leur cœur ; et comme miss Spring leur disait que dans une quinzaine, pour Christmas, elle irait en Angleterre, dans sa famille, Houchemagne déclara qu'il irait aussi, car si elle devait s'attarder là-bas, il ne saurait se passer d'elle à Paris.

Par une ironie du hasard, ce fut ce bohème de Nugues qui mit la main, après tant de démarches, sur l'appartement désiré. C'était au cœur même du quartier des Beaux-Arts, au milieu des

marchands de couleurs et d'estampes, dans la tortueuse et romantique rue Visconti, qu'il avait déniché un vieil hôtel dont le jardin dérobait aux curiosités un grand pavillon à deux étages. Le deuxième étage, spacieux, possédait un atelier qui répondait absolument aux conditions posées par M$^{me}$ Houchemagne. Quand il en parla le soir, chez les Fontœuvre, les autres chercheurs, qui se trouvaient également là pour rendre compte de leur mandat, imaginèrent de suite mille inconvéniens.

— Mais au fond de ce jardin, l'hiver, ce sera mortel pour la petite Houchemagne, déclara Juliette Angeloup.

— Sans compter qu'il n'y a pas l'électricité, dit Addeghem,

— Et le quartier!... fit Nelly Darche avec une moue.

Néanmoins, quand Jeanne et Nicolas allèrent visiter la maison, ils furent séduits jusqu'au ravissement. Mais c'était une trouvaille que ce brave Nugues avait faite là! Jamais ils n'auraient pu se figurer quelque chose de plus charmant, de plus conforme à leurs rêves artistiques, de plus recueilli, de plus propice au travail. Et le comble, c'est que le loyer était d'un prix si peu élevé, que Jeanne eut la fantaisie de louer le pavillon entier, avec son rez-de-chaussée et son premier étage.

Pour l'ameublement, ce fut la petite Fontœuvre qui aida et guida Jeanne en ses achats. Ce n'était pas qu'elle fût elle-même une bien fameuse ménagère. Elle avait dressé une liste des objets nécessaires et, lorsque tout fut apporté, on s'aperçut que le principal manquait, qu'il n'y avait ni verrerie, ni balais, ni poterie de cuisine. Il fallut recourir aux lumières de Brigitte qui, doctorale, prononçait :

— Et madame la pelle, et mesdemoiselles les pincettes, et messieurs les chenets?

Nicolas pouffait de rire comme un enfant.

— Quel bon garçon que ce Nicolas! disait Jenny Fontœuvre à son mari quand les Houchemagne s'en étaient allés.

— Excellent, approuvait Pierre ; mais attendons-le, maintenant, au tournant de son métier de peintre.

Lui, décidément, avait trouvé sa voie dans les études d'animaux; et, pour le prochain Salon, il allait maintenant chaque après-midi au Jardin des Plantes prendre des croquis d'antilopes. Il rêvait la nuit des jolies bêtes dont il avait, le jour durant, analysé l'anatomie; il en parlait comme d'une bande de petites danseuses dont il se serait épris; il imitait de la main

les mouvemens gracieux de leurs pattes de fuseau, de leur col, de leurs oreilles nerveuses. Il n'y eut bientôt pour lui, dans l'univers créé, que des antilopes. D'ailleurs, Jenny et lui traversaient des jours tranquillisés, grâce aux Houchemagne qui avaient, de la meilleure grâce du monde, éteint leurs dettes. Même Jeanne voulait faire promettre à la petite Fontœuvre de ne plus désormais jamais attendre les inquiétudes pécuniaires pour lui confier l'état de sa bourse. Mais fièrement Jenny s'était récriée : Non, non; c'était bon une fois. Ils ne voulaient vivre aux crochets de personne; elle ferait de la retouche photographique, n'importe quoi, plutôt que de devenir une charge pour un autre ménage.

Marcelle, à force de scènes, avait obtenu de délaisser le cours et d'accompagner sa mère au pavillon de la rue Visconti. Mais un jour M^me^ Fontœuvre, qui avait l'habitude de la consulter comme une petite femme, l'ayant appelée pour lui demander son goût sur une étoffe de tenture, Nicolas laissa échapper cette phrase :

— Une gosse de cet âge-là, que voulez-vous qu'elle y connaisse?

— Mais je vous assure qu'elle s'y connaît fort bien, repartit la mère.

N'importe; Marcelle avait reçu la blessure en plein cœur et son inimitié pour Nicolas prit une forme plus agressive, plus tranchante. Cousine Jeanne même ne lui était plus si chère du fait d'aimer tant ce méchant homme. Néanmoins, la petite fille demeurait curieuse d'un si grand amour, écoutant avidement les réflexions que ses parens échangeaient souvent à ce sujet, tâchant de surprendre dans les attitudes de Jeanne et de Nicolas des indices de ce sentiment qu'elle ne comprenait pas.

Ensuite vinrent les vacances du Jour de l'an; François rapportait du lycée, où il était maintenant externe, des notes trimestrielles détestables. « Enfant paresseux et indiscipliné, » disait le bulletin. Les parens furent stupéfaits. Pourquoi leur petit garçon ne travaillait-il pas? Pierre Fontœuvre imagina de le prendre en tête à tête et de lui parler sérieusement. Comment avait-il été si étourdi, si indolent; l'avant-dernier de sa classe dans toutes les compositions ?

— Je m'en moque! répondit François.

— Il se peut, répliqua le père, que les compositions en soi

n'aient pas une importance capitale ; mais le travail en a au point de vue de l'avenir. La question revient à ceci : veux-tu avoir un jour une position indépendante et agréable, ou choisis-tu d'être cocher de fiacre?

— Je m'en moque, répondit François.

Il n'y eut pas autre chose à en tirer. Pourtant le père se flatta d'avoir agi habilement en s'adressant à cette raison enfantine. Le fait était qu'une indifférence, une apathie envahissante éteignaient les énergies de ce petit garçon. Seul, son esprit très développé était en travail constant, mais avec une spécialisation maladive : l'analyse de tous ses efforts, de leurs conséquences et aussi de leurs mobiles. Il ne commençait pas un devoir que cette tournure d'esprit ne lui suggérât l'interrogation : « Pourquoi vais-je le faire? Qu'est-ce que cela me donnera? Cela vaut-il la peine? » Il aurait aimé faire montre de ces tendances à philosopher, s'en ouvrir à quelque grande personne qui s'y serait intéressée. Mais il se sentait trop petit. D'ailleurs, il n'aurait jamais su exprimer ce qui était le plus souvent une opération instinctive de son intelligence, se résolvant en impressions vagues, non formulées par des mots. C'étaient encore les limbes intellectuels de la douzième année.

Il n'aimait pas lire. A quoi bon jouer? Se promener dans les rues n'était pas intéressant. Pendant les vacances, Marcelle et lui traînèrent dans l'atelier, somnolant au fond des fauteuils, sautant à cloche-pied autour des colonnes du Parthénon, échangeant parfois des questions que leur curiosité de la vie leur mettait aux lèvres.

— Pourquoi ne nous fait-on pas faire notre première communion? demandait Marcelle; sais-tu, toi? Au cours, toutes les petites filles la font. Pourquoi pas nous?

— Parce que ce sont des bêtises, disait François.

— Alors, la Sainte Vierge n'a jamais existé?

Marcelle voyait au magasin d'antiquités des Dodelaud des vierges antiques, sculptées au moyen âge par des artistes pieux. Elle restait tourmentée, perplexe, mordue par la faim humaine et indestructible du culte, devant ces images charmantes.

— Non, jamais, répondait François, avec assurance,

Quand le soir venait, que leurs parens faisaient des visites ou lisaient au coin du feu, ils se collaient le nez au vitrage pour voir le large pan de ciel noir que découpait le rectangle

de la cour. Le clair de lune était leur bonheur. Marcelle commençait à ressentir des besoins de rêveries, des coups d'exaltation sans cause. Elle disait à François :

— Tu ne sais pas, il me semble que la lune est vivante.

— Quelle idée! faisait le petit garçon en haussant les épaules.

— Si c'était vrai qu'elle vive, qu'elle me regarde en ce moment, il me semble que je l'aimerais bien.

— Tu es folle! repartait son frère.

Mais le soir, quand le rayon de lune entrait par la fenêtre dans l'étroit cabinet où elle couchait, et venait s'étaler sur son lit, elle ouvrait les yeux tout grands, à demi aveuglée de lumière, pour le recevoir. Même, un jour où elle s'était mise en colère au point de battre la malheureuse Brigitte, elle eut une telle honte quand la lune entra, et quelle se crut regardée par l'astre, qu'elle baissa le rideau rageusement.

Elle n'était plus retournée chez Nelly Darche, entêtée dans la résolution qu'elle avait une fois prise. Mais l'artiste était venue la chercher plusieurs fois pour des promenades, et Marcelle n'avait pas osé refuser de la suivre. D'ailleurs, elle oubliait peu à peu le petit peintre, et, pour ses étrennes, M^lle^ Darche lui ayant fait cadeau d'un chapeau magnifique, elles étaient redevenues bonnes amies.

Un soir qu'elle revenait d'une de ces courses, ses parens n'étant pas à la maison, fatiguée elle s'étendit en petite fille gâtée sur le divan de l'atelier, au fond, près des colonnes. Peu après, les Houchemagne arrivèrent. Brigitte les introduisit dans la grande pièce et leur donna une lampe qu'elle posa sur la cheminée, en leur disant que M^me^ Fontœuvre ne tarderait pas dix minutes à rentrer. Cette petite lampe n'éclairait pas la moitié de l'atelier : tout le fond restait obscur, et Marcelle invisible sur son canapé.

D'abord Jeanne et Nicolas gardèrent le silence. Puis il y eut quelques mots indifférens échangés à voix si basse, que Marcelle pouvait à peine les entendre.

— Tu n'es pas fatiguée, Jeanne?

— Non, merci.

Et comme ils se trouvaient directement sous la lueur de la lampe, Marcelle vit parfaitement le long sourire affectueux qu'ils échangeaient, un sourire contemplatif qui se prolongeait, qui ne se lassait pas. C'était l'époque où ils venaient de s'in-

staller dans le pavillon de la rue Visconti, au milieu du désordre des meubles déposés là en vrac par les magasins. L'aménagement traînait en longueur. Nicolas avait pris possession de son atelier et commençait à y travailler. Jeanne, indolente et rêveuse, errait de pièce en pièce, négligeait de faire venir les ouvriers, essayait de porter elle-même des fauteuils trop lourds pour ses bras, faisait, des heures entières, de la musique, lisait, remontait à l'atelier pour voir travailler Nicolas. Là, ils s'attardaient à causer. A peine arrivait-elle chaque jour à disposer quelques bibelots dans les chambres. Mais elle disait qu'elle en viendrait à bout : elle demandait qu'on lui accordât un crédit de quelques semaines. Grand Dieu! n'avait-on pas mieux à faire dans la vie, que de ranger des objets dans une maison!

Cependant, Nicolas se leva pour aller prendre sur le guéridon cette photographie de Jeanne, ancienne maintenant, qui avait été pour lui une révélation le premier jour où il était venu ici. Sa femme alla le rejoindre. Nicolas murmura quelque chose, mais si bas, si indistinctement, que Marcelle, qui était tout oreilles, n'en put rien saisir. Maintenant ils étaient debout l'un devant l'autre, les yeux dans les yeux, sans que leurs lèvres fissent un mouvement. Les yeux si purs, si beaux de Jeanne, remplis d'adoration, se levaient vers ceux de Nicolas qui étaient à demi clos dans un sourire de protection, de confiance. Nul mot de passion, nul cri n'aurait exprimé l'étonnante puissance de l'amour autant que ce regard par lequel ces deux êtres se versaient l'un dans l'autre, sans réticence, sans arrière-pensée, sans que leur *moi* gardât rien de lui-même.

Et il y eut dans ce regard une telle force, que là-bas, la petite Marcelle, qui épiait curieusement un indice d'amour, en reçut un choc, un éblouissement. Ses paupières battirent; elle se retourna contre le mur. Et il lui semblait que tout changeait autour d'elle, qu'elle avait pénétré dans un autre monde, dans une région mystérieuse, soudain lumineuse pour elle. Et elle se disait avec une sorte de fièvre :

— J'ai vu l'amour! J'ai vu l'amour!

Elle ne savait plus où elle était. Quand sa mère arriva, quelques minutes plus tard, et qu'elle eut emmené les cousins dans la salle à manger pour leur montrer un pâté que Brigitte avait confectionné à leur intention, Marcelle, étourdie, sortit de sa cachette et courut s'enfermer. Il lui semblait que cousine

Jeanne était une autre femme, lointaine, supérieure, unique. Pour Nicolas, il la terrifiait.

## VI

Aux fêtes de Pâques, les Houchemagne pendirent la crémaillère.

D'abord, ils avaient décidé de n'avoir qu'Addeghem et les Fontœuvre. Mais ensuite ils pensèrent à ce pauvre Nugues qui, si gentiment, leur avait découvert cette maison. Juliette Angeloup et Nelly Darche s'étaient aussi donné de la peine pour eux. On ne pouvait manquer à les inviter. Et ils en vinrent aussi à prier le ménage Vaupalier, qu'ils voyaient souvent quai Malaquais, avec miss Spring et Blanche Arnaud. Justement M[me] Trousseline était arrivée de Saintes pour passer les vacances à Paris, avec sa grande Hélène qui allait avoir quatorze ans. Ainsi la réunion devait être complète.

On entrait par l'hôtel de la rue Visconti; on en traversait la cour; au fond, il y avait un porche qu'on franchissait; et tout de suite, c'était un jardin peuplé de vieux arbres, acacias et marronniers, au milieu desquels s'élevait le pavillon de pierre grise. Quand Addeghem, suivi de la bande des artistes auxquels il avait donné rendez-vous dans un café du boulevard Saint-Germain, pénétra dans ce jardin, il y eut des cris, des exclamations de surprise, d'enthousiasme, un délire. Comme il arrive souvent à Paris, le printemps avait été hâtif; les marronniers étaient fleuris. Un feuillage léger commençait à vêtir les acacias, et, du côté Nord, un beau manteau de lierre verdissait le pavillon. Snr le perron haut de trois marches, et qu'un reflet de soleil couchant rosissait, la charmante Jeanne Houchemagne, dans une longue robe blanche, souriait à ses amis avec un geste si gracieux, un tel mouvement d'accueil dans sa personne entière, que tous s'attendrirent, le cœur amolli, baignés de bien-être, de confiance, de contentement.

— Est-ce beau, hurlait Addeghem en levant au ciel ses grands bras, est-ce pur, est-ce serein! Ah! quel tableau! quelle maison! quelle vie divine!

On le regarda: il était très rouge et pleurait pour de bon, avec de grosses larmes qui se perdaient dans sa moustache broussailleuse. Alors Jeanne lui proposa un tour de jardin.

Juliette Angeloup, bien fatiguée par l'âge et qui, avec ses cheveux ras et son faux-col, ressemblait à un notaire vieilli qui aurait mis une jupe, avait pris le bras de Nelly Darche. Blanche Arnaud et l'Anglaise accaparaient Mme Houchemagne. La jeune Mme Vaupalier, l'ancien modèle si connu sous le nom de Dudu, ouvrait de grands yeux tout en parcourant les allées, trouvant joliment drôle que des gens riches fussent venus se loger dans ce trou de silence qui ressemblait à un couvent. Vaupalier échangeait avec Pierre Fontœuvre ses impressions sur les valeurs des feuillages. Quant à Nugues, on voyait partout à la fois sa longue chevelure rousse, sa barbe rutilante et son éternel complet de velours bleu; il montrait les angles des murs, chaque tronc d'arbre, le lierre du pignon, le cintre des fenêtres, jusqu'à un plant de primevère égaré dans ce jardin trop ombreux et humide pour produire des fleurs. Il se donnait des airs, ayant trouvé cette maison, d'en être le propriétaire; il la vantait, la mettait en valeur comme s'il eût été chargé de la vendre.

— Monsieur Addeghem, dit Jeanne, voulez-vous maintenant visiter l'intérieur?

Et, après un premier tour dans le jardin, elle entraîna ainsi tout son monde vers la maison. Il y avait au rez-de-chaussée, avec la salle à manger, un petit parloir où Mme Houchemagne résidait d'ordinaire l'après-midi. On l'avait meublé simplement de sièges légers, de petites tables, et tout autour, jusqu'à la hauteur de la cimaise, courait un rayonnage où Jeanne avait rangé ses livres favoris. Aux murs, des photographies choisies reproduisaient les « chers chefs-d'œuvre » de la jeune femme. C'est là que la famille de Fontœuvre, arrivée dès cinq heures, s'était installée en compagnie d'Houchemagne. Et il y avait près de la cheminée, où l'on avait fait flamber quelques brassées de bois, un grand bonhomme voûté, au visage large, hâlé, ridé, fripé, rasé, qu'éclairaient deux yeux bridés et spirituels. Ses larges épaules tendaient un gros paletot de drap brun, et il étalait sur ses genoux deux énormes mains noueuses et calleuses. C'était le père de Nicolas.

A l'entrée de toute cette société, il se leva sans embarras, en vieux vigneron cossu qui, sans être riche, a toujours été le maître de sa terre. Et, tout en distribuant, aux gens à qui Nicolas le nommait, de silencieuses poignées de main, il regardait son fils, son point d'appui, sa fierté, sa gloire. Il valait bien quelque

chose auprès de tous ces beaux messieurs, puisque c'était lui qui avait fait ce gaillard qui les surpassait tous.

Comme son mari était maintenant entouré par la bande qui ne tarissait pas sur les charmes de ce logis de poète, Jeanne, affectueusement, vint s'asseoir près de son beau-père pour lui donner des explications sur les invités. Mme Trousseline l'observait, l'écoutait. Qu'elle était bonne et gracieuse pour ce vieillard rustique! De temps à autre elle posait sa main fuselée sur la grosse patte velue du vigneron.

— Père, vous voyez bien cette grosse dame à cheveux courts, c'est une femme peintre; et cette autre plus jeune, père, si simple de mise, Nicolas l'apprécie beaucoup...

Le vieux hochait la tête d'un air digne. Il se surveillait pour parler peu; d'ailleurs, il était béat, transporté tout vivant dans un paradis anticipé, jouissant de cette belle maison qui était celle de son enfant, de cette angélique jeune femme, pareille à une princesse de contes de fées, qui était la femme de son enfant, de cette considération que tout ce monde parisien portait à son enfant. C'était comme la récompense de toute une vie laborieuse et probe, qui ne l'étonnait pas trop, car il la trouvait juste, mais qu'il savait apprécier. La seule chose qui lui manquât était que ses voisins et parens, les cultivateurs de Triel, de Vaux ou de Chanteloup, ou même les bourgeois du pays, le vissent assis là, dans ce salon délicat, avec sa bru à ses côtés, vêtue d'une si belle robe, et qui l'appelait *Père* d'une voix si tendre et si fine. Jeanne y mettait en effet une intention touchante. Et elle avait envie d'embrasser le bonhomme quand elle pensait que ces grands bras musclés avaient porté et bercé Nicolas tout petit, qu'ils avaient peiné vingt ans dans les vignes pour le nourrir, l'élever, l'entretenir à Paris, jeune homme...

Et Mme Trousseline songeait à son beau-frère, M. de Cléden, si hautain, si fier de sa race, dont la noblesse remontait au XIIIe siècle, dont les ancêtres avaient frayé avec les rois, qui portait en lui tous les signes du chef dont le seul effort fut de commander. Et elle qui avait tant vécu, qui connaissait le néant des vanités humaines, qui avait vu la mort couper les membres mêmes de son cœur, et qui restait dans la vie comme un tronc saignant et mutilé, se disait, émue :

— Chère petite Jeanne! chère petite Jeanne!

Cependant Hélène, petite brune maigriotte, au plein de l'âge

ingrat, infiniment moins jolie que Marcelle, mais plus vivante, ayant demandé à cousine Jeanne qu'on visitât le pavillon tout entier, Nicolas emmena la bande vers le premier étage. Dans l'escalier, dix-huit personnes parlaient à la fois, s'émerveillant, se récriant. Oh ! ces vieilles marches de pierre ! Oh ! cette rampe de fer forgé ! Et cet œil-de-bœuf encadré de lierre !... Mais la voix aiguë et britannique de miss Spring se faisait entendre par-dessus tout le concert.

— Oh ! *dear!* je ferai un tableau, véritablement, avec cet escalier tout nu. Et quelqu'un viendra d'en descendre les degrés : une femme, partie pour toujours. On ne la verra pas, mais je veux que le public ait le cœur si serré en regardant cet escalier vide !

Déjà Addeghem était au palier où il tonitruait :

— Saluons, mes enfans, voici le sanctuaire du génie !

Puis, plus intimement, pendant que les dames allaient soulever la guipure des rideaux pour se rendre compte de la vue qu'on avait sur le jardin :

— Ah ! mon petit Houchemagne, je suis content de voir cela avant de m'en aller : un grand talent, un grand amour, un grand bonheur, et votre gloire qui va croître comme une fleur magnifique grâce à ce triple élément !...

— Bah ! dit Nicolas en riant de son bon rire puéril, tout cet arrangement, cette coquetterie des choses, c'est pour Jeanne. Pour moi, vous savez ce qu'il me faut : deux chaises de bois blanc, une table à tréteaux et un chevalet.

Mais aussitôt, comme s'il avait craint de déprécier ce que sa femme avait apporté dans sa vie, de paraître ingrat :

— Ne croyez pas cependant que je boude au bien-être, à la sécurité que je dois à Jeanne. Tout cela servira mon art et je me sens une liberté extraordinaire pour travailler, aujourd'hui que je n'ai à regarder ni au temps, ni aux dépenses de modèles, ni aux dimensions des toiles. J'ai l'esprit tranquille, le cœur satisfait, sans compter la vision constante de la beauté de ma femme, qui me rappelle sans cesse aux règles de l'esthétique immortelle.

— Et que faites-vous maintenant ? interrogea le critique.

A cette question, Vaupalier et Nelly Darche se rapprochèrent ardemment, les yeux braqués sur les lèvres d'Houchemagne. Les premiers tableaux exposés chez Vaugon-Denis

décelaient un talent si singulier, des conceptions tellement contraires aux leurs, que les confrères se demandaient ce que « sortirait » un tempérament pareil. La légende du repos des deux années leur donnait à réfléchir. Plusieurs restaient sceptiques, concluaient à l'impuissance, entre autres Vaupalier, Nugues, Fontœuvre. Mais, comme toujours, les femmes avaient la foi. Et à son tour, Juliette Angeloup s'avançait, soutenue par Blanche Arnaud, toutes deux enthousiastes d'avance, prêtes à s'emballer pour le seul projet que Nicolas allait leur révéler.

Mais il fit un geste évasif.

— Oh ! je prépare seulement des esquisses pour une composition que j'ai en tête depuis des années, que j'ai mûrie en Italie.

Puis, ouvrant une porte :

— Tenez, voici la chambre d'amis.

Mais ce n'était pas des chambres que les invités étaient curieux. A peine jetèrent-ils un coup d'œil à celle de Jeanne et de Nicolas, d'un archaïsme si pur avec les meubles que M. de Cléden avait envoyés du château de Sibiril. Le père Houchemagne était entré tout droit dans la salle de bain, et, stupéfait, se faisait expliquer, par sa belle-fille, le système de chauffage quand M^me^ Vaupalier formula tout haut le désir de tous :

— Et l'atelier, monsieur Houchemagne, il est au second ? nous allons le voir maintenant ?

Mais Nicolas rougit. Il parut se troubler une minute et dit :

— Oh ! non, madame, ce n'est pas intéressant.

— Comment ! rugit Addeghem, pas intéressant ! et vos cartons, et vos esquisses, et toute la genèse du chef-d'œuvre que nous verrions là, avec vos tâtonnemens, vos hésitations, vos recherches, vos coups de génie. Pas intéressant ! Malheureux, qui croyez-vous donc être ?

Mais Houchemagne, gêné, balbutia :

— S'il vous plaît, mon cher maître, nous ne monterons pas. C'est un coin intime, cela ; je ne peux pas, je ne peux pas le montrer.

Un « ah ! » de désappointement se propagea dans toute la bande. Vaupalier et Nugues frustrés dans leur attente, Blanche Arnaud et miss Spring surtout qui se pourléchaient depuis une heure dans une expectative de gourmandise artistique, étaient

consternés. Mais Nelly Darche avait entraîné Juliette Angeloup à l'écart. Son idée était qu'il devait y avoir là des études sur Mme Houchemagne, qui était sûrement un modèle incomparable, des études d'un genre tel que le mari ne pouvait pas les exhiber. Et elle citait tous les artistes qui avaient peint ainsi la nudité de leurs plus belles maîtresses. Baissant tout à fait le ton, elle rappela même ce que tout le monde savait de Vaupalier, qui s'était servi de Dudu, sa femme légitime, pour ses baigneuses du dernier Salon.

La charmante Jeanne, qui voyait tous ses hôtes chagrinés par le refus de son mari, se mit à l'excuser. Il ne fallait pas lui en vouloir. Il y avait chez lui, pour toutes les choses touchant son travail, une délicatesse ombrageuse, une véritable pudeur. Il lui fallait se cacher pour peindre. A peine la souffrait-il, elle, près de lui. Quant aux essais qui constituaient son procédé de composition, les exhiber, c'était faire montre de son douloureux enfantement, et il s'y refusait. Oui, lui si franc, si ouvert, qui disait avec tant de simplicité les moindres idées de son cerveau, devait dissimuler son œuvre jusqu'à l'instant du parachèvement. Et encore lui fallait-il alors des combats avant de se l'arracher de lui-même pour la livrer au public. Chez Vaugon-Denis, lors de son exposition, quand toutes ses toiles s'étaient trouvées sous les yeux des visiteurs, il avait enduré un martyre. C'est que personne ne s'exprimait dans son art comme son cher Nicolas. Laisser voir l'acte de son travail, c'était mettre à nu son âme même. Non, même à l'ami le plus cher il ne donnerait pas ce spectacle, ni celui du lieu où s'accomplissait le labeur. Il n'avait jamais compris qu'un peintre pût recevoir dans son atelier, y introduire non pas seulement des intimes, mais des étrangers, le vulgaire, la foule, à qui il était loisible de suivre ainsi, sur la toile, les traces de son effort.

Elle expliquait ainsi Houchemagne avec tant de suavité, de respect, qu'un peu fâchés d'abord, ses hôtes, qu'elle reconduisait en causant dans la salle à manger, se rendaient peu à peu à sa grâce persuasive. En effet, Houchemagne était ainsi. Une originalité de plus, pensait-on.

La nuit était venue. On s'attabla, non sans quelque tumulte. Ce fut Jeanne qui prit d'abord la parole. Elle était très intimidée. C'était la première fois qu'elle recevait, et elle n'était rien moins que maîtresse de maison, incapable de commander

à une cuisinière, d'organiser même un savant repas; aussi réclamait-elle l'indulgence de ces bons amis. Pour Nicolas, la belle ordonnance du dîner l'inquiétait peu : avec une confiance puérile, en tous ceux qui étaient là, il traversait un moment de joie radieuse à se voir entouré de tant de sympathies, et bavardait de mille choses insignifiantes. Puis, comme on le félicitait encore sur les charmes de sa maison, il dit que c'était à Nugues que devaient aller tous les complimens. Alors Juliette Angeloup fit rire tout le monde en prononçant.

— Quand je me marierai, mon garçon, je vous chargerai de trouver l'appartement.

C'était fini; elle ne pouvait plus peindre. L'an passé, une attaque de rhumatisme l'avait saisie aux mains. Impossible de remuer même deux doigts. Et elle montrait à Jenny la déformation de ses phalanges tordues.

— Voyez, ma petite Fontœuvre, et mettez une brosse là dedans si vous pouvez. Bon sang! n'est-ce pas triste à mon âge! Je n'ai que soixante-douze ans, après tout, et je ne me suis jamais senti tant d'idées; oui, des idées à garnir de fresques les murs de Notre-Dame!

Elle avait beau faire la brave, des larmes lui montaient aux yeux quand elle songeait à son oisiveté. Elle avait toujours d'énormes besoins d'argent, et la princesse Oliviera, dont elle ne s'avouait pas la mère, mais qu'elle voyait secrètement, était à la veille de divorcer et de se trouver peut-être sans ressources. Puis, elle avait aimé son métier avec passion, avec folie. Elle avait peint ses fleurs, ses fruits, ses Amours, ses fraîches figures de jeunesse, comme d'autres femmes brodent toute leur vie, dans une délectation, d'éternelles bandes de dentelle; et la retraite pour elle était la déchéance finale.

Mais à peine avait-elle parlé que le petit Vaupalier, légèrement persifleur, releva sa phrase :

— Des fresques pour Notre-Dame : il faut laisser ce genre de composition à M. Houchemagne, mademoiselle.

Jeanne était si belle, si délicieuse, qu'on lui pardonnait son luxe; et l'on trouvait charmant ce dîner à la bonne franquette, où l'on n'avait rien ménagé, mais où les mets restaient parfaitement simples. M^me^ Houchemagne, au moins, n'écrasait personne de sa grosse fortune, et on lui en savait secrètement gré. D'ailleurs, elle attribuait beaucoup moins d'importance au repas

qu'aux propos qui s'échangeaient alors à table; et pour mieux tendre l'oreille, elle avait si complètement délaissé la surveillance du service, que M^me^ Fontœuvre, obligeamment, s'était mise à guider de signes les faits et gestes du jeune valet de chambre. Nugues et Vaupalier commençaient à défendre leur idée réaliste de l'art. C'était bête de vouloir définir avec des mots la Beauté; il y avait la beauté de la belle marmite et celle de la belle fille. Tout était beau, que diable! une loque séchant au soleil et tordue par le vent, l'étal d'un boucher avec ses bêtes saignantes, la rue charriant la vie. Tout était digne de remarque, le moindre mouvement, la moindre ligne. Et ils accumulaient à plaisir tous les axiomes de l'école naturaliste pour pousser à bout Nicolas qui maintenant se taisait, occupé de ses deux vieilles voisines, M^me^ Trousseline et Juliette Angeloup. Quand on fut au dessert, comme s'il avait répugné à prendre la parole et ne s'y fût décidé que malgré lui, Houchemagne commença de répondre à Nugues :

— Non, tout n'est pas beau, de même que tout n'est pas bien. Vous voulez peut-être dire que tout peut être matière à peinture; et en effet, il est intéressant pour le praticien de s'exercer à reproduire toutes les manifestations de la vie, de même qu'il doit étudier l'anatomie, décomposer des mouvemens, autopsier les formes; mais tout cela n'est que le métier, soubassement de l'art. Après tout, peut-être notre différend ne porte-il que sur une mauvaise entente des mots. L'art, à mon sens, commence là où il s'arrête pour vous. Alors que vous n'envisagez que la formation de l'artiste, l'acquisition du métier, je place, moi, l'art juste à partir de ce point où le métier est acquis et n'a plus qu'à se mettre au service de l'Idée. L'art est inaccessible et sacré, comme les anciens l'avaient bien compris. Ce sont des prêtres qui doivent l'exercer. Je veux dire que c'est un sacerdoce. Sa fonction est immense dans la vie sociale où il n'est pas un divertissement, mais un enseignement. C'est aux artistes en effet qu'il appartient d'imprimer une direction aux esprits. Ce sont des conducteurs d'hommes. Ils orientent les pensées du peuple par la suggestion de leurs œuvres. Aussi on ne sera vraiment artiste qu'à la condition d'aller chercher ses sources dans ce qu'il y a de plus grand, de plus pur, de plus capable d'émouvoir. C'est pour cela qu'il n'y a eu d'art véritable que dans les époques de Foi, sous l'influence de l'inspiration religieuse. Le mysticisme

et l'art sont de même essence. Tous deux nous sortent de la vie apparente pour nous élever à une vie plus intime et plus heureuse, celle de l'enthousiasme, de la joie divine.

Tous les regards étaient sur lui; il ne convainquait pas tout le monde, mais ces Parisiens aimables, empoignés par toutes les nouveautés, le considéraient avec un intérêt sympathique, comme un prophète de théâtre, un personnage romanesque. Addeghem n'aurait pas détesté que, pour prêcher ses nouvelles théories, il s'affublât d'une robe blanche et se fît un physique inspiré; néanmoins, tel quel, il séduisait son monde, quoique tout à fait naturel. Il s'interrompit pour offrir des fruits à M^me^ Trousseline qui l'écoutait, les yeux baignés de reconnaissance et d'émoi, et il reprit :

— J'ai eu longtemps l'idée, étant jeune homme, que l'art devrait être exclusivement pratiqué par des moines ; des hommes pliés à une règle sévère, retirés eux-mêmes des laideurs de la vie, travaillant dans une chasteté absolue, l'esprit sans cesse excité par un idéal immatériel. Ne riez pas, mademoiselle Darche ; mon idée n'était pas absurde, et je vous assure qu'elle se défendrait fort bien. Cette confrérie, ces ascètes de l'esthétisme auraient conçu, du fait de leur existence monacale, des formes plus naïves, plus pures, et de regarder ces formes aurait ennobli et purifié le peuple ; car il est naturel à l'homme de se conformer aux images qui l'entourent.

— Mais, sapristi, il me semble que vous ne l'avez pas fondée, votre confrérie ! ne put se retenir de crier la vieille Angeloup.

Houchemagne sourit :

— Non, je me trompais ; pas de moines... Il leur manquerait d'avoir souffert, d'avoir aimé, d'avoir vécu. Il ne suffit pas à l'art d'être divin ; il faut qu'il nous apparaisse tout vibrant d'humanité. Tous les maîtres l'ont compris. et c'est ainsi qu'ils nous ont montré ce qu'il y a de divin dans l'homme, ou ce que nous concevons d'humain en Dieu. Mais il est alors nécessaire à l'artiste de vivre complètement, de connaître les grands mouvemens de l'âme : la douleur et l'amour.

A cet instant, ses yeux rencontrèrent ceux de Jeanne, et ils se sourirent ineffablement.

— C'est égal, fit Nelly Darche, nous tous, ici, vous nous considérez comme des épiciers.

— Allons donc! s'écria Houchemagne; artistes, vous l'êtes mille fois plus que vous ne le croyez; mais c'est quand vous imaginez l'être le moins que vous atteignez au degré le plus élevé de l'art.

On remonta au salon du premier pour prendre le café. Cousine Jeanne avait proposé aux enfans d'aller jouer au jardin, tant il était tiède et tant le clair de lune l'inondait. Mais François se dit fatigué; Hélène, qui avait écouté avec passion les théories d'Houchemagne, souhaitait ne rien perdre des causeries, et Marcelle voulait toujours suivre les grandes personnes. Nelly Darche et Vaupalier se penchèrent à une fenêtre d'où l'on voyait les feuillages frissonner sous la brise de printemps; et Vaupalier montrait à Nelly de jeunes acacias qui avaient poussé longs, flexibles et ondulans; le vent les secouait avec mollesse; ils semblaient ivres de plaisir; et, comme le remarqua le peintre, ils se penchaient d'abord un peu, puis se renversaient en arrière, voluptueusement, comme une femme qui rit et découvre sa gorge. Nelly Darche appela Jenny Fontœuvre pour lui redire le mot de Vaupalier. M^me Vaupalier, qui adorait le café, s'était assise, la tasse à la main, et savourait le breuvage à petits coups, gourmande, les yeux perdus dans le vague. Juliette Angeloup s'était laissée tomber de tout le poids de sa grosse personne dans une bergère, et fumait des cigarettes au coin de la cheminée. Parfois elle crachait dans le foyer. Et pendant que Nugues et Fontœuvre discutaient à voix basse dans l'embrasure de la seconde fenêtre, démolissant après coup les idées saugrenues d'Houchemagne, Jeanne appela son mari pour lui montrer miss Spring et Blanche Arnaud tristement assises à l'écart. Personne ne leur disait rien. Avec leurs robes démodées, les cheveux filasse de l'une, les cheveux grisonnans de l'autre, leurs mains croisées sur leurs genoux, elles avaient ce soir l'air lamentable de leurs vies manquées. Lorsque Nicolas se fut approché, il leur vit des larmes dans les yeux. Ce fut Blanche Arnaud qui prit la parole :

— Cher monsieur Houchemagne, nous avons du chagrin. Nous avons été très frappées par ce que vous venez de dire à table, et nous voyons bien que nous n'avons rien fait de bon jusqu'ici, que vous devez nous mépriser; oui, vous nous méprisez...

Et miss Spring :

— Oh ! vous avez si bien dit : « On ne sera vraiment artiste qu'à la condition d'aller chercher ses sources dans ce qu'il y a de plus grand, de plus pur, de plus capable d'émouvoir. » Oh ! *dear*, c'est si vrai, c'est une doctrine si salutaire, si haute, et moi qui, toute ma vie, n'ai peint que de pauvres petites toiles, des petites chambres, des petites cuisines, rien d'élevé, rien de pur !...

Dans chacune des siennes, Nicolas prit une de leurs mains, et s'asseyant près d'elles :

— Je vous admire, au contraire, je voudrais me mettre à genoux devant vous, parce que seules ici, entendez-vous, seules vous avez su ce qu'était l'art : une partie de son âme, avec tout ce qu'elle a de divin et d'humain, qu'on exprime et qu'on donne. Chère miss Spring, vous avez eu le suprême talent de mettre un poème silencieux dans chacun de vos petits tableaux d'intérieur : ce n'est point votre habileté à peindre les planchers cirés, les chaises de paille ou de satin, l'étoffe d'un lit défait, qui marque votre génie. Ceci est votre métier, qui est parfait, et ce n'est pas le dernier charme de votre œuvre. Mais ce qui étreint le cœur, quand on médite devant vos toiles, c'est autre chose de mystérieux, le passage des vies humaines qui viennent de disparaître, leur histoire, leurs habitudes, leurs passions, leurs drames. Il y a une âme dans ces choses, une âme troublante qui fait penser, qui donne le goût de la méditation, de la paix, qui accroît la vie intérieure. On est meilleur, miss Spring, quand on a contemplé vos toiles ; et c'est le signe du grand art. Et quant aux portraits de M^lle^ Arnaud, où elle dévoile si discrètement en même temps la misère et la noblesse humaines, je les place si haut qu'elle ne voudrait pas me croire si je le disais. Et je défie un homme qui souffre d'aller méditer devant une de vos figures de femme, si mélancoliques et si empreintes de force douloureuse, sans être consolé. Que demandez-vous d'autre, de plus enorgueillissant, insatiable artiste ?

Elles riaient maintenant de plaisir, de bonheur surhumain ; et avec leur grâce mûre, elles balançaient la tête du même mouvement ondulé que, dans le jardin, la brise imprimait aux acacias argentés.

Les convives prirent congé de bonne heure ; ni Addeghem, ni Juliette Angeloup ne pouvaient plus veiller désormais.

Nugues, toujours terrifié par l'idée de sa solitude, accompagnait les Vaupalier, pensant qu'il y aurait bien, dans un café du boulevard, une station avec bocks à la clef. Les Fontœuvre rentraient pour coucher les enfans; l'Anglaise et Synovie avaient peur quand elles revenaient trop tard à leur rue d'Anvers. A dix heures, le père Houchemagne s'étant couché, Nicolas et Jeanne se trouvèrent seuls dans le salon; ils s'assirent l'un près de l'autre sans rien se dire; tous deux remuaient secrètement les idées qu'avait réveillées en eux la profession de foi d'Houchemagne. Celui-ci dit bientôt:

— J'aurais dû me taire : d'abord, je n'ai pas le droit de parler avant d'avoir produit mon œuvre; puis un artiste ne doit s'exprimer que par son talent. La parole ne lui appartient pas.

— Un artiste est un homme, reprit Jeanne avec sa douceur coutumière, et la parole un besoin humain. Il faut, à certains momens précis, s'épancher soit de ses peines, soit de son espoir, soit de sa foi.

— Jeanne, dit l'artiste, comme s'il eût été pris d'un serrement de cœur, crois-tu que je ferai mon œuvre jusqu'au bout comme elle doit être faite?

— Certes oui, je le crois, lui dit sa femme en le baisant au front.

— Ah! murmura-t-il les yeux clos, il faudrait un grand être, un fascinateur, un maître d'hommes pour rénover l'Art, faire justice de l'art matérialiste, comme ils l'appellent dans un horrible contresens d'ignorans, recréer un grand art français, un art pour l'élite qui ne soit pas inaccessible au peuple, pour faire jaillir de la triste masse démocratique l'étincelle d'un véritable art populaire. Ah! Jeanne, le beau peuple que nous ferions si, avec notre développement moderne, nous avions seulement le quart de l'inspiration artistique qui soufflait sur la France au moyen âge, alors que, du moindre artisan jusqu'aux peintres des rois, tous travaillaient le front dans l'idéal, baigné des radieuses visions religieuses. C'était l'époque des cathédrales, Jeanne; est-ce que nous ne referons plus jamais de cathédrales, plus jamais?...

Un sanglot lui sortit de la poitrine. Il était pris d'une tristesse déchirante en imaginant la laideur matérialiste répandue comme un voile noir, pesant, étouffant, sur le peuple de France; il regrettait aussi, dans sa passion de beauté, les divines mani-

festations artistiques d'un temps qui ne devait plus se répéter.

— Ce que je donnerais, répétait-il tout bas, pour savoir qu'il nous naîtra un génie qui nous enseignera! Je perdrais volontiers tout talent, je consentirais à ne plus peindre que des paravens, à être méconnu, ignoré, impuissant, pourvu qu'un autre vienne, ou que Léonard revienne et que l'art refleurisse!

De nouveau Jeanne vint à lui, prit sa main :

— Ce sera toi qui viendras.

Et comme elle le voyait dans une heure d'abattement, pareille à celles qu'il subissait si fréquemment à cette époque, elle alla prendre, parmi les livres qu'elle et Nicolas aimaient, *La légende dorée* de Jacques de Voragine, et, l'ayant ouvert, elle se mit à lire d'une voix berçante...

## VII

Dans l'année qui suivit, Marcelle, demeurée jusque-là d'une petite taille, grandit démesurément sans lassitude, sans troubles physiques apparens, comme pousse une plante vigoureuse. Elle voulut qu'on cessât de la traiter en petite fille.

La plupart du temps elle ne desserrait pas les lèvres, restait absorbée en des silences paresseux. Jenny Fontœuvre disait à son mari :

— Ne remarques-tu pas comme elle est endormie, éteinte; ce doit être l'effet de la croissance...

Et pendant que les parens béats observaient cette apathie, la vie bouillonnait en Marcelle, mystérieusement, comme ces sources captées qu'on ne connaît qu'en descendant au fond des chambres souterraines. La lune l'attirait toujours. Le soir, alors qu'on croyait la fillette couchée, elle se mettait à la fenêtre, et dans le pan de ciel que découpaient les quatre bâtimens de l'immeuble, elle cherchait les astres, les nuages. Elle aurait voulu voyager, traverser les mers, visiter des pays sans bornes. Ce petit appartement la murait vive, étouffait son exaltation, lui blessait les ailes. Elle se soulevait en pensée jusqu'aux espaces sidéraux, imaginait que des nuages l'y portaient, l'y roulaient. Elle se réveillait bien étonnée de se trouver à cette lucarne, avec le trou noir de la cour devant elle, et aux fenêtres du premier, M^me^ Dodelaud en bonnet de nuit qui arrosait les géraniums de son balcon. Elle aurait voulu que la lune

fût une personne. Elle était malheureuse, et nul ne le savait; si elle l'avait dit à quelque humain, on se serait moqué d'elle, car c'est un adage courant que les enfans jouissent d'un bonheur parfait. Mais un astre compatissant qui aurait lu au fond d'elle-même aurait compris son indéfinissable chagrin.

A d'autres momens du jour, elle se blottissait au pied des colonnes du Parthénon, au fond de l'atelier, pour rêver à l'aise. Elle voulait que le monde entier la connût, qu'on parlât d'elle partout, que des foules courussent à son passage. Que ferait-elle pour cela? Et elle imaginait de tuer un tyran, comme Charlotte Corday, de délivrer la France, comme Jeanne d'Arc, ou d'écrire des vers immortels comme la poétesse Sapho. Et elle se voyait chevauchant un étalon terrible dans le fracas d'une bataille, apparaissant le poignard à la main, toute rouge de sang devant un peuple en délire, ou bien lisant des poèmes inouïs, dans un théâtre colossal, devant une multitude pâmée de surprise.

Parfois cousine Jeanne venait passer l'après-midi, et, pendant que Jenny Fontœuvre peignait, elle se mettait au piano, jouait des nocturnes de Chopin ou des romances sans paroles infiniment douces et touchantes. Alors Marcelle se blottissait dans le canapé, écoutait en fermant les yeux, et son cœur se gonflait d'une tristesse délicieuse. Elle désirait d'être grande, mariée comme cousine Jeanne, et de subir des chagrins tragiques : elle se serait habillée tout en noir, aurait été très pâle, les yeux noyés de larmes. Tout le monde se serait intéressé à elle; on l'aurait saluée avec compassion, et l'on aurait dit d'elle : « C'est cette jeune femme qui a eu de si grands malheurs... » Et déjà, s'apitoyant sur elle-même, elle devait étouffer les soupirs qui soulevaient sa poitrine, ou retenir ses larmes.

Au cours, elle était la plus intelligente, la plus avancée, s'amusant à toutes les leçons, adorant apprendre, bien différente de son frère François qui, à treize ans, redoublait sa cinquième dans son éternelle aversion pour l'effort. Au début de cette année-là, Pierre Fontœuvre s'était avisé de se montrer sévère au reçu d'un bulletin déplorable. Il avait tancé son fils, l'avait même secoué par le bras avec quelque vivacité, et, comme le petit l'énervait par son rire d'indifférence, peu à peu gagné par l'une de ses colères bouillantes d'homme du Midi, il l'avait frappé. Aussitôt, l'attitude ironique de l'enfant s'était méta-

morphosée. Contenant avec peine l'émoi physique où l'avait mis ce soufflet, blême d'indignation haineuse, tout son orgueil révolté, il avait dit : « Ne recommence pas, ou je me défends; tu n'as guère le droit d'ailleurs de te montrer implacable, si le travail m'embête, car toi, dans ta jeunesse, tu n'as rien fait. Je te l'ai entendu dire souvent devant M. Nugues ou M^lle^ Darche. Tu me parles sans cesse de gagner ma vie; est-ce que tu la gagnes, toi, la tienne et la nôtre à tous? Maman est sans cesse à tirer le diable par la queue. J'en saurai toujours assez long pour en arriver là, et si jamais je suis peintre, j'aurai toujours autant de talent que toi, va! Je sais bien ce que mes camarades disent de toi, au lycée, je les ai entendus : ils disent que tu peins des chevaux de bois! »

Il se tut, content de ce dernier trait, et assez vengé désormais pour reprendre son petit rire. Le pauvre Fontœuvre aurait bien voulu, sous l'influence du premier mouvement, répondre à ce discours par une vigoureuse correction; et puis, cette riposte de François, cette manière d'être filiale qui consistait à traiter son père d'égal à égal, l'emplissait d'un étonnement qui frisait l'admiration. Les enfans, après tout, ne sont pas d'une autre espèce que les grandes personnes. Le petit garçon venait de se révéler un homme. Au fond, le père en était fier, et ce sentiment couvrait la blessure de son amour-propre. Nous avons fait du chemin depuis que les Romains avaient droit de vie et de mort sur leur progéniture. On ne gifle pas un enfant intelligent; il s'était mis dans son tort tout à l'heure. Et son excitation passée :

— Ah! vraiment, tes camarades disent cela de moi? Eh bien! mon petit, raison de plus pour faire en sorte qu'un jour les camarades de tes fils n'en disent pas autant de toi.

Maintenant ils riaient tous les deux; l'escarmouche se terminait sans violences, le père et le fils, oubliant tout grief, demeurant meilleurs camarades que jamais. En se quittant, ils s'embrassèrent. Pierre Fontœuvre fut très heureux de la manière dont il avait conduit ce petit différend; il le conta le soir à sa femme.

— Vois donc, lui disait-il, combien les choses se seraient sottement envenimées, si j'avais employé les stupides procédés d'éducation de nos parens. Une inimitié en serait née entre mon fils et moi. Tandis que maintenant, j'ai tout l'avantage : Fran-

çois est au regret de m'avoir peiné. Je suis sûr que désormais il va mordre au travail.

Au demeurant, François perdit encore deux ou trois places aux compositions suivantes; mais c'était le moment du Salon, et les Fontœuvre n'en surent rien, ayant complètement oublié de décacheter le bulletin quand il était arrivé. Pierre exposait un bœuf, tout simplement; Jenny, le portrait de la jeune comtesse Oliviera qui, après son divorce, était revenue chez Juliette Angeloup. C'était une belle grasse de vingt-quatre ans, aux formes de Mauresque, dont la petite Fontœuvre avait tiré un joli parti.

Ce fut au vernissage de ce Salon que Nicolas Houchemagne dévoila au public et aux confrères sa *Sainte Agnès*. Jeanne n'avait pas commis une indiscrétion; lui ne s'était jamais confié à aucun ami; personne ne connaissait, même par supposition, le sujet de son tableau. Et un tel mystère avait enveloppé pendant dix-huit mois la genèse de cette œuvre, que Vaupalier, Nugues, et même Fontœuvre, assuraient carrément qu'Houchemagne ne faisait rien du tout.

Mais aujourd'hui il les démentait avec son énorme composition : *Sainte Agnès recevant l'aveu du fils du préfet de Rome*, un des plus gros morceaux des « Artistes français. » Dès une heure, Addeghem arriva, cherchant le tableau de salle en salle, inattentif à tout le reste, pris d'une véritable anxiété à l'idée que, peut-être, Houchemagne le décevrait. Sa vue baissait, il déchiffrait péniblement le catalogue, les numéros des toiles. C'était le moment des déjeuners parisiens; les salles étaient désertes, quand deux femmes affublées de cache-poussière gris vinrent à lui, dans un empressement fiévreux.

— Cher Maître, cher Maître, avez-vous vu la *Sainte Agnès*?

C'étaient Blanche Arnaud et miss Spring, avec des mimiques d'admiration, d'adoration, de ravissement. Le vieux critique avoua qu'il ne l'avait pas encore trouvée. Alors, elles lui firent rebrousser chemin et l'amenèrent à la galerie du pourtour où, de loin, il reconnut la lumineuse sainte. Un couple seulement s'était arrêté devant le tableau, la femme d'une élégance très recherchée, lui, l'air d'un adolescent. En s'approchant, Blanche Arnaud reconnut Nelly Darche et le petit peintre. Alors, tous les cinq, après l'échange de poignées de main, restèrent un moment le visage levé sur la toile, muets, surpris, analysant l'œuvre.

La peinture grasse, riche comme la vie, qu'Houchemagne avait employée dans son exposition de chez Vaugon-Denis, reparaissait ici en pâte plus copieuse, plus profonde. On ne sentait aucun procédé, l'artiste semblait avoir peint sans effort, naturellement, comme Rubens, comme le Titien. Les modelés étaient venus tout seuls sous son pinceau. Les chairs apparaissaient fermes et douces, les étoffes, selon les cas, laineuses ou veloutées. Et les mouvemens étaient nobles, gardant la perfection des lignes; et l'harmonie de l'agencement était si complète, que l'œil s'y baignait délicieusement.

Ce n'étaient pas des mois perdus que ces mois d'Italie où Nicolas, dans une inaction apparente, s'était repu de chefs-d'œuvre. Il était revenu en pleine possession de son métier, avec une « facilité » de génie, une facilité qu'on n'avait connue chez aucun maître depuis Ingres. Il en avait rapporté cette peinture, qui n'était ni vieille ni jeune, pas plus poncive que révolutionnaire, qui ne daterait jamais plus que ne date un Vinci. Mais où l'effort d'Houchemagne, qui s'était épuisé un an sur cette toile, avait porté, c'était sur les deux figures. La petite sainte enfant aux airs de colombe était assise, en tunique blanche, et le jeune Romain passionné, qu'on devinait vibrant de désir, s'arrêtait pétrifié par la réponse qu'il entendait sortir de ces lèvres suaves. Cette réponse, le spectateur l'entendait presque, tant la vierge, tranquille en son immobilité hiératique, exprimait par tout son être la Parole. Ses lèvres, pour un peu, auraient bougé. Et au bas de la toile, Houchemagne avait fait écrire cette légende :

*A treize ans, elle fut aimée par le fils du Préfet de Rome qui la voulut en mariage; mais elle lui répondit : « Depuis longtemps je suis fiancée à un époux céleste et invisible. Mon cœur est tout à lui; je lui serai fidèle jusqu'à la mort. En l'aimant, je suis chaste; en l'approchant, je suis pure; en le possédant, je suis vierge. Celui de qui je suis la fiancée est le Christ que servent les Anges. »*

En parlant, elle regardait, avec des yeux de petite fille qui ne connaît aucun trouble, l'homme qui l'aimait. Elle souriait presque. Mais lui, ravagé par l'amour, et qui, ayant d'un seul coup la révélation d'un monde inconnu, comprenait soudain à quel point cette proie convoitée était inaccessible, représentait vraiment le désespoir humain. Et cette douleur, il ne l'exprimait pas en gestes; à peine une petite flexion des larges épaules

indiquait-elle l'accablement physique de la souffrance morale. Il ne bronchait pas, écoutant stoïquement sa sentence; mais dans le profil de cet homme on voyait l'étonnement produit par la douleur, et dans tout son corps quelque chose d'intraduisible et d'infiniment émouvant qui rendait tangible sa révolte.

— Quelle scène, hein! disait Addeghem; pauvre bougre! on le plaint, n'est-ce pas?

Et miss Spring :

— Oh! *dear!* et cet ameublement, ces tables, ces tapis, et voyez, dans le fond, cette fresque; c'est si exact, si documenté!

Et Blanche Arnaud :

— Non, la merveille, c'est cette chère petite sainte. Comprenez-vous, cette lumière qui émane d'elle, c'est là le truc qui la rend céleste, car c'est une belle enfant, bien en chair, pas mièvre pour deux sous, pas diaphane, pas éthérée. Seulement, sa spiritualité est indiscutable; elle a un éclat divin; n'avez-vous pas remarqué que l'éclairage venant en ce sens, d'arrière en avant, la lueur de son corps projette néanmoins par ici l'ombre de son escabeau?

— Et pour l'arrangement des couleurs, reprenait Nelly Darche, bien qu'à mon sens elles ne chantent pas suffisamment, vraiment, il n'y a pas ça à reprendre.

— Oh! *dear!* bégaya tout à coup miss Spring, le voilà, c'est lui, M. Houchemagne!

En effet, il montait l'escalier avec la famille Fontœuvre, qui l'avait amené là de force. Addeghem, se retournant, les reconnut au milieu de plusieurs groupes qui arrivaient. Sa femme le soutenait par le bras. Il paraissait consterné. Il fallut tout l'enthousiasme d'Addeghem, qui vint au-devant de lui avec sa bande, pour le rasséréner un peu. Ils s'assirent tous sur une banquette en face du tableau. Nicolas, dans une amertume indicible, prononça :

— Ah! j'avais rêvé autre chose que cela!

— Oh! monsieur Houchemagne! fit Blanche Arnaud en lui prenant la main et sans en dire davantage.

Et Addeghem protestait. Non, non, on ne pouvait faire mieux. C'était l'équivalent des plus incontestés chefs-d'œuvre. Il voyait déjà Houchemagne comme le maître du jeune siècle. Quel dommage que lui fût si vieux. Ah! seulement dix ans de vie, et il serait témoin d'une gloire radieuse.

— Tiens, découvrit tout à coup Nelly Darche, la Sainte Agnès ressemble à Marcelle.

Et elle prit par le bras la petite fille, trop grande pour ses douze ans, et voulut l'amener devant la toile pour comparer les deux visages. Mais dans un piétinement lent, une dizaine de personnes étaient venues jusque-là et s'étaient arrêtées, séduites. Bientôt il en vint d'autres. Alors Houchemagne avoua :

— Oui, il y a dans la construction du visage un peu de Marcelle. C'est venu tout seul quand j'ai voulu donner à ma figure la marque même de l'enfance.

Tous les yeux se braquèrent sur la petite fille. Houchemagne indiqua du doigt le contour, d'une délicatesse incomparable, des joues et du menton. Marcelle devint écarlate.

A deux heures, l'escalier peu à peu s'emplit. La foule arrivait. Des groupes se succédaient devant la *Sainte Agnès*. On entendait des exclamations. Deux critiques discutèrent à voix haute. Houchemagne maintenant s'épanchait, racontait la lente préparation de son œuvre, les quinze figures qu'il avait dessinées préalablement avant de se fixer à celle-là ; les études d'intérieurs antiques qu'il avait faites des yeux à Pompéi, les stations aux catacombes où il avait cherché la nature de sa petite sainte.

— C'est égal, dit la grande Darche, elle est joliment cruelle. Pourquoi cette inutile vertu, bon Dieu !

Houchemagne bondit :

— Pourquoi? pourquoi? mais pour que ce niveau de pureté absolue fût une fois atteint par une âme, pour qu'en sa personne l'humanité se soit une fois haussée jusque-là, et que le souvenir pût en rester dans l'histoire comme une réhabilitation et aussi comme un idéal. Vous voyez bien que mon œuvre est ratée, car si elle avait été selon mon désir, on se serait arrêté conquis devant cette vision de blancheur, la foule aurait eu honte de ses turpitudes, on n'aurait pas demandé pourquoi cette surélévation dans la spiritualité !

Et peu à peu repris par la flamme de sa conception, il contait avec délice l'histoire de sa petite sainte, la colère du Préfet de Rome dont le fils avait été repoussé, l'arrestation d'Agnès. Elle est exposée toute nue dans une maison impure ; aussitôt ses beaux cheveux, retombant sur ses épaules, croissent jusqu'à ses pieds, lui font une tunique soyeuse. Elle est conduite au

bûcher ; les flammes s'écartent d'elle et la respectent. Enfin le bourreau lui tranche la tête. Et cela, Nicolas le disait avec des larmes, comme si l'enfant qu'il aimait eût péri là, devant lui, et qu'il eût vu sa petite tête rouler dans un flot de sang.

— Vous permettez? demandait de temps à autre Addeghem, qui, le stylographe à la main, prenait des notes pour son article du lendemain.

Le succès de Nicolas fut colossal. Il n'eut pas de récompense, car le président du Jury et deux autres membres se trouvant voltairiens, le sujet du tableau leur déplut. Mais ce sujet fut reproduit à l'infini dans les journaux, dans les revues, dans les magazines. Chaque jour des journalistes, heureux de découvrir un chef d'école, venaient sonner au pavillon de la rue Visconti; on voulait interviewer Houchemagne, « le puissant Houchemagne, » comme il fut alors appelé. C'était plaisir de voir créer un genre par quelqu'un qui en avait la force, et Nicolas Houchemagne, disaient les critiques, était de taille à supporter l'édifice de son système. Lui se prêtait complaisamment aux questions, ravi d'expliquer ses idées. Il lui venait une véritable éloquence quand il se mettait à parler de l'art spiritualiste, de l'art éducateur des foules. Souvent Jeanne était présente à la réception des reporters: elle ne disait rien, mettant seulement dans l'entretien sa suave beauté d'inspiratrice qui semblait illustrer les théories de son mari.

Chez les Fontœuvre, on disait quelquefois sans amertume, avec un sentiment d'admiration, presque de surprise :

— A-t-il de la chance, ce Nicolas!

Vers cette époque, Marcelle commença d'avoir des velléités de dessiner. Mais une défiance d'elle-même et la crainte d'être critiquée l'empêchèrent d'en parler à personne. Elle profita d'une absence de sa mère pour copier un tableau de fleurs. Elle fit aussi de petits croquis à la plume auxquels elle s'appliquait, le soir, dans sa chambrette, à la lampe. Un jour qu'elle avait réussi mieux que de coutume un de ses dessins, elle prit son courage à deux mains et vint à l'atelier où M^me^ Fontœuvre travaillait d'après une petite Anglaise rencontrée dans la rue et qui l'avait enthousiasmée. Marcelle regardait sa mère ; la vocation artistique l'envahissait à cette époque comme un mal sacré qui la faisait souffrir, qui la soulevait au-dessus d'elle-même. La vue de la palette, des couleurs écrasées lui était une volupté,

l'aspect du faisceau de brosses lui faisait courir des fourmillemens dans les doigts. Il lui semblait que, prenant à cette minute la place de Jenny, elle aurait, sans effort, sans travail, fait un tableau charmant de la petite Anglaise aux cheveux de paille.

Après la séance, elle prononça, la gorge serrée :

— Maman... Maman,.. je voudrais te dire...

Et elle tenait son croquis roulé dans sa main qui tremblait.

Mais Mme Fontœuvre n'entendait pas. Revenue à son chevalet après le départ du modèle, elle s'absorbait dans l'examen de son ébauche, plongée dans l'ivresse de la conception, fredonnant, étalant du pouce une épaisseur, voyant bien moins la toile peinte que l'image abstraite qu'elle en portait en elle.

— Maman, regarde, j'ai dessiné...

— Laisse-moi tranquille, Marcelle, dit-elle avec un mouvement d'humeur, tu vois bien que je suis en plein travail.

La petite fille pâlit, froissa son papier, le jeta dans la cheminée. Elle était affreusement offensée, comme si son mouvement d'abandon, si fugitif, eût été une extraordinaire preuve de confiance et que sa mère l'eût repoussé consciemment. Elle résolut de renoncer à l'art. Et, pendant quelques mois en effet, elle tint bon, se retenant de crayonner, travaillant double au cours avec l'idée de se faire, un jour, institutrice.

Mais le mal sacré la possédait déjà trop fortement. Elle ne rêvait que de peindre, voyait en imagination de belles toiles signées Marcelle Fontœuvre. La poésie des choses commençait à agir sur elle : son goût naissait, et il lui venait cette mentalité des artistes qui n'envisagent les formes, les lignes, les couleurs qu'au point de vue des tableaux possibles. D'ailleurs, la vocation s'exerçait sur elle par mille appels dans le milieu où elle vivait : les conversations, les spectacles, tout ce qui lui était familier accroissait sa fièvre. Et il n'était pas jusqu'au bruit de la gloire d'Houchemagne qui ne vînt l'exalter encore. Nicolas devenait « le grand peintre, » celui qu'une revue étrangère avait appelé : le rénovateur de l'école française. Sa peinture avait en effet un caractère national qui éclata particulièrement dans son second Salon, où il exposa un *Saint Louis* marquant sa manière définitive. Une de ses théories était que l'artiste doit se conformer le plus possible au génie de sa race, et s'efforcer de faire de sa pensée le prolongement de l'idée de ses pères. Pour cette raison, il s'était attaché à cette délicieuse figure de saint Louis,

dont il avait fait tout un chapitre d'histoire de France. C'était un portrait de grande beauté, où il avait réussi à mettre toute la bonhomie, la finesse, la jovialité délicate, la prodigieuse intelligence en même temps que la majesté religieuse du plus français de nos rois. Si l'année précédente il avait consenti à vendre dix mille francs à un Chilien sa *Sainte Agnès*, cette fois il refusa les offres d'un Américain qui voulut acquérir son *Saint Louis*. Sa marotte, disait-il, était que, tant qu'il vivrait, cette œuvre-là restât en France, ayant été peinte pour des Français. Des considérations politiques empêchaient qu'elle fût achetée par l'État. D'ailleurs, il n'était pas fâché de la garder, car celle-là le satisfaisait. Il l'offrit à Jeanne.

Il n'avait pas trente-quatre ans, et déjà une troupe de disciples gravitait autour de lui. C'était un Maître. Des littérateurs, dans les revues, écrivaient des articles sur sa doctrine. On commençait à dire de tel ou tel jeune artiste : c'est un élève de l'école d'Houchemagne. Et le poids de ses succès ne l'écrasait pas ; il semblait plutôt l'ignorer, demeurait entièrement naturel et simple. Son unique singularité était son obstination à clore, pour tout le monde, son atelier. Jeanne était, avec les modèles, la seule personne qu'il admît. C'était un fait acquis : nul ne réclamait plus, quelque curiosité qu'on eût.

C'est aux rayons de cette gloire que s'embrasa définitivement l'enthousiasme de Marcelle. Lorsque cousine Jeanne et son mari venaient dîner et passer la soirée quai Malaquais, elle écoutait Nicolas qui parlait des heures entières sur la Beauté, sur l'esthétique, sur le choix des formes, sur la peinture intellectuelle. Ces théories l'enflammaient. Celles de Nugues et de Fontœuvre, qui clamaient leur réalisme, lui plaisaient autant. Tout lui semblait vrai, la séduisait, et pourtant elle souffrait de cette difficulté à se déterminer pour l'une ou l'autre école. Elle passait des heures dans le magasin des Dodelaud à étudier l'art décoratif ancien. Là elle comprenait mieux ce que soutenait Nicolas, c'est-à-dire que, du peuple religieux, fussent sortis une foule d'artisans inspirés. Et dans le bric-à-brac opulent des marchands d'antiquités, elle contemplait les broderies merveilleuses des chasubles, les ciselures exquises des orfèvreries, la grâce des reliquaires gothiques, la naïveté consolante des vierges de bois, aux mains tendues, au visage de douceur. Un jour elle dessina l'une d'elles. Mais Nelly Darche l'ayant amenée peu après au musée du

Luxembourg où elle prenait un document, elle vit la salle Caillebote, les pointillistes, les tachistes, Manet, Sisley, Renoir, la poésie des brumes de la gare Saint-Lazare, le bal public, et aussi les Gamins de la pauvre Marie Bashkirtsef, et elle fut affolée de doutes.

— Ma fille? disait pendant ce temps-là Jenny Fontœuvre, c'est une poupée de porcelaine; rien ne l'émeut, rien ne l'intéresse, rien ne peut l'ôter à son indifférence.

Hélène atteignit seize ans, passa son brevet à Saintes, et Mme Trousseline écrivit que la chère petite, sachant ses parens sans fortune et l'obligation où elle serait de gagner son pain, songeait à étudier pour être pharmacienne. Cette pensée fit rire aux larmes Mme Fontœuvre, mais le père approuva le projet, et la sage Hélène fut orientée vers le baccalauréat. François, lui, n'avait aucun goût déterminé. Il aurait voulu gagner beaucoup d'argent et ne rien faire. D'ailleurs, tout lui était égal. Mme Fontœuvre désira tout d'un coup, entre deux idées de tableaux, qu'il fît son droit et fût avocat. Mais quand on en parla au jeune homme, il haussa les épaules. Pensait-on qu'il serait même bachelier!

— Tu travailleras, dit la mère; je travaille bien, moi.

— Parce que cela te plaît, maman.

— Tu crois? Tu crois que c'est toujours drôle, la peinture? Non, mon petit, va, je travaille par devoir.

— Oh! le devoir!... Encore une balançoire! Si je peux gagner ma vie avec le minimum de travail, je t'assure que je me moque bien que ce soit un devoir de travailler. D'abord, je veux être courtier en peaux d'Amérique, comme le père d'un de mes camarades qui est riche à millions.

— Courtier en peaux d'Amérique ! répéta la petite Fontœuvre, reprise du même fou rire qu'à la pensée de voir sa fille pharmacienne.

— Et Marcelle? dit à son tour Pierre Fontœuvre, qu'en ferons-nous?

Le moment était venu de parler en conseil de famille. Pourtant la petite fille éprouvait une difficulté si grande à révéler quelque chose de soi, qu'elle allait se taire encore, quand Mme Fontœuvre déclara légèrement:

— Marcelle n'a aucune aptitude spéciale; nous la mettrons dans les Postes.

— Non, dit Marcelle tout net, j'entrerai aux Beaux-Arts.

— Aux Beaux-Arts! tu es folle, s'écria la mère.

— Pour crever de faim? lança crûment Pierre Fontœuvre.

— On ne s'improvise pas artiste quand on n'est pas doué, observa Jenny.

Marcelle sentait sa passion naissante s'affirmer en face de la contradiction; elle revit les toiles qui peuplaient ses rêves, les deux écoles exaltées qui l'attiraient pareillement, celle de la vie, celle de l'idéal, et par-dessus tout Nicolas qui, de sa voix bonhomme, un peu traînante, des Français de l'Ile-de-France, disait sur l'Art des choses enflammées. Dressée dans sa forme longue et frêle de fille de quatorze ans, avec ses cheveux blonds si doux et ses yeux verts si cruels, elle déclara :

— Je suis artiste.

Et une audace extraordinaire lui venant, dans un coup de révolte contre la résistance des siens, hostile, irritée, frémissante de désir, elle alla chercher dans le tiroir de sa table une liasse de dessins : copies des fleurs de sa mère, croquis d'après nature, vierges antiques prises au magasin des Dodelaud. Elle les jeta sur une table :

— Voilà ce que j'ai fait depuis deux ans.

Les parens stupéfaits s'entre-regardèrent. Ils examinaient de nouveau les dessins sans se rien dire. Ils avaient des larmes dans les yeux. Marcelle sentait comme une fumée capiteuse lui monter au cerveau.

COLETTE YVER.

*(La troisième partie au prochain numéro.)*

# BISMARCK ET LA PAPAUTÉ

## LA PAIX

(1878-1889)

## IV (1)

### LA TROISIÈME LOI RÉPARATRICE
### L'AFFAIRE DES CAROLINES

(1883-1886)

Près de cinq ans s'étaient écoulés depuis l'avènement de Léon XIII : le Pape et le chancelier, d'une marche hésitante, saccadée, interrompue par de longues haltes, troublée par de subits reculs, avaient commencé de s'avancer l'un vers l'autre; un représentant de la Prusse, même, s'était installé à Rome, à poste fixe, pour essayer d'accélérer les efforts d'approche. On voulait, des deux côtés, marcher d'un pas égal, *pari passu*, c'était chose entendue; mais chacun disait à l'autre : Avez-vous fait un pas? — Accordez-nous un droit de *veto* contre la nomination de certains curés, demandait la Prusse au Pape. — Accordez-moi la revision des lois de Mai, répondait Léon XIII à la Prusse. La lettre qu'il avait reçue de Guillaume, à la fin de décembre 1882, faisait augurer qu'une revision partielle pourrait avoir lieu, dès que les évêques auraient été autorisés à soumettre au pouvoir civil les noms des curés. On fut heureux de constater, au Vatican,

(1) Voyez la *Revue* du 1er août 1912.

que, pour la première fois, Guillaume accédait, en quelque mesure, à l'idée de reviser les lois, et l'on eut l'habileté de conclure que son message aplanissait le terrain, pour « un pas nouveau. »

## I

Un pas, c'était beaucoup; le cardinal Jacobini, dans la note qu'il remettait au ministre Schloezer le 19 janvier 1883, puis Léon XIII en personne, dans la lettre que le 30 janvier il expédiait à Guillaume, proposaient, en réalité, par une ingénieuse tactique, un échange de demi-pas. Ils disaient en substance à la Prusse : Procédez à une revision partielle des lois, garantissez-nous, pour l'instant, le libre exercice de la juridiction et du ministère ecclésiastiques et la liberté pour l'Église de former ses clercs comme elle l'entend; et tout de suite, nous autoriserons les évêques à soumettre au pouvoir civil les noms des curés, pour la collation des cures présentement vacantes, mais de celles-là seulement. Puis, dans une seconde étape, vous achèverez, vous, de reviser les lois de Mai; et nous ensuite, de notre côté, nous nous mettrons d'accord avec vous, pour admettre et pour régler d'une façon permanente cette obligation des évêques à votre endroit. La note du cardinal, la lettre du Pape, étaient cordiales de ton, pacifiques d'esprit.

Mais on sentait à Berlin qu'à l'abri de ces phrases souriantes le Vatican se maintenait dans une grande réserve, confinant à la défiance; la Prusse en fut choquée. Cinq mois durant, des communications s'échangèrent entre Schloezer et Jacobini, dialogues moroses et stériles, auxquels faisait écho, là-bas à Berlin, un dialogue public, plus pressant, plus cassant, entre le Centre et les ministres.

« Qu'on avance les négociations, s'exclamait Windthorst au *Reichstag*. La misère du peuple catholique crie au ciel. » C'est surtout au *Landtag* que Windthorst ne se lassait pas de la crier : la discussion du budget des cultes, en février et mars, fut, de la part du Centre, un perpétuel assaut. Schorlemer-Alst, d'abord, le 22 février, désirait apprendre du ministre Gossler pourquoi l'on avait fait une si maigre application de la loi de 1882, pourquoi l'on n'avait, par exemple, rappelé aucun évêque. « La faute en est à vous, répliquait Gossler, à vos manœuvres bruyantes pour le rappel de l'archevêque de Cologne, à l'intolé-

rance de l'évêque de Breslau; la faute en est à vos journaux, elle en est à Windthorst. » Gossler en général avait moins de courtoisie pour l'Église que son prédécesseur Puttkamer; et d'ailleurs, son agacement s'expliquait. Sa politique ecclésiastique, subordonnée aux volontés bismarckiennes, avait cessé d'être une affaire intérieure du royaume; l'initiative n'appartenait plus à ses bureaux, mais à la diplomatie; et, suivant que la diplomatie serait jalouse de plaire ou désireuse d'intimider, il recevrait des ordres différens et les accomplirait, étant bon fonctionnaire, avec la même ponctualité. Mais devant le *Landtag*, il demeurait l'homme responsable, que le Centre harcelait, que le Centre traquait. Il est parfois plus facile d'attaquer que de se défendre. Gossler attaquait les gens du Centre : c'était sa revanche sur leur curiosité d'interpellateurs. Mais alors, du haut de sa petite taille, Windthorst lançait des menaces étranges : « Le jour viendra où tout sera plus connu; ces messieurs peuvent être assurés que je ne quitterai pas le monde sans avoir ouvert mon portefeuille, et ils feront alors d'autres visages que maintenant. » Puis, le lendemain, 23 février, Auguste Reichensperger, à son tour, s'acharnait contre l'agressif ministre, et l'obsédait pour savoir ses intentions. Les pourparlers avec Rome continuent, disait froidement Gossler. Mais Windthorst n'admettait pas l'échappatoire; Windthorst voulait un oui ou un non. « Proposerez-vous, demandait-il à Gossler, la suppression de la loi qui suspend les traitemens ecclésiastiques? » Gossler se taisait. « Oui ou non ! reprenait Windthorst, parlez ! — Je sais ce que j'ai à faire, déclarait le ministre. — Vous n'avez pas le droit, signifiait le chef du Centre, de ne pas renseigner les députés. » Et Gossler bousculé cherchait un refuge derrière les textes constitutionnels. C'étaient ensuite les questions locales de Posnanie, et puis l'état des universités, et puis la surveillance policière pesant sur les religieuses, qui suscitaient de nouvelles escarmouches. Un tribunal zélé venait de condamner un curé à six mois de prison : il fallait que là-dessus, aussi, Gossler, répondît : « C'est la loi, confessait-il; je ferai ce que je pourrai. » On voulait l'acculer à se sentir gêné par la loi, et à l'avouer.

Le 16 mars, on lui représenta qu'en retardant la paix religieuse, il développait dans l'État le péril social; il refit le procès du Centre, et puis il ajouta : « Quant aux périls sociaux, je ne m'en laisse pas intimider; ils menacent aussi bien l'Église. »

Schorlemer-Alst, plus d'un mois durant, acéra sa riposte ; et, le 25 avril, comme on discutait une motion de Windthorst en faveur de la liberté des sacremens, Schorlemer dit au ministre : « Oui, certes, les périls sociaux existent pour l'Église ; mais si dans un pays l'Église en souffre, elle continue de prospérer ailleurs ; les trônes, eux, ne se relèvent plus. » Le Centre, ce jour-là, se sentait très fort : il revendiquait pour tout prêtre le droit de dire la messe ; et Gossler, en plein XIX^e siècle, avait l'ingrate tâche d'épiloguer et de refuser. « Avant de permettre le culte à un rabbin, ricanait le progressiste Stern, l'État s'enquiert-il où il fut élevé ? » Mais l'État se montrait plus exigeant pour l'Église que pour la synagogue ; où aboutissait-il ? A priver de curés, dans le diocèse de Posen, 165 paroisses ; à priver de tout secours ecclésiastique, dans le même diocèse, 131 paroisses. C'est à cette indigence spirituelle, signalée par le futur archevêque Stablewski, que Windthorst proposait un premier remède. « Si votre motion devenait loi, protestait gauchement Gossler, le terrain des négociations avec Rome aurait disparu. — Qu'est-ce à dire ? insistait Windthorst ; vous parlez comme l'oracle de Delphes, d'une façon énigmatique, dilatoire. Vous voulez maintenir des contraintes, pour obtenir de la Curie des concessions : est-ce digne d'un gouvernement monarchique ? Le chancelier seul peut déclarer que la messe cesse d'être un délit : aussi je déplore qu'il soit malade ou absent. » Windthorst laissait planer un gros nuage : jusqu'ici, par égard pour l'établissement protestant qu'elle risquait de disloquer, la séparation des Églises et de l'État n'avait pas figuré sur le programme du Centre ; mais elle pourrait y figurer un jour... Pour la motion qui se discutait ce jour-là, Windthorst escomptait l'appui des conservateurs, qui, de fait, la firent voter, en modifiant un peu la formule ; si jamais il voulait obtenir la séparation, il y réussirait avec l'appui des progressistes. Bismarck, « malade et absent, » constatait que dans le *Landtag*, les deux politiques que pouvait suivre le Centre, et dont aucune n'était celle du chancelier, étaient assurées de deux majorités.

## II

Windthorst donnait une voix à la plainte croissante des populations : de ses lèvres éloquentes, c'était l'innombrable flot

de leurs détresses qui s'épanchait. Sans cesse ce flot grossissait; car d'année en année, les paroisses où s'exerçait un ministère pastoral vraiment régulier diminuaient en nombre. Il n'y avait qu'une issue : c'était de stipuler que les évêques pouvaient, à leur gré, sans en référer au pouvoir civil, expédier, dans les paroisses vacantes, des prêtres amovibles, chargés de faire provisoirement fonction de curés ou d'accomplir certaines besognes auxiliaires. Schloezer, dans une note du 5 mai 1882, avait proposé cette combinaison comme l'élément d'un accord avec le Vatican. Bismarck pressé, et qui, pour l'heure, renonçait à l'accord, décida de la faire passer immédiatement dans un projet de loi : l'État prussien, en 1882, comme en 1880, allait légiférer tout seul, à l'écart du Saint-Siège.

Cette concession nouvelle fut formulée dans les deux premiers articles; puis d'autres atténuations furent envisagées. Un article 3 spécifia que la « cour royale pour les affaires ecclésiastiques » n'aurait plus à se mêler, désormais, ni de la collation des charges ecclésiastiques inamovibles, ni de la nomination de professeurs de séminaires, ni de l'exercice des fonctions épiscopales dans les diocèses vacans; mais, en vertu d'un article 4, le droit de *veto* de l'État était maintenu, pour le cas où le président supérieur croirait devoir alléguer, contre le curé présenté par l'évêque, un motif appartenant au domaine civil ou politique, et pour le cas, surtout, où un évêque voudrait nommer des prêtres dont l'éducation n'aurait pas été conforme aux lois de Mai.

Le Centre critiqua le projet : « C'est un petit acheminement, » reconnaissait Pierre Reichensperger, mais il faisait observer que dans les diocèses dont l'évêque était déposé, ceux de Cologne, de Münster, de Limburg, de Posen, il n'y avait personne de qualifié, aux yeux de l'État, pour expédier des prêtres dans les paroisses, et que sur ces vastes territoires la loi demeurerait sans effet. Ces quatre articles, murmurait Windthorst, ne sont pas « l'œuvre d'un homme d'État travaillant dans le grand style, mais de quelques conseillers secrets, qui coupent en quatre les lois de Mai; ils n'empêcheront pas qu'une messe dite sur le territoire prussien par le cardinal Jacobini, prêtre étranger, soit encore passible de poursuites. » Windthorst ne voulait pas qu'on crût endormir les catholiques en donnant certaines facilités, pour le ministère ecclésiastique, à des escadrons volans de

prêtres ; et il concluait que, si la commission n'amendait pas le projet, le Centre le repousserait. Les nationaux-libéraux, s'ils avaient écouté Bennigsen, auraient tâché, comme en 1880, de concerter avec les conservateurs un remaniement du texte proposé, et d'amener ainsi l'échec des amendemens du Centre, mais ce conseil de Bennigsen n'avait pas trouvé d'écho ; se sentant de plus en plus isolé, il démissionnait de son mandat. Avec lui disparaissait le seul homme qui eût assez d'autorité pour induire le parti national-libéral à une politique religieuse un peu pondérée, un peu nuancée : ses troupes, lui parti, étaient à la merci de la phraséologie vieillotte, mais toujours ardente, qui jadis les avait entraînées à l'assaut de l'Église, et qu'une certaine routine, ou bien un certain respect humain leur défendaient de trouver ridicule. Contre le projet de loi, cette phraséologie se déchaînait. Une profonde division régnait parmi les progressistes. Il n'y avait que les conservateurs, en somme, pour approuver pleinement la nouvelle initiative bismarckienne.

La Prusse parlementaire fut alors témoin d'une audacieuse aventure : Windthorst, prenant les articles qu'avait apportés Bismarck, dit aux conservateurs : « Vous allez les remanier avec moi ; » et les conservateurs obéirent. Ils étaient, la veille, pour le projet de Bismarck : et voici que dans la commission ils émigraient vers un projet transformé, qui pouvait être signé Windthorst. Les deux premiers articles furent maintenus, groupés en un seul. L'article 4 fut supprimé : le Centre se refusait à voter une seule phrase qui prétendît maintenir, même en le corrigeant, l'exercice du droit de *veto*, et qui, par surcroît, renouvelât implicitement les exigences de l'État relatives à l'éducation des clercs. Mais la commission conservait l'article 3, qui supprimait à cet égard la compétence de la cour royale pour affaires ecclésiastiques : c'était encore un morceau des lois de Mai qui tombait. Le droit de *veto* demeurait tacitement en vigueur, en vertu des articles subsistans de ces lois ; mais du moins la loi nouvelle ne ratifiait pas l'existence de ce droit, elle se taisait. Puis Windthorst imagina de faire insérer un article supplémentaire d'après lequel les évêques reconnus par l'État pourraient s'en aller dans les diocèses vacans pour y donner la confirmation et pour y ordonner des prêtres. Les curés reconnus par l'État évangélisaient, depuis 1880, les paroisses vacantes ; les évêques à leur tour pourraient désor-

mais promener leur zèle, à travers les diocèses où la hiérarchie demeurait décapitée.

Les conservateurs, dociles, agréèrent cette addition ; le projet revint devant la Chambre. Bismarck devait accueillir ou refuser les propositions de Windthorst. Pour le texte qu'il avait présenté, il n'aurait pu recruter aucune majorité. Il fut décidé que le ministre Gossler s'efforcerait de soutenir cette rédaction primitive, mais ne ferait pas au texte nouveau une opposition absolue. Bismarck allait céder devant Windthorst. Ces jours-là même, Schloezer transmettait au chancelier une note nouvelle de Jacobini. Le secrétaire d'État redisait que deux moyens seulement existaient de rétablir la paix : ou bien le retour à l'état de choses antérieur aux lois de Mai, ou bien un accord avec le Saint-Siège ; et Schloezer prévenait Bismarck que Léon XIII ne donnerait pas son assentiment à la loi qui se préparait. Pour avoir voulu, une troisième fois, légiférer sans le Saint-Siège, Bismarck avait ce double ennui, de devoir passer sous les fourches caudines de Windthorst, et de constater que, dans la ligne de conduite du Saint-Siège, rien ne se modifiait. La loi fut acceptée, telle que Windthorst la voulait, par les deux Chambres ; la crainte de Schloezer, qui avait pu croire, un instant, que le Vatican défendrait au Centre de la voter, ne se vérifia pas. Les colères nationales-libérales s'insurgèrent dans les Chambres d'abord, puis dans la presse, non seulement contre le Centre, mais aussi contre les « sots affiliés du Centre » (ainsi commençait-on de qualifier les conservateurs) qui avaient fait triompher une loi plus propice à l'Église que ne l'était le projet bismarckien ; elles furent échauffées, aussi, par un jugement du tribunal d'Empire, qui condamnait un journaliste à un mois de prison pour insulte au dogme de l'Infaillibilité. Qu'allaient penser les « vieux catholiques, » dont l'évêque se plaignait déjà que la profession de vieux-catholicisme fût devenue, pour certains fonctionnaires, une mauvaise note ?

On a capitulé devant le Pape, s'écriait la *Gazette nationale ;* c'est un nouvel Olmütz. Et la *Gazette de Cologne* poussait un cri d'amère déception.

Il n'y a pas un paysan de Westphalie, écrivait-elle, pas un chapelain de l'Eifel, pour remercier l'État d'abandonner le *Culturkampf*. Ils haïssaient l'État, maintenant ils le bafouent. Aux discours qu'on tient sur la sollicitude du gouvernement pour les besoins spirituels des Catholiques, le peuple

catholique répond par des rires sarcastiques; il a maintenant plus de respect pour le courage, l'adresse et la puissance d'un vicaire, que pour tous les conseillers secrets et leurs ministres de réconciliation... Mais tous les loyaux patriotes qui n'auraient jamais voté une seule des lois du *Culturkampf*, s'ils n'avaient pas été convaincus que l'homme qui les désirait garderait son vœu de croisade pour une grande cause, n'est-il plus question d'eux? ne comptent-ils plus?

A quoi Bismarck, pour la centième fois peut-être, redisait devant ses scribes de presse : « Est-ce ma faute, à moi, si ces hommes-là m'ont lâché? » Se rejeter mutuellement le reproche d'abandon est en général un mauvais moyen de rapprochement. Un mot du ministre Gossler à la Chambre des Seigneurs avait achevé d'exaspérer les libéraux : il laissait voir très clairement que, dans la pensée du gouvernement, la loi ne devait pas être un point d'arrêt, mais une étape, et non pas seulement limiter le terrain de guerre entre les deux pouvoirs, mais les acheminer l'un et l'autre vers la paix.

## III

Mais à peine Gossler avait-il ainsi parlé, que, dans un article assez impertinent, d'inspiration nettement bismarckienne, la *Gazette générale de l'Allemagne du Nord* signifiait au cardinal Jacobini comment l'Allemagne, à l'avenir, entendait négocier. Jacobini était vivement pris à partie pour avoir, dans sa note du 21 juin, désapprouvé le projet de loi : « Il n'eût pas été seulement plus convenable, disait la *Gazette*, mais plus habile, de ne pas écrire cette note, où les libéraux ont pu voir un persiflage de la Prusse. » Elle accusait le Vatican d'amoindrir systématiquement la valeur des concessions prussiennes, pour se dispenser plus aisément de se montrer lui-même conciliant. La Prusse attendait encore les avances nouvelles de Rome; si ces avances ne venaient pas, la Prusse réformerait ses lois comme elle l'entendrait. Car la *Gazette* en avait assez de ces « artifices diplomatiques surannés, reposant sur un négoce mutuel de sacrifices, et qui sont dans les anciennes traditions du Vatican; ils sont trop usés, déclarait-elle, pour exercer une influence sur la conduite de la Prusse. » Et la *Gazette* concluait : « La critique prétentieuse et chicanière que renferme la note du cardinal aura uniquement pour effet d'empêcher que

la Prusse ne fasse de nouvelles avances, puisqu'une fois de plus l'impossibilité de satisfaire le Vatican est démontrée. »

Nombreux étaient parmi les conservateurs ceux qui partageaient le mécontentement de la *Gazette* : à leur instigation, un catholique étranger au Centre, le prince d'Isemburg-Birstein, multiplia les démarches, à Rome, pour fléchir la rigueur du Saint-Siège. Il laissa d'abord entendre que si le Pape voulait tout de suite faire des concessions au sujet de la collation des cures, le gouvernement de Berlin consentirait à restreindre beaucoup les cas dans lesquels les évêques seraient forcés de notifier au pouvoir civil les noms des curés. Puis, fatigué d'insister en vain, il parla de la loi nouvelle, et demanda que le Pape autorisât au moins dans un diocèse, pour trois ans, l'application de cette loi. A cet égard encore on ne lui promit rien : il prit sa revanche en s'étendant sur les divisions secrètes qui minaient le Centre, sur l'antagonisme entre Windthorst et Schorlemer-Alst, et en conseillant au Saint-Père de ne pas trop s'abandonner aux avis de Windthorst. Il quitta Rome les mains vides. La réponse permanente de Jacobini, inflexible, immuable, était celle-ci : Il est des lois qui lèsent l'indépendance du sacerdoce et la liberté de l'éducation cléricale, revisez-les. Schloezer, à la fin de juillet, prenant ses vacances et s'en allant voir Bismarck, n'emporta pas d'autre viatique.

Mais tandis que chômait la diplomatie, les évêques de Prusse, réunis à Mayence le 1er août, étudiaient la loi nouvelle et la situation qu'elle créait. Ils décidèrent que s'ils s'en allaient administrer les sacremens de l'ordre ou de la confirmation dans les diocèses vacans, on devrait, hors de l'église, en signe de deuil, s'abstenir de toutes solennités. L'article qui leur permettait d'installer des prêtres à titre provisoire, ou dans des postes auxiliaires, sans qu'ils eussent besoin de les présenter à l'État, occupa longuement leur attention. En fait, parmi les prêtres disponibles, le plus grand nombre avaient été ordonnés postérieurement à 1873, et les évêques, avant d'employer ces jeunes prêtres, étaient dans l'obligation de réclamer pour eux, en vertu de la loi de 1882, la dispense de l'examen d'État : cette démarche pouvait-elle, devait-elle être faite ? Les discussions furent sérieuses : elle apparut aux évêques comme impliquant en quelque mesure une certaine reconnaissance du droit que l'État, en 1873, avait prétendu s'arroger sur l'éduca-

tion des clercs : et cela, déjà, leur était pénible. Certains craignaient, aussi, que si les populations voyaient des prêtres se réinstaller chez elles, à demeure, elles ne fussent peu attentives aux conditions singulièrement anormales de leur ministère; qu'elles ne crussent la lutte finie, et que le gouvernement, émoussant ainsi leur résistance, ne fût à l'aise, ensuite, pour maintenir le reste des lois de Mai. Mais d'autres prélats observaient qu'en remplissant auprès du pouvoir civil une simple formalité, on assurait dès maintenant à d'innombrables populations catholiques les secours religieux sédentaires, dont elles se plaignaient d'être privées; qu'elles comprendraient mal une attitude négative de l'Église; et que le gouvernement, par dépit, reprendrait peut-être les hostilités. Tous les évêques furent d'avis de s'en remettre au Pape du soin de trancher la question : et finalement tous souhaitèrent, à l'exception d'un seul, que le Pape lui-même demandât à la Prusse, en vertu de la loi de 1882, pour tous les clercs ordonnés depuis 1873, une dispense générale de l'examen d'État; qu'il laissât voir très clairement que cette demande était de sa part une concession ; qu'il réclamât en retour, de la part du gouvernement, la promesse ferme de reviser les lois sur l'éducation du clergé ; et que, s'il préférait confier aux évêques le soin de solliciter la dispense, il fixât les conditions de leur démarche. C'est en ce sens que l'archevêque Melchers écrivait à Léon XIII ; et il lui représentait une fois de plus, au nom des évêques, que le Saint-Siège, relativement à la nomination des curés, ne devait rien concéder avant d'avoir obtenu la revision des lois de Mai.

Jacobini, le 13 août 1883, souhaita de Krementz, évêque d'Ermeland, quelques éclaircissemens. C'est contre ce prélat que douze ans plus tôt s'étaient essayées les premières armes du *Culturkampf;* on ne pouvait redouter d'un tel prêtre aucune suggestion de lâcheté. Mais il avait autrefois, comme curé de Coblentz, beaucoup approché l'Empereur et l'Impératrice : ce fait, déjà, donnait du poids à sa parole. Et puis, surtout, il vivait en terre prussienne, au milieu des populations; il savait ausculter leurs plaintes, discerner leurs désirs exacts, mesurer la vraie portée de leurs élans. Les évêques exilés, quelques liens étroits qu'ils gardassent avec leurs diocèses, ne pouvaient communiquer qu'avec un petit nombre : le grand nombre, la foule, obsédaient sans doute leur pensée, mais ne tombaient plus,

hélas ! sous leurs regards. Entre un homme et sa patrie, l'exil met un rideau ; c'est à la lumière de certains souvenirs, figés, stationnaires, que l'exilé juge les évolutions lointaines de la vie ; déraciné, il cesse bientôt d'être au point pour bien voir ; les faits saillans, dont il est informé, lui parviennent détachés de leur atmosphère, avec cet aspect incomplet, et parfois fort trompeur, que prennent certains textes séparés de leur contexte. Melchers, dans la lettre même où il signalait comme possible, et peut-être souhaitable, une démarche de Rome auprès de la Prusse, accentuait avec une certaine vigueur, cependant, les objections auxquelles ce projet pouvait donner lieu : son état d'esprit d'exilé, victime de l'implacable Prusse, le portait vers l'intransigeance. Le Vatican jugeait utile de connaître, parallèlement, l'avis personnel de Krementz, qui, plus heureux que Melchers, n'avait jamais perdu contact avec l'opinion publique du pays.

Je pense, répondit Krementz, que la dispense de l'examen d'État peut être demandée, réserve faite des droits ecclésiastiques. Il s'agit de déclarer au gouvernement que nous ne reconnaissons en aucune façon le droit qu'il s'est arrogé, sans avis des évêques, sans permission du Saint-Siège, de faire des lois se référant non à toute la communauté, mais aux seuls théologiens ; que nous déplorons vivement que, par suite de ces lois, beaucoup de prêtres soient encore empêchés de remplir les fonctions sacrées ; mais que, considérant que la bonne volonté du gouvernement s'applique maintenant à écarter ces obstacles et à ménager au peuple chrétien les secours religieux, nous demandons instamment, en raison de la malheureuse condition des fidèles, que le gouvernement veuille écarter les obstacles par lesquels tels et tels prêtres (à désigner nominalement) seraient écartés du saint ministère. En même temps on profitera de l'occasion pour demander que les prêtres qui, frappés d'exil ou passibles de prison, vivent au delà des frontières, soient délivrés de ces peines.

L'opinion de Krementz fut très remarquée, et méritait de l'être. Le Centre avait assuré le succès d'une loi qui, moyennant une simple demande de dispense, permettait à tous les clercs ordonnés depuis 1873 d'exercer enfin, parmi les populations privées de sacerdoce, un ministère normal ; d'avance, les populations se réjouissaient que les prêtres ambulans qui depuis 1880 portaient au milieu d'elles les sacremens fussent remplacés par des prêtres sédentaires. En opposant son *veto* à la demande de dispense, le Saint-Siège aurait couru le risque de jeter le trouble dans le Centre, et de causer aux fidèles une

déception profonde. La décision fut prise le 9 septembre, et communiquée par le cardinal Jacobini à l'archevêque Melchers. On ne réclamerait pas formellement la dispense ; mais on prierait le gouvernement, — c'était la formule suggérée par Krementz, — d'« écarter les obstacles » qui fermaient à tels et tels prêtres la carrière sacerdotale. Cette requête serait présentée par l'évêque de Culm, doyen de l'épiscopat prussien ; il y joindrait, pour chaque diocèse, la liste de tous les clercs ordonnés depuis 1873 et qui étaient susceptibles de profiter de la dispense d'État : le chiffre total de ces prêtres s'élevait à environ 1 200. La démarche serait faite « seulement pour cette fois, et seulement pour le passé. » Si le Vatican eût laissé espérer qu'elle serait renouvelée d'année en année, la Prusse aurait pu juger superflue la revision des lois sur l'éducation cléricale; et c'est ce que Léon XIII voulait éviter.

Schloezer, de retour à son poste, insinua que Léon XIII, après avoir songé à satisfaire les populations catholiques de Prusse, devrait tâcher de faire plaisir au roi de Prusse. Que Melchers fût toujours archevêque de Cologne, que Ledochowski fût toujours archevêque de Posen, c'était bien gênant pour la paix future : le Vatican ne pourrait-il les sacrifier ? Ainsi parlait Schloezer, moitié caressant, moitié récriminant, dans ses entretiens avec Jacobini. Le secrétaire d'État laissait dire, et temporisait. On s'inquiétait un peu, au Vatican, de ce que faisait en Allemagne le cardinal de Hohenlohe : il avait soudainement quitté Rome, au début d'octobre ; et Léon XIII redoutait que Schloezer, un jour ou l'autre, ne sollicitât expressément quelque diocèse prussien pour le troublant cardinal.

On attendait chaque jour quelque mauvaise surprise, lorsque le 7 décembre 1883, coup sur coup, deux surprises arrivèrent, et toutes deux étaient bonnes. On apprit que la Prusse, appliquant pour la première fois certain article de la loi de 1882, autorisait l'évêque Blum, de Limburg, à rentrer en Allemagne et à reprendre ses fonctions d'évêque, et l'on apprit que le prince Frédéric, l'héritier même du trône impérial et royal, qui se trouvait à Madrid, repasserait par Rome avant de regagner Berlin, et qu'il y verrait le Pape. C'était Bismarck qui, tout seul, avait ainsi disposé des journées du prince : Guillaume s'était inquiété, se demandant s'il y avait pour son fils toute certitude d'être accueilli au Vatican ; Bismarck avait rassuré l'Em-

pereur. Une première dépêche, adressée à Madrid, avait invité Frédéric à gagner Rome ; une seconde, adressée à Séville, lui avait marqué qu'il devrait faire visite au Vatican. Schloezer et Gossler, venant l'un de Rome, l'autre de Berlin, attendaient Frédéric à Gênes, pour lui expliquer la situation.

Le prince obéit : le 17 décembre, il fit son entrée dans Rome, où tant d'empereurs l'avaient précédé, et fut l'hôte de Humbert Ier; mais son logis fut un petit palais attenant au Quirinal et sur lequel n'avait jamais pesé l'interdit papal. Schloezer avait aussitôt prévenu le cardinal Jacobini que Son Altesse désirait saluer Sa Sainteté. L'audience fut fixée pour le lendemain 18. Ce jour-là, le matin, Frédéric s'en fut au Panthéon déposer une couronne sur la tombe de Victor-Emmanuel, puis il déjeuna chez Keudell, ambassadeur de Prusse près le Quirinal, et s'en alla directement de l'ambassade au Vatican, en grand uniforme prussien, dans des voitures privées. Il s'imposait ainsi, de très bonne grâce, toutes sortes de complications; prince protestant, on lui ouvrait les portes du Vatican, bien qu'il fût l'hôte du Roi; mais tant de précautions et d'embarras permirent à Jacobini de conclure ensuite, dans une circulaire aux nonces, que le Saint-Siège maintenait fermement l'ensemble de ses revendications, et qu'une situation intolérable était faite au chef de l'Église. Le Pape et l'héritier de l'Empire causèrent cinquante minutes. Léon XIII fut très avenant, rappela plaisamment à Frédéric un mot de Pie IX, qui l'ayant reçu trente ans plus tôt, avait dit ensuite : « Quel charmant garçon, ce prince! » Il le remercia pour la grâce accordée à l'évêque de Limburg; il lui exposa ses vues au sujet de la paix. Et puis, avec une douce brusquerie : « Et maintenant, Monseigneur, qu'est-ce que vous nous apportez ? » Frédéric dut avouer qu'il n'apportait rien; il n'était chargé de rien offrir ni de rien demander; venu à Rome comme hôte du roi d'Italie, il avait voulu rendre au Pape un hommage de déférence. Léon XIII fut peut-être déçu, mais la causerie resta cordiale. Il n'ignorait pas que le prince se savait détesté de Bismarck. « Le grand malheur pour moi, lui dit le Pape incidemment, c'est que Bismarck me déteste. » C'était une façon coquette d'attirer le prince dans son jeu : ils avaient tous deux à se plaindre du chancelier. Quelques heures après, Frédéric, haranguant la colonie allemande de Rome, célébrait l'amitié entre l'Allemagne et l'Italie, et puis il continuait : « Ce

qui m'a réjoui aussi, c'est d'avoir pu faire une visite au Pape. J'espère que pour toutes les relations, ces dernières journées seront d'une heureuse portée, propice à la paix. »

La paix, on en rêvait aussi, ces soirs-là, et l'on croyait presque l'avoir atteinte, dans la petite ville de Limburg, toute pavoisée pour fêter l'évêque Blum; un concert y avait lieu, où le doyen de la cathédrale, dans un discours étudié, célébrait l'Empereur, le Pape, l'évêque rentré d'exil, et le prince de Loewenstein, l'un des fondateurs du Centre, qui avait hospitalisé l'évêque émigré. Que la paix fût proche entre le Saint-Siège et l'Allemagne, l'Europe elle-même semblait toute prête à le croire, et comme Léon XIII se proposait d'adresser une encyclique aux évêques français sur les lois dont le parti républicain frappait ou menaçait l'Église, Lefebvre de Behaine sut demander et obtenir qu'avant d'envoyer ce document le Pape attendît que fût effacé, en France, le souvenir des courtoisies germaniques.

Mais si la visite du prince Frédéric, studieusement concertée, respectueusement accomplie, était interprétée par l'opinion publique internationale comme un sourire de l'Allemagne au Saint-Siège, le Vatican n'escomptait pas, pour cela, un rapide arrangement du conflit. Revoyant Schloezer quelques jours plus tard, le Pape lui disait les plus belles choses sur son impérial visiteur; Schloezer s'empressait de les confier à Lothaire Bucher, le familier de Bismarck; mais Schloezer ajoutait : « Que le prince n'ait apporté rien du tout, ni à propos des séminaires ni à propos de l'évêque de Münster, cela, naturellement, a rendu les gens soucieux; les augures du Saint-Siège ne savent même pas s'expliquer ce hiatus. » Volontiers croirions-nous qu'ils faisaient retomber sur Bismarck la faute du hiatus. Que n'avait-il chargé le prince Frédéric d'apporter des concessions, puisque à l'avance celles de Léon XIII étaient prêtes? Le Pape et le Prince s'étaient tendu la main : c'était déjà quelque chose; mais si Bismarck avait enfin voulu, ni la main princière, ni la main papale ne fussent restées vides. Léon XIII rappelait quelques semaines plus tard à un gentilhomme prussien que, sous Pie VII, le chancelier Hardenberg était descendu jusqu'à Rome, et qu'il en avait rapporté la bulle *De salute*, c'est-à-dire la paix : il n'eût pas déplu, certes, à la somptueuse imagination du Pontife, que le chancelier de fer, franchissant les Alpes et laissant un peu à l'écart, dans la traversée de l'Émilie, l'impor-

tun donjon de Canossa, descendit de voiture, à son tour, dans la cour Saint-Damase, pour venir lui-même causer.

## IV

Les premiers mois de 1884 furent vides de négociations : Rome en fut péniblement surprise. Le fonctionnement même des lois réparatrices, et l'habile usage que faisait la Prusse de ses pouvoirs discrétionnaires, ramenaient, dans beaucoup de diocèses, un état de choses qui, dans les apparences au moins, était satisfaisant. La dispense de l'examen d'État était accordée à presque tous les prêtres pour lesquels l'évêque de Culm l'avait sollicitée ; seuls, ceux qui avaient étudié hors d'Allemagne, soit à Rome, soit à Innspruck, étaient exclus de cette faveur. Plus d'un millier de prêtres, en vertu de la loi de 1882, étaient ainsi reconnus aptes à exercer le sacerdoce, et les administrations épiscopales, en vertu de la loi de 1883, les dispersaient un peu partout, à titre provisoire, pour des ministères sédentaires. Les populations voyaient derechef, au milieu d'elles, des hommes d'Église, possédant pour l'administration des sacremens toutes les prérogatives des curés : le titre seul leur manquait ; mais aux yeux de la masse, l'essentiel était obtenu. D'autre part, les « curés d'État » qui depuis le *Culturkampf*, exerçaient, de-çà de-là, malgré les excommunications épiscopales, un ministère restreint et méprisé, se décourageaient définitivement ; de mois en mois, leurs démissions se succédaient. Le prélat Brinkmann, en janvier 1884, rentrait d'exil : l'État lui permettait de reprendre ses fonctions d'évêque de Münster. Le rétablissement par l'État des revenus ecclésiastiques, accompli dans plusieurs diocèses, était, au début de cette même année, décrété pour trois diocèses encore. Ainsi s'accroissait, sur la terre de Prusse, le nombre des bourgades catholiques où l'on ne ressentait plus, ou presque plus, les effets visibles du *Culturkampf* ; et peut-être Bismarck se flattait-il que dans un certain nombre de diocèses l'opinion catholique, superficiellement satisfaite, se montrerait plus tiède, désormais, à soutenir les revendications du Centre, et qu'en voyant s'apaiser l'esprit belliqueux de ses fidèles, le Vatican deviendrait plus accommodant. Les demi-réparations qu'accordait la Prusse aux catholiques marquaient ainsi, tout à la fois, un progrès et un péril : l'action pastorale et le bien des âmes en

profitaient, mais les intérêts généraux de l'Église risquaient d'en souffrir ; et le Centre pouvait craindre, comme le Vatican, que les populations, se laissant assoupir, lentement, par les demi-résipiscences partielles que l'habileté de l'État savait concerter, ne fussent désormais plus lentes à se mobiliser, pour acculer la Prusse à une complète résipiscence.

Mais il y avait deux régions en Prusse, dont les pasteurs demeuraient émigrés et déposés : c'était l'archidiocèse de Cologne et l'archidiocèse de Posen. « La grandeur d'âme du gouvernement, notait Auguste Reichensperger, ne va pas jusqu'à rappeler Melchers et jusqu'à rappeler Ledochowski. » Schloezer repoussait même l'idée que Rome pût nommer à Posen un coadjuteur; car ce serait supposer, disait-il, que Ledochowski est régulièrement évêque, et nous ne l'admettons pas. Dans ces deux grands diocèses, faute d'une administration épiscopale reconnue par l'État, certains articles des lois votées restaient sans application; les poursuites pour délits de culte, ou pour délits dans l'exercice de la juridiction, ou pour exécution des ordres d'un évêque révoqué, continuaient de s'exercer, trop nombreuses encore, quel que fût l'effort de l'État pour en restreindre le nombre; et comme la magistrature et la police, armées des lois de Mai, arrivaient fatalement à des décisions odieuses, il advenait encore, au moment même où d'autres diocèses semblaient en paix, que des paroissiens fussent frappés d'amende pour avoir enterré leurs morts au cimetière sans l'agrément du curé d'État, ou qu'un prêtre polonais, sur qui pesaient de nombreuses condamnations, fût sommairement expulsé de Posnanie. La Prusse, à l'Ouest et à l'Est, était ainsi comme encadrée par deux régions toujours endeuillées, dont l'aspect contrastait avec celui du reste du royaume. Windthorst, sachant rendre fatigante pour l'État son infatigable ténacité, tint l'Allemagne en éveil en parlant sans cesse, à la Chambre, de ces deux régions-là.

Une fois sorti du *Landtag*, il n'était pas en mauvais termes avec le ministre Gossler, et les caricatures, même, les représentaient trinquant ensemble ; mais dans l'enceinte de l'assemblée, Gossler, à tout propos, voyait reparaître, toujours les mêmes, certaines revendications indiscrètes, certaines questions importunes. Le 18 janvier 1884, à l'occasion d'un vœu émis par Auguste Reichensperger et tendant, une fois de plus, au rétablissement des garanties constitutionnelles jadis accordées à

l'Église, Gossler déclarait que ni Melchers ni Ledochowski ne seraient jamais rappelés par le gouvernement : « Le ton du ministre est tel, répondit Windthorst, que nous voilà, je le crains, au début d'une ère de combat. » Quatre semaines seulement s'étaient écoulées depuis la visite du prince Frédéric à Rome, qui semblait permettre un pronostic tout autre ; et Windthorst, pour être bien entendu des catholiques, accentuait ces mots : « ère de combats. » Il faisait bon marché des « concessions goutte à goutte, » comme il le disait, captieusement mesurées par le gouvernement ; il voulait la revision des lois. Cinq jours après, il rebondissait : il demandait, cette fois, qu'on abrogeât la loi en vertu de laquelle la Prusse avait suspendu les revenus ecclésiastiques : elle était encore en vigueur à Cologne et à Posen, c'était trop. « Quand rétablirez-vous les revenus ecclésiastiques à Cologne et à Posen ? » insistait-il auprès de Gossler le 5 mars. Le ministre répondait : « C'est au gouvernement de concerter lui-même sa conduite. » Windthorst s'insurgeait, disait que les députés avaient le droit d'être informés. Les députés apprenaient par la presse, le 27 mars, qu'à Cologne les revenus ecclésiastiques étaient rétablis ; mais Gossler, le 31, retrouvait en face de lui le Polonais Jazdzewski, qui criait justice pour Posen. Avec un Polonais, un ministre bismarckien ne se gênait pas. Non, signifiait Gossler, et il refusait les raisons de son refus. Alors, Windthorst se fâchait : « Je n'ai jamais entendu de réponse pareille ! » « Ce n'est pas là une attitude d'État, protestait Schorlemer-Alst, c'est une attitude de subalterne, de sergent. » « Vous nous revaudrez cela, » clamait Krebs, un autre membre du Centre, en montrant le poing aux ministres ; et la petite voix perçante de Windthorst, dominant le tumulte, bravant le gouvernement, articulait bien haut, pour les fidèles et pour le Pape : « Qu'on ne se laisse pas fourvoyer à Rome : moi et mes amis, nous souffrirons et lutterons encore, s'il le faut, douze autres années. »

## V

A Rome, — et certainement Windthorst le savait, — on avait, au matin du 15 mars 1884, recommencé de causer. Léon XIII, ce jour-là, faisait venir Schloezer, il l'informait que le cardinal Ledochowski allait être nommé secrétaire de la Congrégation

des Mémoriaux et serait sans doute amené, par les nécessités de ce poste, à demeurer dans le centre de Rome; il ajoutait que cette charge était incompatible avec le gouvernement d'un diocèse et que le cardinal allait renoncer à son siège. Déjà Schloezer respirait : Ledochowski démissionnant, c'était pour la griffe du lion prussien, vigoureusement allongée sur l'infortunée Posnanie, une douloureuse épine de moins. Mais Léon XIII s'en rendait compte, et Léon XIII déclarait : « J'accepterai la renonciation du cardinal au siège de Posen dès que nous serons d'accord sur un successeur, et dès que vous aurez été autorisé à reprendre officiellement avec moi les négociations, spécialement au sujet de l'éducation du clergé. » Schloezer, tout joyeux, prévint son gouvernement. On le vit souvent, dans les semaines qui suivirent, gravir les escaliers de Jacobini : ils parlaient ensemble du successeur de Ledochowski. Jacobini proposa trois noms de prêtres polonais; Berlin les refusa. Il semble que Schloezer, de son côté, mit un nom en avant. Mais Jacobini, sur ces entrefaites, le pria de songer à la condition mise par Léon XIII : le Pape voulait que Rome et Berlin s'entendissent pour l'éducation du clergé. Schloezer protesta, parut surpris que Léon XIII subordonnât à cette condition le règlement de l'affaire de Posen ; Jacobini lui rappela les paroles papales, et Schloezer repartit qu'il ne leur avait pas donné ce sens. Alors Jacobini l'avertit, que, pour l'instant, Ledochowski demeurait archevêque de Posen ; et la Prusse, qui avait en mars espéré beaucoup, se sentit en mai fort déconfite.

Car Rome ne s'était pas « fourvoyée. » Windthorst pouvait se réjouir. Les populations privées d'archevêques se remuaient : une immense assemblée de catholiques, tenue à Cologne au milieu d'avril, avait réclamé qu'on rendît Melchers à son peuple. Windthorst, de nouveau, dressa devant Gossler ennuyé sa belliqueuse petite taille : le 17 mai, au *Landtag*, il intervint encore pour la revision des lois de Mai, et constata que, dans la session qui s'achevait, le gouvernement n'avait déposé aucun nouveau projet réparateur. « Le gouvernement, répondit Gossler, ne juge pas le moment venu; quand sera-ce? Il ne le peut dire. » Windthorst, en juin, s'en fut au *Reichstag* et pria cette assemblée de renouveler le vote par lequel, une première fois déjà, elle avait aboli la loi permettant d'expatrier les prêtres ; ainsi fit le *Reichstag*. Windthorst voulait que ces votes répétés obligeassent le Conseil fédéral de supprimer cette loi, et que les

prêtres que le ministère prussien se refusait à laisser rentrer pussent ainsi forcer les frontières prussiennes, par la volonté du peuple allemand. 217 voix se rangeaient derrière Windthorst pour achever de pulvériser ce morceau des lois de Mai. Deux années plus tôt, il y avait encore eu, pour le maintenir, 115 membres du *Reichstag* ; il n'y en avait plus que 40, en 1884. Pour la seconde fois, le *Reichstag* était mis en branle, contre une des lois du *Culturkampf* que Bismarck, jadis, avait apporté le plus d'acharnement à faire voter ; et le chancelier, rencontrant Windthorst peu de temps après, se montrait pour lui plein d'égards. « Comment faire autrement ? disait-il plaisamment aux nationaux-libéraux qui s'en étonnaient. Songez au grand corps que ce petit homme a derrière lui. »

Mais le jour même où Windthorst avait dirigé contre la loi d'expatriation cette victorieuse attaque, paraissait dans les feuilles prussiennes la liste des personnages qu'allait introduire le roi de Prusse dans son conseil d'État réorganisé. On y relevait le nom du baron de Schorlemer-Alst, député ; et les noms du futur cardinal Krementz, alors évêque d'Ermeland, et du futur cardinal Kopp, alors évêque de Fulda. Un tribun du Centre, deux dignitaires de l'Église, étaient officiellement installés dans le corps suprême de l'État prussien ; et les deux prélats étaient inscrits dans la section qui s'occupait spécialement des affaires religieuses et scolaires. Le peuple catholique allait savoir qu'ils y figuraient, qu'ils y travaillaient ; il accorderait moins de crédit peut-être aux violentes doléances du Centre. Bismarck évidemment attendait beaucoup de cette nouveauté. N'ayant pu s'accorder, jusqu'ici, ni avec le Centre, ni avec la hiérarchie ecclésiastique, il se disait, sans doute, que si l'influence de Schorlemer-Alst, ainsi mis en relief, pouvait prévaloir dans le Centre sur celle de Windthorst, ce serait tout profit pour le repos des ministres ; il espérait, surtout, que l'un des prélats appelés au Conseil d'État serait qualifié, tôt ou tard, pour entretenir le Saint-Siège, et pour être, après les longues mésententes, l'intermédiaire compris et exaucé.

## VI

La personnalité même des deux prélats ainsi distingués par Bismarck ne donnait pas lieu de craindre qu'intervenant dans

les délibérations des évêques ils s'y conduisissent désormais en hauts fonctionnaires plutôt qu'en prêtres, et que la concorde de l'épiscopat fût dès lors troublée; ils représentèrent toujours l'Église dans les conseils de l'État, et non l'État dans les conseils de l'Église. Mais une démarche confidentielle de Gossler montra que la Prusse cherchait un évêque propice, un diocèse opportun, pour essayer au sujet de l'éducation du clergé certaines combinaisons qui, si elles réussissaient, permettraient d'éviter la revision des lois de Mai; cet évêque, avant de répondre, saisit Rome de la question; et Rome expédia à l'assemblée épiscopale de Fulda la copie des propositions prussiennes et l'avis d'un homme d'Église qui, faute de mieux, inclinait à les consentir.

La Prusse avait peut-être espéré diviser l'épiscopat, et voilà qu'il était juge, au contraire, des propositions de la Prusse. La Prusse, en substance, avait dit à l'évêque qu'elle avait sondé : « Vos clercs feront leurs études secondaires dans les gymnases publics; mais vous pourrez, près de ces gymnases, ériger des *convicts*. Ils apprendront la théologie dans les universités d'État; vous pourrez, près d'elles, avoir des *convicts*, en faisant connaître à l'État leurs règlemens et le nom de leurs directeurs. Il n'y aura plus d'examen d'État sur les sciences profanes, mais vos clercs devront suivre des cours de littérature et d'histoire. Vous pourrez parachever dans des séminaires pastoraux leur formation pratique en faisant connaître à l'État les règlemens de ces maisons, le nom du directeur, le nom des maîtres. »

Il y avait, — il y a encore, — dans l'Allemagne catholique, au sujet de l'éducation des prêtres, deux courans d'idées singulièrement divergens ; les facultés de théologie ont leurs partisans, les grands séminaires ont les leurs. Deux sollicitudes sont en lutte : l'une s'attache à la formation scientifique et choisit les universités; l'autre s'attache au développement de l'esprit sacerdotal, et choisit les grands séminaires. Deux méthodes, aussi, sont en conflit : l'une, plus hardie, est toute prête à payer de certains périls une éducation qui mettra le prêtre en contact avec le monde profane, c'est-à-dire avec son futur terrain d'apostolat, et qui l'équipera pour ses futures tentatives de pénétration, pour sa future besogne d'action ; l'autre, plus désireuse d'être circonspecte et plus fidèle aux indications du Concile de Trente, préfère ménager au prêtre, sous la sur-

veillance directe de l'évêque, certaines conditions de recueillement, lui faciliter un certain apprentissage de la vie intérieure, l'amener, avant qu'il affronte le monde, à bien tenir son âme en main, et l'entourer d'une austère ligne de défense, qui puisse le protéger contre les tumultes du dehors, menaçans pour l'intégrité de sa vocation. Tout le long du XIX^e^ siècle, les deux systèmes, en Allemagne, avaient concurremment fonctionné : de temps à autre, ils entraient en polémique; ils se justifiaient l'un et l'autre, en alléguant les bons prêtres qu'ils avaient produits; et leur querelle, par cela même, tournait, et tourne encore, à l'honneur de l'Église. Ce que tentait la Prusse en 1884, c'était d'amener l'Église à renoncer à l'un de ces systèmes, celui des grands séminaires.

Mais les évêques réunis à Fulda déclarèrent impossible d'y renoncer; ils maintinrent leur droit d'avoir des grands séminaires, ou, sous un autre nom, des institutions d'enseignement théologique dont ils seraient seuls maîtres; ils affirmèrent aussi que l'Église avait son mot à dire dans les facultés de théologie, soit qu'il s'agît d'y nommer des professeurs, soit qu'il fallût apprécier leur enseignement, soit qu'il y eût, peut-être, à les révoquer; ils admirent que les clercs pouvaient suivre certaines leçons sur les sciences profanes, mais à la condition que les maîtres qui les donnaient fussent jugés capables d'exercer sur eux une influence heureuse, et dénièrent à l'État, d'ailleurs, le droit de rendre obligatoires ces matières d'enseignement; ils demandèrent, enfin, l'abrogation des articles des lois de Mai par lesquels l'État s'ingérait dans le fonctionnement des maisons d'éducation cléricale. Telles furent les décisions que l'épiscopat prussien transmit au Pape; et l'un des membres de cet épiscopat, Mgr Korum, évêque de Trèves, publiait, cette année même, sous un pseudonyme, une brochure en faveur des grands séminaires, que Rome remarqua, et que Berlin, aussi, remarqua. Ainsi s'affirmait contre les lois relatives à l'éducation du clergé l'accord des évêques et du Saint-Siège; et Léon XIII continuait de dire à la Prusse : Arrangeons-nous pour ôter ces lois de votre code, ensuite j'ôterai Ledochowski du siège de Posen. Des voix s'élevaient, reprochant à Léon XIII de prolonger les souffrances de la Posnanie et celles de la Prusse Rhénane; on prêta même à Schloezer des propos de ce genre, qu'il se hâta de faire démentir. Mais puisque Bismarck tardait

encore à conférer avec le Vatican sur l'éducation des clercs, il ne devait s'en prendre qu'à lui-même si les orateurs du Centre, dans la lutte électorale dont allait sortir un nouveau *Reichstag*, exploitaient l'attristant spectacle de ces deux diocèses afin de mobiliser une fois de plus les énergies catholiques.

Windthorst se remua comme il le savait faire : courant à Amberg, à l'Assemblée générale des catholiques, il fit appel aux femmes, pour qu'aucun national-libéral ne fût élu. « Ces gens-là, disait-il, veulent nous livrer une lutte au couteau; nous verrons qui a le plus long couteau. » Et Windthorst, avouant les complexités de la situation, ajoutait :

Il n'y a pas à se dissimuler que çà et là, dans les cercles de nos amis, un certain manque d'énergie s'est glissé, on croit qu'on peut arriver à quelque chose par une attitude d'humble prière. Non, déshabituons-nous tout à fait de cela! Pas de mesures de grâce! Notre droit!

Ainsi s'ébranlait le Centre, pour la campagne électorale : tandis que les nationaux-libéraux étaient découragés, tandis que Miquel, que Bennigsen, refusaient de se porter candidats pour le futur *Reichstag*, il semblait que Windthorst prît ses mesures pour y installer en maîtresse, de plus en plus incontestée, une coalition du Centre et des gauches progressistes. Elle s'y installa, en effet; l'effort qu'avait tenté la presse bismarckienne pour susciter une majorité parlementaire « nationale, » faite de nationaux-libéraux et de conservateurs modérés, — un *Cartell*, comme on devait dire plus tard, — aboutissait pour le moment à un échec. « Le Centre, gémissaient les *Grenzboten*, demeure inébranlé; il en sera pour longtemps ainsi, vraisemblablement : tant que les ordres de la hiérarchie romaine, d'une hiérarchie sans patrie, sont décisifs pour un électeur allemand, la puissance du Centre est invincible. »

L'omnipotence de Windthorst prit tout de suite un éclat superbe : il demanda pourquoi le Conseil fédéral avait de nouveau maintenu, malgré deux votes du *Reichstag*, la loi d'expatriation des prêtres; alors Bismarck qui, depuis bien des mois, n'avait point parlé de la question religieuse, se leva pour s'expliquer. Il montra la Pologne : la loi dont le *Reichstag* ne voulait plus demeurait nécessaire, vis-à-vis des prêtres polonais. Il fit un long discours, qui, volontairement, peut-être, était flottant, déconcertant, presque incohérent : il se plaignit du Centre,

qui paralysait l'entente avec Rome, et tout en même temps, il fit mine de le tâter, presque de le caresser. « Je suis bien loin, dit-il, plus loin peut-être que vous ne le pensez, d'incliner à combattre le Centre. Ce parti a en soi beaucoup de traits qui, par comparaison avec d'autres partis, m'attirent et me séduisent... Si je savais un secret, pour rendre possible avec le Centre la vie commune! » Il accusa le Vatican de préférer à l'Allemagne évangélique la France et la Pologne, et tout en même temps, il annonçait que les négociations se poursuivaient. Il y avait de l'amertume dans son cœur, et dans son flot de paroles, lorsqu'il rappelait que le Vatican, après avoir fait espérer la nomination d'un évêque à Posen, l'avait différée; il prétendait que des intrigues avaient joué là-bas, qu'elles avaient laissé prévoir une capitulation du gouvernement. Et Bismarck déclarait : « Jusqu'à ce que la couleur et l'empreinte de la première concession papale qui pourrait nous être faite soient pour nous bien claires et bien appréciables, jusque-là, autant qu'il dépendra de moi, nous ne céderons même pas de l'épaisseur d'une ligne. » Windthorst ripostait qu'il n'est pas permis de ravir à quelqu'un sa patrie, et puis il signifiait que la fraction du Centre ne deviendrait jamais une fraction de gouvernement, et qu'elle soutiendrait le gouvernement lorsqu'elle le voudrait, où elle le voudrait. Le chancelier reprenait la parole, et reparlait, avec gène, mais avec insistance, de ses rapports avec le Centre : il revenait sans cesse sur ce thème, comme s'il l'avait, à la minute précédente, insuffisamment traité. Bismarck, ce jour-là, n'avait pas sa belle netteté des grands jours impérieux; son ironie était comme engoncée. Dès que son éloquence ne pouvait pas commander, menacer et écraser, elle devenait fuyante, flasque, presque faible. Il commençait par dire : « Je souhaite vivement, dans la constellation des partis, voir subsister le Centre tel quel. Je ne voudrais pas souffler complètement la flamme du *Culturkampf*, parce que je souhaite la conservation du Centre. » Mais en terminant, il affirmait ne plus pouvoir aller au-devant du Centre avec la même confiance qu'auparavant, et dénonçait avec ennui la petite boîte de Pandore que le Centre avait en main, et dont pouvaient s'échapper, à droite et à gauche, tous les maux possibles.

Et de la boîte de Pandore, en effet, maniée par Windthorst, sortit ce jour-là même, puis le 28 janvier 1885, un vote nouveau

du *Reichstag* insistant pour que la loi d'expatriation qui frappait encore 22 prêtres fût abrogée; et de la même boîte de Pandore, le 15 décembre 1884, s'échappaient des flots de bulletins par lesquels le Centre et les progressistes refusaient 20000 marks demandés par Bismarck pour le ministère des Affaires étrangères. La presse bismarckienne, affolée, prétendit que Paris, sur les boulevards, avait acclamé le succès de Windthorst et de Richter. Elle se plaignait que Richter, par haine de Bismarck, aidât Windthorst et Rome à régner.

Où en sont les négociations avec Rome? interrogeait encore Windthorst le 23 février 1885, et Gossler répondait : « Tous les partis sont pour une revision des lois; mais il est une considération dont le gouvernement ne peut se désintéresser, surtout dans la ténébreuse situation présente : il s'agit de savoir avec quel parti ou contre quel parti il fera passer un projet de loi. Le gouvernement ne peut se décider pour l'instant à faire un nouveau projet et à introduire une nouvelle agitation dans le pays. » Puis Gossler dénonçait les tendances polonaises de l'évêque de Culm; et, trois semaines plus tard, le neveu du prélat, qui était membre du Centre, forçait Gossler d'expliquer ses attaques et de les retirer en partie. Windthorst, en avril, revenait à la charge pour que les revenus ecclésiastiques fussent rétablis en Posnanie, et pour que la loi garantît la liberté de la messe, la liberté des sacremens. « Il faut attendre que le Pape fasse de nouvelles concessions, répliquait Gossler, et qu'il nomme d'abord un évêque à Posen. » Ainsi Windthorst continuait-il, avec une patiente ténacité, à s'impatienter périodiquement, devant les représentans du peuple prussien, contre les lenteurs de l'État prussien ; certaines condamnations blâmées de tous, et cependant inévitables, comme celle qui frappait un bon prêtre pour avoir fait acte de culte sur la paroisse d'un « curé d'État, » mettaient le ministère en odieuse posture; et Schorlemer, dans la bagarre parlementaire du 22 avril, nommait une fois de plus Bismarck comme l'auteur du *Culturkampf*, et concluait que c'était au chancelier de défaire l'œuvre du chancelier. « Je me réjouis, disait Léon XIII à des pèlerins, en ce même mois d'avril, de l'attitude des catholiques allemands qui ont trouvé des représentans du plus haut mérite ; ce sont eux qui, par leur persévérance dans les sacrifices, ont été les principaux instrumens de la liberté plus grande accordée à l'Église. »

## VII

Les évêques, les députés, les populations, avaient fait des sacrifices pour la guerre. Léon XIII le proclamait, et les en remerciait. Mais l'heure était proche où il leur en demanderait d'autres; ce seraient, cette fois, des sacrifices pour la paix. Il y avait un temps où les négociations entre les deux pouvoirs avaient besoin d'être imposées, éperonnées, soutenues par des campagnes parlementaires parallèles : Léon XIII, à part lui, inclinait à penser que cette période-là touchait à son terme. Les campagnes parlementaires devenaient tout de suite violentes; les négociations avaient besoin de rester calmes. On ne pouvait scander les prochaines étapes de paix par les mêmes accens oratoires, qui durant les grandes luttes avaient exalté l'Allemagne catholique : ils étaient glorifiés, naguère encore, comme d'héroïques défis; ils couraient le risque, dans un prochain délai, d'apparaître comme de maladroits anachronismes. Dès 1884, le cardinal Czacki disait à Lefebvre de Behaine : « En Pologne on chasse à l'ours. On se garde bien de blesser l'animal, même quand il est à bonne portée, et on s'arrange pour ne tuer qu'avec la certitude de tuer. Il faut faire de même en politique. Le Pape, ne pouvant pas tuer l'Italie ni le prince de Bismarck, ne doit pas les blesser. » De telles maximes prévalaient lentement au Vatican : il était permis de prévoir que, du jour où elles régneraient, l'ardeur du Centre devrait être plus contenue, sous peine de passer pour plus importune aux yeux de Léon XIII qu'aux yeux mêmes de Bismarck. La lettre que le Pape adressait au cardinal Guibert pour y blâmer l'intempérance de certains publicistes catholiques, et pour revendiquer son droit souverain d'apprécier les intérêts de l'Église, était exploitée contre la presse du Centre par certaines feuilles allemandes : l'interprétation était tout à fait abusive; mais du moins cette lettre donnait-elle, sur l'état d'esprit de Léon XIII, certaines indications qui ne pouvaient demeurer inaperçues.

Schloezer et Léon XIII, depuis le début de 1885, avaient causé beaucoup; Léon XIII, sans cesse, revenait sur l'éducation du clergé, remontrait à son interlocuteur qu'en tous pays, elle était libre. Schloezer ne promettait rien : « Ce Bismarck est un homme dur, » disait mélancoliquement le Pape. Quelquefois, entre Schloezer et Jacobini, la conversation s'égarait sur la

politique générale; et chacune des deux puissances cherchait à établir qu'au point de vue de la situation internationale, l'avantage de l'autre était de s'arranger bien vite, et de traiter. Léon XIII ne pouvait sacrifier aux résistances de l' « homme dur » les grands séminaires d'Allemagne; mais, au début de l'été de 1885, il lui fit une belle avance. Le cadeau que Léon XIII offrit à Bismarck fut la démission de l'archevêque Melchers et la nomination de Krementz au siège archiépiscopal de Cologne. Le Dôme allait enfin cesser d'être en deuil; la misère spirituelle des populations rhénanes allait avoir un terme. Le 2 juillet 1885, un peu avant midi, un vieux prêtre, humblement vêtu, sonnait chez l'avocat Adam Bock, à Aix-la-Chapelle: le domestique hésitait à le recevoir. Toute la maison s'occupait d'un grand déjeuner, préparé pour quelques chanoines. C'était lui, cependant, qu'Adam Bock attendait, c'était Melchers, qui s'était invité chez lui pour dire adieu aux chanoines de Cologne. Il y avait bien longtemps qu'il n'avait pas tenu de réunion capitulaire! celle-là dura deux heures, et ce fut l'adieu: « Je vous remercie, leur dit-il, pour tout ce que vous avez fait, pour tout ce que vous avez sacrifié dans des temps difficiles. A peine sans doute nous reverrons-nous en ce monde; je vous donne rendez-vous dans l'éternité, après le purgatoire. » Et Melchers reprit le train qui le ramenait en Hollande, pour y préparer son exode vers Rome, où il devait achever de vivre.

Il avait, au Concile, réputé peu opportune la déclaration de l'infaillibilité; son loyal souci de soumettre au dogme toutes les âmes dont il avait la charge l'avait ensuite mis en conflit avec l'État prussien. Puis, le conflit s'envenimant, il était devenu un prisonnier, un révoqué, un émigré. Il avait été jeté dans la lutte, à l'occasion d'une définition dogmatique à laquelle il n'avait pas collaboré: la lutte s'était imposée à lui, comme un devoir, sans qu'il l'eût cherchée. L'année 1885 lui imposait un autre devoir: celui de subir des préparatifs de paix dont il était la première rançon. La même obéissance qui l'avait fait en 1871 brandir sa crosse l'amenait en 1885 à la déposer.

L'heure de transition, qui sépare deux périodes d'histoire, est un étroit défilé, où les hommes nouveaux, seuls, peuvent circuler aisément. Quant aux hommes d'hier et d'avant-hier, chargés de passés glorieux, ils demeurent alors en arrière: l'éclat même de ce qu'ils firent de vaillant ou d'héroïque les

condamne à une sorte de disponibilité : ce passé même, superbe et lourd de grandes œuvres, qu'ils traînent avec eux, et dont c'est leur honneur de ne pouvoir se détacher, les arrête, les immobilise en deçà du défilé ; ils sont trop encombrés de gloire pour pouvoir s'y engager, pour pouvoir y évoluer avec la souplesse voulue. La foule étourdie, peut-être, dira d'eux, sottement, qu'ils sont devenus impossibles, qu'ils sont des hommes d'un autre âge ; elle s'imaginera qu'en leur passant outre, le cours des faits les écrase ; elle les traitera comme des victimes : on l'entendra, généreuse ou lâche, les plaindre ou les bafouer. Évêques d'ancien régime effacés par Pie VII, évêques du *Culturkampf* effacés par Léon XIII, ils sont supérieurs à toute compassion. Comme dans leur retraite ils paraissent n'être plus rien, la seule ruine qu'on voie est celle de leurs dignités ; mais ils regardent, eux, d'autres ruines, celles de la Constitution civile, celles de la législation de Mai, sur lesquelles se réédifient les nouvelles façades des églises, et qui furent leur œuvre, à eux. Condamnés par le souvenir même de leurs services à devenir des serviteurs inutiles, ils estiment qu'ils firent, durant toute une heure dont Dieu fixa les bornes, toute la besogne qu'attendait Dieu ; d'autres ouvriers leur succèdent, pour d'autres besognes.

Léon XIII savait corriger les apparentes disgrâces qu'impose l'histoire : il couvrit de la pourpre la gloire de Melchers. Le prélat, qui toute sa vie avait rêvé d'une vie d'ascète, étrangère aux tumultes du monde, et dont le nom, parfois, avait au contraire servi de drapeau pour certains tumultes, cacha sa gloire et sa pourpre dans une retraite austère, où ses intimes seuls purent apercevoir que, pour mieux se préparer à la mort, il était entré dans la Société de Jésus.

A peine la question de Cologne était-elle réglée que d'ennuyeux bruits de presse mettaient en émoi l'Allemagne catholique. Un journal publiait une circulaire qu'au précédent mois de février le vicariat général de Paderborn avait adressée aux curés : ils étaient invités à faire savoir aux clercs qu'ils devaient, pendant six semestres, étudier la théologie dans les universités, y suivre des cours de philosophie, d'histoire et de littérature, et demander aux professeurs des attestations de leur assiduité. Des polémiques acerbes accusèrent l'évêché de Paderborn de reconnaître ainsi les exigences des lois de Mai. Le Saint-Siège, en 1883, avait permis que les prêtres ordonnés depuis 1873 se pré-

valussent de certains certificats pour que l'État les autorisât à faire acte de prêtres ; mais cette autorisation, tout exceptionnelle, ne devait pas, dans la pensée du Pape, s'étendre aux promotions sacerdotales ultérieures. Même après les explications que publia l'évêque, l'initiative qu'il avait prise paraissait incompatible avec les efforts du Vatican et de l'épiscopat pour faire abroger les lois bismarckiennes sur l'éducation des prêtres. Derrière le bruit que firent certaines feuilles du Centre, fallait-il discerner, peut-être, une intention secrète de crier halte à Léon XIII sur la voie des concessions ? C'est possible, mais Léon XIII jugea qu'en principe le bruit était justifié ; il pria l'évêque de retirer sa circulaire ; et la réunion épiscopale de Fulda, au mois d'août, défendit aux clercs de réclamer la dispense de l'examen d'État, ou de se procurer des certificats d'assiduité universitaire pour s'en prévaloir vis-à-vis des autorités civiles : ceux qui violeraient la défense seraient exclus de l'ordination.

En d'autres temps, ce désaveu dont un évêque conciliateur était l'objet, ces instructions sévères que rédigeait l'épiscopat, eussent provoqué, dans les cercles officiels, un tel mouvement de déplaisir, qu'on aurait, bien vite, accusé l'Église de provocation. Mais Rome et Berlin s'abandonnaient, peu à peu, à cet esprit véritablement pacifique qui accorde crédit à tous les symptômes de détente et dédaigne, au contraire, d'exacerber les difficultés imprévues. Les décisions prises à Fulda furent peu remarquées ; le document auquel l'opinion prussienne fit attention fut la lettre collective que publia l'épiscopat. Elle était adressée aux fidèles de Prusse : elle louait leur concorde, leur esprit de sacrifice ; elle dénonçait les périls qui les guettaient, les lacunes de l'école, le manque de prêtres, les vides que laissaient les ordres religieux disparus ; elle visait les lois hostiles, mais sans les attaquer nommément ; elle faisait appel à l'union intime de la foi, à la prière continuelle. Le ton de cette lettre était très calme, plus plaintif qu'accusateur. Quelques semaines se passaient, et l'assemblée générale des catholiques allemands se réunissait à Münster. La tristesse des évêques au sujet de la disparition des ordres religieux fut pour Schorlemer-Alst l'occasion d'un grand discours, dans lequel il réclamait le rappel des Jésuites. Il déclara, et Windthorst déclara, qu'on ne voulait plus permettre au gouvernement de laisser l'Église « s'embourber dans ce qui restait du *Culturkampf*. »

Nous sommes aussi militans que naguère, claironnait-il; nous sommes encore éveillés, nous savons que les lois de Mai ne conviennent absolument pas, que la liberté de l'Église à tout prix doit être reconquise. Ce congrès a entendu les jeunes hommes d'élite du Centre qui après nous, vieux, montent sur la brèche. Le Centre ne meurt pas et ne se rend pas : c'est notre supériorité sur la vieille garde.

Ces jeunes dont Windthorst parlait, c'étaient Lieber, l'abbé Hitze, M. Julius Bachem, le baron de Hertling ; il faisait le geste de les dresser devant Bismarck pour attester que le Centre ne mourrait pas. La *Gazette générale* accusa Windthorst d'avoir ainsi parlé, pour détruire l'impression qu'avait produite la lettre épiscopale de Fulda : cela était faux. Windthorst, à Münster, ne voulait pas gêner l'œuvre actuelle que tentait Rome; mais il habituait les esprits à d'autres revendications pour le surlendemain. Au delà des concessions qu'il prévoyait que Rome obtiendrait, il dessinait les premiers linéamens d'exigences nouvelles, auxquelles à son tour il faudrait que l'État consentît. Le Centre, en agissant ainsi, déplaisait assurément à l'État, et risquait peut-être de se faire accuser d'impatience ou de turbulence par certaines personnalités d'Église; mais en prenant une sorte d'avance sur l'étape même qu'envisageaient pour l'instant Bismarck et Léon XIII, il les laissait libres de parcourir cette étape comme il conviendrait à leurs deux souverainetés.

## VIII

Ces deux souverainetés, en ce même mois de septembre 1885, firent l'une et l'autre un pas immense. L'Espagne et l'Allemagne se disputaient la possession des îles Carolines : une guerre était possible. On se souvint, au Quirinal, qu'autrefois des souverains de Rome, appelés Grégoire VII, Alexandre III, Innocent III, avaient joué le rôle d'arbitres dans les querelles des nations : le souverain de Rome, maintenant, s'appelait Humbert I^er^. Il était, paraît-il, tout prêt à les imiter; on sonda Madrid pour savoir s'il y serait autorisé. La vieille Espagne, par la bouche de Canovas, remercia la jeune sœur latine, et refusa. Adressons-nous au Pape, proposa Bismarck; et pendant que le Quirinal enregistrait un refus, Léon XIII, au Vatican, acceptait une proposition : il allait être médiateur. C'est une fable, s'écrièrent d'abord les journaux du Quirinal. L'opinion publique alle-

mande, de son côté, était comme abasourdie : « Le Pape peut bien trancher la question des Carolines, disait en guise de consolation le prédicateur de la cour, Koegel ; mais il ne doit pas régner sur les consciences chrétiennes. » La presse protestante était plus amère. Sommes-nous revenus au moyen âge? questionnait la *Poste rhénane et westphalienne;* jamais, depuis le temps de Luther, une puissance protestante ne s'était soumise à la médiation d'un pape. On n'invoque pas Léon XIII comme pape, mais comme souverain, répliquaient, à l'instigation de la chancellerie allemande, la *Gazette générale* de Munich et la *Gazette de Silésie*. Les uns trouvaient que Bismarck s'agenouillait devant le Pape; les autres, qu'il le traitait en roi. Léon XIII « pape-roi » laissait dire : les deux interprétations lui faisaient plaisir : la première honorait l'Église, la seconde humiliait les nouveaux occupans de Rome ; il les acceptait toutes les deux, avec une grande joie. Lefebvre de Béhaine, promenant à travers les rues de la troisième Rome son œil exercé, regardait avec quelque malice, ces jours-là, les chevaux qui traînaient le carrosse royal aller quelquefois au pas, et certains groupes, opportunément disposés, pousser des hourras : était-ce une charitable emphase, pour consoler une déconvenue? Ces hourras remuaient un quartier : le bruit que faisait la médiation de Léon XIII domina le monde. Et ce bruit, le Pape le devait au chancelier.

Bismarck, qui n'avait pas encore accompli dans l'Empire la besogne de pacification, apparaissait à Léon XIII comme un allié de la puissance papale. Bismarck avait prévu la satisfaction du Pape et comptait qu'elle aiderait au règlement des affaires allemandes. Une résipiscence, — puisque c'était cela qu'on attendait de lui, — il en faisait une : le temps était loin, où, bravant la loi même des garanties, il semblait considérer l'Italie comme responsable des actes du Vatican : voici qu'au contraire il parait d'un prestige inattendu cette puissance papale, que dix ans plus tôt il aurait volontiers traitée en institution sujette du Quirinal; voici qu'il la laissait pleinement libre, — libre de décider sur les droits de l'Allemagne, pour ou contre les intérêts de l'Allemagne : Léon XIII pouvait reconnaître les prétentions de l'Espagne, Bismarck ne lui en saurait pas mauvais gré. L'Empire allait supporter, de très bonne humeur, que dans ces lointains archipels, où les marchands allemands jouiraient d'ailleurs de toute liberté, flottât le pavillon du roi catholique :

cet ennuyeux conflit ne valait pas la peine d'une guerre, et Bismarck en avait tiré parti, suivant la jolie expression du Duc d'Aumale, en sortant des îles Carolines par la porte du Vatican. Il espérait désormais, par cette même porte, sortir rapidement du *Culturkampf*.

Assez ignorant, malgré quinze ans de lutte, des vraies conditions du catholicisme, cette ignorance même l'induisait à des simplifications audacieuses, dont l'écho se retrouvait dans les feuilles gouvernementales. Il lui semblait entrevoir l'Allemagne catholique enfin divisée en deux camps : d'une part, le Pape, les évêques, et les catholiques qui ne faisaient pas de politique, groupés tous ensemble sous l'égide du pouvoir; d'autre part, Windthorst, qui avait besoin de « prolonger artificiellement le *Culturkampf;* » Windthorst, qui « se pendait à la cloche dès qu'il apercevait un motif d'accuser le gouvernement; » et puis, derrière ce « condottiere, » les Jésuites, « réunion de gens visant à la domination temporelle, et destinés à devenir les chefs de la démocratie socialiste; » les Polonais, les Guelfes, la « démocratie » cléricale, dont les évêques allaient commencer d'être las; la *Germania*, que chaque insuccès de l'Allemagne faisait jubiler. Interpellé au *Reichstag*, en décembre, sur la fermeture des colonies allemandes aux missions de Jésuites et sur le refus opposé, aussi, à deux Pères du Saint-Esprit, Bismarck, dans un long discours, étrangement offensif, déroulait le procès du Centre, et l'accusait d'avoir tout essayé pour empêcher l'accord avec Rome. « En tout temps, déclarait au contraire Windthorst, j'ai été prêt à faire ce qui dépendait de moi pour amener la fin du *Culturkampf*, mais je nie que jamais les choses aient approché de cette conclusion. » Le heurt recommençait, entre eux deux, à propos des nombreux Polonais qu'on expulsait de Posnanie : « Vous soulevez la poussière, grondait Bismarck, de peur que l'idée d'apaisement ne prenne le dessus. » Il accablait le chef du Centre de ses froides et hautaines remontrances; devinant que le dévouement même de Windthorst à l'Église ne lui laissait pas, en cette heure de transition, toute sa liberté d'action parlementaire, il raffinait son insolence. L'insolence, peut-être, eût été plus âpre encore, si Bismarck avait pu prévoir que Léon XIII, quelques jours plus tard, allait lui exprimer l' « approbation des catholiques du monde entier pour l'honneur fait à leur père, à leur premier pasteur. »

Ce fut dans une lettre du 31 décembre 1885 que Léon XIII vint apporter à Bismarck ce tribut de gratitude. Le chancelier de l'Empire avait conquis l'imagination du Pontife. « Nous venons, lui écrivait Léon XIII, vous témoigner notre reconnaissance de ce que vous avez puissamment contribué à nous fournir une occasion des plus favorables d'exercer un si haut ministère dans l'intérêt de la concorde. L'histoire, il est vrai, nous apprend que cette tâche n'est pas nouvelle pour le Saint-Siège, mais il y a longtemps qu'elle ne lui avait pas été proposée, bien qu'il ne soit pas de fonction plus conforme à l'esprit et à la nature du pontificat romain. » Ainsi Léon XIII définissait-il la portée historique de la démarche bismarckienne. La politique internationale de l'Europe, depuis trois siècles et demi, était laïcisée; la chute du pouvoir temporel des Papes était même apparue comme l'épisode suprême de cette laïcisation. Dans le monde chrétien, coupé en deux par la Réforme, la notion même de chrétienté semblait abolie, le geste et le verdict qu'avait sollicités de Léon XIII le chancelier de l'Empire évangélique se rattachaient, par delà les siècles, aux gestes augustes, aux verdicts bienfaisans, par lesquels la théocratie du moyen âge avait tenté de faire régner la paix. Bismarck, protestant, avait suscité cet archaïsme, si lointain, si oublié des diplomaties contemporaines, qu'on y voyait une nouveauté; et Bismarck, protestant, n'avait pas craint de se soumettre à l'appréciation que le chef de l'Église voisine émettrait. Cette déférence, aussi, touchait Léon XIII; et le Pape félicitait le chancelier d'avoir, « libre de toutes préventions, placé sa confiance dans l'impartialité papale. » Cela dit, le Pape évoquait le souvenir des difficultés allemandes.

Votre sagacité politique, déclarait-il, a certainement, — le monde entier le reconnaît, — beaucoup contribué à la création du grand et puissant Empire allemand, et il est naturel que la solidité, la prospérité de cet Empire, fondées sur la force et un bien-être durable, soient le premier objet de vos efforts; mais il ne peut avoir nullement échappé à votre perspicacité, de combien de moyens dispose le pouvoir dont nous sommes revêtu, pour le maintien de l'ordre politique et social, surtout si ce pouvoir jouit, sans entraves, de toute sa liberté d'action. Permettez-moi donc de devancer en esprit les événemens, et de regarder ce qui a été fait comme un gage de ce qu'amènera l'avenir.

Le Pape terminait sa lettre en décorant de l'ordre du Christ,

— de la plus grande distinction dont il disposait, — le chancelier de l'Empire évangélique. Bismarck irait à Canossa, peut-être; mais ce ne serait pas dans l'appareil où l'on y avait vu l'empereur Henri IV; il aurait sur sa poitrine la croix papale. Médiateur entre l'Espagne et l'Allemagne, Léon XIII avait fait pencher en faveur de l'Espagne le poids de son jugement; et l'estimant satisfaite, il allait vers l'Allemagne, — vers cette Allemagne qui l'avait fait juge, — avec le plus chaleureux des mercis. Bismarck, dans sa lettre du 13 janvier, remerciait à son tour : la lettre disait, en beaucoup de mots, très peu de choses, et ne répondait pas à l'allusion du Pape concernant la situation religieuse de l'Allemagne; la presse du Quirinal profita de ce silence pour alléguer que le Pape était joué. Mais il y avait, en tête de l'épître bismarckienne, un tout petit mot, qui valait tous les mercis : c'était le mot *sire;* l'Italie en fut choquée, et Léon XIII heureux. Il lui semblait que ces cris : *Evviva il papa re!* que des milliers de pèlerins, confians dans la revanche de l'Apôtre, faisaient retentir de temps à autre sous les voûtes de Saint-Pierre, venaient d'avoir une répercussion dans le palais même de Bismarck, dans ce palais qui, depuis quinze ans, prétendait maîtriser l'Europe. Bismarck, non moins content, racontait à son familier Busch : « Le Pape m'a donné sa plus belle décoration, et cela par une lettre très flatteuse. »

Ils avaient tous deux eu leurs étrennes : l'un, une décoration; l'autre, un titre royal; ils étaient tous deux satisfaits. Quatre mois plus tôt, quel catholique, en Allemagne, eût prévu cela! Mais Bismarck était désormais assez apprivoisé pour que le Pape, se retournant vers les évêques de Prusse et vers les fidèles de Prusse, pût redire utilement, dans une longue lettre, que la revision des lois de Mai demeurait nécessaire et devait sans relâche être souhaitée. Il célébrait éloquemment les longues dépenses d'énergie et de souffrance, dont les catholiques allemands avaient donné le spectacle ; avec eux et en leur nom, il réclamait toujours, d'une part, la suppression des lois qui lésaient la juridiction ecclésiastique, d'autre part, l'abolition des entraves qui s'opposaient à la libre éducation du clergé. Il insistait longuement sur le second point, sur le droit des évêques à avoir des grands séminaires; là-dessus, il ne pouvait pas céder. Il établissait si fortement la nécessité de ces institutions, qu'aujourd'hui même, dans les polémiques, cette lettre

de Léon XIII est parfois exploitée contre les avocats trop passionnés des universités. La Prusse, en 1884, avait essayé d'obtenir que tous les évêques consentissent à faire passer leurs clercs par les facultés de théologie; les champions du « germanisme, » vingt ans plus tôt, avaient volontiers opposé ces facultés, asiles de la recherche scientifique, sanctuaires de la « liberté intellectuelle germanique, » à des grands séminaires comme celui de Ketteler à Mayence, accusés d'être, sur le sol allemand, les laboratoires d'un romanisme intransigeant. En face de la Prusse, en face des champions du germanisme, Léon XIII répétait les désirs du concile de Trente, et donnait une très ferme assise aux exigences de l'épiscopat prussien.

Ce document était grave. Après les heures de coquetterie, il fallait en venir aux pourparlers définitifs ; après les complimens, il fallait en venir aux résultats. Léon XIII voulait, sans plus tarder, les obtenir et voir rétablir en Prusse « l'ordre divinement institué et sanctionné ; » car, ajoutait-il, « si le besoin de défendre cet ordre l'exigeait, nous n'hésiterions pas à endurer les maux les plus graves, suivant en cela l'exemple de nos prédécesseurs. » Bismarck lui avait rouvert la route des Papes triomphateurs ; Léon XIII n'oubliait pas l'autre, celle des Papes persécutés, et, s'il le fallait, il la reprendrait. Quatre mois durant, la Papauté, spoliée, avait connu la surprise d'une bonne fortune ; le chancelier de l'Empire, de cet Empire qui, dès 1871, s'était affiché comme n'ayant rien de commun avec l'ancien Saint Empire Romain, l'avait ramenée sur les mêmes cimes où le Saint Empire l'avait jadis installée. Mais Léon XIII exalté ne se laissait pas griser : il allait, en 1886, rouvrir les débats épineux, et rendre plus pressantes les revendications de l'Église, dût-il, pour les faire aboutir, « endurer les maux les plus graves. » Cette ligne de la lettre papale, écrite en plein triomphe, était singulière d'accent : le Pape savait que, dans l'histoire de l'Église, les pages de souffrances sont plus longues, et plus fréquentes, et, d'ailleurs, plus purement glorieuses, que celles qu'éclaire, d'une lueur fugitive et bientôt pâlie, le sourire des grands de la terre.

GEORGES GOYAU.

# AUTOUR DE LA RÉVOLUTION DE 1830[1]

## *EXTRAITS DU* JOURNAL *DU COMTE RODOLPHE APPONYI*

## II[2]

## LE LENDEMAIN DES JOURNÉES DE JUILLET

*Paris, 1er septembre.* — Me voilà de retour à Paris; je ne croyais pas revoir aussitôt cette ville autrefois si attrayante pour moi. En y entrant cette fois, elle m'inspira d'autres sentimens. Cette capitale si brillante, il y a quelques semaines, d'un aspect si heureux et si florissant, est maintenant un gouffre, un repaire d'immoralité, de révolte, de scission, de discorde. Comment un tel état de choses pourrait-il inspirer la confiance à qui que ce soit? Aussi les fonds publics baissent-ils tous les jours. A la barrière de l'Étoile, au lieu de la belle troupe de ligne qui gardait ce poste, un homme en habit bourgeois avec un fusil sans baïonnette, défend la principale entrée de la capitale de la France. De tous côtés, des maisons criblées de balles, des arbres coupés, leurs troncs encore couchés par terre, restes de barricades, s'offraient à mes yeux.

Mais comment pourrai-je jamais trouver des mots assez forts pour exprimer ce que j'ai éprouvé en arrivant à la place Louis XVI, à ce monument expiatoire à demi achevé? le piédestal

(1) Voyez la *Revue* du 1er octobre.

destiné à recevoir la statue du Roi martyr est profané par le drapeau de la révolte et condamné à être un monument à la Charte.

Ce fait me rappelle un propos de M. de Chabrol, frère du ministre et qui, dans le temps, fut préfet de la Seine. Ce préfet, donc, usa de toute son influence pour contrarier le projet de Madame la Dauphine; qui désirait vivement que ce monument pour son père fût érigé sur la place appelée alors Louis XV. Elle fit appeler M. de Chabrol et lui dit très sèchement que telle était sa volonté et que M. le préfet n'avait qu'à s'y soumettre. Alors M. de Chabrol, dans un accès d'impatience, dit à cette princesse :

— Je forme les vœux les plus ardens pour que ce que je redoute ne se réalise point; mais Votre Altesse vivra assez longtemps pour voir flotter le drapeau tricolore sur ce monument.

M. de Chabrol encourut par cette réponse la disgrâce complète de Madame la Dauphine.

*4 septembre.* — Cette ville est dans un calme semblable à celui qui précède un orage, on n'a confiance en personne; on craint de se compromettre, on cherche à vendre ce que l'on possède en immeubles, pour pouvoir émigrer en cas de nécessité. Il est, à la vérité, des personnes qui préfèrent se défendre jusqu'à la mort plutôt que de quitter le sol français. Mais c'est le petit nombre; au surplus, tout le monde est inquiet. Cette belle liberté n'inspire pas beaucoup de confiance, et si, sous un gouvernement despotique, on est sujet à la volonté d'un homme, c'est bien pire sous celui-ci; on est esclave de la peur.

*7 septembre.* — Sur tous les théâtres, on ne donne en ce moment que des pièces patriotiques, inspirées par les circonstances du jour. Nous sommes avancés d'un siècle; ce qui aurait été scandaleux, révolutionnaire et blasphématoire, il y a quelques semaines, est piquant, patriotique et religieux même, sanctifié par la tolérance, qui consiste maintenant en outrages, en invocations obscènes contre les prêtres catholiques. Les rôles d'intrigans, de fourbes, de malfaiteurs, dans les comédies ou mélodrames, sont toujours représentés par des jésuites. Le plus grand outrage qu'on puisse faire à quelqu'un, c'est de l'appeler jésuite.

Sur la scène, on chante *la Marseillaise*, *la Parisienne*, *le Drapeau tricolore* ou autres chants patriotiques. Ces manifestations finissent toujours par une quête pour les victimes des glorieuses journées. Dans les commencemens, le parterre forçait à grands cris tout le reste des spectateurs à s'agenouiller ; si l'on s'y refusait, on vous mettait à coups de poing à la porte ; maintenant, on se contente de vous faire lever.

*8 septembre.* — Les affaires de Belgique prennent une mauvaise tournure. La révolution dans ce pays s'embrouille tous les jours davantage ; bientôt, il sera impossible d'arriver à une issue quelconque, à moins d'une intervention de la Prusse et de l'Angleterre : c'est tout ce qu'on redoute ici. On veut éviter à tout prix la guerre avec l'Angleterre. M. de Talleyrand n'est envoyé à Londres que pour maintenir la paix avec cette puissance. Tout ce qui exerce une mauvaise influence sur le commerce doit nécessairement être évité soigneusement par le gouvernement français ; une guerre anglaise le détruirait entièrement. L'Angleterre, d'un côté, ne veut pas avoir dépensé pour rien l'argent qu'a coûté la construction des forteresses belges et, de l'autre, une année de guerre lui coûterait bien plus que toutes les dépenses qu'elle a faites pour défendre les Pays-Bas contre une invasion française ; ce pays marchand, pour lequel l'or est tout, pourrait bien pencher en ce moment pour la non-intervention ; nous verrons.

On croyait généralement ici que la révolution de Bruxelles serait à Londres tout aussi populaire que celle de Paris : on s'est fièrement trompé sous ce rapport. Elle a fait une bien mauvaise impression en Angleterre et a même beaucoup diminué l'enthousiasme et l'admiration qu'on professait jusqu'à présent pour les événemens en France. La Prusse a grand'peur pour ses provinces rhénanes ; elle est toute prête à s'allier avec l'Angleterre, si celle-ci en veut pour arranger les affaires en Belgique. Supposez que cette alliance se fasse, la Russie et l'Autriche voudront-elles se séparer de ces puissances dans une affaire aussi majeure ? L'Angleterre n'a donc qu'à vouloir pour que toutes les puissances de l'Europe fondent sur la France. Le gouvernement français ne peut fermer les yeux sur un si pressant danger. Il fait donc tout son possible pour contracter une alliance avec l'Angleterre et pour éviter d'intervenir dans

les affaires belges. Mais un gouvernement aussi faible que celui de Louis-Philippe pourra-t-il empêcher que le comité directeur ne fasse des enrôlemens, dans Paris même, pour Bruxelles et tous les autres pays? C'est douteux. Tout ce que l'on peut exiger de lui, c'est de ne pas les favoriser, ce qui lui sera difficile, tant il est obligé de flatter le parti révolutionnaire, pour ne pas être renversé par lui.

*3 octobre.* — Les affaires du gouvernement français ne prennent pas une bien bonne tournure. La proposition de M. de Tracy, en faveur de l'abolition de la peine de mort, a eu un effet tout à fait contraire à celui qu'on en avait espéré. M. de La Fayette, qui se croyait tout-puissant, s'est passablement dépopularisé en appuyant la proposition de M. de Tracy. La garde nationale a déclaré que s'il y avait des troubles dans Paris, à propos du procès des ministres, elle ne tirerait point sur le peuple, en alléguant pour cause qu'elle se dépopulariserait trop et qu'alors, dans une autre occasion, elle ne pourrait plus être utile au Roi. Le Palais-Royal et le Ministère sont en alarmes. Le Duc d'Orléans a déclaré qu'il fallait sauver à tout prix les ministres de Charles X et que lui-même en donnerait l'exemple en se mettant à la porte du Palais du Luxembourg pour les défendre.

*6 octobre.* — La marquise de Ferrari, qui part incessamment pour Turin, est chargée, par la reine des Français, de dire à la reine de Sardaigne combien elle est désolée de tout ce qui s'est passé en France et surtout de sa position. La Reine, pour excuser son auguste époux, allègue qu'il avait été forcé d'accepter la couronne que Charles X avait abandonnée, qu'il l'a fait bien à contre-cœur, et seulement parce qu'il ne voyait aucun autre moyen de sauver la France d'une horrible anarchie.

« Que tous les rois, ajoute la Reine, prennent exemple sur ce qui est arrivé à Charles X; la civilisation est arrivée aujourd'hui à un si haut degré que les rois ne peuvent plus exercer sur leurs peuples tous les droits qu'ils ont eus, il y a cent ans. Maintenant, pour se maintenir, il faut céder et surtout venir au-devant des demandes, afin d'avoir au moins le mérite de donner à qui quelques mois plus tard on sera obligé d'accorder. »

La position de Charles X en Angleterre est aussi bien triste. Il se trouve que toutes les dettes qu'il avait contractées dans ce

pays à l'époque de son premier séjour, n'ont point été payées, de sorte que les créanciers pourraient saisir, s'ils le voulaient, ce roi fugitif.

*12 octobre.* — Une effrayante opposition se forme contre le nouveau ministère, déjà il ne fait que végéter. M. Mauguin s'est mis à la tête de cette opposition et son attaque est vigoureuse; le nouveau ministère qui doit remplacer celui que nous avons doit être composé de gens de sang et dès lors il y a encore une nouvelle chance pour la République. Parmi les hommes qu'on croit destinés à devenir ministres, on nomme M. de Salverte, qui s'est rendu célèbre par sa proposition dans la Chambre des députés contre l'abolition de la peine de mort. Le gouvernement s'est fièrement trompé dans son attente; il a cru que la proposition qu'il a motivée dans la Chambre contre la peine de mort lui permettrait de sauver les anciens ministres de Charles X. Loin de calmer les esprits, elle n'a fait qu'irriter de nouveau la populace et la garde nationale contre les accusés. Effrayé de la tournure dangereuse que prenait de nouveau cet horrible procès, le ministère a fait une seconde gaucherie. On a payé des blessés afin qu'ils jouassent une scène dramatique en demandant la grâce des anciens ministres; la chose était trop claire pour ne point sauter aux yeux de tout le monde. Cette ruse mal réussie a eu encore un autre grave inconvénient, celui de perdre le nouveau ministère; le peuple ne voit plus en lui qu'une réunion d'imposteurs qui le trompera toujours.

Ajoutez à tout cela la licence effrénée de la presse et le mécontentement de tous les journalistes auxquels on n'a pas pu donner des places, puisqu'il n'y en avait plus à la disposition du gouvernement, tant elles avaient été envahies. Un des rédacteurs du *Globe* est le dernier qui ait eu la dernière préfecture disponible. Maintenant, tout le monde prétend avoir contribué à la grande révolution.

*14 octobre.* — M[me] la Duchesse de Berry s'amuse à merveille en Angleterre et fait force visites dans les châteaux. Entre autres, elle a été chez le duc de Dewonshire où elle a passé trois jours. Le duc lui a donné deux bals et Madame a dansé comme si elle était aux Tuileries. En partant de chez le duc, elle lui dit qu'elle espérait lui rendre sa politesse à Rosny, avant qu'une année ne soit écoulée.

Madame la Dauphine, en attendant, est sublime : c'est un ange de douceur et de résignation. Elle est bien plus grande encore dans son malheur qu'elle ne l'a été entourée de l'éclat du trône. La famille royale passera l'hiver à Édimbourg ; le Roi et le Dauphin et Madame la Dauphine avec le Duc de Bordeaux s'y rendent par mer. Madame, Mademoiselle et la duchesse de Gontaut font ce voyage par terre. Madame doit même être en ce moment à Londres ; elle compte même y revenir pour la saison, pour y danser.

L'hiver, pour nous autres à Paris, ne commence pas sous des auspices bien gais. Les rassemblemens continuent ; ils sont plus ou moins nombreux, plus ou moins tumultueux, selon les circonstances qui les font naître, et prouvent toujours l'extrême faiblesse du gouvernement. Le parti carliste se réunit à celui qui veut la République, c'est tout simple, puisqu'ils veulent avant tout l'un et l'autre renverser le gouvernement actuel. Leur réunion les rend formidables, d'autant plus que tous les mécontens, dont le nombre augmente tous les jours, s'y jettent aussi. L'indépendance du clergé de tout pouvoir temporel, prêchée par l'abbé de Lamennais dans *l'Avenir*, journal qui paraît sous sa direction, prouve à l'évidence la réunion de ces deux partis. Ce journal est écrit avec toute l'exaltation religieuse et républicaine en même temps. C'est un triste pays que la France.

*30 octobre.* — Nous avons dîné chez le Roi, nous étions cinquante personnes à table. La société en fut un peu plus choisie qu'à l'ordinaire, et cela en notre honneur. Entre les personnes marquantes, je citerai les maréchaux Gérard et Maison et M. d'Harcourt qu'on désigne comme ambassadeur en Espagne ; c'est un homme tout chétif, tout maigre : je l'avais pour vis-à-vis. Le comte Molé, notre ministre des Affaires étrangères, tout chancelant, était à côté de M. d'Harcourt. Notre cher M. Molé, autant que je me rappelle, a toujours eu mauvaise mine ; mais sa figure d'aujourd'hui fait pitié ; il n'y a que ses yeux noirs qui dardent et lancent des feux de temps à autre, entourés d'une figure toute décharnée avec un teint sépulcral. Son expression lugubre vous fait entrevoir ses souffrances morales et physiques et vous communique un malaise indéfinissable.

J'avais grand besoin d'entamer la conversation avec ma voisine, M^me de Dolomieu, première dame d'honneur de la Reine, pour chasser l'effet du triste aspect que m'offrait la personne de M. Molé. M^me de Dolomieu est très aimable ; sa conversation est gaie, elle a toujours un mot pour rire ; enfin elle est faite pour chasser de tristes rêveries. Mais, pour mon malheur, il faisait très chaud et la marquise s'éventait avec un énorme éventail tricolore. Ces trois malheureuses couleurs me rappelèrent toutes les scènes et désastres de Juillet et me parurent menaçantes pour l'avenir. J'en fus glacé d'horreur et je me tus.

Cependant, je promenais vaguement mes regards sur la longue ligne de convives et je m'arrêtai sur la bonne figure de la maréchale Maison. Elle regardait le Roi, dont elle ne se trouvait séparée que de fort peu de personnes. Après quelques momens de contemplation, elle lève les yeux vers le ciel en disant :

— Que c'est beau de voir le Roi découper !

Cette phrase me fit comprendre les justes motifs de l'extase de la maréchale et son exclamation attira mes regards sur Sa Majesté, qui effectivement découpait une grosse poularde truffée, avec une adresse, une grâce que peu de chefs de cuisine auraient pu atteindre :

— Comte Rodolphe, désirez-vous une aile, une cuisse ou du blanc ?

— Si Votre Majesté daigne m'honorer d'une aile, je m'empresserai de mettre mes remerciemens aux pieds de Votre Majesté.

— Pour le comte Rodolphe d'Apponyi, dit le Roi, en m'envoyant mon aile.

La Reine, de son côté, distribuait des écrevisses.

Il me serait impossible de donner une idée juste de la familiarité que se permit le maréchal Gérard avec le Roi. Si Sa Majesté traitait un de ses sujets avec cet air de protection affectée, je le trouverais peu généreux. Qu'est-ce donc quand c'est le sujet qui se permet vis-à-vis de son Roi une telle attitude ? Le maréchal Gérard à chaque mot qu'il adressait au Roi, avait l'air de lui dire :

— C'est moi qui vous ai placé là où vous êtes.

La Fayette en fait autant.

Ce qui m'a beaucoup embarrassé, c'était la première conversation que j'ai eue avec Leurs Majestés depuis les événemens

de Juillet. Elle a eu lieu avant le dîner. J'étais debout à côté du maréchal Maison, lorsque la Reine s'approcha de moi en me demandant des détails sur ce que j'ai éprouvé à Dieppe lors des premières nouvelles de Paris. La question était passablement oiseuse. Je pris le meilleur parti, celui de la franchise, et j'exprimai à Sa Majesté combien je fus peiné et terrifié lorsque j'ai su la révolution de Paris.

— Et moi, me dit la Reine, je ne saurais vous dire ce que j'ai souffert.

— Je le conçois parfaitement, Madame, et Votre Majesté ne sera point étonnée si je me fais l'honneur de lui dire que, pendant les terribles journées et au résultat même qu'elles ont amené, nous avons, l'ambassadrice et moi, constamment pensé à tout le chagrin que ces péripéties devaient causer à la Reine.

— J'aime à croire ce que vous me dites, car je tiens beaucoup à l'opinion de la comtesse; c'est une personne que j'estime beaucoup. Je lui ai dit et je vous le dis aussi à vous, comte Rodolphe, que la Reine et la Duchesse d'Orléans sont la même personne et que vous la trouverez toujours la même pour vous.

Je fis une profonde révérence.

Madame Adélaïde me parla aussi des événemens; mais, quoi qu'elle fasse pour paraître affligée, elle ne peut cacher son enchantement d'être appelée Madame, sœur du Roi. Cette petite vanité me choqua beaucoup et je ne suis pas assez sûr de moi pour garantir que je ne lui aurais rien dit qui eût trahi ma mauvaise humeur, si, pour mon malheur, on avait encore différé, pendant quelques instans, d'annoncer que la Reine était servie. Le Roi donna le bras à Madame Adélaïde, le Duc d'Orléans à notre cousine et l'ambassadeur à la Reine.

Après dîner, nous passâmes dans la galerie de Valois et nous y restâmes tout l'après-midi et la soirée, ce que j'ai trouvé fort long, et fort monotone. Quelques visites sont arrivées, mais rien de bien intéressant.

Je venais de quitter l'ambassadeur d'Espagne et voulais rentrer dans la grande galerie, lorsque le Duc d'Orléans me barra le chemin et entra avec moi dans une longue conversation. Autrefois, nos colloques roulaient ordinairement sur les jolies femmes de la société et autres et sur nos petites aventures dans ce genre, que nous nous communiquions. Cette fois-ci, tout au contraire, il commença à me parler de son *métier de prince*. Je

me sers de son expression, ce métier doit en être un et un dur encore, à l'en entendre parler.

— Tous les jours, me dit-il, je donne trois heures d'audiences à tous ceux qui veulent venir chez moi ; ce sont des figures de l'autre monde ordinairement et des demandes du même genre : les trois glorieuses journées sont la source intarissable de pétitions.

— Mais, interrompis-je, comment Monseigneur fait-il pour répondre, pour lire toutes ces suppliques?

— Il y a trois règles à observer, lorsqu'on donne des audiences, me dit-il : *primo*, ne jamais lire les suppliques ou lettres présentées par le pétitionnaire, car il a eu le temps d'y réfléchir mûrement en l'écrivant et il est préparé à toutes les objections que vous pourriez lui faire : vous devriez donc lui répondre *ex abrupto* sur un discours préparé. *Secundo*, il ne faut jamais rien promettre ; les réponses doivent toujours être évasives, telles que : *nous verrons, j'y penserai, j'en parlerai en temps et lieu, je m'adresserai à qui de droit*, etc. ; de telles réponses ne vous engagent à rien et, si vous êtes dans le cas de pouvoir accorder, ce sera une grâce que vous faites, au lieu que, si vous aviez promis quelque chose au pétitionnaire, vos bontés seraient considérées comme un devoir. Appuyez-vous contre une chaise en sorte qu'elle se trouve placée entre vous et le pétitionnaire.

Cette observation me fit faire un mouvement de curiosité très marqué, en partie par courtisanerie, voyant que le Duc s'y attendait :

— Vous vous étonnez, comte Rodolphe, reprit-il ; je m'en vais vous expliquer mes raisons. La plupart des gens qui viennent en audience vous approchent à une distance qu'une triste expérience m'a prouvé être trop dangereuse pour m'en trouver à mon aise. Depuis cette découverte donc, je me tiens toujours derrière ce retranchement. Pas plus tard qu'aujourd'hui, un jeune homme entre chez moi et me demande une pension ou quelque emploi lucratif en récompense d'avoir été le premier qui soit entré à la prise du Louvre ; il y en a eu déjà chez moi tant de ces jeunes gens qui tous prétendaient avoir été le premier sur la colonnade de ce palais, que je ne lui dis autre chose si ce n'est que je prenais note de son héroïsme, et je le congédiai. Mais un autre entre après lui et me dit absolument la même chose. Sans perdre de temps, je fais rappeler sur-le-

champ le prétendu héros qui venait de me quitter. Il arrive tout content; déjà, il se croit en possession de sa pension, lorsque je le place vis-à-vis du second pétitionnaire et leur dis: « Messieurs, chacun de vous me dit avoir été le premier au Louvre; je ne puis, je n'ose décider, de peur de faire tort à l'un ou à l'autre, veuillez donc, messieurs, vous arranger entre vous. » J'ai souvent, continua le Duc, toute la peine du monde pour me contenir et ne point sourire sur les propos qu'on me tient; dernièrement par exemple, un jeune homme, pour appuyer sa pétition, me dit qu'il avait un père *octogone* et que lui-même était hors d'état de travailler, étant *décoré* d'une descente.

Je ris de ces détails comme un fou, au point que la Reine m'en demanda la raison ; pour me tirer de ce mauvais pas, je dis à Sa Majesté que ce qui me faisait rire, était une confidence dont Monseigneur voulait bien m'honorer et que ce serait en abuser si je la répétais.

— Vous aussi, je le sais, dit le Duc d'Orléans en reprenant notre première conversation, vous aussi êtes tourmenté beaucoup par toutes sortes de gens; vous êtes sujet autant que moi à cette corvée.

— C'est si peu de chose en comparaison de ce qui vous arrive de pétitionnaires, Monseigneur, qu'il ne vaut pas la peine d'en parler.

C'est jusqu'à ses promenades à cheval et en voiture qu'il est poursuivi avec des suppliques; il en revient chaque fois ses poches pleines.

*6 novembre.* — Encore un changement ministériel : voilà le maréchal Maison aux Affaires étrangères; je parie qu'il n'y restera pas un mois, on a eu beaucoup de peine à lui faire accepter ce portefeuille. M. de Chasseloup, son aide de camp, m'a dit que le maréchal avait eu une conversation de trois heures avec MM. Sébastiani et Gérard, qui prièrent le maréchal, au nom du Roi et de Dieu qui protège la France, d'accepter. M. Maison, lorsqu'il sut par ces messieurs qu'il ne tenait qu'à lui de sauver sa patrie d'un cruel embarras, accepta le portefeuille. La politique l'épouvante, il y entend fort peu de chose; d'ailleurs, c'est un galant homme, mais, dans le temps qui court, il faut plus encore que cette précieuse qualité pour être bon ministre.

*17 novembre.* — Nous avons ici depuis quelques jours la princesse Thérèse Esterhazy; les événemens à Londres n'ont eu lieu qu'après son départ (1). Mme de Lieven triomphe! Lorsque la princesse prit congé de sa collègue, Mme de Lieven lui dit en la prenant par les deux mains et en levant les yeux au ciel :

— Notre pauvre duc de Wellington!

Déjà on parlait de sa chute.

— Ce jour-là, me dit la princesse, cette ambassadrice était dans un de ses accès de *franchise*, si bien qu'elle a pleuré à chaudes larmes au moment où je la quittais, peut-être pour jamais!

Cette fausseté que la princesse de Lieven aime à afficher m'est intolérable; c'est une vilenie, une perversité qui dépassent toute idée et qui rend méchans tous ceux qui ont le malheur d'avoir affaire avec cette femme.

La chute du ministère Wellington est une bien grande infortune pour l'Europe; le successeur de ce ministre est une espèce de sans-culotte et le ministère qu'il est chargé de composer sera de même; mais je crois cependant que les choses n'iront pas aussi mal que l'espèrent les libéraux anglais et français. J'ai l'intime conviction qu'un ministère dans les principes de Broom ne peut se maintenir. Les torys, qui se sont réunis aux whigs pour renverser le ministère Wellington, reviendront maintenant sous les bannières du duc et formeront une forte opposition contre le nouveau gouvernement; il sera renversé à son tour s'il n'a pas l'esprit d'aller dans le sens des torys. Mais tout cela recule et embrouille toujours de plus en plus la question belge, qui certes n'avait pas besoin de tout cela pour être un véritable nœud gordien. Pour en finir, il faudrait un Alexandre; mais, le nœud une fois coupé, n'y aurait-il pas grand risque pour une conflagration générale?

Notre maréchal Maison est déjà par terre sans qu'il s'en soit douté le moins du monde. L'intrigue qu'on avait ourdie contre lui vient de Sébastiani, qui avait grande envie du portefeuille des Affaires étrangères, et il l'a. Le maréchal est furieux, et il y a bien de quoi l'être. Tout ce changement fut arrangé sans lui, sans le prévenir seulement.

— La manière dont on me renvoie, a-t-il dit à ses amis,

(1) La chute du ministère Wellington.

est le plus sanglant brevet d'incapacité qu'on aurait pu me donner.

Je savais tout cela le dimanche, jour où le maréchal recevait. Aussi, fus-je bien étonné lorsqu'en entrant dans le salon du ministère, je trouve le ministre destitué, tout tranquille, recevant son monde, et madame toute riante, tout heureuse, dans sa bergère à côté de la cheminée.

— Ou ils sont dupes, pensai-je, ou bien ils savent dissimuler comme personne.

La chose était trop piquante pour ne point m'en occuper; il me fallait la tirer au clair. Dans ce but, je m'approchai de M. de Chasseloup, l'aide de camp du maréchal et je l'accostai en ces termes :

— Eh bien ! vous vous êtes rendu à Vienne ! Ne faites point le mystérieux, je sais tout; on vous rend l'ambassade de Vienne, et Sébastiani prend les Affaires étrangères.

— Mais, pas du tout, vous êtes dans l'erreur, comte; il a été question en effet de donner le ministère de la Guerre au maréchal et Sébastiani aurait eu alors les Affaires étrangères; mais cela n'a pas pu s'arranger, à cause de l'inimitié du général avec l'ambassadeur de Russie.

Sur cette réponse, je vis bien que son maréchal était joué, car je savais positivement que l'affaire entre les deux Corses (1) avait été arrangée le samedi. Mais je ne voulus rien montrer vis-à-vis de l'aide de camp du maréchal. Je le remerciai des renseignemens qu'il avait bien voulu me donner et je quittai aussitôt le salon pour me rendre chez Laffitte.

Ce ministre était tout rayonnant, tout glorieux.

— Nous sommes d'accord en partie, me dit-il, et bientôt nous le serons tout à fait au Conseil; tout ira parfaitement bien, nous nous sommes quittés les meilleurs amis avec Molé.

— Sa présence dans ce salon, dis-je, me le prouve suffisamment.

— Bientôt, continua le ministre, la confiance se rétablira et tout ira à merveille.

Le ministre banquier me présenta à sa femme et après lui avoir dit deux mots, je suis rentré à l'hôtel où j'ai trouvé notre salon rempli de monde.

(1) Pozzo di Borgo, ambassadeur de Russie, et Sébastiani, tous deux originaires de Corse.

*18 novembre.* — Rien n'est plus plaisant que la conversation dont on m'a rendu compte hier et qui a eu lieu entre Louis-Philippe et le maréchal Maison. Ce fut après dîner que le Roi s'approcha de son ministre de l'extérieur. Le cruel moment était arrivé où il fallait l'instruire de sa chute, et, cependant, le Roi ne savait comment la lui apprendre. La chose était fort délicate, car il fallait donner à entendre au maréchal que son renvoi avait été décidé dans une séance du Conseil à laquelle il n'assistait pas.

Le Roi, avec une mine un tant soit peu sournoise, entama une conversation avec le maréchal, à peu près dans ces termes :

— Je connais, cher maréchal, toute l'étendue du sacrifice que vous m'avez fait en acceptant le portefeuille des Affaires étrangères en échange de la plus brillante ambassade que j'aie pu vous donner... je suis assez heureux aujourd'hui...

— Oui, sire, interrompit le maréchal, ce sacrifice m'a coûté beaucoup; mais il doit prouver à Votre Majesté mon dévouement sans bornes et je ferai tout ce qui sera dans mon pouvoir pour me rendre digne de la confiance du Roi; je me flatte que je réussirai toujours à contenter Votre Majesté, afin de me rendre digne des expressions flatteuses dont elle me comble aujourd'hui.

Cette assurance du maréchal déconcerta complètement le Roi; mais le temps pressait et, pour en finir, Sa Majesté prit le parti d'aborder franchement la question et il dit au maréchal tout simplement ce dont il s'agissait. Maison tomba de son haut, il ne put cacher son ressentiment contre Sébastiani, et il quitta le Roi rempli de honte et de rage. Il se rendit chez Sébastiani, auquel il dit la vérité de la manière la moins voilée possible et lui déclara ne vouloir plus rien au monde :

— Je me f... de vos ambassades, de votre politique, de vos ministères et de vous tous; vous m'y avez attrapé une fois, c'en est déjà trop; je suis un franc militaire, je vide mes questions avec mon épée, je ne connais ni détours, ni feintes, et voilà ce qui m'a fait perdre au jeu avec vous. Messieurs, j'ai l'honneur d'être...

Sur ce, il quitta Sébastiani, qui n'avait pas proféré un mot, et qui riait comme un fou de tout ce qu'il venait d'entendre. Il pensait avec raison que le maréchal, après une nuit de réflexion, serait plus calme et pourrait alors écouter les conseils de celui

qui venait de lui prendre sa place. Tout arriva ainsi qu'il l'avait prévu, et le maréchal vient de partir pour Vienne.

*6 décembre.* — On ne parle que du procès des anciens ministres; l'agitation qu'on éprouve à l'approche de cette époque, tant redoutée par tous ceux qui aiment le repos, se communique maintenant même aux plus intrépides. Les nouvelles les plus horribles qu'on a soin de répandre dans la ville, telles que l'incendie, le pillage du faubourg Saint-Germain, et de tous les hôtels de pairs qui se trouvent dans les autres quartiers, remplissent de terreur les plus courageux. Déjà quantité de monde a quitté le quartier qui entoure le Luxembourg, les marchands cachent leurs marchandises; en un mot, Paris, de plus en plus, prend un aspect inquiétant et sinistre; on voit partout comme surgissant de la terre de ces figures horribles de la révolution, présage effrayant d'émeutes populaires. Il y en a, parmi eux, qui placardent des écrits incendiaires aux coins des rues ou bien écrivent d'horribles menaces avec du charbon sur les murs des hôtels. Cependant, le Roi se montre partout, fait de fréquentes promenades dans les rues, parle au peuple, serre la main aux premiers venus et les embrasse. La Reine meurt de peur en voyant son mari s'exposer ainsi au milieu d'un peuple frénétique.

*8 décembre.* — Tout le beau monde de Paris se cache; les belles dames ne reçoivent que les personnes de leur intimité; point de brillans équipages dans les rues de Paris, on va à pied ou en fiacre, tant on a peur de choquer le peuple. Le soir, lorsqu'on se rend à quelque petite réunion, on trouve fermée la porte de l'hôtel où l'on se réunit; il faut frapper et décliner son nom pour que l'on vous ouvre. Le suisse vous presse d'entrer, il a soin de fermer la porte sur vous. La même manœuvre se répète à chaque voiture qui entre dans la cour; les jeunes gens ne laissent plus comme autrefois attendre leur cabriolet dans la rue; mais ils le renvoient et se le font annoncer lorsqu'il arrive, afin qu'il n'y ait jamais une file de voitures devant l'hôtel. Les marchands ne vendent presque plus rien, aussi y en a-t-il quantité qui ont fermé boutique.

*12 décembre.* — Je me suis rendu chez la vicomtesse Alfred de Noailles, la femme la plus gaie, la plus spirituelle de Paris.

Autrefois en opposition avec le gouvernement de Charles X, elle l'est maintenant de même avec celui de Louis-Philippe ; mais cette fois, c'est moins par opinion, si je ne me trompe, que pour étonner ; elle aime à surprendre et quand on s'attendait à la voir d'accord d'opinion avec le nouveau gouvernement, elle nous a tous surpris en se déclarant carliste, et, pour être plus piquante encore, elle est carliste *modérée*, chose qui, jusqu'à présent, parut un paradoxe. C'est donc chez M^me^ Alfred que je cherchai ma distraction.

Elle me reçut avec cette gaieté qui la distingue, cette politesse qu'elle ne réserve que pour bien peu de personnes et je suis un des élus. Elle me parla de la manière la plus amusante du Palais-Royal, de tout ce qui s'y passe et dans le parti du mouvement. Déjà elle était parvenue à chasser les nuages qui obscurcissaient mon front lorsqu'on annonça M. Anisson ; sa figure était longue d'une aune, ses yeux abattus, son front ridé et sa bouche pincée ; en un mot, nous ne pûmes nous dissimuler qu'il était tout préoccupé du procès des anciens ministres. Me rappelant qu'il nous avait annoncé à Dieppe tous les désastres qui devaient suivre les ordonnances, sa figure me parut de mauvais augure !

— Que pensez-vous, lui dis-je, du procès qui terrifie tout le monde ?

— Ma foi, me répondit-il, je crois que nous aurons de rudes journées à passer pendant cette mauvaise affaire ; je voudrais voir ce Polignac et compagnie à cent lieues de Paris et, tout vieux que je suis, je voudrais être plus vieux de deux mois encore.

— Croyez-vous qu'il y ait du danger pour le gouvernement ?

— Certainement, c'est une affaire vitale ; le gouvernement est renversé sans faute, si, d'ici là, il ne parvient pas à se fortifier d'une manière ou de l'autre, et s'il ne prend pas les mesures les plus énergiques pour repousser le parti républicain ; oui, cher comte, nous jouons gros jeu, il s'agit non seulement de la nouvelle dynastie, mais aussi de notre existence à tous. Tout est à craindre, rien n'est à prévoir.

Ce discours me replongea dans mes anciennes rêveries.

Aujourd'hui, tout Paris est encore dans une inquiétude affreuse pour demain, jour fixé pour le convoi funèbre de Benjamin Constant. On parle de poignards, de machines infernales, de

feu, de pillage et de sang. Notre position ici n'est ni douce ni agréable.

*13 décembre.* — Tout s'est passé à merveille hier; la foule était immense; mais elle ne fut point troublée comme on l'avait craint. Un complot existait réellement, ourdi par les clubs pour intimider la garde nationale et pour renverser le ministère; mais il fut découvert à temps et les mesures de la part du gouvernement furent si bien prises que l'exécution devint impossible. Malheureusement, il fut obligé de s'en tenir là sans pouvoir arrêter les chefs de la conspiration; il n'a pas la force de le faire. L'artillerie de la garde nationale se trouve fortement compromise dans l'affaire et elle sera dissoute : voilà la seule mesure un peu énergique que l'on ose prendre.

Dans le convoi, et d'un fiacre qui précédait les voitures à armoiries, on voyait sortir deux béquilles. J'ai demandé aux personnes qui m'entouraient ce que cela voulait dire et l'on m'a assuré que c'étaient les béquilles du défunt auxquelles on rendait les honneurs dus au mérite du grand homme. Cette explication, donnée avec tout le sérieux possible, nous amusa beaucoup, l'ambassadeur et moi, car nous allions ensemble. Ce ne fut que quelques heures après que je sus la vérité ; elle me parut plus déplorable que ridicule : le fiacre en question contenait *quatre blessés des glorieuses journées de Juillet!*

Benjamin Constant, peu de jours avant son décès, disait à ses amis :

— C'est bien à temps que je meurs, je suis à la mode, j'aurai un convoi superbe; cela ne me serait pas arrivé l'année dernière et, si mon existence se prolongeait jusqu'à l'année prochaine, on ne me rendrait pas non plus tous ces honneurs. Enfin, chacun à son tour.

Le gouvernement est aussi content d'avoir remporté cette victoire sur le parti républicain, que s'il avait gagné une grande bataille. Cela seul prouve la position critique du moment. Si le parti La Fayette avait triomphé, c'en était fait du trône de Louis-Philippe.

*15 décembre.* — Hier soir, le monde nous a quittés de très bonne heure; le comte de Hocquart et les ambassadeurs de Russie et de Sardaigne restèrent après que tout le monde fut

parti et se sont assis avec nous autour de la table à thé, qui est toujours confiée à mes soins. Le comte Pozzo, de mauvaise humeur de ce que ses lettres de créance n'arrivent point et de la fausse position que cela lui donne, parla d'une manière très irritée de l'ancienne Cour et de la famille royale expulsée ; il les traite tous d'imbéciles et les considère comme la cause unique de tous les malheurs qui arrivent à la France et à l'Europe.

Cette supposition est fausse. Charles X et son ministère ont contribué à ces malheurs par les fausses démarches qu'ils ont faites; mais le mal existait et menaçait de ruiner l'État.

M. de Hocquart, ancien maître de cérémonies à la cour de Charles X, a défendu avec esprit et chaleur la cause de son ancien maître et repoussé l'attaque de l'ambassadeur de Russie.

— Enfin, mon cher comte, s'écria le général Pozzo, on ne peut nier que Charles X, au lieu de s'occuper à gouverner, n'a fait autre chose que se confesser et n'entreprit jamais rien sans demander conseil à son confesseur. Il faut aux Français un roi, mais non pas un cordelier.

Il proféra ces derniers mots avec une extrême violence et après nous avoir salués, il se leva et nous quitta brusquement. Le comte de Hocquart rit de la retraite subite du comte Pozzo et se retira aussi, mais tout fier de son triomphe, car il prétendait que le général nous avait quittés aussi brusquement de peur de la réplique de son adversaire. Le comte de Sales, ambassadeur de Sardaigne, ne put nous cacher son indignation contre Pozzo.

— Il est de toute impossibilité, disait-il, d'entrer en discussion avec un homme aussi véhément, car enfin, le roi Charles X, en bon catholique, avait raison de demander conseil au ministre de Dieu dans les affaires de conscience ; mais il n'a certainement pas initié son confesseur dans les secrets de l'État.

Comme rectification à ce propos, notre cousin nous cita un exemple qui nous frappa tous.

— M. de Villèle, nous raconta-t-il, me parla un jour d'un projet fort important relativement à la Chambre et qui devait avoir pour résultat une grande majorité royaliste.

« — Comment se fait-il, lui dis-je, que vous ne le mettiez pas en exécution ?

« — C'est le Roi, me répondit M. de Villèle, qui n'en veut point !

« — Mais pourquoi ? Pourquoi repousser une chose qui lui serait avantageuse?...

« M. de Villèle se tut un instant, haussa les épaules et je vis « bien qu'il hésitait à me répondre ; enfin, pressé de questions, « il me confia que le Roi lui avait dit :

« — Je dois vous avouer, monsieur le Président du Conseil, « que votre projet me paraît parfait, mais, entre nous soit dit, si « j'y consens, mon confesseur ne me donnera pas l'absolution. »

*19 décembre.* — L'agitation est à son comble, la Cour et la ville en sont terrifiées. La lutte entre le parti révolutionnaire et le gouvernement sera terrible ; des deux côtés, on veut se battre avec acharnement. La grande question se base sur la garde nationale : restera-t-elle fidèle au gouvernement et unie ; ou bien passera-t-elle à l'ennemi, et une légion se battra-t-elle avec l'autre? Il a été décidé dans les clubs qu'on ira attaquer les hôtels des ambassadeurs d'Autriche, de Russie et de Naples. Ces hôtels doivent être pillés et livrés aux flammes, mais sans effusion de sang, à moins qu'on n'y rencontre de la résistance ; dans ce cas, ordre est donné de tuer tous ceux qui résisteront.

Grâce à ces avertissemens tout aimables, nous avons pris quelques précautions, non de défense, mais de fuite. Les diamans de notre cousine et l'argenterie de la maison sont enterrés et cachés. Pour moi, pendant qu'on pillera chez moi, je descendrai au rez-de-chaussée pour me donner le plaisir de voir de mes yeux cette belle action d'un peuple qui se croit le plus civilisé de l'Europe et du monde entier : regardez-le briser les superbes glaces de notre grand appartement, voyez-le couper les cordes auxquelles sont suspendus les énormes lustres en bronze, ils tombent et se brisent, ils enfoncent de leur poids les parquets et déchirent les superbes tapis des Gobelins tendus sur le plancher ; ces belles peintures, ces riches dorures, ces cheminées en bronze et en marbre, tout est détruit par ces vandales ! Voilà le tableau qui nous attend.

La défense de Polignac par le comte de Martignac est un chef d'œuvre d'éloquence ; elle fait l'admiration de tous les partis. Puisse-t-il en résulter du bon pour les malheureux ministres, je le désire de tout mon cœur ; mais il est à craindre que la Cour des pairs soit bien plus dirigée par la peur que par la persuasion, et son arrêt s'en ressentira. Hier soir, il y avait un petit

conseil chez le Roi, composé de Gérard, La Fayette et Pajol; on a discuté les mesures à prendre pour le jour où sera rendue la sentence. Le maréchal Soult est chargé de veiller sur la tranquillité publique. Il paraît cependant qu'on n'a pas une très grande confiance dans sa loyauté, ni dans celle de La Fayette, puisque les généraux Gérard et Pajol ont promis au Roi de défendre les anciens ministres et la Chambre des pairs contre l'attaque populaire, avec huit cents hommes dévoués qui certainement ne passeront jamais du côté du peuple.

Paris a l'air d'un camp; partout des bivouacs, des canons braqués et de longues lignes de troupes qui marchent dans un silence morne et menaçant. Les faubourgs Saint-Antoine, Saint-Martin et Saint-Marceau sont en pleine révolte. Toute la population est en insurrection; on entend des vociférations menaçantes et horribles. Il paraît que tout ce monde d'égorgeurs n'attend qu'un chef pour marcher contre nous. Je vais partout, je veux tout voir de mes propres yeux. Que c'est horrible de se trouver au milieu d'une révolution continuelle!

*20 décembre*. — Nous avons passé une nuit affreuse. Les voitures depuis hier ne circulent plus dans les rues; la garde nationale reçoit toutes les heures de nouveaux renforts, mais plusieurs légions ont déclaré ne pas vouloir tirer sur le peuple. L'artillerie surtout est bien mauvaise. Ce corps est presque en entier composé de héros de Juillet et, au premier coup de canon, ils les tourneront contre le parti du Roi.

La Cour des pairs a couru les plus grands dangers aujourd'hui, au point que toute l'Assemblée se croyait déjà perdue. Le président Pasquier fit lever la séance, en disant que la garde nationale ne pouvait plus arrêter la populace. En effet, on entendait jusque dans la salle des cris horribles poussés par un énorme attroupement. M. de Martignac nous a dit que, dans ce moment, il a cru que la populace allait entrer dans la Chambre.

M. de Polignac et ses confrères d'infortune ont montré beaucoup de courage et conservé tout leur calme; leurs plus cruels ennemis doivent leur rendre justice sous ce rapport. On a pris pour demain des mesures encore beaucoup plus énergiques et qui consisteront principalement à élargir considérablement le carré des troupes qui défendent le Luxembourg. Ce projet est du maréchal Soult, à ce que l'on m'assure. Je compte

demain, après que la séance sera finie et pendant que l'on portera le jugement, faire tout le tour de ce carré.

*31 décembre, 5 heures après-midi.* — Ce matin, à neuf heures, je me suis rendu à la Chambre des pairs; ma voiture fut arrêtée à l'entrée de la rue de Tournon, je dus descendre de mon carrosse et continuer à pied le reste du chemin pour arriver au Luxembourg, c'est une distance de trois cents pas environ. Pendant ce trajet, vingt fois on me demanda ma carte d'admission dans la tribune diplomatique.

J'ai bien attendu une heure avant le commencement de la séance. Les tribunes étaient encombrées; des jattes avec du chlore étaient disposées sur la corniche pour absorber les exhalaisons infectes d'une aussi nombreuse réunion de gens de toute espèce. Au signal d'un huissier, un profond silence s'établit dans la salle. Les portes s'ouvrent, les ex-ministres paraissent, M. de Polignac à la tête. Je ne puis exprimer l'impression que me fit cet homme que je voyais, il y a peu de mois, entouré d'honneurs et de grandeurs, maintenant traité en criminel demandant grâce pour sa vie à des personnes qui, dans le temps de sa prospérité, se seraient trouvées trop heureuses d'obtenir sa protection et dont maintenant les uns étaient ses plus cruels ennemis tandis que les autres se mouraient de peur. Malgré tout, il conservait son air calme et riant, saluant à droite et à gauche les personnes de sa connaissance, comme s'il était dans son salon, au Ministère des Affaires étrangères. Cependant, les fatigues, les tourmens et tant de mécomptes qu'il a subis depuis que je ne l'avais vu, ont laissé des traces sur sa figure; il a vieilli et maigri; Peyronnet bien plus encore; il avait l'air plus soucieux, mais toujours ferme et noble; les deux autres que je connais moins ne m'ont pas paru changés.

Les ministres une fois placés derrière leurs avocats, on procéda à l'appel nominal; un seul pair se trouvait absent et cela par cause d'une grave indisposition.

Après que chacun des pairs eut dit son *présent!* M. Madier de Montjau commença son plaidoyer en revenant sur tous les chefs d'accusation qui déjà avaient été réfutés à l'évidence par M. de Martignac. M. de Montjau a la figure la plus horrible qu'on puisse avoir; une pâleur livide couvre ses traits, il parle, ou mieux, il lit mal; on l'écouta avec impatience et lorsqu'il

s'arrêta court pour chercher une feuille qu'il avait oubliée chez lui, on s'en moqua sans pitié. J'eusse fait de même si l'extrême embarras qui se manifesta sur sa personne, par un tremblement affreux de tous ses membres et par des grimaces horribles, ne m'eût fait pitié.

Martignac fit encore la plus belle réplique improvisée qu'on puisse entendre, et, après avoir déclaré qu'il n'avait plus rien à ajouter, il invita ses collègues à prendre la parole; mais ceux-ci déclarèrent aussi n'avoir plus rien à dire. M. le président invita par conséquent messieurs les pairs à se former en comité secret afin de prononcer le jugement. Alors, on commença à évacuer les tribunes et les pairs mêmes se levèrent. M. Pasquier les engagea de nouveau à sè rasseoir ; les huissiers frappèrent avec leurs cannes, et le silence se rétablit ; le président, après quelques secondes, dit d'un air solennel : « Messieurs, la séance est levée ! »

Ainsi que je me l'étais proposé hier, j'ai fait tout le tour du grand carré formé par la garde nationale pour la défense du Luxembourg. Il me fallut presque deux heures pour me retrouver au point d'où j'étais parti. Partout, j'ai trouvé une foule immense qui se pressait, qui injuriait la garde nationale et qui criait : « Mort aux ministres, mort à Polignac ! » Le jardin du Luxembourg était rempli de troupes; partout, des feux de bivouac et des canons braqués. Dans ces attroupemens j'ai rencontré M^me^ de Dolomieu avec M^lle^ de Saint-Maurice. Ces dames me demandèrent des renseignemens sur ce que j'avais vu et comment tout s'était passé dans la Chambre. Elles avaient une peur affreuse, qu'augmentèrent tout à coup des clameurs qui paraissaient partir d'une autre rue. Elles se voyaient déjà engagées entre les deux parties belligérantes. Heureusement, ce n'étaient que des cris de vendeurs de brioches.

Rencontré aussi le comte Léon Potocky qui m'a assuré qu'on avait découvert un complot à la tête duquel se trouvent les généraux Bourdeau et Favier. Je suis convaincu qu'il n'en est rien, et que c'est La Fayette, Odilon-Barrot, Dupont de l'Eure et compagnie qui ont inventé ce moyen de s'imposer au gouvernement de Louis-Philippe. Le Roi a commis l'imprudence de laisser entendre qu'il avait l'intention, le procès fini, de se priver de leurs services; ils en ont été instruits et, pour prouver combien ils étaient nécessaires, ils ont soudoyé des

émeutiers qui l'avouent lorsqu'on les somme de se retirer.

J'ai vu ce peuple hideux; j'ai vu ces gens sans domicile, sans occupation, vivant au jour le jour; ils ne sont là que pour répandre la terreur. J'ai passé par le pont d'Arcole, par la place de Grève. Partout, il y a des attroupemens; partout, la garde nationale s'efforçait de les disperser. Mais cela durera-t-il? J'ai passé dans plusieurs rues où les réverbères sont abattus : cela me prouve de mauvaises intentions pour cette nuit. Sur la place du Palais-Royal, on criait : « Mort aux ministres! » ou bien : « La tête de Louis-Philippe! » La garde nationale et la troupe de ligne étaient impuissantes devant cette foule. Une légion, voulant s'engager dans une lutte inégale, a été forcée d'ôter les baïonnettes de ses fusils ; une autre légion dans le faubourg Saint-Antoine a été désarmée. Tous ces échecs démoralisent les seuls défenseurs que nous ayons.

De retour à l'hôtel de l'Ambassade, j'ai trouvé devant notre porte une douzaine de vieux soldats. Ils sont chargés de veiller à la sûreté du représentant de l'empereur d'Autriche ! Le Roi qui ne peut se défendre lui-même, comment nous défendrait-il et surtout avec douze invalides? Cependant l'ambassadeur n'a pas renvoyé cette prétendue garde; mais il l'a fait cacher dans l'intérieur de notre hôtel, afin que cette quantité de sentinelles à notre porte n'excitât pas l'attention de la populace. Le soir, vinrent plusieurs personnes chez nous, toutes plus ou moins consternées. Néanmoins, tout est calme dans ce quartier à l'heure qu'il est.

*22, à 10 heures du matin.* — Dès huit heures on bat la générale dans les rues ; la garde nationale rentrée à une heure après minuit est de nouveau sur pied ; la populace des faubourgs est en marche contre le Palais-Royal et la Chambre des députés. Celle-ci est malheureusement à deux pas de notre hôtel, ce qui fait que les rues Saint-Dominique et de Grenelle, la place Bourbon et l'esplanade des Invalides sont encombrées de troupes et de gardes nationaux. Une autre foule se porte en ce moment sur Vincennes; on y a envoyé aussi plusieurs légions pour défendre ce château fort ; les ex-ministres y ont été conduits dans la soirée d'hier, ils doivent être transportés à Ham en Picardie, château fort où M. de Polignac déjà une fois a été emprisonné sous le règne de Napoléon.

*Après 5 heures du soir.* — Je reviens de ma promenade dans les rues. Ce n'est plus cette brillante capitale d'autrefois, c'est un camp, partout des bivouacs et des rangées de gardes nationaux à perte de vue, ce qui serait plutôt rassurant, si cette grande masse d'hommes était animée d'un même esprit. Malheureusement, elle commence à se désunir. La garde nationale entend sans indignation des vociférations atroces proférées par les révoltés ; il y en a même dans ses rangs qui font chorus avec le peuple. Partout, éclatent les symptômes d'une dislocation complète de l'État, et il n'est pas trop agréable de se trouver dans ce guêpier. Toutes les grandes rues sont interceptées, toutes les communications interrompues ; le tort que cela fait au commerce, déjà si ébranlé, est incalculable.

Malgré cette agitation, les fonds ont éprouvé une légère hausse ce matin : on l'attribue à un traité qui doit être en train entre le parti républicain et le gouvernement. Il est question de l'abolition de la Pairie, d'une réduction très notable de la liste civile, et enfin d'une diminution du cens électoral. On affirme qu'à ces conditions, la paix et la tranquillité de la capitale seront assurées. La moitié de la garde nationale est d'accord sur ces points avec le parti républicain. En passant aujourd'hui par un des attroupemens, j'entendais crier : « Nous voulons l'exécution de la loi ! »

— Mais en quoi consiste l'exécution de la loi? demandai-je à un de ceux qui criaient.

— Ma foi, me dit-il, demandez cela à d'autres, car pour moi je n'en sais rien !

Et il recommença à crier de nouveau :

— Nous voulons l'exécution de la loi !

Des étudians sont en ce moment en députation chez le Roi : on ne sait encore ce qu'ils veulent, mais leurs camarades profitent de leurs loisirs pour dépaver la rue de Tournon et essayer de faire des barricades. Dieu sait ce qui nous attend et quels projets ils méditent !

*Après 11 heures du soir.* — Depuis deux heures on n'entend plus que les cris répétés de : « Vive le Roi ! » Je m'y perds ainsi que tout le monde, on ne sait plus qui pousse, on ne sait pas davantage qui dirige tous ces mouvemens si contradictoires. Voici cependant une explication. La garde nationale des envi-

rons de Vincennes est entrée dans Paris; elle a passé par le faubourg Saint-Martin, au milieu des attroupemens, sans coup férir en criant : « Vive le Roi, vive le Duc d'Orléans ! » Arrivée ainsi au Palais-Royal, ses cris ont redoublé. Le Roi est descendu dans la cour d'honneur, a exprimé ses remerciemens à cette troupe; puis se mettant à sa tête avec les Ducs d'Orléans et de Nemours, il a parcouru tous les plus mauvais quartiers et partout il a été reçu avec les plus vives acclamations de joie et d'enthousiasme. C'est une véritable marche triomphale. Les étudians se joignent cette nuit à la garde nationale pour faire la ronde dans cette ville.

*23 décembre, à minuit.* — Nous avons passé notre soirée au Palais-Royal pour féliciter le Roi et sa famille de l'heureux dénouement d'une crise aussi dangereuse; ils étaient tous ivres de joie. Je n'ai vu le Roi que très peu d'instans; il nous quitta pour se rendre au Conseil des ministres. La Reine avait l'air d'une personne à laquelle on a rendu la vie. Madame Adélaïde est rayonnante. Sa Majesté la reine des Français accepta nos félicitations avec sa bonté et sa grâce ordinaires; toutes les personnes qui sont sur la petite liste du Palais-Royal s'y sont rendues ce soir pour exprimer leur intérêt à la famille royale. C'étaient la princesse de Wagram, la duchesse d'Albufera, la duchesse de Trévise, les maréchaux Gérard et Maison, le duc de Broglie, la duchesse de Montmorency, la comtesse de Saint-Aldegonde, le prince et la princesse de la Moskowa, la grande référendaire de Sémonville, M^me^ de Boigne, la maréchale Soult, M^me^ de Montalivet. La Reine assurait à tout le monde qu'elle n'avait pas eu un instant de peur : c'est ce que tout le monde admira, mais personne ne crut.

M^me^ de Montjoie, dame d'honneur de Madame Adélaïde, me dit qu'elle ne trouvait pas dans tout cela de quoi féliciter le Roi.

— Ce n'est, me dit-elle, autre chose qu'un replâtrage qui ne me donne pas beaucoup d'espoir pour l'avenir.

M. d'Hulst, mari d'une des dames d'honneur de la Reine, m'a dit qu'entre trois et quatre heures après-midi, il croyait la cause perdue.

— Si les étudians, qu'on a su gagner, ne s'étaient point déclarés pour nous, continua-t-il, la moitié de la garde natio-

nale aurait passé du côté du peuple et la guerre civile eût été inévitable.

Le Roi a passé en revue toute la garde nationale et l'on prétend maintenant qu'elle est animée du meilleur esprit possible. J'aime à le croire !

*26 décembre.* — Tout le monde paraît renaître dans Paris, on est rempli d'espoir et l'on ne pense qu'aux étrennes. Toutes les boutiques sont encombrées et les marchands ne savent où donner de la tête pour suffire à tant de commandes, car ils sont au dépourvu.

On ne parle plus que de bals et de fêtes qui doivent se donner au Palais-Royal. Il y aura grand concert bientôt et l'on n'attend que la fin du deuil du roi de Naples, pour faire danser tout Paris. On dit aussi que les habits bourgeois ne seront plus tolérés au palais, tout le monde s'y rendra en uniforme; on prétend aussi que ces fêtes se donneront au Louvre ou aux Tuileries : ce sera une manière de transition insensible, tandis que de s'y loger tout d'abord aurait peut-être fait une mauvaise impression.

La Fayette doit décidément quitter ses fonctions de chef de la garde nationale; en un mot, les actions de la monarchie sont à la hausse, au point que les Carlistes commencent déjà à prendre ombrage de la position forte de Louis-Philippe. Ceux qui aiment la tranquillité s'en réjouissent; le parti républicain se retire et se cache dans ses antres, probablement pour méditer quelque nouvelle attaque.

*29 décembre.* — Voilà encore une modification ministérielle : Merilhou est devenu garde des Sceaux et Barthe, ministre de l'Instruction publique. Je crois que ce changement n'aura pas une bien grande influence sur les affaires et sur la société. La nouvelle n'a pas fait la moindre impression, d'autant plus qu'on ne songe plus qu'aux fêtes et aux amusemens dont les Parisiens sont si avides et dont ils croient avoir été privés depuis une éternité. Les Carlistes cependant veulent résister à la tentation. Ils veulent tenir bon et ne pas danser pendant tout un hiver. Ils ne répondent de rien pour l'année prochaine. Ceux et celles srutout qui ne se croient pas assez forts pour ne point être entraînés par la magie de ce tourbillon de gaîté folle, se retirent à la campagne.

Demain, il y a grande réception à la Cour; le Corps diplomatique sera reçu à part comme sous Charles X ; on a fait insinuer au nonce de la part du Roi que Sa Majesté désirerait qu'il lui adressât au nom du Corps diplomatique un discours ainsi que cela se faisait sous Charles X. Le nonce est venu chez nous ce soir pour communiquer cette insinuation à notre cousin. Ils ont composé ensemble un charmant petit discours avec de charmantes phrases qui ne disent rien du tout. Il n'y est question ni du fils aîné de l'Église, ni de quoi que ce soit qui pourrait rappeler les anciens rapports de la France avec le Saint-Siège.

*6 janvier 1831.* — On parle de plusieurs nominations de Dames du Palais qui doivent être nommées pour former une cour convenable à la reine des Français. Parmi les noms qu'on cite se trouvent ceux qui suivent : les duchesses de Dino, Périgord, de Valençay, la marquise de Caraman, les comtesses de Saint-Aldegonde et d'Oudenarde et autres parmi celles qui vont au Palais.

*18 janvier 1831.* — Notre bal a été des plus animés, c'était la première grande fête donnée depuis les journées de Juillet ; les mêmes personnes qu'autrefois s'y retrouvaient et paraissaient avoir oublié pour quelques momens toute la révolution qui a passé devant nos fenêtres; il fallait être bien initié dans les secrets de la société pour y remarquer les changemens. Mesdames les duchesses d'Escars, de Bauffremont, de Maillé, de Tourzel, de Narbonne, de Lorges, de Noailles, de Damas, de Crussol, de La Force, de Clermont-Tonnerre et autres n'y étaient point, et cela pour ne point rencontrer le Duc d'Orléans. Il s'en aperçut, et en dansant avec la marquise de Caraman, il lui exprima sa surprise de ne point trouver chez nous toutes ces dames.

— Je trouve fort simple, disait-il, que ces dames ne veuillent point aller au Palais-Royal; mais il est par trop fort de pousser la chose jusqu'à vouloir m'éviter même dans une maison tierce.

M^me^ de Caraman lui répondit qu'elle trouvait cette remarque très peu galante pour les dames qui se trouvaient présentes au bal.

— Elles vous manquent, continua-t-elle, celles qui n'y sont point, et vous n'apercevez pas, Monseigneur, celles qui y sont.

Mme de Caraman, pendant la valse, me rapporta sa conversation avec le Duc. Comme Mmes de Bauffremont et de Noailles m'avaient donné les raisons qui les ont empêchées de venir chez nous, raisons très différentes de celles auxquelles le Prince royal attribuait leur absence, j'ai cru de mon devoir de rectifier son interprétation. Cependant, l'affaire me parut trop délicate pour aborder la question avec lui sans qu'il m'en eût parlé. En cherchant des yeux, à travers mon lorgnon, la personne qu'il me fallait, je découvre Mme de Saint-Aldegonde à l'autre extrémité de la salle, debout sur la première marche du trône et appuyée contre une colonne. Après avoir donné le signal à l'orchestre de commencer la contredanse, je m'approchai de la comtesse Camille et j'ai eu avec elle la conversation que voici :

— Le Prince royal s'est plaint de l'absence de plusieurs dames qu'il est accoutumé de voir chez nous, madame; je le sais de bonne part.

— Oui, de Mme de Caraman, dit Mme de Saint-Aldegonde; j'étais derrière le Prince, je n'en ai pas perdu une parole ; d'ailleurs, le Roi, la Reine et les princesses s'en sont également plaints; ils trouvent très simple que les personnes attachées à la Cour de Charles X n'aillent pas au Palais-Royal; mais ils font une grande distinction entre celles-ci qui agissent par devoir et les autres qui ne les imitent que pour bouder la famille royale. Dans ce nombre, se trouvent Mmes de Bauffremont, de Mortemart et autres que je n'ai pas besoin de vous nommer.

— Mais, madame, il paraît que vous êtes mal instruite.

— Non, non, monsieur, je le sais très bien et, au Palais-Royal, on n'en a pas le moindre doute non plus; les propos de Mme de Bauffremont y sont connus; on sait de très bonne part qu'elle a dit ne pas pouvoir venir ici de peur de rencontrer le Duc d'Orléans. Samedi dernier, lorsque le Roi a passé par la rue de l'Université sous les fenêtres de la princesse de Bauffremont, elle les a fermées au plus vite et s'est laissée tomber dans un fauteuil, faisant semblant de s'évanouir.

La chaleur avec laquelle Mme de Saint-Aldegonde me conta cette histoire ne me laissa plus aucun doute sur l'auteur de tout ce paquet. Elle est l'ennemie jurée de Mme de Bauffremont. Celle-ci non plus ne peut la souffrir et lui a rendu bien des mauvais services à la Cour de Charles X; Mme de Saint-Aldegonde ne fait donc que lui rendre la pareille.

*25 janvier.* — Avant-hier, il y avait grand bal au Palais-Royal. J'étais très curieux de savoir comment cela s'arrangerait à la nouvelle Cour. Très peu de grandes dames de l'ancienne y ont assisté; il n'y avait que celles qui y allaient dès le commencement; la famille du marquis de Mortemart et la princesse Aldobrandini étaient les seuls personnages de quelque poids. Le Duc d'Orléans est profondément blessé de l'attitude de ces dames; il a dit à quelqu'un qui lui parlait de la beauté de la fête et du nombre des invités présens que tout cela n'était que des figures.

Il n'y avait pas la moindre étiquette à cette fête. Si l'on n'avait été en uniforme, on se serait cru chez un simple particulier. Il n'y a pas eu de cercle. Le Roi allait de salon en salon pour saluer tout le monde et pour parler aux personnes qui se trouvaient sur son chemin. La Reine faisait comme lui accompagnée de ses filles et de Madame Adélaïde; les Ducs d'Orléans et de Nemours se mêlèrent à la foule. La Reine continuait sa tournée dans une des salles lorsqu'on fit commencer; ce fut probablement pour éviter la contredanse de cérémonie. Il faisait une chaleur à mourir. La grande moitié de ce monde m'était inconnue. On dansa dans quatre vastes salles. Dans les autres appartemens, on avait dressé les tables de jeu et les buffets. La galerie Valois, avec les appartemens qui l'entourent, ne furent ouverts qu'au moment du grand souper où il y eut près de deux mille personnes assises. Comme il n'y a point de maître de cérémonies, c'est la Reine ou Madame Adélaïde qui m'engagea à danser avec les princesses Louise et Marie.

Après souper, le Duc d'Orléans me conjura de ne point l'abandonner pour le cotillon et le galop. Je le lui promis, mais non sans regrets, prévoyant que nous resterions seuls avec tout plein de monde inconnu. Ce que j'avais prévu arriva. Au cotillon, il n'y avait plus personne de ma connaissance. Le Duc m'avoua lui-même ne connaître que trois ou quatre de ces dames. C'était une réunion de femmes inconnues et peu jolies.

— Prenons courage, me dit le Prince, et faisons aller tout cela.

Le bal a duré jusqu'à cinq heures du matin.

*8 février.* — J'ai fait aujourd'hui quelques visites, entre autres chez lady Granville et lady Stuart. J'ai trouvé chez cette

dernière Madame Adélaïde, sœur du Roi. Ayant la vue très basse, je ne m'en suis aperçu qu'au moment où une voix nasillarde m'a demandé des nouvelles de Mme l'ambassadrice. Je me suis empressé de me lever, de m'avancer jusqu'au fauteuil de Son Altesse Royale, de lui faire une profonde révérence, même deux, et de lui exprimer ma confusion de ne point l'avoir reconnue plus tôt. Elle s'est empressée à son tour de me mettre à mon aise, m'a dit mille choses aimables et gracieuses et s'en est allée peu de momens après.

La marquise de La Châtaigneraye me dit hier que le Duc d'Orléans s'était plaint à elle de la tristesse des bals de cette année.

— Je trouve que tout le monde a l'air bien préoccupé, bien peu dispos, lui a-t-il dit.

— Il y a bien de quoi, a répliqué la marquise; nous ne sommes pas dans notre assiette, Monseigneur. Certes si nous n'avions pas eu sous Charles X un Duc de Chartres, le Duc d'Orléans d'aujourd'hui serait fait pour nous faire oublier l'ancienne Cour.

Le Duc sourit et fit une inclination de tête. Quelle différence pour lui entre aujourd'hui et l'année dernière! Il était alors la coqueluche des dames, et maintenant il n'y en a que bien peu qui veulent lui parler.

Dernièrement, le Roi, en causant avec un ambassadeur sur les affaires en Belgique, a tenu un propos fort singulier : il était question de la candidature du frère du roi de Naples au trône belge.

— Je crois, a dit Louis-Philippe, que ce prince réunit en lui bien des avantages; celui surtout d'être le frère de Mme la Duchesse de Berry n'est pas un des titres les moins puissans à mes yeux.

Le pense-t-il vraiment, ou bien veut-il le faire croire?

*14 février*. — De grands désordres ont éclaté aujourd'hui à l'occasion de l'anniversaire de la mort du Duc de Berry. Une cérémonie devait être célébrée à Saint-Roch; mais le gouvernement, ayant été informé que les Républicains avaient le projet d'y faire du tapage, l'a interdite. Les Carlistes et amis de la dynastie déchue cherchèrent une autre église et surtout un autre curé plus traitable que celui de Saint-Roch. Ils ne tardèrent

pas d'en trouver : ce fut celui de Saint-Germain l'Auxerrois, et, malgré la défensive positive de l'archevêque, cet ecclésiastique promit de célébrer la cérémonie dans sa paroisse. Elle se passa d'abord tranquillement. Mme de Podenas, qui y est restée une des dernières, m'a assuré qu'à deux heures, tout était encore fort calme. Effectivement, ce ne fut que vers trois heures qu'un attroupement considérable se forma devant cette église, sous prétexte que les artistes y avaient couronné le buste de Henri V. Le fait est qu'un garçon, la cérémonie entièrement terminée, avait eu la déplorable idée d'accrocher au drap du catafalque, avec une épingle, une petite lithographie représentant Henri V. La garde nationale s'est portée sur les lieux pour disperser les mutins; mais elle agissait sans énergie, soit qu'elle ne se trouvât pas en nombre suffisant, soit qu'il ne s'agît que de défendre une église. La populace enhardie devint toujours plus nombreuse et plus exigeante; elle appela le curé qu'elle voulait tuer; sa colère tourna contre l'archevêque de Paris et enfin sur tout le clergé. « Mort aux prêtres! » ou bien : « Mort au roi Louis-Philippe ! » tels furent les cris dont Paris a retenti pendant toute la journée d'aujourd'hui et bien avant dans la nuit.

Le Roi et ses ministres décidèrent qu'il fallait faire des concessions et que, puisqu'on ne peut empêcher le mouvement, il fallait se mettre à sa tête pour le diriger. Voilà ce qui explique la singulière scène dont je viens d'être témoin ce soir avec Félix Schwarzenberg.

Dix heures avaient sonné; nous nous trouvions sur la place entre le Louvre et Saint-Germain l'Auxerrois; les quais et les rues qui y aboutissent étaient remplis d'une foule énorme : troupes de ligne, garde nationale et municipale, des curieux, et enfin ces gens à figure sinistre, armés de haches, de gros bâtons, de lances, leur chemise retroussée jusque sur l'épaule, nous montrant un bras nerveux et souvent teint en rouge pour se donner un aspect plus effrayant. Se voyant en force, ils avaient exigé que le maire fît abattre la croix en pierre du fronton. Au moment de notre arrivée, il était sur la plate-forme de l'église, avec des gardes municipaux, des torches à la main pour éclairer quelques ouvriers qui sciaient la croix ; elle tomba avec fracas, et des applaudissemens, des cris de joie éclatèrent et furent répétés dans les voûtes du Louvre.

La nuit était obscure, à peine quelques étoiles brillaient à travers les nuages. Ce fut donc à la lumière rougeâtre des torches qui erraient par-ci par-là dans la foule, que nous distinguions les groupes qu'on eût dit vomis par l'enfer. Cependant, les cris devenant de plus en plus effrayans, les torches se multipliaient, éclairaient les rues à perte de vue jusqu'à la place de l'église Saint-Germain l'Auxerrois où je me trouvais. Aux cris mille fois répétés : « Qu'on mette le feu à l'église et à la maison du curé ! » la foule de ces iconoclastes s'avançait vers le plus ancien monument de Paris auquel s'attachent tant de souvenirs. Déjà je le croyais à jamais perdu et la capitale menacée d'incendie et de pillage.

Heureusement, un fort détachement de troupes et de garde nationale arriva et commença à charger. On se poussa, on se cogna, et je me trouvai engagé dans cette bagarre ; un moment, je me crus écrasé par deux gros hommes entre lesquels je ne pouvais plus respirer. Cependant, l'un d'eux, se trouvant dans une position au moins aussi gênée que la mienne, devint comme furieux de désespoir. Il donna des coups à droite et à gauche et se fraya enfin un passage et je pus le suivre. Nous prîmes le pont d'Arcole ; là je m'arrêtai pour voir comment cela finirait. Les carabiniers et les hussards de Chartres distribuèrent de bons coups de plat de sabre et bientôt le calme fut rétabli. J'entendis toutefois dire à plusieurs de ces mutins qu'ils reviendraient en force le lendemain. Je ne sus qu'en rentrant que, pendant que j'étais à Saint-Germain l'Auxerrois, une autre foule plus grande encore s'était portée sur l'archevêché, qu'on avait commencé à piller : on était cependant parvenu à disperser ces vandales.

Un Anglais m'a dit aujourd'hui que jamais il n'y avait eu plus d'argent en Angleterre que dans ce moment-ci ; tout le commerce de la Hollande et en partie celui de France se trouvent en ce moment à Londres.

— Une guerre, me disait-il, que nous n'aurions pu soutenir sans nous ruiner il y a quelques mois, ne nous gênerait nullement aujourd'hui.

*15 février*. — De grand matin, aujourd'hui, on a entendu battre la générale dans tout Paris. Notre faubourg ordinairement plus calme que les autres est en ce moment dans une agi-

tation que je ne lui ai jamais vue. On me dit que les choses les plus épouvantables se passent à l'archevêché, qui est livré au pillage, à ce qu'on m'assure. Je ne le croirai pas, à moins de l'avoir vu de mes yeux; je me rendrai donc sur les lieux après mon déjeuner.

*8 heures du soir.* — Le Roi et sa famille n'ont pas fermé l'œil de la nuit; il sont dans leur Palais Royal comme dans une ville assiégée où l'on s'attend d'un moment à l'autre à voir entrer l'ennemi. De l'appartement de Madame Adélaïde surtout, on entend les vociférations les plus horribles contre le Roi et les membres de sa famille.

Ainsi que je me le suis proposé, je suis sorti de bonne heure. Sur le quai, quand j'y suis arrivé, nombre de gardes nationaux se trouvaient réunis et plusieurs de ma connaissance. C'étaient MM. de l'Aigle, de Tournon, de Montyon, Duhamel, d'Hulst, et autres. Tous ces messieurs, quoique d'opinions bien différentes, servent tous dans la même légion. Je leur ai demandé ce qu'ils avaient à faire :

— Nous gardons le pont et la Chambre des députés; il paraît cependant qu'on ne compte pas trop sur nous, puisqu'il y a dans la Chambre tout un régiment d'infanterie, caché dans les cours et les salles du Palais.

Après cette conversation générale, ces messieurs, l'un après l'autre, me prirent par le bras et chacun, d'après son opinion, me tenait un langage différent :

— Concevez-vous les Carlistes, me dit M. de Montyon, les concevez-vous : nous faire un train semblable, tout détruire, tout bouleverser et pourquoi, pour courir après une chimère, car évidemment ce sont les Carlistes qui font tout cela. A quoi bon cette cérémonie pour le Duc de Berry, dans un moment où tout devient dangereux? Il me semble que MM. les Carlistes, loin d'atteindre leur but, nous donneront par leurs menées la République.

— Dieu sait ce que nous deviendrons, nous et la pauvre France, me dit M. d'Hulst en m'enlevant à M. de Montyon; je ne conçois rien à tout ce mouvement, tout cela ne tend à autre chose qu'à la République et nous l'aurons, vous allez voir. Tel que vous me voyez, j'ai passé toute la nuit à la belle étoile; j'étais avec ma femme au Palais-Royal lorsque les premières

nouvelles de cette déplorable affaire nous arrivèrent. Dans le commencement, on se flattait de pouvoir facilement étouffer l'émeute; mais, d'heure en heure, les nouvelles devinrent toujours plus alarmantes. Moi et plusieurs aides de camp du Roi nous nous offrîmes d'aller voir ce qui en était et de lui rapporter tout, jusqu'aux moindres détails; cependant, j'eus l'ordre de sortir avec ma légion et nous voilà à défendre ce quai. L'on dit que la population a l'intention de prendre d'assaut la Chambre des députés.

Il voulait continuer, mais voilà Duhamel qui me prend par le bras et m'entraîne tout à fait hors du groupe.

— Tout ce que vous voyez n'est qu'un piège que les Républicains nous ont tendu et nous avons donné dedans bien bêtement. Si nous avons la République en peu de jours, cela ne m'étonnerait point. Figurez-vous qu'on veut piller toutes les églises. Ce qui s'est passé ce matin à Saint-Germain l'Auxerrois est inimaginable. On y a abattu la croix.

— J'ai vu cela hier soir.

— Oh ! ce n'était rien encore, on y est revenu ce matin, tout est pillé et saccagé, tout est détruit intérieurement, on y a dansé la Carmagnole; enfin, jamais cela ne s'est vu, jamais pareil scandale n'a eu lieu, pas même sous la première Révolution. Où en sommes-nous? Dans ce moment, on pille l'archevêché, voyez-vous tous ces décombres sur la Seine?

Effectivement, je voyais toute espèce de meubles mutilés nager sur le fleuve et des gens occupés à les en retirer avec des perches.

— Quelle singulière chose ! dis-je à M. Duhamel; voilà des gens de la même ville, de la même classe, qui cherchent à retirer ce qu'ils auraient jeté dans l'eau, aussi bien que leurs camarades le font en ce moment, s'ils avaient été placés à quelques toises plus haut contre le courant de la Seine...

En allant le long des quais, j'arrive sur le Pont-Neuf. Je le passe pour arriver sur la place du Louvre; mais la foule était grande et l'on forçait tout le monde à crier : « A bas la Croix ! Vive la Liberté ! » Ne voulant pas me prêter à tout cela, sans en tirer aucun avantage pour ma curiosité, je pris la direction du quai des Orfèvres et, par mille détours, j'arrivai, non sans peine et sans danger d'attraper des pierres, jusqu'à la place de l'église de Notre-Dame. On avait forcé la porte de l'église, pour monter

sur les combles, afin de pouvoir accrocher une corde à la croix. Le peuple en bas tirait sur cette corde pour tâcher de la renverser. Cette opération était accompagnée de cris épouvantables; mais cette immense croix ne cédait point, malgré la violence avec laquelle on la tirait, et ce fut bien heureux, car si elle était tombée, elle aurait écrasé au moins une cinquantaine de personnes. Quelques gardes nationaux parvinrent à faire comprendre à ces énergumènes le danger auquel ils s'exposaient; ils renoncèrent à leur entreprise.

De la place, je tournai la cathédrale à droite, du côté de l'Hôtel-Dieu. La rue y est fort étroite, et la populace poursuivait à coups de pierres les gardes municipaux qui y étaient placés pour défendre l'avenue de l'Archevêché. Une masse de gens, des étudians pour la plupart, se pressaient les uns contre les autres. Cette masse, à un signal convenu et en poussant des cris horribles, se précipita sur la grille! Malheur à ceux qui se trouvaient placés entre la grille et ces gens-là. Fritz Schwarzenberg fut du nombre, et je ne sais comment il s'y est pris pour n'avoir pas été écrasé. La grille ne put résister à ce choc; elle tomba avec fracas.

Cette victoire fut saluée de vifs applaudissemens de tout le monde, car mort à celui qui n'eût pas voulu faire chorus avec la populace! Je criai donc aussi ce qu'on beuglait autour de moi. En un instant, de la cave au grenier, tout l'archevêché fut envahi, et le pillage, qui, jusqu'à ce moment, se faisait sans ordre, s'organisa. Les uns prenaient et détachaient tout ce qu'il y avait dans les appartemens; d'autres le brisaient et le jetaient par les croisées, du côté de la Seine. Entre le bâtiment et le fleuve, il y avait un jardin qui fut dévasté; des gens y formaient la chaîne, se passaient de main en main tout ce qui leur arrivait par les croisées, le lançaient dans l'eau. Des espèces d'inspecteurs veillaient à ce que rien ne fût soustrait à la destruction, et ceux qui auraient voulu tenter pareil acte, auraient été traités en Jésuites, c'est-à-dire qu'ils auraient suivi les objets dans la Seine, ce qui aurait exposé à une mort presque certaine même le nageur le plus habile.

En peu d'heures, tout l'archevêché a été détruit du fond en comble. Ce palais a l'air d'une ruine de plusieurs siècles. Pendant qu'on pillait l'archevêché, je voyais passer dans les différentes rues des cabriolets remplis de masques à moitié ivres et

qui s'amusaient à molester les passans, ainsi que cela se fait ordinairement le mardi gras. De l'autre côté de la Seine, on avait loué, dans les maisons qui donnent sur le quai, des croisées pour voir le pillage de l'archevêché, ainsi qu'on regarderait quelque autre spectacle. Parmi des gens de la basse classe qui se trouvaient sur le quai aussi à regarder ce qui se passait, j'ai entendu dire :

— Voilà encore une nouvelle dévastation, il faudra refaire le palais. Qui paiera les frais? Ce sera encore le contribuable!

Ces pauvres gens se lamentaient, regardaient et laissaient faire.

En traversant la partie de la ville qui se trouve entre l'île de Notre-Dame et le Palais-Royal, où je me suis rendu, j'ai vu un spectacle que je n'oublierai de ma vie. Des gens à figure hideuse avaient endossé des chasubles, des mitres et autres ornemens d'église pris à l'archevêché. Ils chantaient sur des airs religieux, en parodiant une procession, des chansons obscènes; ils faisaient mille grimaces que le peuple applaudissait. Ce cortège était précédé par deux polissons dont l'un portait une croix et un autre un vase, qu'on ne nomme pas, rempli d'eau bourbeuse, dans laquelle il trempait un aspersoir et en éclaboussant la multitude, il criait :

— Voilà de l'eau bénite, pour rien!...

Arrivé au Palais-Royal, je trouvai les cours remplies de troupes de ligne et de garde nationale qui y bivouaquaient et regardaient défiler le cortège fantastique et burlesque du Bœuf gras. Il a fait le tour de la cour d'honneur accompagné d'une musique très bruyante. Le Roi, la Reine, Madame Adélaïde et toute la famille se trouvaient sur les terrasses. Ce défilé contrastait d'une manière saisissante avec la scène que je venais de voir à l'archevêché.

Si, du côté des églises, il y avait foule pour détruire les croix, du côté des boulevards, il y avait encore foule, mais pour voir les masques. Elle était si grande que, me trouvant engagé dans le passage de l'Opéra, à ne pouvoir ni avancer, ni reculer, et voyant arriver le moment où je serais impitoyablement écrasé, je me donne un élan en m'appuyant sur un des dos qui me pressaient, et me voilà dans un saut hors la bagarre, il est vrai, mais étendu de toute ma longueur sur un tas de fromages d'oranges, de jambons, de poissons, de homards et autres mar

geailles, car pour mon malheur, j'étais tombé dans une boutique de comestibles. Mon attitude a dû être burlesque, car même la bourgeoise en a ri à n'en pouvoir plus, malgré le petit dégât que je lui avais fait.

Pendant qu'on chantait *la Marseillaise* et *la Carmagnole* dans Saint-Germain l'Auxerrois, je fis ma toilette pour aller au bal chez Rothschild. Malgré tout le désastre du jour et l'attente de ce qui devait suivre, les salons étaient remplis. Le Duc d'Orléans devait en être, mais comme il n'arrivait pas, on ouvrit le bal sans lui. Entre chaque danse, des nouvelles affreuses, plus effrayantes les unes que les autres arrivèrent de toutes parts. J'étais, si je me rappelle bien, à faire un chassé en avant, lorsque le général Baudran, aide de camp du Duc, arriva pour faire les excuses du Duc d'Orléans : il ne pouvait pas venir, étant à la tête de son régiment.

Le général nous dit qu'on proclamait la République dans les rues. M^me^ de Rothschild mourait de peur. dans la crainte du pillage de sa maison. Malgré tout cela, nous dansions toujours. Pendant que j'engageais M^lle^ de Laborde pour le galop, sa mère me dit qu'une lueur qu'on voyait au ciel n'était autre chose que Conflans, où les pillards avaient mis le feu à la maison de campagne de l'archevêque.

— C'est épouvantable, oui, c'est affreux, fit la jeune personne, mais dansons encore aujourd'hui ; s'il est vrai que nous aurons la République demain, c'en sera fini des fêtes et des bals pour bien longtemps.

C'est bien heureux que le Duc d'Orléans ne soit pas venu au bal chez Rothschild. Des jeunes gens avaient ourdi une conspiration contre la grande cocarde tricolore que le Prince porte ordinairement à son chapeau ; ciseaux, tout était préparé pour l'échanger, pendant qu'il aurait dansé, contre une cocarde blanche.

Le bal a duré jusqu'à quatre heures du matin et n'a pas été troublé. M. de Rothschild, malgré la bonne envie qu'il a de paraître gai, est triste dans l'âme, car son argent se fond dans ses caisses comme un glaçon pendant la chaleur.

*16 février.* — Ce matin, il y a eu quantité de mandats d'amener. Il y en a eu contre l'archevêque de Paris et MM. de Conny, de Vitrolles et Ferdinand Bertier. On a surpris ceux-ci

dans leur lit. Il n'en a pas été de même de l'archevêque qui, averti à temps, a disparu. M. de Vitrolles a eu le temps de faire dire par son valet de chambre, à Mme de Vaudemont, son amie, qu'elle devait être tranquille et tranquilliser ses amies ; qu'on ne trouverait rien chez lui. Effectivement, après avoir fait une perquisition la plus minutieuse, le gouvernement n'a saisi chez lui autre chose qu'une lettre qu'il avait écrite à son fils, après avoir quitté le roi Charles X à Cherbourg. Dans cette lettre, il l'exhorte à l'obéissance et à la soumission qu'il doit avoir pour Louis-Philippe, depuis que Charles X, quittant le sol français, a renoncé à la couronne de ses pères.

*2 mars.* — Ce soir, nous étions invités au Palais-Royal pour assister à un grand concert ; c'est pour nous jeter la poudre aux yeux et nous faire croire qu'on est sans inquiétude. Cependant, l'agitation dans Paris augmentait d'heure en heure. Si peu disposés que nous fussions à entendre de la musique pendant qu'on braillait dans les rues, il fallait cependant prendre son parti, vu que les invitations ne furent point contremandées. Nous voilà donc embarqués dans notre landau. Sur le pont Louis XVI, nous vîmes passer au grand galop un détachement de hussards de Chartres et puis des gens armés qui couraient en désordre : nous ne pûmes distinguer si c'étaient des émeutiers ou bien de la garde nationale dont beaucoup n'ont pas d'uniformes encore. Ce doute était peu plaisant, et il fallait vraiment du courage pour continuer notre chemin. Les places, les quais étaient remplis de monde et de troupes.

Arrivés sur la place du Carrousel, un des domestiques dut descendre de voiture pour voir s'il y avait moyen de passer, malgré la foule massée sur la place et dans toutes les rues qui y aboutissent. Un garde national à cheval s'approcha de la portière et nous dit qu'il allait tâcher de nous faire arriver au Palais-Royal par la rue de Chartres. Notre voiture était entourée de monde, nos chevaux ne pouvaient avancer qu'au petit pas, en sorte que nous entendions toutes les vociférations épouvantables de la populace. Sur la place du Palais-Royal, le désordre était à son comble, on refoulait avec des baïonnettes la populace qui tour à tour victorieuse ou vaincue hurlait et insultait les voitures. La place était éclairée par des torches, car les réverbères avaient été détruits dès le commencement de l'émeute, ce qui

ajoutait encore plus à l'horreur du spectacle. Jusque sous le portique du palais, de hideuses figures approchaient jusqu'aux glaces de notre voiture en menaçant les aristocrates.

Jamais, depuis que nous allons au Palais-Royal, l'entrée dans son intérieur ne nous a fait plus de plaisir que cette fois-là. Si le danger n'avait pas encore entièrement cessé pour nous et ceux qui se réunissaient dans ce funeste palais, au moins ces gardes nationaux, ces suisses, ces domestiques, pas trop tranquilles eux-mêmes, nous rassuraient cependant.

Le Roi et la Reine nous reçurent comme à l'ordinaire. Cependant, de temps en temps, les aides de camp du Roi s'approchaient de lui, et les personnes qui l'entouraient cherchaient à attraper quelque chose de la relation qui se faisait à voix basse, ou bien l'on faisait des conjectures basées sur l'expression de la figure du Roi pendant qu'il parlait avec son aide de camp.

Les chanteurs et les cantatrices arrivèrent pâles et tremblans et chantèrent faux pendant une grande moitié de la soirée. Tout à coup, le bruit se répand que ni la troupe de ligne, ni la garde nationale ne pouvaient plus lutter contre le nombre. Effectivement, même à travers les sons de l'orchestre, on entendait les vociférations et les cris épouvantables d'une populace effrénée qui voulait, disait-on, venir jusqu'ici et planter l'arbre de la Liberté sur les terrasses du Roi. Sa Majesté elle-même qui, jusqu'à ce moment, avait fait assez bonne contenance, devint inquiète. Elle approcha des croisées pour voir ce qui se passait dans les cours, et n'en parut pas satisfaite ; elle sortit dans le vestibule, probablement pour donner quelques ordres, car à la voir, on ne pouvait plus douter qu'elle s'attendait à recevoir d'un moment à l'autre toute la populace des rues dans ses appartemens. Un discours à messieurs les non-invités à la fête, aurait été chose indispensable, un discours où il aurait été question de l'amitié, de la sympathie de Sa Majesté pour messieurs les héros de Juillet.

Cependant, on ouvre les battans et le Roi tout rayonnant nous arrive.

— Tout est fini, nous dit-il, tout est fini ; les hussards de Chartres ont dispersé les tapageurs.

On se confie tout bas que le combat avait été meurtrier, que plus de vingt révoltés sont restés sur place.

A notre départ, la place et les rues étaient parfaitement

tranquilles; les troupes bivouaquaient autour des feux et de nombreuses patrouilles parcouraient la ville dans tous les sens.

De retour chez moi, je n'ai fait que changer de costume et je me suis rendu au bal chez M. Schikler, sur la place Vendôme. Là aussi, veillaient de nombreux détachemens de troupes de ligne et de garde nationale.

Un seul petit incident troubla cette superbe fête; dans la nombreuse assemblée s'était introduit un voleur : pendant qu'on était à souper, il mit dans sa poche des fourchettes et autres objets en vermeil. Un des jeunes gens présens au bal s'en aperçut et le prit au collet. Il se défendit, comme de raison. Les femmes, qui ne perdent jamais une occasion de crier, poussèrent des cris épouvantables et mirent par là toute la salle en émoi.

— On pille, criait-on, on pille; l'émeute est dans la salle du souper!

Il fallut une bonne demi-heure pour remettre à la raison toutes ces têtes de femmes et d'hommes, car j'en ai vu trembler plus d'un. C'est un drôle d'assemblage d'émeutes, d'épouvante, d'amusemens, de gaîté, de tristesse, d'insouciance, de sollicitude, d'incidens graves et burlesques, de musique, de chant, de danse, de cris de sédition, de lamentations de blessés et d'expirans, que cette journée du 2 mars. Tant d'émotions diverses usent l'âme et le corps. Je me sens fatigué du monde des hommes, de ce tourbillon dans lequel je me trouve entraîné. Partout l'égoïsme le plus hideux se montre dans toutes les formes. Enfin, j'ai besoin de quitter cette ville pour chercher ailleurs des hommes, des mœurs, de l'amour, de l'amitié sans intérêt. C'est demain que je quitte Paris. Dans peu de jours, je serai dans vos bras (1)!

Comte Rodolphe Apponyi.

(1) Ce Journal était adressé, par le comte Rodolphe, à la seconde femme de son père pour laquelle il eut toujours une tendresse filiale.

# L'ŒUVRE PHILOSOPHIQUE

DE

# M. ÉMILE BOUTROUX

---

Philosophe, professeur, critique et historien de la philosophie, M. Émile Boutroux est considéré à bon droit, en France et à l'étranger, comme l'un des plus parfaits représentans de la pensée française à l'heure actuelle. Il le doit au charme de sa parole, à la claire et sobre élégance de son style, mais, avant tout, à l'originalité d'une doctrine qui, pour avoir décidé de la renaissance du spiritualisme dans notre pays, est, par essence et par méthode, accueillante aux idées d'autrui.

M. Boutroux possède une intelligence merveilleusement compréhensive, au point d'exposer un système mieux que son auteur, non, certes, pour s'en constituer seulement l'historiographe, mais pour dégager le principe de vérité qu'il contient et s'en servir en le dépassant. De fait, M. Boutroux est attentif à toutes les manifestations de la vie et, principalement, de la vie intellectuelle. Dans les œuvres de l'homme, dans l'homme même et dans la nature, c'est la vie, je devrais dire l'âme, qu'il recherche, parce que, seule, elle lui paraît vraiment intéressante et efficace. Aussi bien, le spiritualisme de M. Boutroux, qui est aussi éloigné du dualisme superficiel de Victor Cousin — avec le corps d'un côté et l'esprit de l'autre, — que du matérialisme d'un Büchner ou d'un Haeckel, détermina un profond mouvement de réaction, non, certes, contre la science, dont il est l'un des plus fervens exégètes, mais contre ses pré-

tentions à tout expliquer, fût-ce le problème des origines et des fins. Ainsi s'est formée, sous l'impulsion de M. Boutroux, toute une phalange de philosophes et de savans, avec M. Bergson en tête, qui explore la vie psychique, rencontre la liberté, réintègre l'intuition comme instrument de connaissance et, du même coup, donne au sentiment religieux un point d'appui dans l'expérience intime. La philosophie des sciences, la psychologie, la métaphysique et la philosophie proprement religieuse sont redevables à M. Boutroux, directement ou non, de leurs plus récentes découvertes, sans compter que la spéculation philosophique en général qui lui doit de sa prospérité présente pour une part d'autant plus grande qu'il en a maintes fois défendu l'imprescriptible légitimité contre ses détracteurs.

Cette influence de M. Boutroux sur la pensée contemporaine s'est exercée avec d'autant plus d'efficacité qu'il s'affirme toujours un excellent écrivain. Soucieux de ne livrer au public que le résultat de ses méditations, il parle et écrit en honnête homme, ce qui ne veut pas dire qu'il soit dénué de profondeur, — bien au contraire, s'il est vrai que, dans la patrie de Descartes et de Malebranche, l'on peut tout dire en termes polis. M. Boutroux, qui a beaucoup fréquenté Pascal, tient de lui l'art de persuader : il convainc et il agrée.

## I

Quand parut, en 1874, la thèse de M. Boutroux sur *la Contingence des lois de la Nature*, le déterminisme régnait en maître malgré les efforts de Renouvier, qui tâchait de « délier » le monde en réduisant les lois de la nature à de simples successions de phénomènes, et ceux de M. Lachelier, qui démontrait que l'induction, — ou raisonnement par lequel nous érigeons en lois universelles des rapports de causalité dûment constatés, — suppose non seulement le principe des causes efficientes, mais celui des causes finales, qui permettent une certaine variété ou contingence de moyens dans la poursuite d'un même but. La liberté était, avec la responsabilité, exclue des actes de l'homme ; la croyance en elle taxée d'illusion ; la vertu et le vice assimilés à des produits comme le vitriol et le sucre.

Ce n'était pas une mince entreprise de s'attaquer à une

théorie qui avait pour elle toutes les apparences d'un dogme. Il ne fallait rien moins que reviser les titres de la nécessité à gouverner le monde. En effet, le déterminisme, qui enseigne que rien n'existe sans cause, n'est adopté par les savans qu'en connexion avec la plus rigoureuse nécessité. De cette alliance naît le principe des lois, qui affirme que non seulement les mêmes causes produisent les mêmes effets, mais qu'elles ne peuvent, n'ont pu et ne pourront jamais en produire d'autres. Pour le déterminisme ainsi conçu, un fait quelconque ne peut avoir lieu, en définitive, que dans des conditions toujours identiques qui en rendent pleinement raison. De quelque côté qu'on l'aborde, par le rationnel ou l'expérimental, la science semble bien impliquer ou reconnaître pareille nécessité. Mathématique ou physique, ne vise-t-elle pas à l'absolu et, sous le changeant, à l'immuable ?

Depuis le XVII<sup>e</sup> siècle, deux conceptions de la science, inverses, mais pareilles, ont successivement dominé, avec la nécessité la plus implacable, — je veux dire la nécessité logique, celle dont le contraire ne peut pas même être conçu, — l'une au départ, l'autre à l'arrivée.

D'accord avec les Grecs qui faisaient consister la science dans la recherche des causes premières, Descartes pensait que tout en devait découler logiquement. Ayant ramené la matière à l'étendue, sous prétexte que de toutes les propriétés sensibles, c'est la seule dont l'esprit puisse acquérir une connaissance claire et distincte, donc évidente, il se flattait, en lui associant le mouvement, de refaire le monde. Spinoza, son disciple, imprime une forme plus rigoureuse encore à ses raisonnemens. Après avoir défini Dieu, ou la substance, « ce qui est en soi et est conçu par soi, » il en déduit le monde des esprits et des corps *more geometrico*. Enfin, Kant, pour avoir dénié aux idées toute valeur objective, transporte la nécessité des choses dans l'esprit, qui, en retour, l'impose à la nature. Comme Platon bannissait les poètes de sa République en les couronnant de fleurs, il relègue la liberté, dont il fait l'une des conditions de la moralité, dans un monde transcendant, dans le monde des noumènes opposé à notre monde phénoménal.

Par une marche inverse, les savans d'aujourd'hui arrivent à un semblable résultat. Au lieu de partir de l'unité rationnelle,

ils s'appuient sur l'expérience. Ils n'en élèvent pas moins les relations qu'ils observent entre les faits en lois universelles et nécessaires. Plus encore, ils décomposent les faits complexes en faits simples, les lois particulières en lois plus générales, jusqu'à espérer trouver la loi unique dont toutes les autres dériveraient inflexiblement. Le monde serait ainsi, pour la science moderne comme pour Spinoza, un vaste théorème. Elle se vante de trouver au terme la nécessité qui, pour le philosophe, était au commencement. « Une intelligence, écrit Laplace, qui, pour un instant donné, connaîtrait toutes les forces dont la nature est animée et la situation respective des êtres qui la composent, si, d'ailleurs, elle était assez vaste pour soumettre ces données à l'analyse, embrasserait dans la même formule les mouvemens des plus grands corps de l'univers et ceux du plus léger atome : rien ne serait incertain pour elle, et l'avenir, comme le passé, serait présent à ses yeux. »

Nécessité de droit ou nécessité de fait, — ce dont le contraire ne peut pas être, — il semble donc que la science rationnelle et la science expérimentale soient d'accord pour éliminer de l'univers tout ce qui ne serait pas entièrement déterminé, toute contingence et, *a fortiori*, toute liberté.

Que penser d'une pareille gageure ? Le monde est-il régi, jusqu'en ses moindres détails, par une implacable nécessité ou le déterminisme de ses lois laisse-t-il quelque place à l'imprévisible et au spontané ? Enserrent-elles toutes choses, ces lois, comme la trame d'une tapisserie qui en composerait jusqu'aux points ou, au contraire, ne forment-elles qu'un canevas dont les mailles laissent quelque jeu à la fantaisie du dessin ? Tel est le redoutable problème, gros de conséquences diverses, théoriques et pratiques, qu'à ses débuts M. Boutroux aborda avec une lucidité d'esprit égale à sa hardiesse. Il y était encouragé par Félix Ravaisson, dont le petit livre sur *l'Habitude* dénonçait sous le mécanisme de la nature une activité spirituelle assoupie. En témoignage de reconnaissance, il lui dédia sa thèse.

Et d'abord, est-il exact que les faits les plus complexes dérivent uniquement des plus simples, la qualité de la quantité ? Peut-on déduire par voie d'analyse, ainsi que les cartésiens l'eussent souhaité, du logique les mathématiques et de celles-ci la matière, les propriétés physico-chimiques, la vie et, finalement, la conscience, en un mot tous les aspects et tous les êtres de la

nature ? Et si cela ne se peut, n'est-on pas du moins obligé, à la suite de Kant, de reconnaître cette liaison comme inhérente à l'esprit humain, en ce sens qu'il nous serait impossible, de par la constitution même de notre raison, de comprendre les choses autrement ? Enfin, si aucun de ces partis n'est viable, la science expérimentale est-elle justifiée à ramener le supérieur à l'inférieur et, de proche en proche, les manifestations les plus hautes de la vie aux plus élémentaires, la vie elle-même aux propriétés physiques et chimiques et celles-ci au mouvement ? En d'autres termes, si l'on ne peut *a priori*, c'est-à-dire avant toute expérience, faire dériver toutes choses de quelque notion primordiale, ne peut-on, en fait, tout réduire à la mécanique ou, plus exactement, à la mathématique universelle ? N'est-ce pas, précisément, à une telle réduction que la science moderne est redevable de ses progrès, ainsi qu'en témoigne l'essor de la physique du jour où, sur l'initiative de Descartes, on réussit à lui appliquer le calcul ?

M. Boutroux part du possible, qui est la plus abstraite et la plus générale de nos idées, et il démontre, en réponse aux deux premières questions, qu'on ne saurait déduire logiquement, soit par analyse de leur contenu, soit par exigence de notre pensée, les faits complexes des faits simples, la qualité de la quantité et celle-ci de la logique pure ou même appliquée.

D'une part, ni le possible ne contient l'idée d'être, puisque nous imaginons un grand nombre de possibles qui ne sont pas réalisés ; ni l'idée d'être les catégories et les genres entre lesquels la réalité se répartit, puisque rien n'est aussi indéterminé que ce concept ; ni ces notions la matière ou étendue mobile avec laquelle on l'identifie, car le mouvement appartient bien à l'expérience ; ni cette étendue mobile les propriétés physiques et chimiques, s'il est vrai que dans le son, la chaleur et la lumière, il n'y a pas que du mouvement; ni les qualités physico-chimiques les fonctions organiques, l'être vivant possédant la faculté de se nourrir, de se développer, de se reproduire et de modifier lui-même ; ni, en dernier lieu, ces fonctions la vie consciente, qui se présente, à tout regard non prévenu, comme une donnée *sui generis*. D'un étage à l'autre, quelque chose de nouveau apparaît, qui, loin de pouvoir s'extraire par le raisonnement de l'ordre précédent, y ajoute. D'ailleurs, même en logique, nous ne retrouvons dans nos idées que ce que nous y

avons mis. Le jugement est une synthèse, une affirmation qui relie un attribut à un sujet, et point du tout une analyse qui consisterait à l'en dégager. Pareillement, le syllogisme n'opère pas par division, mais par fusion, en quelque sorte, de deux jugemens, dont un troisième découle.

D'autre part, le passage d'un ordre naturel à l'autre ne saurait être envisagé comme une nécessité de l'esprit, puisque les idées entre lesquelles le jugement devrait énoncer un lien nécessaire proviennent de l'expérience et, *a fortiori*, leur liaison.

Donc, conclut M. Boutroux, point de nécessité logique qui nous permette de développer le monde en partant d'une idée initiale sans recourir à l'expérience. Pour connaître les différens ordres qui se superposent dans la réalité, il nous faut ouvrir les yeux; le raisonnement ne suffit pas. Aussi bien, il n'y aurait rien d'absurde, ni d'inconcevable, à ce que les choses fussent différentes de ce que nous les pouvons constater : pour qui n'aurait jamais franchi le seuil de son cabinet, le spectacle du monde s'offrirait imprévu.

Ce caractère d'inédit, qui distingue chaque ordre de celui qui le précède dans la hiérarchie des valeurs, ne vient pas non plus de la combinaison d'élémens plus simples, les différences de qualités de différences quantitatives. Il est faux de prétendre que les faits supérieurs dépendent uniquement des inférieurs, comme si ceux-ci produisaient ceux-là. Contre ces assertions d'une certaine science expérimentale, M. Boutroux retourne ses propres argumens : les faits eux-mêmes.

Comment soutenir, par exemple, que les propriétés mathématiques sont des propriétés nécessaires de l'être, alors qu'il existe beaucoup de choses que nous ne pouvons évaluer, notamment la conscience? Le mouvement, du reste, par quoi tout se mesure, ne répugne-t-il pas, déjà, à la numération en ce qu'il présente de spécifique? Quant aux propriétés physiques, elles ne sont pas du mouvement transformé. A y regarder de près, on ne prouve pas, en effet, la transformation des forces les unes dans les autres, mais la transformation du mouvement en mouvemens différens, conditions eux-mêmes des phénomènes physiques proprement dits. Le mouvement, par exemple, ne se convertit pas en chaleur : il se mue simplement en mouvemens d'un autre genre, dans la circonstance en mouvemens moléculaires sous-jacens aux propriétés caloriques. D'ailleurs, il

n'existe peut-être pas un nombre fini de conditions mécaniques d'où les phénomènes physiques résulteraient infailliblement. Pour la vie, ce semble incontestable : il ne suffit pas, pour qu'elle apparaisse, de circonstances physiques. Jusqu'à nouvel ordre, la génération spontanée, que Pasteur a victorieusement combattue, est un mythe. Plus outre, la biologie soutient vainement que la présence d'un système nerveux coïncide toujours avec la conscience. Nous n'en savons rien. Et puis, quand cela serait, rétorque M. Boutroux, qui nous dit qu'il ne résulte pas de la conscience même posant ses propres conditions ? « Si l'aurore annonce le soleil, c'est qu'elle en émane. » Ce qui autorise à le croire, c'est la disproportion fondamentale qui existe entre la conscience et l'innervation, entre un mouvement du cerveau et la plus humble de nos sensations, fût-ce la sensation de bleu ou d'amertume. Le matérialisme vient se heurter là contre.

De ces observations, M. Boutroux conclut que, si les divers phénomènes que présentent les êtres, depuis le minéral jusqu'à l'homme, ne découlent pas logiquement des plus simples, ils n'en éclosent pas moins comme d'une graine dont la substance s'épanouirait nécessairement en eux. Il n'y a donc pas plus de nécessité de fait que de nécessité logique, pas plus d'impossibilité effective que de contradiction à ce que le monde s'étage, en quelque sorte, autrement que nous le voyons.

Toutefois, cette nécessité, qui ne se rencontre pas quand on monte d'un ordre à l'autre, ne se trouve-t-elle pas à l'intérieur de chacun d'eux ? Les lois de la nature, qu'elles soient mathématiques, mécaniques, physiques, chimiques, biologiques ou psychologiques, laissent-elles la moindre place à la contingence ou à l'accident, chacune dans sa circonscription ? Ne témoignent-elles pas, au contraire, de rapports nécessaires, non pas même de fait, mais de droit entre les phénomènes qu'elles relient ? On ne peut tout ramener aux mathématiques, c'est entendu ; ne peut-on, du moins, y trouver un équivalent de cette nécessité interne ? N'est-ce pas, du reste, cette coïncidence, qui, à défaut de réduction des faits complexes aux faits simples, permet d'appliquer le nombre à tout ce qui tombe sous les sens ?

En abordant ce nouveau problème, M. Boutroux rencontre, dès ses premiers pas, le principe de causalité sur lequel repose l'édifice scientifique. Ce principe, en effet, stipule que « rien

n'arrive sans cause, » et, par conséquent, que « rien ne se perd et rien ne se crée, » autrement dit que « la quantité d'être demeure immuable, » ce qui, au temps où M. Boutroux écrivait, paraissait à la grande majorité des savans la suprême expression de la nécessité. De l'avis de M. Boutroux, il n'en est rien. Aussi bien, ce principe, qui a l'air antérieur à toute expérience, dans la réalité en vient, la notion d'être n'impliquant en aucune manière l'idée du changement dont, en somme, il formule la loi. Ne signifie-t-il pas que « tout changement est déterminé et tel qu'il n'y ait jamais plus dans le conditionné que dans la condition? » Issu de l'expérience, il ne saurait la gouverner.

Forme abstraite et purement extérieure de nos observations, ce principe n'est point identique à la réalité; il ne s'y ajuste pas non plus intégralement. Comment le pourrait-il? Toutes nos mesures sont approximatives. Atteint-on seulement le point précis où un phénomène commence et celui où il finit? Peut-on fixer avec exactitude l'instant où l'eau se met à bouillir et la glace à fondre? Bon gré mal gré, nous sommes condamnés à l'à peu près. Qu'est-ce qui nous garantit, dès lors, que les phénomènes ne sont pas indéterminés dans une mesure qui échappe à nos grossiers moyens d'évaluation? Par surcroît, il n'est point conforme à l'expérience d'admettre entre la cause et l'effet une égalité absolue qui empêcherait de les distinguer. L'hypothèse d'une quantité vierge de qualité, dans laquelle on se réfugie pour situer cette équivalence sous l'apparence sensible, est chimérique, toute quantité devant bien être la quantité de quelque chose. Le point de vue quantitatif est tout superficiel. « C'est ainsi que les astres vus de loin, souligne M. Boutroux, n'apparaissent que comme des figures géométriques, tandis que, en réalité, ils sont des mondes composés de mille substances diverses. » En affirmant la conservation absolue de l'être, le principe de causalité n'énonce qu'une propriété très générale, qui, loin de bannir le changement, en dérive, puisque, si changement il y a, — ce qui est manifeste, — on comprend bien comment la permanence en peut résulter, mais non comment celle-ci produirait celui-là.

M. Boutroux fait d'identiques remarques à propos des types de faits ou d'êtres que désignent nos idées générales. Ces types ne sont pas immuables. Conçues par l'esprit après observa-

tion, les notions que nous formons ne s'imposent pas à la nature. Elles se bornent à répartir les êtres en séries d'après des ressemblances qui restent toujours quelque peu superficielles, d'où il suit qu'aucune classification n'est complètement indemne d'artifice. Rien là qui garantisse la fixité du type. Effectivement, la science tend à remplacer la classification par la généalogie. Il ne servirait pas d'en appeler au principe d'identité : comme Hegel l'a bien vu, il gouverne la logique et non les choses.

Pareillement, le principe mécanique de conservation de la force, d'après quoi la quantité mesurable demeure la même à travers toutes les décompositions et recompositions de mouvemens, ne peut s'étendre à tout. Il ne vise que la quantité, donc l'aspect extérieur, lui aussi, des êtres et des choses; il n'atteint pas leur nature spécifique, la qualité. Expérimental, nous n'avons aucun droit de l'ériger en absolu. Outre que l'homme est hors d'état de constater une égalité complète, tout résultat, d'ailleurs, n'est-il pas nouveau par rapport à ses antécédens, même en mécanique? « Il y avait plusieurs forces : il n'y en a plus qu'une, constate M. Boutroux. Ces forces avaient certaines directions : c'en est une autre. Quelque chose était, qui n'est plus; quelque chose n'était pas, qui est. » Tout changement suppose, en définitive, anéantissement et création. Il serait oiseux d'objecter que ce sont les qualités des choses qui varient et, par conséquent, des apparences. Rien n'autorise à considérer les qualités comme de faux semblans. Ce serait lâcher la proie pour l'ombre. Du reste, en quoi consiste, au juste, l'élément dont on affirme la permanence? Est-ce la quantité pure? Ce n'est qu'une abstraction. Est-ce la quantité de plusieurs qualités? On ne peut comparer qu'une seule et même qualité. Est-ce la quantité d'une seule et même qualité : le mouvement? Non, répond derechef M. Boutroux, qui devient de plus en plus pressant, car, laquelle des deux est la substance, de cette quantité abstraite ou de cette qualité en fluctuation perpétuelle? Trouve-t-on même dans une qualité aussi élémentaire que le mouvement l'identité parfaite que supposent les mathématiques abstraites? Non toujours, car cette identité-là n'existe pas entre tous les mouvemens réels. C'est donc bien se mettre en dehors des conditions mêmes de la réalité que d'envisager, comme en use le principe de la conservation de l'énergie, la quantité rela-

tivement à une qualité homogène ou abstraction faite de toute qualité. Il ne s'applique pas exactement, en fin de compte, aux choses réelles, qui possèdent un fond inépuisable de vie et de changement. En fait, l'expérience ne nous montre nulle part des ensembles mécaniques parfaitement stables : « Les révolutions mêmes des astres, qui paraissent si uniformes, n'ont pas de périodes absolument identiques. »

Et plus on gravit l'échelle des êtres, moins la nécessité paraît absolue. Plus encore que les lois mécaniques, les lois physiques et chimiques énoncent des rapports entre choses tellement hétérogènes qu'on se trouve dans l'impossibilité d'assurer que le conséquent est, non pas même égal, mais proportionnel à l'antécédent ou qu'il en résulte comme l'effet de sa cause. Nous ne percevons que des successions de phénomènes ; jamais de production effective. Nous voyons bien une barre de fer rougie au feu s'allonger ; nous ne voyons pas le feu dilater le métal, je n'ose dire à l'œuvre. Les partisans du déterminisme ont beau arguer d'un parallélisme absolu entre les phénomènes physiques et les phénomènes mécaniques : tandis que le mouvement est susceptible de changement continu, il n'en va pas de même des transformations physiques ou chimiques. Quels sont les intermédiaires entre l'état électrique des pôles de la pile et l'état lumineux du charbon? Une équivalence rigoureuse est inintelligible, de sorte que rien ne nous empêche de croire que la quantité d'action physique puisse augmenter ou diminuer dans l'univers. « N'est-ce pas, en effet, ce qui semble s'être produit à travers les siècles, demande M. Boutroux, s'il est vrai qu'une matière cosmique élémentaire, presque aussi uniforme que l'espace lui-même, s'est peu à peu agrégée pour former des astres doués de lumière et de chaleur ; et que du sein de ces astres est sortie une variété infinie de corps, de plus en plus riches en propriétés physiques et chimiques? N'est-ce pas, en sens inverse, ce qui semble se produire sous nos yeux, s'il est vrai que certains systèmes stellaires perdent peu à peu leur éclat et leur chaleur, et marchent vers une dissolution qui les fera retourner à l'état de poussière indistincte? »

Au fur et à mesure qu'il porte ses regards sur des êtres plus relevés, M. Boutroux s'aperçoit que la nécessité recule devant la contingence. C'est ainsi que, faute de trouver une correspondance exacte entre les phénomènes physiologiques et les phé-

nomènes physiques par l'absence d'unité de mesure biologique, on est obligé de reconnaître que la variabilité est, non moins que la permanence, une loi de la vie. Les êtres vivans, individus et espèces, évoluent, progressent ou déchoient, s'adaptent à leur milieu, se croisent et, d'après Hugo de Vries qui est partisan des mutations brusques, changent sans raison, on pourrait presque dire pour changer. Herbert Spencer, il est vrai, a voulu voir dans l'évolution même une loi mécanique qui présiderait au changement, les transformations les plus profondes devant apparaître comme déterminées si l'on connaissait leurs conditions. Nécessité et changement demeurent inconciliables. « Trouver les formes intermédiaires qui établiraient entre tous les êtres de la nature une gradation insensible, ce serait déterminer le mode d'action du principe de perfectionnement, fait observer M. Boutroux, ce ne serait pas ramener le perfectionnement à l'immobilité, les formes supérieures aux formes inférieures. » Aussi bien, une loi qui expliquerait l'évolution devrait préexister à l'événement, ce qui est la négation même de l'idée de loi scientifique.

Comment, par ailleurs, les sentimens, les idées, les résolutions, la vie intérieure de l'homme seraient-ils régis par des lois nécessaires? La psycho-physique et la psycho-physiologie réunies ont échoué à trouver un équivalent mécanique des phénomènes psychiques. Si le mouvement ne se transforme pas en qualités physiques, encore moins se transforme-t-il en états de conscience! Il n'existe pas de parallélisme entre les faits physiologiques et les faits consciens pour cette raison péremptoire que, de tous, ces derniers sont les plus réfractaires à l'unité de mesure, l'élément simple, qui se combinerait avec lui-même pour les composer, étant introuvable.

Le monde de l'âme ne saurait, par suite, être envisagé comme une doublure du monde matériel. La disproportion, en vérité, n'est-elle pas extrême entre des actes qui ont dépensé à peu près la même somme d'énergie physique et consumé un semblable poids de carbone, comme, par exemple, de peindre un chef-d'œuvre ou de perpétrer un assassinat? Entre les phénomènes psychiques et les phénomènes nerveux, dont ils seraient la reproduction interne, il y a un abîme. Si nous passons, maintenant, à l'examen des lois psychiques proprement dites, on est contraint d'avouer leur insuffisance. Parce qu'ils se pénètrent

les uns les autres et font partie d'un courant, que M. Boutroux a discerné bien avant William James, les états de conscience se refusent à être morcelés, comme l'a essayé l'associationnisme, à l'instar de dominos que relierait une chaîne infrangible. Ils ne s'appellent pas les uns les autres indépendamment de l'activité psychique dans laquelle ils plongent. Point de causalité entre eux : un sentiment, une idée ne trouvent jamais dans leurs antécédens psychologiques leur explication intégrale. C'est que la spontanéité forme le fond des âmes pour s'épanouir en liberté avec la réflexion, qui offre le choix entre plusieurs partis. Sans doute, avoue M. Boutroux, c'est toujours le motif le plus fort qui l'emporte, et de ceci les déterministes ne manquent pas de triompher. On oublie seulement qu'il ne doit sa prépondérance qu'à son élection par le vouloir. Les déterministes protestent en vain que la volonté élit toujours le mobile qui la sollicite le plus. Dans l'impuissance de le prouver, pourquoi ne pas s'en tenir à notre personnelle expérience, qui n'est pas sans nous convaincre d'avoir donné, parfois, la prééminence aux tendances les plus faibles? D'ailleurs, insiste M. Boutroux qui se rencontre avec M. Bergson, la volonté est si peu déterminée par les motifs qu'elle en est l'ouvrière. Quant à expliquer la spontanéité même par un principe dynamique immuable, il n'y faut pas songer : on ne peut faire rentrer tous les actes de l'homme dans une formule.

Ainsi, la nécessité ne se rencontre nulle part : telle est la conclusion à laquelle arrive M. Boutroux. Ce qui en fait figure est la permanence ou répétition de quelques phénomènes, qui, supposée éternelle par la science, ne demeure pas invariable, mais contingente. Elle n'est, à proprement parler, que la constance même de certaines variations.

Purement statistiques, par conséquent, les lois scientifiques n'atteignent jamais et, *a fortiori*, n'enchaînent ni le fond, ni l'essence. Malgré leur prétention, qui vient de l'ambition de l'esprit humain à saisir quelque chose de fixe dans l'écoulement universel, leur rôle ne consiste qu'à enregistrer des répétitions qui n'ont rien d'immuable, mais qui font d'autant plus illusion qu'elles portent sur des ensembles plus considérables : nous percevons l'usure du rocher, celle de la montagne nous échappe. Les sciences les plus générales, telles que la mécanique, ne semblent rigoureusement exactes que parce qu'elles négligent le

détail. La preuve en est que, plus l'on délaisse le réel pour l'abstraction, plus la permanence des lois de la nature paraît absolue. Les unes comme les autres ne doivent, en tout cas, de nous sembler constantes qu'à leur caractère schématique.

Mais ce caractère même ne rend-il pas évident que ces prétendues lois naturelles ne sont, au vrai, que les lois de la science, qui est œuvre humaine? Elles ne sont pas inscrites dans les choses, comme dans de la cire une empreinte qu'il s'agirait de retrouver sous la poussière qui la couvre, mais imaginées par nous à propos de la réalité qu'elles systématisent. Reprenant la question de la nécessité, du point de vue, non plus de la nature, mais de la connaissance, dans son cours en Sorbonne de 1892-1893 sur *l'Idée de loi naturelle dans la science et la philosophie contemporaines*, M. Boutroux y met résolument en relief, annonçant en cela les études de M. Henri Poincaré, la part de convention que contiennent les lois scientifiques. La logique, les mathématiques et la mécanique, qui sont de toutes nos connaissances les plus abstraites, ne s'affirment, d'après lui, les plus exactes, c'est-à-dire les plus intelligibles, que parce qu'elles sont aussi les plus conventionnelles.

Non seulement le principe d'identité n'est qu'un mode de pensée que nous appliquons aux choses pour en raisonner, mais l'unité que nos concepts imposent à la pluralité des faits et des êtres demeure, pour une grande part, factice. Le jugement et le syllogisme logent à même enseigne : ils composent autant de moules dans lesquels nous coulons la réalité. Les mathématiques ne forment pas mieux l'armature du monde. L'esprit humain ne les découvre pas : il les crée. La preuve en est que d'autres géométries que la géométrie euclidienne à trois dimensions ont pu être mises sur pied. Lowatchensky et Riemann n'en ont-ils pas édifié à deux et à quatre? Fort éloignées du réel, car elles ne portent que sur des limites insaisissables par expérience, les mathématiques ne doivent leur rigueur déductive qu'à des axiomes combinés par l'esprit en vue de cette déduction même. L'invention, enfin, n'y dépasse-t-elle pas les prémisses, quand, raisonnant par récurrence, le mathématicien conclut du particulier au général? La mécanique elle-même est toute pétrie de conventions. Il nous est, en effet, à tout jamais interdit de connaître *de visu* l'inertie et la force : il faudrait, pour cela,

avoir assisté à la création. Aussi bien, Descartes a-t-il pu négliger en mécanique la notion de force, qui, — définie, de nos jours, le produit de la masse par l'accélération, — consiste, exclusivement, dans un rapport. Comment, au surplus, observer un mouvement uniforme et rectiligne que réaliserait un mobile soustrait à toute action étrangère? Simple définition au même titre que la composition des forces, qu'on ne saurait, à aucun degré, constater. De même, bien qu'elles se rapprochent plus des faits, les lois de la physique et de la chimie ne coïncident point avec eux. L'énergie, cette force qui se conserverait en quantité constante dans l'univers tout en changeant de nature et en diminuant de qualité, ainsi que l'énonce le principe de Clausius, — la chaleur ne reconstituant jamais intégralement le travail dont elle est issue, — cette force n'est qu'un symbole. Aussi bien, le principe de sa conservation se borne à stipuler que, dans un système fermé, quelque chose persiste. Qu'est d'autre, encore, l'atome, ce morceau d'étendue indivisible et dénuée de qualité sur quoi est fondée la chimie moderne? Jusque dans les sciences de la vie, l'acte réflexe n'est-il pas une abstraction? Et qu'est-ce que le mécanisme des fonctions, quand on le distrait de la fin qu'elles poursuivent? L'évolution elle-même ne constitue-t-elle pas qu'un cadre dont la commodité fait tout le mérite? Que sont, enfin, les faits sociaux, par lesquels les sociologues entreprennent l'examen des sociétés, sinon une convention toujours? Conventionnelles apparaissent, ainsi, les sciences même les plus expérimentales. Dans l'induction, du reste, qui est leur unique instrument, M. Boutroux dépiste l'artifice. Il le dénonce dans une précision que nos moyens d'investigation nous empêchent, en vérité, d'atteindre; dans les relations définies entre phénomènes que nos lois établissent, alors que l'expérience nous en présente une infinité, et, finalement, dans leur universalité que nous étendons à l'avenir quand nous ne connaissons du passé qu'une partie tout à fait infime. Il n'est pas jusqu'à la causalité qui ne révèle une façon propre à l'esprit d'interpréter la succession.

Est-ce à dire que M. Boutroux taxe la science d'arbitraire? Ce n'est point là sa pensée. Il ne pousse pas aussi loin que M. Édouard Le Roy, ni même que M. Henri Poincaré, son caractère conventionnel. Il considère bien les lois scientifiques comme empreintes de conventions, mais de conventions en accord avec

la nature. De fait, après avoir montré que les sciences les plus proches de la réalité sont toujours conventionnelles à quelque degré, il insiste sur ce qu'en retour les plus conventionnelles font toujours quelque emprunt à la nature. Cela va de soi pour les sciences qualitatives et, en un certain sens, descriptives, comme la sociologie, la psychologie, la biologie, la physique et la chimie. Elles sont tenues, sous peine de verser dans l'imaginaire, de se conformer, plus ou moins, au fait; de le recevoir, d'abord, tel qu'il est, quitte à le triturer ensuite, élaguer, isoler ou simplifier. Mais cela n'apparaît pas aussi nettement pour les sciences dites mathématiques. Elles ne sont pas, cependant, d'après M. Boutroux, tout à fait affranchies du réel. Si artificielle, par exemple, que se trahisse la notion de force, ne faut-il pas, en vue de la définir, recourir à l'expérience pour mesurer l'action des corps les uns sur les autres? D'ailleurs, ne serait-ce que par leur objet, les lois mécaniques attestent l'existence d'un « ne sait quoi » qui diffère de l'esprit.

Pareillement, bien qu'il ne les tienne pas pour objectives, M. Boutroux observe que les mathématiques ne sont pas sans s'adapter au réel et, par conséquent, sans lui correspondre d'une certaine manière dont l'expérience fait les frais. Il n'est pas jusqu'à la logique qui ne lui semble imparfaitement intelligible, précisément à cause des emprunts qu'elle prélève sur la réalité. A leur défaut, en effet, ne composerait-elle pas une vaine logomachie?

Ni entièrement conventionnelles, ni pleinement réelles, les lois scientifiques représentent, pour M. Boutroux, des compromis entre les exigences de notre entendement et l'expérience. Il estime, par conséquent, qu'elles ne peuvent pas plus épuiser le réel que le gouverner. Et c'est pourquoi, en dernière analyse, il dénie aux sciences le droit d'enseigner la nécessité, soit rationnelle, soit expérimentale. Elles valent, à ses yeux, cela est sûr; mais elles ne valent que pour la surface des choses. Elles en laissent et en laisseront, éternellement, ignorer le fond. D'ailleurs, — et c'est l'argument que donne M. Boutroux dans les conférences qu'il a prononcées en 1910 à l'université Harvard sur *la Contingence et la Liberté*, — ne sont-elles pas obligées de prendre le monde comme il est? Ceci est d'autant plus intéressant que la permanence, sur laquelle s'appuie la connaissance scientifique, est peut-être bien donnée, elle aussi,

dans une certaine mesure. Conformément à l'opinion de Ravaisson, la répétition n'aurait-elle pas, en effet, quelque analogie avec l'habitude dans laquelle se dégrade et se fixe toute spontanéité? C'est l'avis de M. Boutroux, dont on ne pourrait mieux figurer l'idée qu'il se fait de la science que par une série de courbes concentriques formées de lois d'autant plus intelligibles, et, par suite, conventionnelles, qu'elles sont plus éloignées du centre ou noyau psychique, duquel tout le reste dériverait à l'exemple de l'habitude qui en représente le résidu.

Vus du dehors, l'instinct des animaux, la vie, les forces physiques et mécaniques n'apparaîtraient nécessaires que parce qu'elles sont des habitudes devenues presque insurmontables pour avoir envahi la spontanéité de l'être. Mais leur nécessité ne serait qu'accidentelle. Au fond des choses, M. Boutroux discerne un principe tout psychique de création et de changement. La vie, aussi bien, ne se réduit pas à un ensemble de fonctions observables. C'est une puissance interne, dont la matière brute elle-même n'est pas totalement dépourvue. Et au fur et à mesure qu'on s'élève des couches les plus basses aux règnes supérieurs, cet élan des êtres vers quelque chose d'imprévisible et qui les dépasse prend plus de force et d'importance, jusqu'à s'épanouir en liberté chez l'homme, cependant que la stabilité des habitudes diminue et, par suite, l'assurance, comme la fixité, des lois qu'elles justifient. De fait, l'hérédité, ni le caractère ne sont fatals dans l'humanité. La même volonté, qui s'est façonné une habitude, peut la défaire ou s'en servir pour des ascensions nouvelles. Mais, ce n'est pas tout : dans ses rapports avec l'univers, l'homme n'est pas passif; il peut agir, mettre sa marque sur ce qui l'entoure, se servir des lois de la nature pour créer des œuvres qui lui survivent. Sa supériorité, à en croire la philosophie de la contingence, n'est plus figure ou utopie. La spontanéité doublée de réflexion, en quoi consiste la liberté, permet, en effet, à l'homme de se surmonter, de réaliser le bien qu'il entrevoit comme un devoir. Tout de même que des activités spontanées, dont est composée la nature, dérivent, comme autant de coutumes, les répétitions de phénomènes que la science enregistre, de l'effort humain, que promeuvent les plus grands, c'est-à-dire les plus libres d'entre les hommes, découlent, à titre également d'habitudes, la civilisation, les sciences, les lettres, les arts, la morale et la

religion. Réalités, par conséquent, changeantes comme le reste, leur fixité demeurant toute relative et historique, elles sont susceptibles de progrès ou de décadence suivant que s'exalte ou se renonce l'activité libre dont elles émanent et dont elles portent témoignage.

Cette vision est tout imprégnée d'une poésie qui jaillit, comme souhaita de la trouver, toute son existence, Sully Prudhomme, de la contemplation philosophique. Au tableau monotone et rigide que la science nous propose de l'univers, M. Boutroux substitue le spectacle d'un monde infiniment divers et mobile dont la spontanéité de l'esprit fait le fond; monde harmonieux, aussi, où chaque forme de l'être est la préparation d'une forme plus parfaite, qui, en échange, y introduit l'unité, non pas seulement numérique, mais vivante et belle. De l'ordre mécanique à celui de la vie, auxquels les ordres inférieurs, au vrai, sont suspendus, les choses iraient ainsi en se compliquant et s'accordant, pour aboutir, avec l'individu, à une hiérarchie qui confère à l'ensemble toute la puissance et toute l'harmonie dont il est capable et, finalement, chez l'homme, à la liberté, créatrice à son tour, quand elle suit sa vocation, de beauté, de vérité et de bonté.

## II

Si la science est, en partie, conventionnelle, œuvre constructive de l'esprit, il va de soi qu'elle ne l'absorbe pas plus qu'elle n'explique complètement les choses : elle laisse le champ ouvert à d'autres moyens de connaître.

On pressent, d'après cela, la solution que M. Boutroux apportera à la question de savoir si la science moderne laisse subsister la philosophie ou si, au contraire, son développement condamne la spéculation philosophique à disparaître; question que, avec sa conscience ordinaire, M. Boutroux prend à pied d'œuvre dans un article de la *Revue Bleue* du 30 juillet 1904 pour la reprendre, en avril 1911, au Congrès de Bologne.

Chez les Grecs, science et philosophie ne faisaient qu'un, la philosophie comprenant la science, qui était l'esprit se retrouvant, je veux dire se reconnaissant dans les lois de la nature. C'est en se séparant de la souche commune que les diverses sciences conquirent leur autonomie. Autonomie bien éphémère, puisque,

à peine détachées, elles furent subordonnées à la mathématique et, par suite, unifiées, semble-t-il, en savoir universel.

Cette unité, cependant, n'est qu'apparente, déclare M. Boutroux : il n'y a pas une science, mais des sciences, chacune avec son objet, sa méthode et ses postulats. Dès lors, le problème ne s'impose-t-il pas des relations qu'elles peuvent avoir entre elles, avec les choses qu'elles étudient et, finalement, avec l'intelligence d'où elles procèdent?

Par ailleurs, l'homme agit. Il conçoit et poursuit des fins idéales. La vérité est l'une d'elles. La beauté et la bonté en sont d'autres. Un second problème, donc, surgit du rapport de ces fins ou, plus exactement, de l'art, de la morale et de la religion à la réalité.

L'invitation à philosopher part, ainsi, de la science même, la philosophie n'étant, en somme, que l'effort de la raison pour résoudre ces différentes questions et, à l'origine ou au terme, pour sonder sa propre nature.

La raison peut d'autant mieux pousser ses recherches au delà du point où s'arrête la science que, suivant M. Boutroux, elle ne se confond pas avec l'entendement qui, lui, n'est à peu près occupé qu'à cette dernière, chargé qu'il est des concepts ou idées générales entre lesquels nous divisons la réalité afin d'en raisonner plus à l'aise. A en croire M. Boutroux, la raison ne s'identifie pas davantage avec l'intuition ou connaissance immédiate. Elle aurait, au contraire, pour rôle principal de gouverner leur adaptation, autrement dit l'accord de l'homme avec les choses et des choses avec l'homme, les concepts provenant de l'un, l'intuition des autres. Ceci, remarquons-le en passant, ne ressemble guère au système de catégories abstraites en quoi Kant anémiait la raison. A la fois théorique et pratique, faite pour la connaissance et pour la conduite, alliant l'esprit de finesse à l'esprit de géométrie, M. Boutroux la rattache à la personne et la considère en fonction de la vie. Ainsi envisagée, n'est-elle pas identique au bon sens, mais au bon sens éduqué, pour ainsi dire, tant par les découvertes et les méthodes des savans, l'histoire de l'activité et de la pensée humaines que par l'action? « C'est elle qu'avait en vue Descartes, écrit M. Boutroux en se réclamant de son illustre devancier, lorsqu'il disait que le terme suprême de nos études doit être de nous rendre capables d'un jugement solide et vrai, non seulement à propos des choses scientifiques,

mais en toute espèce d'occurrence. C'est elle que, comme conclusion de sa morale, il se proposait de cultiver toute sa vie, en la nourrissant et de connaissances scientifiques et d'expériences morales. » Pour lui, en effet, comme pour Descartes, la raison n'est pas toute faite en nous : elle devient. En réalité, elle croît à la mesure de nos soins. Aussi ne nous fournit-elle pas de connaissances inertes et matériellemeut objectives à la manière de la science, mais de directions applicables à la pratique journalière. Elle n'a pas pour seule mission de connaître ; elle contrôle et elle juge.

C'est à cette raison-là que M. Boutroux s'en remet du soin de philosopher avec l'aide de nos concepts fécondés par l'intuition. Isolés, nos concepts, grâce auxquels nous fixons, distinguons et ordonnons les choses suivant des rapports d'identité et de contradiction lui paraissent, en effet, trop mièvres, trop artificiels et disproportionnés au réel qu'ils voudraient saisir. En revanche, l'intuition, qui est renoncement à toute idée préconçue, abandon pur et simple de l'esprit à l'action des choses, lui semble trop indistincte et amorphe, à l'inverse de ce pour quoi la tient M. Bergson, qui a fondé sur elle toute une métaphysique. Rationaliste, M. Boutroux attend d'une conciliation rationnelle de ces deux modes de connaissance la solution des problèmes philosophiques.

La méthode qu'il préconise ne se borne pas, toutefois, à conseiller cette union. « Notre siècle, avoue-t-il, est las d'une philosophie qui prétend se suffire et se nourrir exclusivement de sa propre substance. » M. Boutroux exige que, non seulement notre raison, mais nos concepts et notre intuition s'enrichissent de tout ce qu'ils pourront profiter d'expérience autour d'eux. En effet, puisqu'il nous est interdit de remonter aux activités spontanées où résident les sources de la connaissance et de l'action, force nous est de n'en laisser échapper aucune manifestation : méthodes scientifiques, littératures, arts, religions, institutions et coutumes. Ne sont-elles pas autant de créations, intermédiaires entre le fait proprement dit et l'activité dont elles émanent? Le philosophe, par conséquent, ne devra pas rester enfermé dans son « poêle, » seul à seule avec sa propre pensée. Il devra être curieux de tout, devenir savant, artiste, lettré. Il devra, d'un mot, ouvrir ses fenêtres, ne pas craindre même de courir le monde. Bien plus, il devra être

un homme, un citoyen comme les autres, que dis-je? plus que les autres sage et vertueux. Du philosophe, en la modernisant, M. Boutroux restaure l'antique grandeur : en lui, il voit, par excellence, le sage. De plus, le philosophe se doit à lui-même et doit aux autres de leur faciliter l'accès de sa propre pensée : nouvelle raison qui s'impose à lui de vivre comme eux et avec eux ! M. Boutroux n'a eu garde, à son retour d'Amérique, de laisser perdre la leçon qu'il recueillit auprès de William James : « Charmante habitation, nous rapporte-t-il, que celle de l'illustre philosophe. Isolée, parmi les gazons et les arbres, et construite en bois dans le style colonial, ainsi que la plupart des maisons du Cambridge universitaire ; vaste, garnie de livres de haut en bas, cette demeure est merveilleusement propre à l'étude et au recueillement. La réflexion, d'ailleurs, ne risque pas d'y dégénérer en égotisme. Car il y règne une sociabilité des plus aimables. La « library » ou bibliothèque, qui sert de cabinet de travail au professeur James, ne contient pas seulement un bureau, des tables et des livres, mais des canapés, des banquettes, des fauteuils à bascule, accueillant les visiteurs à toute heure du jour, en sorte que c'est au milieu des joyeuses conversations, parmi les dames occupées à prendre le thé, que médite et écrit le profond penseur. » Et, au fait, pourquoi le philosophe ne serait-il pas un « homme du monde, » au sens large et élevé du mot ?

Cependant, il est, pour la philosophie ainsi comprise, une mine particulièrement riche, un endroit où trouver la raison humaine à l'œuvre, je veux dire en train de philosopher : c'est l'histoire même de la philosophie. M. Boutroux ne l'omet point, si c'est, tout juste, cette préoccupation de savoir ce que les autres avaient pensé avant lui, pour en fortifier, en quelque sorte, sa raison, qui l'a converti en historien et critique de la philosophie. L'histoire de la philosophie, telle qu'il en a précisé l'objet dans l'importante préface dont, en 1876, il fit précéder sa traduction du livre de Zeller sur la *Philosophie des Grecs* et, trente ans après, dans un recueil d'*Études d'Histoire de la Philosophie*, n'est, à ses yeux, ni, bien entendu, un simple récit chronologique, ni une explication par le milieu suivant la méthode de Taine. Elle ne consiste pas plus à voir dans chaque doctrine l'instrument, plus ou moins docile, d'un esprit immanent et universel. Il s'élève contre la conception toute hégé-

lienne de Zeller, qui n'étudie les systèmes que pour les résoudre en momens nécessaires d'une évolution d'ensemble. D'après l'historien allemand, la philosophie ne suit, du reste, un progrès régulier, de l'incohérence à la logique, et de l'opinion à la vérité, que parce qu'il la prend pour une science s'il n'y a guère que les sciences, en effet, pour progresser sûrement.

M. Boutroux réfute cette thèse avec d'autant plus d'ardeur qu'elle le heurtait dans ses plus chères convictions.

Que philosophie et science ne soient pas identiques, il ne faut pour en témoigner que l'impuissance de celle-ci à fonder une règle de vie. Comme y insiste M. Boutroux, dans le petit livre qu'il a consacré à des *Questions de morale et d'éducation*, toute morale scientifique est condamnée ou à n'être pas morale ou à ne pas demeurer scientifique. L'antinomie est irréductible. La science constate : elle n'oblige ni ne conseille. « La science ne peut rien nous prescrire, pas même de cultiver la science. » Au contraire, la morale ne se contente pas d'observer : elle ordonne. Point de commune mesure. L'éthique est située en dehors ou, si l'on préfère, au-dessus des sciences. On en peut dire autant de l'esthétique, de la métaphysique, voire de la logique, qui ne peut pas ne point aboutir à la critique de la connaissance, toutes questions qui relèvent de la philosophie telle que l'entend M. Boutroux, c'est-à-dire de l'union de la pratique et de la théorie sous le magistère de la raison.

Cataloguer la philosophie parmi les sciences, c'est, d'ailleurs, indubitablement la ruiner. Sur le terrain scientifique, imaginez un désaccord entre la science et la philosophie, nous suggère M. Boutroux, n'est-ce pas, en effet, cette dernière qui aura tort, la science disposant de démonstrations plus rigoureuses ? Supposons, au contraire, que les solutions philosophiques s'accordent avec les découvertes du savant, qu'y a-t-il alors besoin de philosopher ?

Selon M. Boutroux, la philosophie est œuvre de sentiment autant que d'intelligence, œuvre personnelle, par conséquent, qui n'a rien à redouter de la concurrence scientifique. Tout à fait à ses débuts, il va jusqu'à l'assimiler aux beaux-arts. Ne soutient-il pas qu'elle répond surtout au besoin « de développer cette faculté d'initiative et de création qui se sent à l'étroit dans le réel et le nécessaire ? » La philosophie, à cette époque, lui

semble tellement individuelle qu'il la juge intransmissible : « Elle recommence éternellement son œuvre, écrit-il, comme l'artiste, qui ne se propose pas de compléter, par un détail nouveau, la part de beauté qu'ont pu réaliser ses prédécesseurs, mais qui prétend exprimer pour son propre compte, et d'un seul coup, le beau total, tel qu'il le conçoit. » Chaque théorie n'est, à l'entendre, que l'expression des dispositions intérieures du philosophe, de sa culture intellectuelle et morale.

Sous cet angle, l'histoire de la philosophie ne pouvait être pour M. Boutroux, à l'encontre de ce qu'en pensait Zeller, rien moins que méthodique. En guise de compensation, M. Boutroux voyait, il est vrai, dans l'absence de progrès, qui la caractérise, la raison de l'intérêt permanent et quasi éternel des grandes doctrines. N'est-ce pas à cause de cela, arguait-il, que la réponse personnelle de chaque philosophe aux aspirations qui travaillent l'humanité, pour ainsi dire, ne vieillissent pas?

Par la suite, M. Boutroux atténuera cet individualisme, qui, du moins, accuse, à l'origine de sa carrière, l'une des tendances dominantes de son esprit. Plus âgé, il reconnaîtra que la philosophie n'est pas qu'individuelle, mais collective. Même, il ne faudrait pas, je crois, le presser beaucoup pour surprendre, dans sa manière actuelle de philosopher, l'aveu implicite d'un certain progrès, non certes par remplacement ou substitution, comme dans les sciences, des théories et découvertes les unes aux autres, mais par juxtaposition, approfondissement et conciliation. Toujours est-il qu'on ne peut mieux comparer la conception que M. Boutroux professe, aujourd'hui, des doctrines philosophiques qu'à une série de points de vue sur le monde, — plus ou moins vrais suivant le génie de leur auteur, — qui iraient, non seulement en se multipliant, mais en s'élargissant et se coordonnant avec le temps. Chaque système philosophique serait ainsi, comme la monade de Leibnitz, une vue personnelle et originale, mais aussi partielle et fragmentaire, donc à la fois vraie et erronée, sur le fond des choses.

De là, le souci, qui anime M. Boutroux, dans les nombreuses études qu'il a consacrées à l'histoire de la philosophie, de comprendre chaque théorie, d'en découvrir l'idée fondamentale sous la complexité des idées subsidiaires, autrement dit d'entrer dans la pensée de chacun. Aussi bien, l'objet immédiat de l'histoire de la philosophie lui paraît être les doctrines. « Bien

connaître, déclare-t-il, et bien comprendre ces doctrines, les expliquer, autant qu'on en est capable, comme le ferait l'auteur lui-même, les exposer selon l'esprit et jusqu'à un certain point dans le style de cet auteur : telle est la tâche essentielle, celle à laquelle toutes les autres doivent être subordonnées. » Effectivement, M. Boutroux n'a jamais composé une histoire de la philosophie proprement dite, mais écrit de courtes et substantielles monographies sur Aristote et sur Socrate, sur Descartes et sur Pascal, sur Kant et sur Leibnitz, sur Boehme et sur William James, et, finalement, donné un nombre considérable de préfaces, où les idées maîtresses de chaque penseur sont mises en pleine lumière.

Il ne néglige rien pour y parvenir. Renseignemens historiques, biographiques, psychologiques, il utilise tout, mais dans l'unique dessein de mieux pénétrer l'œuvre. Bien plus, il s'efforce — et il y réussit — d'entrer en sympathie avec chacun. « Pascal, avant d'écrire, se mettait à genoux, dira-t-il, et priait l'Être infini de se soumettre tout ce qui était en lui, en sorte que cette force s'accordât avec cette bassesse. Parmi les humiliations, il s'offrait aux inspirations. Il semble que celui qui veut connaître un si haut et si rare génie dans son essence véritable doive suivre une méthode analogue, et, tout en usant, selon ses forces, de l'érudition, de l'analyse et de la critique, qui sont ses moyens naturels, chercher, dans un docile abandon à l'influence de Pascal lui-même, la grâce inspiratrice qui, seule, peut donner à nos efforts la direction et l'efficace. » M. Boutroux pose là un principe qui devrait dominer toute critique, s'il est vrai qu'elle ne consiste pas exclusivement, comme beaucoup se l'imaginent, à éplucher les défauts, mais, avant tout, à comprendre et, pour comprendre, à aimer. Comment n'y aurait-il pas été conduit, lui pour qui les hypothèses des philosophes s'adressent au cœur non moins qu'à l'intelligence ! De fait, il conteste le soi-disant droit qu'aurait l'historien de séparer les systèmes de qui les a conçus, comme, en histoire naturelle, on isole l'œuvre morte — dépouille corporelle — de la spontanéité désormais figée qui lui a donné naissance. M. Boutroux doit, à cette attitude, que sert un grand talent littéraire, d'avoir fait de chacune de ses études d'histoire de la philosophie un chef-d'œuvre de divination. Il ressuscite, à la lettre, l'âme de chaque doctrine en la revivant à son tour. Il cherche avec

son auteur, le suit dans les détours de ses méditations, partage ses émotions, pour jouir enfin, avec lui, de l'harmonie dans laquelle son esprit s'est reposé. Aussi, chaque fois que son modèle s'y prête, comme c'est le cas, notamment, pour Leibnitz, Pascal et James, il s'attache au développement de la pensée qu'il expose avec un art qui lui rend le mouvement et la vie. Nul plus que le livre, désormais célèbre, qu'il a consacré à l'auteur des *Provinciales* n'est capable de nous édifier, à cause de la singulière sympathie qu'il lui a portée, je ne dis pas seulement sur la profondeur et la finesse de son analyse, l'élégance et la justesse de son style, mais sur sa singulière puissance d'évocation.

Elle est si grande chez M. Boutroux que certains en ont pris prétexte pour lui reprocher de ne pas avoir de théorie personnelle. Rien n'est plus faux. Non seulement M. Boutroux est un philosophe original, quand il pense par lui-même, il l'est encore quand il revit la pensée des autres, puisque cela même fait partie de sa personnelle conception de la philosophie, qui dérive, en dernière analyse, d'une métaphysique, à lui propre, où tout s'explique par la liberté et, à un moindre degré, par la spontanéité qui en est l'ébauche. Ses études historiques n'ont donc pas pour but une simple satisfaction de curiosité, ni même le désir d'assouplir sa raison en vue de philosopher mieux, mais la philosophie même, qui rentre, d'après lui, dans l'ordre des créations par où se manifeste la liberté de l'esprit humain. L'histoire de la philosophie lui devient, ainsi, un point de départ pour sa particulière spéculation, d'autant plus que, s'il y a chance d'avancer, ce ne peut être, à son avis, que par élargissement et conciliation préalables des différens aperçus déjà ouverts. De fait, en même temps que M. Boutroux expose, il juge et, d'un point de vue supérieur, — donc qui porte plus loin, — il concilie, tout de même que, du sommet d'une montagne, un voyageur embrasse dans toute son étendue l'horizon, qui, cependant qu'il gravissait ses flancs, ne se découvrait que peu à peu. Qu'on suive attentivement le fil de ses travaux et cette préoccupation apparaîtra sans équivoque : toujours il s'efforce d'unir, qu'il s'agisse de déterminisme et de liberté, de science et de philosophie, de science et de morale, ou encore de morale hellénique et de morale chrétienne. Toujours, il part de l'intime compréhension des doctrines pour les surpasser et, en

les accordant, les mettre chacune à son rang. Au fond, M. Boutroux aspire à la synthèse totale que la philosophie, mouvante comme la vie dont elle procède, poursuivra toujours et n'atteindra jamais. Son originalité, du moins, consiste à tenter cette synthèse sans appauvrir la réalité qu'elle prétend expliquer. Ne se place-t-il pas, à l'opposé de la plupart des philosophes, en face, non point de l'universel, mais de la spontanéité vivante, dans laquelle il découvre l'essence des êtres et des choses, pour essayer, tout en respectant chaque individualité, d'en rallier toutes les formes et tous les produits, y compris la philosophie même, dans une vue d'ensemble? M. Boutroux a quelque chose, en somme, d'un pluraliste, d'un pluraliste harmonieux.

Mais, pourrait-on lui demander, quel est donc votre criterium de la vérité? Qu'est-ce qui vous garantit, en d'autres termes, que votre raison a raison et que votre point de vue est bon? M. Boutroux, outre qu'il voit dans l'harmonie de nos idées une forte présomption de véracité, nous renverrait, sans nul doute, de la raison individuelle à la raison collective, du bon sens au sens commun. L'accord de nos conceptions avec les choses lui semble, en effet, finalement dépendre, en tant que critère ou marque de vérité, de l'accord entre les hommes : « Car, écrit-il, d'où savons-nous qu'une chose peut être considérée comme existant en dehors des intelligences, sinon parce que les intelligences s'accordent dans leur manière de la concevoir? » D'où il suit que, pour M. Boutroux, l'ultime moyen de contrôle dont nous disposions, c'est encore l'assentiment de nos semblables.

## III

Soucieux d'activité intégrale, M. Boutroux devait s'intéresser à la religion. N'y reconnaît-il pas, dès *la Contingence des lois de la Nature*, la fin même de l'action humaine? Aussi bien, après avoir étudié ses diverses manifestations et les rapports qu'elles soutiennent avec la connaissance scientifique, en vient-il à s'interroger plus à fond qu'il ne l'avait fait jusqu'alors sur la religion et son attitude à l'égard de la science contemporaine.

C'est par l'examen de l'âme mystique, qui lui semble porter à son maximum le sentiment religieux, que M. Boutroux inaugure cette enquête. Et tout de suite, il prend une position originale : il ne tente pas, comme tant d'autres, d'expliquer scientifique-

ment le mysticisme. Car, pour respecter plus que personne l'autorité de la science, il la sait limitée et, passé ces limites, lui refuse toute compétence. Il estime fort respectable, quand il s'adresse au monde sensible, son parti pris de vouloir tout expliquer par des antécédens de préférence matériels, mais il juge une telle entreprise déplacée en matière morale et, plus encore, religieuse. « Il est étrange, a-t-il déclaré à Harvard, qu'un illustre penseur ait dit qu'il croirait à la possibilité du miracle lorsque la réalisation d'un miracle aurait été constatée et reconnue par l'Académie des Sciences. Même la résurrection d'un mort, dûment constatée, ne serait pour l'Académie des Sciences qu'un phénomène naturel, dont toute l'originalité consisterait à dépendre vraisemblablement de quelque loi inconnue. » Ce sont affaires d'un autre ordre. En foi de quoi, M. Boutroux rejette l'interprétation du mysticisme par la pathologie. Il stipule que, si les mystiques sont névropathes, ce n'est pas à cause de cela qu'ils sont mystiques, ni, en tout cas, en cela que le mysticisme consiste, mais bien plutôt, ainsi que le pensait Plotin, à voir des yeux de l'âme pendant que sont fermés ceux du corps. L'extase, ou communication avec Dieu, en marque, en effet, le point culminant. Toute la vie du mystique, dont l'ordre des facteurs se trouve renversé, en dépend. Alors qu'il croyait s'élever par ses propres moyens, il lui semble, désormais, que tout progrès vient d'en haut, l'Être parfait créant lui-même en nous la soif que nous pouvons avoir de lui. Tout de même, au lieu de repousser la souffrance comme un mal, le mystique l'accueille comme un bien, à titre d'épreuve ou de purification. D'un mot, M. Boutroux nous donne la clef de sa psychologie en disant qu'il aperçoit le monde par le côté où le voit son auteur. Qu'on se reporte, pour apprécier ce qu'un pareil jugement pouvait avoir de surprenant au début de ce siècle, à l'esprit renanien qui régnait encore à cette époque où, sans plus les prendre pour des imposteurs, les mystiques passaient pour des fous, au point de ranger Pascal lui-même dans cette catégorie !

En fait, ce qui intéresse M. Boutroux chez les mystiques n'est autre que l'approfondissement de leur conscience, grâce à quoi ils ont la certitude de descendre dans leur for intérieur jusqu'au point où, à les écouter, ils touchent Dieu. Ils enseignèrent, à tout le moins, à M. Boutroux qu'il y a bien

plus de choses au cœur de chacun de nous que n'en soupçonnent les philosophes, cependant qu'ils lui révélaient la force du sentiment, le rôle considérable de l'inconscient dans notre vie et, en fin de compte, de l'intuition. A ce commerce, il gagna, par surcroît, de voir à l'œuvre, dans son élan proprement vital, cette spontanéité même qu'il avait signalée à la racine de l'être. Il ne pouvait souhaiter meilleure confirmation. Aussi, tandis qu'il s'attachera de plus en plus à signaler, dans la nature, non pas même la liberté, mais l'amour dont elle émane, M. Boutroux accordera toujours davantage à la sympathie.

M. Boutroux n'en vint pas, néanmoins, tout de suite à ces convictions. Un esprit aussi critique devait fatalement s'interroger sur la valeur objective de l'intuition. Il n'y manqua pas. Non que, dès ses premiers travaux sur le mysticisme, il se soit demandé si l'extase met véritablement l'homme en communication avec un être supérieur, mais, simplement, si l'interpénétration des consciences n'est point une chimère. Et M. Boutroux évite de conclure. Pour le reste, c'est-à-dire l'union avec la divinité, il l'attribue à une idée fixe.

Sur ces entrefaites, parut, en 1906, la traduction française de l'ouvrage célèbre de William James : *Varieties of Religious Experience*, que M. Boutroux fit précéder d'une longue préface. Pour commencer, il loue le philosophe américain d'avoir examiné la religion en psychologue penché sur les consciences mystiques, en même temps qu'il le félicite de ne pas confondre leurs impressions avec des phénomènes organiques, normaux ou pathologiques. Il lui sait gré, enfin, de rapprocher ces états de la subconscience. Tout cela pour avouer, cette fois, que l'intérêt des descriptions consignées par l'auteur rend d'autant plus pressante la question de la valeur de ces expériences. Ne sont-elles pas de simples faits subjectifs nés de circonstances physiologiques ou sociales ? Seraient-elles au contraire, se demande-t-il, « une communication effective avec quelque être différent ou distinct du sujet conscient proprement dit ? » En vain, James répond qu'il faut juger l'arbre à ses fruits et ces expériences à leurs bienfaits, qui sont vie, puissance et joie, M. Boutroux reconnaît, volontiers, qu'en retournant la question de valeur en celle d'utilité, — d'utilité morale, — William James rend tangible à tous le prix de la religion. Toutefois, nourri comme il l'est de philosophie grecque, M. Bou-

troux ne peut partager le pragmatisme de son confrère américain : il n'admet pas que la valeur théorique ait sa norme dans la valeur pratique quelle qu'elle soit.

Comment déterminer, alors, ce que représentent les états non seulement mystiques, mais religieux ? Ce ne sera, certes, pas en se reportant aux origines : M. Boutroux fait table rase des critiques fondées sur l'incertitude des sources, sur le rôle que l'ignorance, l'imagination, l'intérêt, l'exaltation, la folie, voire l'autorité et la force, ont joué dans la formation, dans l'expansion et dans le maintien des croyances et institutions religieuses. Pour apprécier la valeur théorique de la religion, il ne convient pas mieux, d'après lui, de la comparer à je ne sais quel type transcendant de réalité. Il ne reste, à son avis, qu'un seul parti : envisager la religion dans ses rapports avec la science. Si la religion doit avoir une portée universelle, il faut que la vérité en soit liée, de quelque manière intelligible, à celle de la science. M. Boutroux se trouva, ainsi, amené à écrire son dernier livre : *Science et Religion dans la philosophie contemporaine*.

Paru en 1908, il ne discute rien moins que les rapports actuels de la science et de la religion, en vue d'apprécier non seulement les états religieux, mais la religion elle-même en tant qu'institution sociale. Grosse question, que tous les temps agitèrent, si rien ne fut plus complexe et changeant que la lutte de la science et de la foi, chacune aspirant à dominer l'autre, alors même qu'elles semblaient s'accorder : lutte plus ancienne et plus redoutable que celle du spirituel et du temporel, de l'Empereur et de la Papauté.

Au début, en Grèce, il s'agissait moins, il est vrai, d'une opposition entre la religion et la science que d'un accord entre elle et la raison, la nature étant considérée comme divine. Au moyen âge, le Christianisme interrompit cette tradition en se posant comme surnaturel. Cependant, les scolastiques, en voulant raisonner leur foi, la rationalisèrent, ce que, plus que Descartes, qui cherchait dans la raison la relation de l'homme à Dieu, continuèrent les cartésiens. Pendant ce temps, la science, qui, au XVI^e^ siècle, s'était définitivement constituée, du jour où François Bacon la fit reposer sur l'expérience, commençait, elle aussi, de réclamer l'hégémonie. De là à nier la religion, qui s'adresse à l'inconnaissable, scientifiquement parlant, il n'y avait pas loin. Au XVIII^e^ siècle, aussi bien, la science

faisait notoirement profession d'athéisme avec les La Mettrie, les Helvétius et les d'Holbach.

Quoi qu'il en soit des uns et des autres, le sentiment religieux n'en vivait pas moins ardent au cœur de ses fidèles. Dès le moyen âge, les mystiques protestaient contre une conception de la religion beaucoup trop rationnelle à leur gré; ils accusaient la scolastique de soumettre la foi, sous prétexte de l'expliquer, à l'entendement qui devait paraître, plus tard, s'identifier non seulement avec la philosophie, mais avec la science. La vitalité du sentiment religieux, en face d'un rationalisme croissant, explique, d'ailleurs, l'attitude de Pascal et des philosophes anglais du XVII<sup>e</sup> siècle, qui firent, par contre-partie, de l'élément irrationnel de la nature humaine, c'est-à-dire du sentiment, le fait premier et fondamental. Pour eux, comme, plus tard, pour Rousseau, la religion, parce qu'elle sourd du cœur, doit bénéficier d'une pleine indépendance. Dans les premières années du XIX<sup>e</sup> siècle, enfin, Schleiermacher intronisait dans la théologie allemande cette tendance sentimentale, que le romantisme d'un Chateaubriand devait exalter, littérairement, en France. Il enseignait que ni l'intelligence, ni même la volonté, ne nous introduisent dans le divin, la religion étant essentiellement affective. Quant à la science, symbolique elle-même, il la défiait d'en pouvoir contrarier les symboles.

Ainsi, le duel de la religion et de la science aboutissait à une espèce de concordat où chacune devait être maîtresse chez soi, sans rien à voir chez la voisine; ce qui ne veut pas dire, certes, que l'alliance n'ait pas été troublée, au cours du siècle dernier, par leurs prétentions respectives, mais inverses, à la toute-puissance.

Avant de nous donner son avis, et pour nous le donner en connaissance de cause, c'est-à-dire en s'appuyant, selon sa coutume, sur l'histoire même des idées, M. Boutroux nous retrace les dernières phases de cet antagonisme.

Il nous fait assister aux efforts de la science contre la religion, soit qu'avec Spencer elle rejette sa rivale dans la sphère de l'inconnaissable; soit qu'avec l'aide du psychologisme et du sociologisme alliés elle tente d'expliquer le sentiment religieux par des faits communs, psychiques ou sociaux; soit qu'enfin elle se targue de le remplacer par sa propre idolâtrie, comme l'entrevoit déjà Hæckel, pour qui la science est appelée à

résoudre toutes les énigmes, ou, à son défaut, par le culte de l'humanité qu'Auguste Comte appelait de ses vœux.

M. Boutroux nous montre, à l'opposé, la religion, — une fois amenuisée au seul sentiment intérieur, — affranchie par Rischtl de la connaissance scientifique, la conditionnant avec Maurice Blondel et, finalement, la commandant avec le pragmatisme qui subordonne les sciences à l'utilité supérieure que représente la foi.

Ni la solution scientifique, ni la solution fidéiste ne satisfont M. Boutroux. Il reproche à la première de méconnaître le besoin qu'a toujours ressenti l'âme humaine de se prendre à une réalité transcendante, dont ne saurait tenir liéu ni la science, ni l'humanité, non plus, d'ailleurs, qu'un inconnaissable absolu; cependant qu'il souligne l'impossibilité radicale où nous nous trouvons d'expliquer cette aspiration par ses ingrédiens. En revanche, M. Boutroux fait grief au fidéisme de falsifier et la religion, qui n'est pas plus un pur subjectivisme qu'un expédient, et la connaissance scientifique, qui n'est pas que symbole et convention. Le dualisme, enfin, qui sépare les deux domaines par des cloisons étanches, ne lui agrée pas davantage. Convaincu de l'unité de l'esprit humain, ce ne lui semble être que par artifice qu'au seuil de son laboratoire le savant dépouille le croyant ou qu'en prenant de l'eau bénite le fidèle laisse l'homme de science à la porte. C'est, à l'entendre, un procédé; ce ne saurait être une solution. Aussi bien, les choses ne lui paraissent se concilier vraiment que lorsqu'elles s'accordent.

Ceci explique pourquoi, délaissant l'aspect objectif de la question, c'est-à-dire l'accord de la science et de la religion, il la porte sur le terrain tout psychique des rapports de l'esprit scientifique avec l'esprit religieux.

Le problème ainsi présenté, M. Boutroux n'a pas de peine à prouver, grâce à sa philosophie de la contingence, que l'un ne contredit pas l'autre. Il ne se contente pas d'invoquer le caractère approximatif de la science, car, au dogmatisme absolu des savans, qui leur donnait l'assurance de la vérité foncière, a succédé un dogmatisme relatif, qui n'est pas moins exclusif, car, s'il avoue l'inconnu, c'est pour le qualifier de provisoire. Afin d'abattre cette superbe et, du même coup, de démontrer son dire, M. Boutroux, — comme il en a déjà usé dans le débat de la science et de la philosophie, — s'autorise de ce que la con-

naissance scientifique n'est ni le tout, ni l'essentiel de la raison humaine, pour déclarer qu'il y a des questions qu'elle ne saurait trancher, des barrières qu'elle ne saurait franchir. Au regard de la raison, non seulement la science ne peut être prise pour un absolu qui nous dévoilerait le tréfonds de l'être, mais elle est bien obligée d'accepter, comme ils se présentent, les choses sur lesquelles porte son investigation et l'esprit qui en prend connaissance, deux données incomplètement réductibles en élémens intellectuels. Et ce n'est pas tout : l'ordre, la simplicité et l'harmonie, que, même au cours de sa besogne scientifique, recherche l'intelligence dans la nature, constituent autant de notions qui, venues du sentiment, dépassent, en même temps que la science, les facultés intellectuelles. Dans la pratique, il n'y a pas séparation entre l'intelligibilité abstraite et le sentiment de l'homme, entre le monde scientifique et le savant. En fait, la science ne subsiste, comme elle ne se crée, que dans des esprits individuels et par eux. Bien que l'entendement cherche à systématiser le monde d'un point de vue impersonnel, on ne peut isoler la science de qui la crée. De quel droit, en conséquence, interdirait-elle, au delà de ses particulières recherches, de systématiser les choses par rapport à la personne, à l'humanité et à l'univers, ce qui est la fonction même de l'esprit religieux? Différent de l'esprit scientifique, celui-ci ne saurait donc le condamner. Pour M. Boutroux, comme pour La Bruyère, la religion et la science sont distinctes, mais non incompatibles.

D'autre part, quand l'homme réfléchit aux conditions de sa propre existence, il aboutit à l'esprit religieux. Le moindre de nos actes ne signifie-t-il pas que nous lui attribuons quelque valeur et, par conséquent, à la vie? Au-dessus de la science, nous concevons, en outre, l'art, la morale et la vérité, comme autant d'idéals auxquels il faut sacrifier. La science même n'est-elle pas l'un d'eux? Ainsi, la vie, alors même qu'elle se consacre à la science, implique d'autres postulats que ceux qui président à la recherche proprement scientifique.

Assurément, concède M. Boutroux, rien n'oblige l'homme à se dépasser. Mais, outre que le risque est beau, c'est une aventure que tentent beaucoup, un combat qu'il leur plaît de livrer. En tout cas, l'essayer n'est-ce pas croire que dans la raison résident des motifs d'action supérieurs aux lois physiques? Cela suppose, à coup sûr, la foi en un devoir et, par son entremise,

dans un idéal qui s'élève au fur et à mesure que nous en approchons. Tout ce qui hausse l'homme l'achemine, ainsi, vers la religion, car l'idéal, en se perfectionnant, nous amène à supposer que, loin de représenter un vain mot, il a pour origine l'Être absolument parfait que pressent la raison.

M. Boutroux prend soin, dans un article daté de 1912, de spécifier que la religion confère à l'homme une vie plus riche et plus profonde, précisément par la croyance en Dieu qu'elle implique. Là, selon lui, est son originalité. De fait, nous dit-il, la raison tient à scandale que, sur terre, le mal s'affirme la condition du bien, s'il n'est que trop vrai que tout progrès y soit suscité par la souffrance, la faim, la haine et la guerre. Non seulement elle souhaite que le bien sorte du bien, elle conteste que le mal soit la loi du monde. D'autant plus que, au lieu de l'univers indifférent et monotone du savant, elle discerne, dans la nature, de l'ordre et de l'harmonie, cependant qu'elle conçoit un Être infiniment parfait vers lequel tous les autres tendraient et dont cet ordre, comme cette harmonie, dépendrait. Aussi bien, la raison refuse de mettre à l'origine le hasard, que la science n'élimine de ses propres constructions que pour le laisser subsister à la racine des choses, comme un gage de son ignorance, mais aussi comme une assurance, à son profit, contre la contingence et la liberté qui, seules, autorisent le règne des fins.

M. Boutroux rejoint, ici, les conclusions de sa thèse, qui, on le voit, devançaient singulièrement l'aboutissement de ses démarches ultérieures sur le même sujet. Ne prétendait-il pas, dès *la Contingence des lois de la Nature*, que suspendre l'univers à une notion aussi vide que celle de nécessité absolue, c'est le laisser, au vrai, sans explication ; qu'il faut donc bien en arriver à l'idée de Dieu et que, pour la former cette idée, il ne suffit pas d'ajouter au concept d'être, en guise d'attributs, les forces physiques et chimiques, ni même la vie et la conscience, car ce serait en obtenir une approximation beaucoup trop pauvre, l'idée de Dieu dépassant, en réalité, toute expérience, si riche qu'on la suppose, au point de ne pouvoir être imaginée que sous les espèces de la perfection morale ? M. Boutroux échappe ainsi au panthéisme : non seulement il ne confond pas Dieu avec l'univers, mais, toutes proportions gardées, il lui semble conserver quelque analogie avec la personne humaine.

Dieu n'est, d'ailleurs, le terme que parce qu'il est le créateur :

il n'est à la fin que parce qu'il est au principe. De ces hauteurs, aussi bien, la philosophie de la contingence prend tout son éclat et gagne toute sa signification. Il n'y a, en effet, pour la suivre jusqu'au bout, de contingence dans le monde et de liberté dans l'homme que parce que le monde et l'homme sont issus tous deux de l'acte souverainement libre d'une volonté chez qui, à l'inverse de la nôtre, le pouvoir égale le vouloir. Le monde entier n'est pas, en retour, sans présenter un reflet de la divinité. C'est ainsi que plus est élevée la nature d'un être et plus proche, par conséquent, de son créateur, plus elle comporte de perfection et plus, aussi, de liberté.

La destinée de l'homme, qui est de toutes les créatures la plus libre, est, par suite, d'imiter Dieu, autrement dit de vouloir le bien. N'est-ce pas, remarque M. Boutroux, en prenant son point d'appui au-dessus de soi, dans l'idée même de la fin pour laquelle il est né, que l'homme peut, vraiment, dominer et sa propre nature, et le monde qu'il habite ? Autant avouer que la religion est indispensable à la morale. M. Boutroux le dit formellement dans un article de 1910 intitulé *Morale et Religion*, qui a paru ici même. Il concède, sans doute, qu'une morale déjà constituée puisse se définir, être efficace et, même, progresser, sans recourir, à tout instant, à la religion ; il lui refuse la possibilité, si elle veut vivre d'une vie vraiment féconde, de ne pas, subrepticement ou non, y puiser sa sève. De fait, il lui paraît que c'est la religion qui, explicitement ou non, oriente l'activité de l'homme, cette activité à laquelle nous devons la civilisation, de même que leur modèle divin soutient et anime les êtres dont nous sommes l'achèvement, et qui ambitionnent de nous ressembler afin, par notre entremise, d'en figurer mieux l'image. M. Boutroux les compare à un navire qui avance parmi les écueils. A son exemple, ils n'auraient pas pour unique fin de subsister à travers les obstacles : de même que le navire marche vers sa destination, ils auraient à se rapprocher de Dieu, chacun à sa manière.

Cependant, M. Boutroux ne limite pas la religion à l'esprit. Quoiqu'il la tienne, avant tout, pour une vie intérieure, M. Boutroux pense qu'elle ne peut se réaliser sans s'incarner. L'inspiration religieuse ne se traduit-elle pas par des conceptions qui, bien qu'elles débordent l'expérience et s'annoncent comme des révélations, demandent à être fixées dans des formules ?

Tout de même, la vie religieuse s'exprime par des actes individuels ou collectifs : il n'y en a pas sans rites.

Mais, n'est-ce pas là, tout au moins dans la définition des dogmes, une occasion nouvelle de conflits avec la science? M. Boutroux ne le croit pas, car il ne saurait, selon lui, s'agir, en la circonstance, que de connaissances qui, pour être aussi réelles que les autres n'en sont pas moins confuses et, partant, symboliques. Au surplus, outre que les dogmes ne se confondent pas avec les formes qu'ils revêtent, ils ne concernent, à aucun degré, les relations phénoménales. Autant de motifs pour que la science, qui n'est, elle aussi, qu'un système de symboles, ne les contredise point dans leur essence. Assurément, les dogmes peuvent se rencontrer avec ses découvertes; mais, jusque dans ces conjonctures, il ne dépend que d'eux de s'entendre, certifie M. Boutroux, les heurts, qui les affrontent, restant purement superficiels, puisque ni les dogmes religieux ni les sciences ne sauraient, sans renoncer à leur esprit, prendre leurs formules pour absolues.

Il en résulte que la science et la religion, loin que l'une puisse jamais nuire à l'autre ou la remplacer, grandissent de leurs conflits, grâce à la raison qui s'ingénie à les rapprocher pour former de leur union, non certes un ensemble logique, mais un tout plus riche et harmonieux que chacune d'elles prise à part.

Ainsi s'achève, aujourd'hui, l'œuvre de M. Boutroux. Elle a levé, comme un germe, de son premier livre sur la *Contingence des lois de la Nature*. Il ne mettait, en effet, la spontanéité créatrice au sein des choses et la liberté au cœur de l'homme que pour dénier à la science l'ambition qu'elle s'arroge de tout embrasser sous les espèces de l'absolu. Au-dessus de la connaissance scientifique, M. Boutroux ne plaçait-il pas l'intelligence qui la crée et la raison qui la juge? Aussi bien, est-ce en la raison, à qui il attribue pour mission non seulement de diriger notre savoir, mais d'orienter notre vouloir, qu'il se fie du soin de scruter les énigmes que resteront toujours plus ou moins pour nous la nature des choses, nos origines et nos destinées. Sur la raison, il fonde, par suite, la philosophie, qui, précisément, rappelle la science à ses justes limites et, sous l'uniformité du monde que les savans nous décrivent, distingue la diversité et la vie. M. Boutroux la discerne cette vie, — qui, à ses yeux, est esprit,

— jusque dans le monde physique, qu'elle dépasse pour créer, non seulement des êtres de plus en plus libres et des formes de plus en plus belles, mais l'art, la civilisation, la morale, la science et la philosophie. Philosopher ne consiste pas, par conséquent, suivant M. Boutroux, à spéculer à vide, mais, au contraire, à déchiffrer l'esprit dans tous ses messages et, finalement, en vue de la continuer, dans l'œuvre même des philosophes. Joignant l'exemple au précepte, M. Boutroux ne se borne pas à s'enquérir de tout; il se transforme en historien de la philosophie en vue d'en nourrir sa pensée personnelle, mais, aussi, de prendre sur le fait celle d'autrui. Il gagne à cette méthode, conforme à son caractère accueillant, de pouvoir réconcilier, dans une vaste synthèse, les multiples manifestations de l'activité humaine, qui, pour la philosophie de la contingence, dérivent toutes de l'esprit, à la fois un dans sa nature et divers dans ses procédés.

Outre le mérite que présente cette philosophie, — je devrais presque dire cette manière de philosopher, — de réintroduire, avec la liberté, la variété et la vie dans notre conception du monde, qu'une implacable nécessité en chassait, elle offre l'avantage, en les conciliant, de remettre chaque discipline à sa place. Tout en restant profondément respectueuse du travail scientifique qu'elle juge inattaquable, la théorie de la contingence met au-dessus la philosophie, la morale et la religion, cependant qu'elle les y rattache par la démonstration d'une commune généalogie. Mais ce n'est pas tout : en même temps qu'elle accordait avec la science les différens témoignages de l'esprit, elle a rendu l'inappréciable service d'accuser l'impuissance radicale de cette dernière à les remplacer, ainsi qu'un « scientisme » intempérant s'en vante. Sans rien renier de ce que l'investigation du savant présente de légitime dans son principe et d'important dans ses résultats, M. Boutroux eut ainsi le rare courage, en un temps où tout ce qui avait une apparence extra-scientifique était déprécié, de revendiquer les droits de la religion contre les critiques qu'une science trop présomptueuse croyait pouvoir diriger contre elle. Il l'a, plus encore, exaltée, à titre de vie intérieure, — la plus intense, selon lui, qu'il soit donné à l'homme de vivre, — et sous sa forme, la plus haute, de communication possible avec Dieu. Il a finalement, comme William James aux États-Unis, réhabilité le mysticisme, alors que les Homais de la médecine n'avaient point assez de sarcasmes à lui décocher. Au fait, toutes les créa-

tures n'apparaissent-elles pas au mystique — d'un point de vue pareil à celui où la philosophie de la contingence est située — en marche vers l'absolue perfection à laquelle elles doivent d'exister dans la mesure même où elles y participent ?

On se rend compte, d'après cela, de l'influence qu'a pu exercer M. Boutroux sur la philosophie contemporaine. Elle est considérable. Par sa critique de la valeur de la science, il a donné l'essor à toute une philosophie scientifique à laquelle des savans aussi grands que MM. Henri Poincaré, Duhem et Le Roy, et des philosophes aussi perspicaces que M. Milhaud se sont consacrés. Après lui et plus que lui, ils ont insisté sur ce que les sciences, et les plus exactes de toutes, je veux dire les mathématiques, renferment de conventionnel et, à peu de chose près, d'arbitraire; cependant que, par sa défense de la philosophie, M. Boutroux engageait tout un groupe de chercheurs dans la découverte des choses de l'âme envisagées en elles-mêmes et pour elles-mêmes. En réagissant contre le matérialisme, qui tient la pensée pour une phosphorescence du cerveau, il imprima, ainsi, aux études esthétiques et morales une direction nettement idéaliste, dont le besoin se faisait impérieusement sentir devant les empiétemens d'une sociologie soucieuse de les assimiler à une technique. D'autre part, M. Boutroux a rénové, en la transportant dans le domaine de la vie spirituelle, la philosophie religieuse, que représentent si brillamment, de nos jours, MM. Maurice Blondel, Laberthonnière et Édouard Le Roy. Enfin, par toutes ces initiatives ensemble, mais, surtout, par l'importance qu'il a reconnue à l'activité psychique, à la spontanéité créatrice et à la liberté, il a préparé les voies, entrevues par MM. Ravaisson et Lachelier, au plus grand métaphysicien de notre temps : j'ai nommé M. Henri Bergson.

De *la Contingence des lois de la Nature*, on peut donc dire qu'est sortie, a grandi et s'est épanouie, non seulement la philosophie personnelle à M. Boutroux, mais toute une philosophie dont le spiritualisme, plus cohérent, plus savant et plus profond que celui qui régna en France pendant la première moitié du XIX[e] siècle, a déjà porté des fruits abondans, gages eux-mêmes des récoltes futures.

PAUL GAULTIER.

# LES PROGRÈS DE LA TORPILLE

ET

# LA QUESTION DES SOUS-MARINS

## I. — LA TORPILLE

Le cuirassé a un ennemi : la torpille. Le canon, qui jusqu'ici fut l'arbitre des batailles navales, bat bien en brèche les cuirassés ennemis, mais il nécessite des cuirassés pour le porter lui-même. La torpille, au contraire, est l'arme des petits bâtimens. Si elle triomphait, le cuirassé, le « mastodonte » flottant, devrait, semble-t-il, disparaître. Telle est la perspective ouverte par le progrès des armes sous-marines aux regards du public inquiet des dépenses nécessitées par nos escadres de haut bord.

On sait ce qu'est la torpille. Il en existe de plusieurs sortes. Mais on a pris l'habitude, à la suite des exemples fournis par la guerre russo-japonaise, où elles ont obtenu de si puissans effets, de désigner sous le nom générique de *mines* toutes les torpilles immobiles par elles-mêmes : torpilles vigilantes, torpilles automatiques-mécaniques, chapelets dérivans ou remorqués, qui ne jouent nullement le rôle d'un projectile mais celui d'un écueil explosible. Les autres, les projectiles-torpilles, restent les torpilles proprement dites. Ce sont elles qui interviennent de la façon la plus générale, — ou la moins exceptionnelle, — dans la tactique du champ de bataille.

Le type en est la torpille *Whitehead*, la plus usitée par tous

pays, la seule admise en France. Rappelons ses traits caractéristiques. Elle est automobile, c'est-à-dire que, mise à l'eau, à petite distance du bateau lanceur, par la chasse d'une faible charge de poudre, elle se trouve capable d'effectuer par sa propre force interne le parcours à grande allure qui lui reste à franchir pour atteindre le but.

C'est un sous-marin en miniature, muni d'hélices et pourvu d'une machine mue par l'air comprimé. Une forte charge de fulmi-coton doit être mise en feu par une étoupille, elle-même enflammée par le choc au but. Cet appareil destructeur, si formidable, risquerait d'anéantir le bateau même qui l'emploie ; aussi n'est-il armé qu'après un certain parcours, durant lequel le déplacement rapide de la torpille dans l'eau fait tourner une pointe munie d'ailes en hélice et dévisse ainsi le percuteur pour lui donner du champ.

La torpille, ne devant pas naviguer à la vue ni dans l'agitation de la surface, porte un double appareil régulateur d'immersion ; elle frappe ainsi la coque ennemie plus bas que la cuirasse. A cet effet un piston hydrostatique, équilibré pour une profondeur donnée et un pendule qui réagit à toute inclinaison agissent ensemble sur le gouvernail de profondeur.

Inventée en 1868, elle fit ses premières armes en 1877 dans la guerre entre le Chili et le Pérou. (Les premiers bâtimens torpilleurs, créés depuis 1874, n'utilisaient que la torpille portée, c'est-à-dire une charge d'explosif fixée au bout d'une hampe que le torpilleur allait heurter contre l'ennemi.) Le modèle Whitehead de 1877 pesait 177 kilogrammes, en portait 15 d'explosif. Son diamètre était de 38 centimètres et la pression initiale au réservoir d'air de 70 kilogrammes. Sa machine lui donnait des vitesses décroissant de 10 nœuds et demi à 6 nœuds, pour un parcours sous l'eau de 200 mètres. Mais, quand on voulait en régler le mécanisme de façon à économiser la dépense d'air dans le moteur et réaliser par suite des parcours d'environ 1 500 mètres, correspondant à sa portée limite, les vitesses ne dépassaient pas 7 nœuds. C'est ainsi que nous voyons, en 1878, le croiseur péruvien *Huascar* suivi par une torpille anglaise qui ne put jamais le rattraper : il filait 11 nœuds, elle 9 seulement.

Passons maintenant au modèle 1892. Il pèse déjà 530 kilogrammes, dont 94 d'explosif. Le modèle 1906 enfin en porte 113 kilogrammes, sur un poids total de 650 ; et l'air y est emma-

gasiné sous 150 kilogrammes; le calibre est de 45 centimètres. C'est le calibre qui est actuellement en service dans les différentes marines. Les constructeurs fabriquent des torpilles de 53,3 centimètres (21 pouces anglais) de diamètre; les nouveaux bateaux anglais en doivent être armés.

Aucun obstacle technique ne s'opposerait à une augmentation plus considérable encore des dimensions; mais ce serait accroître le prix et l'encombrement de la torpille et des tubes de lancement. Les premiers modèles ne coûtaient que 5 000 francs. On a atteint 12 000 aujourd'hui, 15 000 au moins pour demain. On espère d'ailleurs des progrès dans la puissance destructive sans augmentation dans le volume de la charge explosive. Chez nous, on fait appel au coton-poudre qui, par kilogramme, fournit en explosant une énergie égale à 430 000 kilogrammètres et des gaz s'échauffant jusqu'à 2 500 degrés. Des améliorations prévues dans la préparation et l'installation du coton-poudre devront à elles seules accroître de 75 pour 100 l'efficacité militaire de l'explosion. Nous pourrions d'ailleurs employer la mélinite, plus puissante encore, ou l'un des explosifs nouveaux à l'étude de divers côtés.

En réalité, l'augmentation du calibre a moins d'intérêt que l'amélioration des dispositions intérieures de la torpille.

Ce sont les questions concernant la marche qui ont suscité les plus nombreux perfectionnemens. On a rendu l'assiette et l'immersion beaucoup plus stables en remplaçant l'ensemble des régulateurs par un seul appareil, l'appareil van Stockum, composé de deux vases communicans contenant du mercure et formant une sorte de baromètre coudé sensible à la fois à la pression et à l'inclinaison; ou en combinant le piston hydrostatique et le pendule, de façon qu'ils amènent des déplacemens progressifs du gouvernail. On évite ainsi les crochets verticaux.

Mais la plupart des améliorations ont eu pour objet l'augmentation des portées et des vitesses. On essaie aujourd'hui, ici comme sur les bateaux, les différens genres de moteurs : turbines, moteurs à explosion, etc., qui sont venus se mettre en concurrence avec la vieille machine à vapeur. Une torpille américaine, la Bliss-Leavitt, fait emploi d'une turbine motrice. Les avantages théoriques ne paraissent pas se vérifier dans la pratique. La grande vitesse de rotation des turbines entraîne toujours de grandes complications. Le moteur de la Bliss-Leavitt

tourne à 7000 tours par minute. La marine américaine possède encore la torpille Howell, dont l'énergie de propulsion est emmagasinée sous forme de force vive, par l'intermédiaire d'un volant intérieur à la torpille. Ce volant, au départ, est lancé à une vitesse de 10000 tours par minute, grâce à un turbo-moteur monté sur le tube de lancement. Ce système paraît abandonné en principe.

La Whitehead s'en est tenue au moteur à air comprimé. On est parvenu à augmenter les portées pratiques, non seulement par l'augmentation de la pression au réservoir, c'est-à-dire de l'approvisionnement d'air, mais aussi par le réchauffage. Il en existe différens procédés : tous ont pour but d'introduire dans la machine motrice un air surchauffé, dont la force expansive se trouve accrue par l'effet de la chaleur. Le bénéfice est particulièrement sensible sur les vitesses après un certain parcours, lorsque la pression a baissé au réservoir par suite de la consommation. On chauffe le courant d'air au moment de son introduction dans le moteur, soit au moyen d'une flamme d'alcool, soit avec du pétrole ou de l'acétylène. Dans le système Bliss-Leavitt, l'alcool est allumé par l'action d'un percuteur sur une amorce. Le procédé Gesteszy, étudié par les usines Whitehead, ne se borne pas à réchauffer le courant d'air d'alimentation; il y injecte encore une certaine quantité d'eau, de façon à le mélanger de vapeur. On en quadruple ainsi la puissance motrice.

Voici les résultats. Nous avons vu que le modèle 1877 était limité à 1500 mètres de portée à petite vitesse, 7 nœuds, et à 10 nœuds et demi comme vitesse maxima sur un très faible parcours. Venons au modèle 1892, qui ne comporte pas encore de réchauffeur d'air. On prévoyait son emploi jusqu'à la limite extrême de 2000 mètres, et il ne parcourait cette distance qu'à une vitesse moyenne de 17 nœuds; il en couvrait 1000 à 24 nœuds et demi, 600 à 29 et 400 à 31. Le calibre 45 centimètres actuel, avec réchauffeur, doit, par contrat, donner 40 nœuds sur 1000 mètres, 34 sur 2000 et 29 sur 3000; à petite distance, on compte obtenir près de 45 nœuds (1).

Quant aux torpilles de 53 centimètres de diamètre, dont vont être armés les nouveaux bateaux anglais, elles procureraient un

(1) On sait que le nœud de vitesse correspond à 1852 mètres par heure.

gain de 10 pour 100 sur les vitesses, de près de 50 p. 100 sur la portée maxima. Celle-ci, qui est actuellement d'environ 3 500 mètres, serait ainsi amenée à en dépasser 6000. Il semble enfin qu'on puisse tabler, dans un avenir assez prochain, sur des vitesses d'une soixantaine de nœuds, dans un faible rayon, ou d'une trentaine, sur 7000 ou 8000 mètres.

Les grandes portées seraient destinées à rester sans usage si un progrès d'une autre nature n'avait permis d'assurer la tenue de la torpille sur sa trajectoire dans une direction permanente. Nous en sommes redevables au gyroscope, dont l'appareil Obry est une application. L'axe d'un petit volant en rotation rapide, se maintenant, on le sait, par l'inertie même du système rotatif, parallèle à une direction fixe de l'espace, pourra commander le gouvernail de direction de la torpille. Il joue ainsi, dans un autre plan le même rôle que le pendule. Il conserve l'orientation donnée au moment du tir, c'est-à-dire lorsqu'il a été mis en mouvement. Tout crochet de la torpille, en déplaçant la coque et les organes internes par rapport au gyroscope, meut le gouvernail dans le sens nécessaire pour corriger ce même crochet.

L'Obry permet encore des tirs volontairement déviés, en tournant un obstacle. Il a ses dangers en cas de mauvais réglage : la torpille peut alors décrire un cercle et revenir sur l'escadre qui l'a lancée. Mais c'est un accident qui paraît devoir être fort rare.

Autrefois, au delà de 400 ou 500 mètres, les écarts au but dépassaient souvent la demi-longueur du bateau à atteindre; aujourd'hui, ils doivent permettre un tir efficace à 1 000 ou même 2 000 mètres. Les marchés récens passés avec la maison Whitehead garantissent un écart au plus égal à 6 mètres de droite ou de gauche pour 1 000 mètres, 15 mètres pour 2000, 25 mètres pour 3000. On a même pu avoir des trajectoires correctes jusqu'à 4 000 mètres Seulement ce sont là des résultats de polygone, obtenus entre les mains du fabricant, par des torpilles neuves, fraîchement réglées, lancées en eau calme et au moyen d'un tube spécial. La pratique entraîne des conditions tout autres.

Elle oblige en outre à compter avec des erreurs de visée dont les conséquences risquent de l'emporter de beaucoup sur les écarts propres à la torpille. Ici, comme à la culasse du canon, le pointeur se trompe : nulle part son œil n'ajuste rigoureusement les repères des appareils de visée. Surtout, il lui faut évaluer deux élémens

sur lesquels il ne possède aucune donnée certaine, l'un relatif au déplacement du but, l'autre à celui du milieu intermédiaire. Il se produit en effet un entraînement, soit par l'eau, soit par l'air traversés; il faudrait connaître, pour l'obus, le sens et la vitesse du vent réel, pour la torpille le sens et la vitesse du courant. Il faudrait connaître aussi la direction précise et l'exacte vitesse du bâtiment visé, car il change de position vraie pendant la course de la torpille ; il pourra même modifier sa route. A cela point de remède. Mais supposons son cap et son allure invariables; si la torpille fait son propre parcours à 30 nœuds, elle emploie près de trois minutes et demie à franchir 3000 mètres. On aura pu, la nuit surtout, à cette distance, se tromper de 3 ou 4 nœuds sur la vitesse du but, de 20 à 30 degrés sur l'orientation de sa route, et lui donner ainsi rendez-vous à plus d'un kilomètre du point où il se trouvera véritablement, à l'instant où la torpille devrait le rencontrer. Il va sans dire qu'à 6000 mètres, l'écart possible serait bien plus que doublé, quand ce ne serait que par suite de la moindre rapidité de la torpille. Et plus l'adversaire ira vite, plus l'évaluation de sa marche sera incertaine.

Cet aléa condamnerait la torpille, n'était la gravité de ses blessures. Elle frappe sous la cuirasse et dans les œuvres vives, et produit des brèches autrement larges qu'aucun obus de gros calibre : par exemple, lors de la guerre russo-japonaise, le croiseur russe *Pallada* fut atteint par une torpille automobile, qui fit dans sa coque une trouée de 4 mètres sur 4; sur le transport japonais *Sado-Marou*, frappé deux fois, une voie d'eau avait 8 mètres carrés, l'autre plus de 20. Il semble donc qu'une seule atteinte suffise à couler aisément un bateau de guerre, tandis que le feu de l'artillerie n'y parvient que difficilement et au moyen d'un grand nombre de coups. Il reste toutefois à voir si les conditions de son emploi permettent à la torpille de réaliser ce qu'elle promet. Avant d'aborder cette étude, disons un mot des mines sous-marines.

## II. — LES MINES SOUS-MARINES

Bien plus anciennes que la torpille automobile, les torpilles fixes, dérivantes ou remorquées, qu'on qualifie de mines sous-

marines, remontent au moins au siège d'Anvers en 1585. Pendant la guerre de sécession américaine, elles détruisirent 7 monitors et 11 vaisseaux en bois. Depuis 1880, toutes les puissances se sont armées de mines électriques, dites torpilles vigilantes, et de mines automatiques. Les premières sont commandées par deux postes à terre, qui doivent l'un et l'autre avoir fermé leur commutateur pour que le courant passe et produise l'explosion. On actionne ainsi à volonté l'engin au-dessus duquel arrive un ennemi. Les secondes sont mises en feu par la chute d'un poids intérieur, précipité hors d'une coupelle lorsque la mine s'incline sous le choc d'une carène. Dans les deux cas, elles sont ancrées au fond de la passe à défendre et immergées entre deux eaux.

Les torpilles vigilantes sont installées longtemps à l'avance, comme défense des principaux ports. Les autres, au contraire, destinées à être semées par des croiseurs pendant les hostilités, doivent être mouillées facilement. Un système fort ingénieux, inventé en 1882 par un officier français, gouverne automatiquement le déroulement du câble qui relie la mine à son ancre, et l'arrête lorsque l'engin se trouve à l'immersion voulue, généralement trois mètres en dessous de la surface dans les mers sans marées. Ce sont les mers les plus favorables. Les courans violens et les profondeurs supérieures à 40 ou 50 mètres créent de grandes difficultés pour le mouillage ou la tenue des torpilles automatiques. Leurs inconvéniens s'additionnent : en couchant le câble de retenue, le courant fait baisser la torpille et peut ainsi la rendre inoffensive.

Les mines sous-marines, généralement chargées de 50 à 100 kilogrammes d'explosif, sont encore plus efficaces que les torpilles automobiles, à charge égale. A Port-Arthur, elles ont produit l'événement peut-être le plus important de la campagne en faisant disparaître, avec le *Petropawlosk*, l'amiral Makharoff. Il faut y ajouter six bateaux russes et dix japonais coulés ou mis hors de combat. Sur ceux qui ont été renfloués ou ont survécu à leurs blessures, on a relevé des brèches dont certaines dépassaient 50 mètres carrés.

Tous les bâtimens de surface peuvent mouiller des mines; on ne tardera pas sans doute à en rendre capable le sous-marin. Un croiseur arrive à en placer 60 à l'heure. Nos systèmes nouveaux, certainement équivalens aux meilleurs modèles étrangers, auraient même été semés beaucoup plus rapidement. Les

principales puissances ont spécialisé pour ce travail de grands transports; elles en ont construit à cet effet. Chacun reçoit au moins 300 torpilles. Deux de ces bâtimens, chez nous, sont en cours d'essai ou d'achèvement. Il en est prévu pour accompagner les escadres. Dès la déclaration de guerre, plus tôt peut-être, les points importans des côtes belligérantes seraient un nid de mines automatiques, et l'on suppose qu'en cas de conflit entre l'Allemagne et l'Angleterre, la mer du Nord serait minée tout entière, comme le fut la mer Jaune en 1904. (Il a été posé environ 5000 torpilles autour de Port-Arthur.)

Pour se frayer un chemin, on a songé parfois à provoquer devant soi la détonation des torpilles par celle d'une forte charge de coton-poudre; le procédé est coûteux et n'ouvre que d'étroites passes. Il est plus pratique de draguer, soit au moyen d'un câble traîné par deux bâtimens légers, soit avec un filet de pêche. On mobiliserait à cet effet les chalutiers à vapeur et remorqueurs de l'industrie.

Plus aisément encore que la torpille automobile, la mine se prêterait à l'augmentation des charges explosives. Est-ce donc l'arme de l'avenir, celle qui fera disparaître toutes les autres? Certains l'ont cru. Ils n'ont pas convaincu les marins.

La mine est aveugle. Elle soulève, de la part des neutres, des objections qui ne feront que croître avec le progrès des échanges et des mœurs. Une fois mouillées, les mines fixes sont difficiles à relever, à retrouver. La mer les déplace, les détache de leur ancre. Il en est d'ailleurs de primitivement flottantes, les seules qu'on puisse employer par grand fond. Elles errent au gré des vents. On en a rencontré jusqu'en 1908, trois ans après les opérations, fort loin de Port-Arthur et même du Petchili. Elles ont causé la perte de plusieurs navires de commerce. La conférence de La Haye impose donc à leur emploi des restrictions. Il reste seulement à savoir si ces règles seront respectées.

La mine automatique est aveugle, avons-nous dit. Elle frappe l'ami comme l'ennemi, témoin l'infortuné *Boyarin* coulé par ses propres torpilles. Elle pourrait servir à la guerre du large : les Japonais l'y ont essayée le matin du 10 août 1904, sans autre succès, d'ailleurs, que d'obliger l'escadre russe à changer de route. Mais, sur le champ immense de la mer, il faudrait la jeter avec une prodigalité qui en exclut l'usage. Elle est ainsi réduite à un double rôle, fort honorable mais pourtant acces-

soire : d'une part, sur nos côtes, aux points essentiels, la fermeture des passes et la protection des approches; d'autre part, au voisinage du littoral ennemi, le blocus ou l'embouteillage d'un port ou d'une force navale.

Dès lors, dans ces zones importantes, les escadres auront soin de se faire précéder de dragueurs ou d'un cargo-boat choisi comme bouc émissaire. Après qu'il aura provoqué l'explosion, on pourra sans danger passer sur sa trace. A mesure aussi que la portée de l'artillerie s'étend, la surface à miner s'élargit, si l'on veut couvrir une ville, un arsenal, une rade contre les insultes. Ce sont des empêchemens. Ils ont inspiré souvent le parti de remplacer les défenses sous-marines fixes par des batteries de torpilles automobiles lancées de terre et choisissant du moins leur moment et leur victime. Malheureusement le poste à terre coûte cher et reste facile à détruire de l'extérieur, et la destruction en est irréparable. De système défensif en système défensif, on en viendra donc à se fier plutôt au plus offensif de tous, le sous-marin côtier. On l'aménagera pour cet emploi ; on le mettra en communication constante avec la terre ; on l'approvisionnera suffisamment. Et sur les côtes ennemies le grand sous-marin d'escadre ira opérer aux abords des forces constituées. La mine restera une arme secondaire, faute de se prêter à cette collaboration instantanée entre les énergies de la matière et l'intelligence humaine, qui fait la royauté du canon.

## III. — LES LANCEURS DE TORPILLE

Le premier d'entre eux chronologiquement est le grand bateau de ligne. On n'a jamais cessé de mettre des tubes lance-torpilles sur les cuirassés et les croiseurs. Cette union de la torpille et de la cuirasse doit faire réfléchir ceux qui annoncent que celle-ci doit disparaître devant celle-là. Il n'est pas prouvé que la torpille ne trouve pas sur le cuirassé précisément quelques-unes des conditions les plus favorables à son lancement efficace. Là sont installés les tubes sous-marins. Autrefois on lançait par des tubes aériens disposés dans les batteries hautes. Mais ceux-ci eussent été détruits par le feu de l'artillerie longtemps avant qu'on ne fût à portée de torpille ; et les torpilles elles-mêmes, soit placées dans le tube, soit préparées à proxi-

mité, constituaient un danger permanent pour le bateau qui les portait. La seule explosion de leur réservoir d'air sous le choc d'un projectile pouvait causer les plus graves dégâts.

Malheureusement, les tubes sous-marins, s'ils ont l'avantage d'être installés dans une partie à couvert du feu ennemi, offrent l'inconvénient d'encombrer beaucoup les fonds du navire. C'est là que l'espace est le plus limité ; or les mécanismes de sécurité nécessaires au fonctionnement de ces tubes sous l'eau en font des appareils très volumineux. Les torpilles, elles aussi, tiennent une grande place. Il faut donc un très vaste bateau pour porter un fort armement en torpilles. Ainsi l'efficacité nouvelle de ces dernières, en rendant indispensable la prévision de leur emploi sur le champ de bataille, concurremment à celui du canon, pousse à l'augmentation des tonnages.

Il ne semble pas qu'on ait jusqu'ici dépassé, pour les tubes sous-marins, le nombre de six par bâtiment. On a conçu des projets d'un cuirassé fait pour la torpille, avec une vingtaine ou une trentaine de tubes en casemate, c'est-à-dire aériens. On ne peut s'y dispenser ni d'un épais cuirassement, ni d'une artillerie légère destinée à écarter les torpilleurs, et qu'il faut protéger à son tour. Le cuirassé-torpilleur ne serait pas moins énorme que le cuirassé canonnier.

Il lui faudrait des vitesses particulièrement grandes, car il devrait imposer à son but une position relative qui permette à la torpille d'atteindre et d'exploser. Le peu de précision du tir le rend illusoire contre l'étroite silhouette d'un bateau présenté de pointe, par l'avant ou l'arrière ; d'ailleurs, les incidences dépassant 30° actuellement, et, en tout cas, 60 ou 70, quand les derniers progrès seront réalisés, sont trop obliques pour faire jouer la pointe percutante. La torpille ricoche sur les formes fuyantes. Il faut de toute nécessité présenter les attaques dans certains secteurs avoisinant le travers du but.

Comme arme du cuirassé ou du grand croiseur, la torpille n'offrirait ni plus de commodités ni plus de ressources que le canon. Et c'est peut-être là, avons-nous dit, qu'elle rencontre cependant les conditions d'un pouvoir étendu. Elle y est assurée du nombre de ses tubes et de leur approvisionnement abondant ; elle y a le choix indispensable des positions d'attaque ; enfin elle y est portée par un bateau capable d'affronter toutes les mers sans trop perdre de sa vitesse, de parcourir de vastes

étendues sans relâcher et de faire campagne au loin sans fatigues excessives du personnel. A ce prix seulement, elle sera toujours à l'heure décisive sur le point décisif de la surface des mers.

Il ne suffit pas d'y être, il faut découvrir et mesurer l'ennemi, en juger, avec la moindre erreur possible, la direction et la vitesse et l'approcher. La hauteur de vue d'un grand bateau n'aura pas moins d'utilité que ses autres facultés militaires.

L'ensemble de ces qualités stratégiques et tactiques ne se retrouve pas au même degré dans les petits bateaux dont il nous reste à nous occuper. C'est pourquoi les services rendus par eux au cours des dernières guerres n'ont pas entièrement répondu aux espérances de leurs partisans. L'événement a généralement donné tort aux prophètes de la séparation des armes navales. De chaque nouvel engin l'on a prédit qu'il ferait disparaître les autres moyens de lutte. On a pensé donner la vie et la prédominance à des bateaux-abstractions, se réduisant à une fonction unique. La réalité navale, comme toutes les choses vivantes, a répondu en démontrant sa tendance à la complexité. En dépit de l'apparence, ce n'est pas à la division du travail, mais à la concentration des moyens d'action que semble ici mener le progrès.

Or, en société avec le canon, sur un même cuirassé, la torpille apparaît l'accessoire. Les perfectionnemens récens n'ont pas renversé cette situation. Il y a peu d'années que nos marins croyaient commencer le duel d'artillerie à 3 000 mètres; nos derniers tirs d'escadre ont été faits à 10 000 et se sont montrés excellens. Aux États-Unis, on a poussé jusqu'à 12 000. Pendant le même temps, la portée pratique de la torpille est passée de 600 à 1 500 ou 2000 mètres ; les nouveaux modèles donneront de bons tirs jusqu'à 3 000, peut-être 4 000. On voit que, si la proportion des gains est à l'avantage de la torpille, la différence des portées s'est encore accrue en faveur du canon.

Les deux armes sont aussi très inégales comme justesse. Les écarts probables aux mêmes distances de combat se montrent au moins cinq fois plus grands pour l'une que pour l'autre. Déjà le canon ne portera pas au but, en temps de guerre, plus de 5 à 10 p. 100 de ses coups. Le 305 millimètres tire de 2 à 3 coups par minute, tandis qu'il faut dix minutes pour recharger un tube lance-torpilles sous-marin. Il semble donc que la phase décisive du combat d'artillerie sera trop courte pour laisser se servir deux fois du même tube.

Pour racheter ces diverses infériorités de la torpille, les bâtimens spécialisés ont fait appel à une arme défensive de nature particulière, l'invisibilité. Laissons pour le moment les sous-marins et occupons-nous du torpilleur. Son invisibilité ne saurait être que relative. Elle tient, peinture à part, à deux qualités essentielles, l'exiguïté et la vitesse. Mais il se trouve que celles-ci sont antagonistes. De là l'instabilité d'un type condamné à se dénaturer pour soutenir son rôle.

Entre l'exiguïté et la vitesse, il fallait choisir : d'une part, la mer, aussitôt qu'elle s'agite, réduit à néant la marche des petites unités; d'autre part, les conditions mécaniques du flotteur veulent qu'avec les déplacemens croisse la possibilité des grandes vitesses. Qu'allait-on sacrifier? Pour joindre les escadres et leur imposer sa position d'attaque, il était indispensable d'aller plus vite d'année en année. Pour se défendre aussi contre les destroyers armés de canons, il convenait de renforcer les tôles et de porter de l'artillerie légère. En conséquence, nous avons vu le torpilleur passer, sous des noms parfois divers, de 50 tonneaux à 75, puis à 100, à 150, à 180, à 350, à 450 et jusqu'à 750. L'étranger a essayé des contre-torpilleurs de 900 et même de 1700 tonneaux. Au total, le bénéfice des tonnages n'a pour ainsi dire pas profité à l'armement en torpilles.

Malgré tout, la supériorité de vitesse par rapport aux bâtimens de ligne n'a guère augmenté, même théoriquement. Par mauvais temps, elle devient insignifiante ou nulle. L'invisibilité de jour n'existe plus à aucun titre et le torpilleur n'a plus guère de rôle offensif que la nuit. Enfin, là encore, ne voyant pas de loin, parce que sa passerelle est basse sur l'eau, il sera souvent visible avant de voir. Sa tactique traditionnelle lui devient difficile : elle consistait à s'approcher, à toute vitesse, jusqu'à 300 ou 400 mètres seulement du but. Alors seulement il réunissait les conditions du succès. Mais il n'y arrivait pas sans courir des dangers. Il avait, le plus souvent, une peine extrême à apprécier sa distance. Figurons-nous la situation. Dans la nuit, sur le vide de la mer où rien ne sert de comparaison, une masse noire, inconnue, se dresse. Toutes les dimensions des choses environnantes échappent au regard; leurs apparences se proportionnent sur cette unique image. L'émotion d'un moment tragique, où la durée elle-même se déforme, contribue à troubler le coup d'œil des plus braves. Le sort de l'attaque et celui du torpilleur

dépendent de quelques secondes pendant lesquelles il peut être couvert de mitraille, réduit à l'impuissance et coulé, ou se glisser au contraire jusqu'à la portée favorable et, d'un seul coup, assurant son propre salut, jeter le trouble et la mort à son gigantesque adversaire. L'expérience a montré que de singulières illusions s'élèvent alors dans les esprits les plus froids. On se croit, par une erreur invincible, beaucoup plus rapproché qu'on n'est. Tout le tir s'en trouve faussé.

Mais l'incertitude atteint son comble quand l'ennemi, devinant une présence redoutable, allume ses projecteurs et les dirige sur l'intrus. C'est l'instant où celui-ci, découvert, doit se hâter de vaincre ou de fuir. L'œil de son commandant, ouvert jusque-là sur la nuit, dilaté pour s'emparer du moindre reflet et pour mesurer les ombres, est brusquement aveuglé par un éclat brutal, par l'apparition d'un foyer éblouissant dans l'irradiation duquel tout disparait, ciel, mer, but et le torpilleur même qui porte l'observateur. C'est un oiseau de nuit fonçant sur le soleil, aussi perdu dans ce torrent de lumière que dans une complète obscurité. Il ne reste plus, dès lors, qu'à lancer sa torpille au petit bonheur. On se croit près de heurter de l'étrave le navire ennemi... on s'en trouve encore à 500 ou 600 mètres.

Jusqu'à ces dernières années, le petit torpilleur tombait à 1 200 mètres environ sous le feu de l'artillerie légère. On admettait qu'en une minute, deux au plus, son sort eût été réglé. C'est, à 20 nœuds, le temps de parcourir de 600 à 1 200 mètres. Aujourd'hui l'artillerie légère, plus nombreuse et plus forte, serait probablement à même de couler, entre 1 500 et 2 000 mètres au moins, les contre-torpilleurs, visibles d'ailleurs de bien plus loin. Il est vrai qu'ils peuvent aussi lancer de plus loin que leurs devanciers et sont moins fragiles et plus rapides. Mais, d'autre part. les escadres seront couvertes par ce rideau de destroyers contre lequel, dans la guerre russo-japonaise, sont venues se briser toutes les attaques des torpilleurs nippons, hors la surprise du début. Rien de ce qui précède n'autorise à escompter le triomphe du moucheron des mers sur le mastodonte flottant convenablement escorté.

Deux élémens nouveaux, parmi ceux qui font l'objet des études actuelles, seraient de nature à modifier cette conclusion. L'un, plus hypothétique, mais nullement invraisemblable, est la

torpille dirigée, l'autre déjà théoriquement acquis est le tir en éventail.

Les ondes hertziennes semblent devoir permettre de diriger une torpille à distance et par conséquent de la conduire comme à la main jusqu'à son but. On conçoit la révolution qui résulterait d'une pareille nouveauté. Mais l'application exigerait une antenne toujours visible, dressée par la torpille au-dessus des vagues. Cette antenne désignerait le projectile flottant au regard de l'ennemi, libre ainsi de le prendre pour but et de l'endommager. Puis les complications entraînées par le mécanisme de direction limiteraient sans doute beaucoup le nombre des engins mis à bord d'un petit bateau. Ce sont de grosses objections, qui ne détruisent pas cependant tout l'intérêt de la torpille dirigée.

La possibilité du tir en éventail résulte du triple gain réalisé sur les portées, sur les vitesses et sur la rectitude des trajectoires. Jusqu'ici, les flottilles n'ont fait entrer dans leurs projets qu'une ou plusieurs attaques simultanées de bâtimens considérés isolément. Or la durée des parcours de la torpille donne plus d'avantage, à grande distance, au tir méthodique sur l'ensemble d'une escadre disposée en ligne, ce qui est le cas général. La ligne est composée de bateaux d'environ 200 mètres de long, séparés par des intervalles un peu supérieurs. Qu'on lance un certain nombre de torpilles en faisceau divergent, de façon que l'écartement des branches du faisceau, en croisant la ligne ennemie, soit au plus égal à 300 mètres; si l'une des torpilles passe dans un créneau, quelqu'une de ses voisines rencontrera une coque. On est presque sûr d'un succès partiel, auquel la puissance de l'explosion sous-marine donne un intérêt considérable.

Rien n'empêchera les cuirassés eux-mêmes d'employer ce procédé contre l'escadre adverse, si elle se rapproche à bonne distance. Mais c'est par le sous-marin qu'il prendra toute sa valeur. Il nous reste donc à voir les chances de ce dernier dans la lutte maritime.

## IV. — LE SOUS-MARIN

Nous ne rappellerons pas le principe du sous-marin. Ses progrès, plus récens que ceux de la torpille, ont été plus mar-

qués encore. Ils rencontraient bien des obstacles dans les forces mêmes de la nature. Le problème à résoudre était aussi complexe que nouveau.

La stabilité de l'équilibre en profondeur a fait naître les premières difficultés. L'immersion du plongeur immobile, comme l'altitude d'un ballon, dépend du rapport de son poids à la densité du milieu qui le porte. Or cette densité est variable d'un point à l'autre de la même couche marine. On sait combien le ballon est sensible à la moindre surcharge, à la disparition d'un seul sac de lest. Pour un sous-marin de 100 tonneaux, il suffit d'une différence de un millième dans la densité de l'eau pour produire une différence de 100 kilogrammes dans la poussée; et des écarts de densité sensiblement supérieurs ont été constatés le même jour entre deux parties de la rade de Toulon par exemple. Mais si le ballon peut monter ou descendre sans péril, le sous-marin ne saurait atteindre, sans risquer d'être écrasé, des profondeurs encore très voisines cependant de la surface. Il n'est pas construit pour résister aux pressions de plus de 100 mètres d'eau. Il a ainsi fallu des appareils régulateurs puissans pour maintenir l'équilibre en plongée. On en a réalisé d'une singulière perfection.

La profondeur atteinte en marche ne dépend plus seulement des poids, mais aussi de gouvernails ou d'ailerons utilisant l'action de la marche même pour faire descendre ou remonter le bateau. Il se trouve donc souvent incliné. Seulement il ne faut pas lui donner une inclinaison trop considérable, sous peine de renverser l'eau acidulée des accumulateurs électriques, ce qui nuirait à leur fonctionnement et répandrait des vapeurs toxiques. Il y a quelques années, on ne pouvait dépasser l'angle de 5°. On arrive aujourd'hui jusqu'à 15° et plus.

C'est suffisant. En prenant 10° de pente, par exemple, le *Gustave-Zédé*, deuxième du nom, ayant 74 mètres de long, établit déjà entre son avant et son arrière une dénivellation de 13 mètres. En naviguant ainsi deux minutes, à 10 nœuds, il descendrait tout entier à plus de 100 mètres de fond. En moins d'une demi-minute, un commandant habile passe sous la coque du plus grand navire.

On sait ce qui distingue le sous-marin proprement dit, bâtiment à faible flottabilité, nécessitant peu de surcharge pour s'enfoncer, mais n'émergeant jamais beaucoup et s'élevant mal

à la lame, du submersible, bâtiment à grande flottabilité, ayant les formes et la tenue d'un torpilleur. Pour des raisons de navigation et de confortable, on ne construit plus guère, surtout en fait de grandes unités, que des submersibles. Au début, le *Narval*, prototype du genre, mettait 25 minutes à passer de la position d'émersion à la position de plongée; il avait à éteindre une chaudière à vapeur. Ses dérivés actuels n'y emploient pas plus de 5 minutes. Ce temps est exigé par le changement de moteur et par le remplissage des caisses à eau, qui occupent l'intervalle entre les deux coques constitutives du submersible. Car celui-ci est formé d'une coque de sous-marin enfermée dans une coque de torpilleur. La nécessité d'un changement de moteur résulte des conditions de la navigation sous-marine. En plongée, il faut un appareil fonctionnant sans variation de poids, sans déplacement du centre de gravité, sans aucun dégagement de gaz délétère dans le bateau. Le moteur électrique à accumulateurs remplit seul jusqu'ici le programme. Mais il limiterait trop le rayon d'action, s'il devait être employé en surface. En attendant le jour où la science aura trouvé des accumulateurs légers et peu encombrans, il faut un moteur de surface, moteur à pétrole aujourd'hui presque partout.

Ce moteur est employé à recharger les accumulateurs; ainsi le sous-marin qui a franchi tout le rayon de sa marche en plongée peut reconstituer lui-même un nouvel approvisionnement d'électricité aux dépens de son combustible, c'est-à-dire de son rayon d'action en surface.

Le premier *Gustave-Zédé* était entièrement électrique, il n'avait qu'un moteur, et pouvait faire 30 milles. Le *Narval*, qui atteignait 9 nœuds 88 en plongée, et 12 nœuds 5 en surface, disposait de 450 milles à 7 nœuds. Le *Pluviôse*, en surface, à 12 nœuds, en peut couvrir 1 000.

Il déplace en émersion 398 tonnes, et date de 1906. Les derniers bâtimens mis en chantiers par notre marine fileront 20 nœuds en surface, 15 en plongée, avec des déplacemens correspondans de 750 et 1 000 tonnes. En surface, ils auront un rayon d'au moins 1 500 milles, en plongée, 100 milles.

Si l'on voulait exiger 17 nœuds sous l'eau, 24 ou 25 au-dessus, pour réaliser le véritable torpilleur sous-marin, il faudrait doubler encore les déplacemens. Mais les progrès des moteurs donnent espoir de réduire ces dimensions. Depuis dix

ans, on a gagné au moins 20 pour 100 sur la capacité des accumulateurs électriques à poids égal. On parviendra à mieux encore. Pour les moteurs à combustion interne, on ne fait usage que du cycle d'explosion à quatre temps : le dispositif à deux temps donnerait un bénéfice qu'on évalue à 10 p. 100 de la puissance motrice à égalité d'encombrement. Le cylindre à double effet procurera une économie de poids. L'utilisation des hélices et des formes de coque n'est pas parfaite. On travaille utilement sur tous ces points. D'ici dix ans, le torpilleur sous-marin sera peut-être réalisé.

On sait que la vision en plongée est possible par le périscope, jusqu'à trois mètres d'immersion au moins. On a réussi à réduire à quelques centimètres seulement le diamètre des périscopes. Ceux-ci sont au nombre de deux sur les grands sous-marins. On sait aussi qu'en tournant autour de leur axe, ils peuvent promener leur faisceau visuel sur tout l'horizon. On peut également, à volonté, soit les remonter pour jeter un coup d'œil au-dessus de la surface, soit les descendre. Alors rien ne décèle plus la présence du sous-marin. Hors ces apparitions rapides d'un objet aussi peu visible, qui n'émerge que quelques secondes et d'une trentaine de centimètres seulement, aucun signe n'éveille l'attention du bateau menacé. On conçoit que, dans ces conditions, le succès de l'attaque soit infiniment plus probable que dans le cas du torpilleur.

Renseignées par les croiseurs au moyen de la télégraphie sans fil, assez rapides bientôt pour joindre les escadres et gagner les positions de croisement, les divisions de sous-marins offensifs vont devenir, semble-t-il, les maîtresses des mers étroites comme celles qui baignent l'Europe. Partons de Cherbourg : Kiel est à 918 milles, Hambourg à 547, Wilhelmshafen à 476, Portsmouth à 72, Plymouth à 111, Liverpool à 454, Anvers à 268, Christiania à 777, Copenhague à 834. La Corogne n'est qu'à 350 milles de Brest, de Lorient et de La Pallice; Lisbonne n'en est qu'à 680 environ. De Toulon, on atteint Cadix en 782 milles, Gibraltar en 713, Oran en 542, Alger en 405, Mahon en 207, la Spezzia en 195, Naples en 407, Messine en 549, Trieste en 1 184, le Pirée en 1 043. Et nous avons vu que nos sous-marins auront au moins 1 500 milles de rayon d'action. Encore devons-nous penser qu'ils seront aisément ravitaillés sur nos côtes, en Corse par exemple, et

peut-être même en pleine mer, soit par l'escadre, soit par un convoyeur.

Il ne suffit pas d'avoir les jambes longues, il faut pouvoir s'en servir. Le sous-marin peut naviguer par tous les temps, même ceux qui obligent les contre-torpilleurs à se mettre à l'abri. L'agitation de l'eau n'est pas un obstacle au lancement, qui se produit par un tube immergé. Elle est favorable à l'approche dissimulée : c'est par calme que le périscope se détache le mieux sur la surface unie de la mer.

Dans les débuts, la durée des expéditions se trouvait étroitement limitée par la fatigue du personnel. Odeurs de cuisine, de vêtemens mouillés, de graisse à machine, sans compter celle des hommes malades, ballottement, vie en vase clos, sans air ni lumière du dehors, tout cela épuisait bientôt les plus résistans. Des expériences physiologiques précises, réalisées avec des appareils de mesure, en ont donné la preuve. Depuis lors, on a obtenu le confortable nécessaire. Le rayon d'action humaine égale le rayon d'action mécanique. Des voyages comme ceux du *Papin*, se rendant seul de Rochefort à Bizerte, dès 1909, en font foi. L'*Archimède* a fait une traversée de 1 400 milles en cinq jours sans escales.

Que manque-t-il donc au sous-marin ? Il lui manque un approvisionnement de torpilles suffisant pour profiter de toutes les rencontres au cours de ces opérations à grand rayon et pour pratiquer le tir en éventail. Il lui manque les moyens de se défendre quand il navigue en surface. Car sa vue est courte : il peut être surpris et exposé aux coups pendant les quelques minutes nécessaires à préparer la plongée. Les destroyers auront vite fait de l'approcher et de le couvrir de projectiles ; des bateaux de commerce, inoffensifs en apparence, peuvent se révéler ennemis ; il peut se trouver brusquement en face d'un sous-marin émergeant près de lui. N'oublions pas que la moindre avarie met sa vie en péril. Contre les bâtimens de faible tirant d'eau, ses torpilles ne lui seraient d'aucun secours. On l'a donc armé de canons. Les Anglais ont commencé, les Allemands suivent ; nous devrons en faire autant.

Il est assez curieux de voir le sous-marin, protagoniste de la torpille par excellence, s'adjoindre une batterie d'artillerie. C'est une marque de la tendance naturelle à la concentration des armes, et un motif de plus pour penser que si notre cuirassé

actuel venait à disparaître, il ne tarderait pas à se reconstituer en partant du bâtiment de flottille.

Les projets en ce sens se formulent déjà. Un ingénieur russe, B. Schuravieff, a présenté les plans d'un croiseur-cuirassé sous-marin de 4 500 tonneaux en surface et 5 500 en plongée adapté aux mers comme la Baltique. Il se fait fort de lui assurer 18 000 milles de rayon d'action à 11 nœuds, des vitesses extrêmes de près de 26 nœuds en surface et 14 en immersion, un armement de 30 tubes approvisionnés à deux coups, 120 mines de blocus et 5 canons de 12 centimètres. Mais pour mouvoir aux vitesses nécessaires des sous-marins approchant de ces dimensions, il faudrait grouper des moteurs à pétrole de 1 500 à 1 800 chevaux. Les constructeurs n'ont en service à la mer que des unités beaucoup moins puissantes, dont il faudrait tripler la force. Ce progrès demandera quelques années.

Il s'accompagnera de la formation de divisions annexes, comprenant des navires-bases, ateliers, docks flottans, magasins d'approvisionnemens, etc. La marine anglaise possède déjà 17 bâtimens spéciaux à cet effet. Elle a 68 sous-marins en service; nous n'en avons que 64. Puis viennent la Russie, avec 30, les États-Unis avec 21, l'Allemagne avec 16, le Japon avec 12, l'Italie avec 10, l'Autriche-Hongrie avec 7. Il s'en trouverait, d'après les statistiques, dans le monde entier 237, appartenant presque tous aux marines européennes. Mais si l'on ajoute les unités en chantiers, ce chiffre total monte à 342, dont 80 pour l'Angleterre, 79 pour la France, 39 pour les États-Unis, 37 pour la Russie, 36 pour l'Allemagne, 20 pour l'Italie, 13 pour l'Autriche-Hongrie.

L'Europe entretient environ 150 cuirassés. Ils ne tarderont pas à être menacés par un nombre double et bientôt sans doute par un nombre triple ou quadruple de sous-marins. Tel est le fait qui dominera la politique navale de demain.

## V. — LA QUESTION DU CUIRASSÉ

Longtemps avant les progrès que nous venons de faire entrevoir et dont une partie reste à réaliser, des esprifs hâtifs ont proclamé la déchéance du cuirassé, la disparition du canon. Ils

en ont conclu que cette révolution assurerait la liberté des mers au profit des nations faibles. Dès les essais les plus informes des plus infimes sous-marins, encore aveugles et paralytiques, on a cru pouvoir annoncer un âge de paix maritime universelle, dû à l'apparition des engins nouveau-nés. La guerre devait se rendre impossible par son propre excès, et comme se dévorer elle-même. La puissance formidable mise aux mains de l'homme anéantissait toute défense et partant tout conflit. Les prophètes de ces temps déjà lointains et leurs continuateurs, car il s'en rencontre toujours, ont eu raison de faire au progrès scientifique un large crédit. Souvent ils ont, sur ce point, vu plus juste que leurs contradicteurs : l'ascension matérielle de l'industrie humaine passe toutes les prédictions. On peut cependant, à notre avis, tenir les conclusions de ces enthousiastes pour erronées. Quand bien même le sous-marin demeurerait seul maître des mers avec sa torpille, nous estimons que la guerre n'aurait pas disparu de leur surface. Nous croyons même que la force de l'armement nouveau, comme tout accroissement de puissance des armes humaines, bénéficierait plus aux forts qu'aux faibles. La faiblesse n'a de recours que dans les transformations morales.

On dit bien que le sous-marin, seul entre tous les bateaux, ne se combat pas lui-même, et par conséquent échappe à la loi du nombre. Ainsi son triomphe équivaudrait à la suppression absolue et universelle de tout transport militaire par eau, de la part du fort comme du faible. La moindre nation maritime aurait le pouvoir de dominer les océans, d'en interdire le séjour à tous, hors les sous-marins. Serait-ce la fin des guerres? Non pas. Les puissances navales ont toujours intérêt à viser des objectifs terrestres, et il semble qu'alors rien n'empêcherait le transport des expéditions outre-mer par des flottes sous-marines, aptes à parvenir, sans être aperçues, devant tel point des côtes adverses qui leur plairait. Mais une cause de guerre inévitable résulterait des conditions mêmes du problème naval. La mer pouvant se trouver, par la volonté d'un seul gouvernement, fermée aux transports pacifiques, à défaut desquels aucune grande nation moderne ne saurait prospérer et certaines ne sauraient vivre, il faudrait bien que les pays menacés contraignissent l'adversaire à l'impuissance navale pour sauver leur marine marchande. Ils auraient toujours un moyen pour cela,

le blocus des ports ennemis par des sous-marins, des barrages et des mines automatiques, enfermant les unités navales au dedans ou au dehors du port, et, dans le premier cas, leur interdisant de nuire, dans le dernier, ne leur permettant pas de se ravitailler.

De tels blocus ne se franchiraient pas comme les blocus très imparfaits d'aujourd'hui, dont se rit le sous-marin : c'est une question de nombre en ce qui concerne les mines et d'organisation pour en garantir le réseau. Il n'est d'ailleurs pas certain que sur des lignes de rencontre aussi nettement délimitées, le combat sous-marin d'escadrilles en immersion soit à jamais impossible. D'un autre côté, le sous-marin autonome, quel qu'il soit, paraît condamné à remonter à la surface de temps à autre pour recharger ses accumulateurs. A ce moment, il est à la merci d'une torpille lancée par un ennemi en plongée, c'est-à-dire invisible.

Ainsi donc, nous voici amenés à tenter, avec des escadres sous-marines, des débarquemens et des blocus prolongés, c'est-à-dire à y loger des services multiples et compliqués, d'importans approvisionnemens. Cela nous conduira sans aucun doute à des types de grands bateaux. Le triomphe absolu de la torpille ne serait pas celui de la poussière navale. Et sans doute ces grands bateaux, ayant à bord la place disponible, ne resteraient pas dépourvus d'artillerie, quand ce ne serait que pour appuyer leurs manœuvres de débarquement ou pour combattre les dispositions prises à terre, aux abords des rades, contre les blocus.

Mais nous sommes là en plein rêve, dans la supposition que la torpille, produisant sans limites tous ses effets logiques, a fait disparaître entièrement les bateaux de surface. Dans la réalité, ces bateaux existent et sont encore les maîtres de l'Océan. Tout ce qui est tend à se défendre, à maintenir son principe. Le cuirassé se défendra-t-il ? En trouvera-t-il les moyens ? Le principe qu'il représente tient-il trop au fond des choses pour pouvoir disparaître de la guerre navale ?

Le cuirassé, c'est, dans l'offensive et dans la défensive, l'affirmation de l'industrie humaine. Alors que le sous-marin profite, pour se soustraire aux coups, de la protection de l'eau, le cuirassé s'entoure d'une ceinture d'acier fabriquée à sa convenance, perfectionnée pour lui d'année en année, et où tout le génie humain s'obstine dans un progrès que rien ne borne. De la cuirasse, l'homme peut se dire qu'avec le temps il fera ce qu'il

veut. Ce sont encore sa volonté, son intelligence et son pouvoir qui triomphent par le canon. Il n'est pas, nous l'avons dit, d'arme plus docile au mouvement de l'âme qui la commande : aux limites de l'horizon, en quelques secondes, le coup formidable va frapper où le regard a porté : c'est l'éclair de Zeus, presque aussi prompt que la pensée.

Je me suis attaché à montrer ailleurs que le canon avait sur toutes les armes sous-marines une autre supériorité, celle d'être seul applicable aux opérations qui sont la première raison d'être des flottes, les opérations contre la terre. Quelque paradoxal que cela paraisse, le rôle le plus essentiel d'une flotte militaire, son rôle primitif historiquement, et son rôle ultime logiquement, consiste dans l'attaque des côtes et le débarquement des troupes d'invasion. Par là seulement peut être exercée sur l'ennemi jusque dans ses foyers cette coercition matérielle qui est le dernier mot de la guerre. Et si les opérations militaires de notre temps, pour la plupart, ne vont pas jusqu'à cette extrémité, c'est seulement parce qu'à partir d'une certaine disproportion établie entre les forces militaires adverses, le moins fort a plus d'intérêt à se soumettre tout de suite aux exigences du vainqueur. Il perdrait trop en obligeant celui-ci à réaliser jusqu'au bout les menaces dont l'accomplissement ne dépend désormais que de lui. Ainsi la maîtrise de la mer, parfois presque indifférente en elle-même, est le premier but de la guerre navale, parce qu'elle devient un signe du pouvoir pris par le vainqueur sur le littoral du vaincu. La puissance navale qui se priverait bénévolement, ayant d'autres armes contre les bateaux ennemis, de la force contre la terre, force représentée par la formidable artillerie d'une escadre de haut bord, diminuerait par cela seul sa situation militaire dans le monde.

Les raisons précédentes plaident en faveur de la grosse artillerie ; et si cette dernière assure des avantages aussi importans, il faut bien s'efforcer de donner dans nos flottes le premier rang aux types de navires qui, à égalité de tonnage, de dépense ou de facilité d'emploi, rassembleraient la plus grande puissance d'artillerie. On peut concevoir le sous-marin armé de canons. S'il en devait faire usage contre des adversaires semblables à lui ou contre la terre, il ne pourrait manquer de se couvrir, d'entourer ses pièces d'une carapace cuirassée. Ce ne serait qu'un cuirassé submersible. La nouvelle fonction ainsi

ajoutée aux cuirassés anciens achèverait la concentration des armes. Mais en absorbant une part du déplacement, elle réduirait d'autant la part dominatrice faite au canon. On peut donc se demander si, la navigation sous-marine existant, il ne vaut pas mieux la réserver à des unités spéciales et laisser le cuirassé flotter constamment sur l'eau. Dans tous les cas, submersible ou non, le bâtiment porteur de gros canons aura besoin, du moins pendant qu'il en fera usage, d'être ou gardé ou protégé contre la torpille.

Aujourd'hui que la torpille entre dans une nouvelle phase où elle affirme comme elle ne l'a jamais fait sa terrible efficacité, ce double rôle de protection devient plus malaisé. Le cuirassé moderne va-t-il donc disparaître pour se reformer? Plus probablement il va se défendre.

Nous allons passer en revue les moyens jusqu'ici mis en œuvre pour réaliser cette défense et lui donner toute sa valeur pratique.

### VI. — LA DÉFENSE CONTRE LE SOUS-MARIN

Deux choses sont à considérer : la protection contre la torpille et la lutte contre le porteur de torpilles. Pour se mettre à l'abri des dangers apportés par cet engin de mort, dans le premier cas, on fait de la défense passive, dans le second, ce qu'on a appelé de la défense offensive. Nous allons commencer par cette dernière. Il s'agit de détruire ou de paralyser, avant qu'ils aient pu effectuer leurs lancemens, les porteurs de torpilles. Lorsqu'ils sont bâtimens de surface, on a contre eux le canon, abrité, approvisionné, informé par tous les moyens de protection, de combat et d'éclairage réalisés jusqu'à ce jour. L'idée vient tout d'abord de s'en servir aussi contre le sous-marin. Malheureusement, son pouvoir est ici fort limité. On a bien essayé de tirer sur des bateaux en immersion avec des obus à grande capacité d'explosifs. Des expériences ont été faites en particulier en Angleterre avec la lyddite. Le sous-marin, couvert par trois mètres d'eau, coula, dit-on, après quelques coups. Ce résultat, s'il était confirmé, serait attribuable à la sensibilité particulière du flotteur aux explosions produites dans l'eau près de lui. Il suffit que la secousse amène un jeu minime

sur un point de son enveloppe, dans une soupape par exemple, pour faire courir au bateau un grave danger et tout au moins le contraindre à remonter en surface. Étant immergé, c'est-à-dire en équilibre indifférent, la moindre voie d'eau, la moindre surcharge est de nature à le précipiter au fond.

Les expériences de ce genre sont encore trop peu concluantes pour qu'on doive compter sur un effet utile. D'ailleurs, il ne saurait résulter que d'un tir fait par de grosses pièces. Or c'est seulement avec de l'artillerie légère à tir rapide, que l'on arrêtera des bâtimens de flottille, aperçus brusquement à petite distance et formant un but aussi réduit. La rapidité de la mise en batterie et le nombre des coups y sont indispensables.

Les contre-torpilleurs peuvent encore pourchasser le sous-marin en le menaçant d'une torpille portée. On a essayé, en Angleterre, encore sans aucun succès. Et cela se comprend. On a aussi tenté vainement de pêcher ce poisson d'un nouveau genre dans des filets. Il n'y a là rien de pratique.

Le tir de petites torpilles automobiles le serait peut-être davantage. C'est un matériel à créer dont nous ne sachions pas qu'il soit nulle part à l'étude. Peut-être encore, des obus-torpilles, de petit calibre et semblables à ceux de notre défense des côtes, c'est-à-dire aptes à atteindre sous l'eau, pourraient-ils servir à tirer de près. Obus ou torpille, le projectile formerait bombe très sensible, explosant contre toute surface rencontrée dans sa chute à travers l'eau. Ce serait une façon bien incertaine, semble-t-il, d'étendre la prise directe du torpilleur contre le sous-marin. Car il faudrait voir ce dernier ou du moins repérer exactement la place occupée par lui et approximativement sa direction et sa vitesse, faute de quoi, aucun tir ne donnera de résultats. Ces conditions ne sont pas toujours faciles à remplir pour qui n'aperçoit qu'un périscope à la volée.

Aussi bien, la plus grande difficulté est encore d'apercevoir ce périscope. Jusqu'à présent, on n'a rien trouvé de mieux que les rondes ou les ceintures de contre-torpilleurs entourant les escadres. Elles se sont montrées efficaces contre les torpilleurs ; il n'en va pas de même à l'égard des sous-marins. Le danger que le contre-torpilleur fait courir à ceux-ci se réduit à peu de chose. S'ils sont découverts, le contre-torpilleur s'efforce de les heurter de son étrave. En plongeant plus bas, le sous-marin échappe aisément au choc et même à la vue. Le cuirassé, pré-

venu par sa grand'garde de la présence d'un ennemi caché, a bien la ressource, dans le premier moment, de modifier sa propre orientation par un brusque changement de route, afin de présenter ou l'avant ou l'arrière à la trajectoire des torpilles issues du point menaçant. La parade vaut ce qu'elle vaut ; elle est souvent insuffisante. En forçant de vitesse, on a chance de franchir ensuite la zone où le sous-marin, lent sous l'eau, peut recommencer son attaque.

La faiblesse de toute cette tactique défensive, encore plus vaine si les assaillans sont multiples, tient surtout à leur invisibilité. On espère donc utiliser contre eux les remarquables avantages de la vision par observateurs élevés. Quand on monte à une certaine hauteur au-dessus de l'eau, les objets immergés deviennent beaucoup plus visibles. Si les contre-torpilleurs portaient de hautes mâtures, ils verraient déjà mieux et de plus loin la coque des sous-marins en plongée. Mais c'est avec les trains de cerfs-volans et surtout avec l'aéroplane que pourrait être exercée cette surveillance particulière. Il faut dire toutefois qu'elle ne s'étend pas à tout l'horizon. C'est seulement dans un cercle limité, là où le regard tombe perpendiculairement, ou à peu près, sur la surface de la mer qu'il en perce ainsi la profondeur. La garantie semble donc devoir rester toujours incertaine.

On peut encore menacer les sous-marins sans les voir. C'est là le rôle des mines. Le long des côtes, et surtout devant les ports militaires, dès la déclaration de guerre, seront semées des torpilles de blocus. Leur explosion, qui peut ne faire aux bateaux de surface qu'une blessure guérissable, sera probablement toujours fatale aux sous-marins. Elle atteindra parfois dangereusement ceux mêmes qui ne l'auraient pas déterminée, mais s'en trouveraient à moins de 50 ou 60 mètres. Dans une rade où viendrait mouiller une force navale ennemie, celle-ci aurait par suite avantage à s'entourer de mines sous-marines formant une ceinture assez éloignée pour arrêter les surprises. En marche, une escadre garderait encore la ressource de faire couvrir ses flancs par de longs chapelets de mines flottant entre deux eaux et remorqués par des contre-torpilleurs. Ces diverses précautions ont évidemment leurs inconvéniens et leurs lacunes, elles trouveraient leur application, non sans doute dans tous les cas, mais dans certains d'entre eux. Les chapelets dont nous venons de

parler en dernier lieu représentent la mesure la plus digne d'attention puisqu'elle protégerait les escadres en marche et jusque sur le champ de bataille. Mais elle ne convient probablement pas à toutes les conditions de temps. En outre, la ligne protectrice, signalée par la présence du remorqueur, risque d'être doublée par en dessous, au moyen d'une plongée profonde. Si donc elle est assez écartée de l'escadre, le sous-marin la franchira, pour reprendre au delà son cheminement au périscope et sa visée. Voisine des cuirassés, elle en gênera les évolutions et pourra devenir pour eux-mêmes un danger. Comme toute arme aveugle, la mine est traîtresse; elle frappe l'ami comme l'ennemi : les Russes en ont fait à Dalny la triste expérience.

La défensive passive échappe à ce reproche. Simple parade, obstacle inerte opposé aux approches ou aux coups, elle vise à annuler l'adversaire sans chercher à lui nuire. Elle lui laisse donc toute sa liberté d'esprit, tout son élan d'initiative et d'audace. Celui qui ne fait que se couvrir devient un plastron. C'est ce qui rend souvent illusoires celles de ces protections jetées au-devant, non d'un projectile inanimé, mais d'un bateau, c'est-à-dire en réalité d'une intelligence et d'une volonté humaines. Cette seconde catégorie comprend les barrages et les estacades. Avant d'en parler, signalons les tentatives faites pour troubler la vision des périscopes en répandant de l'huile à la surface de l'eau. On espérait empêcher complètement le sous-marin de voir. On n'a réussi qu'à le gêner un peu en diminuant la netteté du périscope. Il n'est d'ailleurs pas facile de couvrir d'huile une surface indéfinie de mer, ce qui deviendrait nécessaire quand on est en marche. Le procédé ne sera bon qu'à des cas particuliers.

L'apparition du torpilleur a conduit toutes les marines à faire usage de moyens mécaniques pour lui fermer les ports de guerre et de commerce ou certaines portions de rades. Au temps jadis, on barrait les entrées des ports avec des chaînes; aujourd'hui, nous tendrions entre les deux musoirs un barrage, formé de madriers assemblés, et comportant une partie mobile, pour ne pas entraver la circulation amie. Un barrage sérieux ne doit pas comprendre moins de trois lignes, voisines l'une de l'autre et réunies par des câbles d'acier. Ces barrages devraient se trouver tout préparés dès le temps de paix, de façon à être mis en place

en quelques minutes. Il en est ainsi dans les ports militaires anglais. Ce système peut s'étendre à certaines rades, par exemple il a été prévu pour la baie d'Ajaccio sur une ligne de 1 500 mètres de long.

Les estacades sont des barrages légers permettant à une force navale de se mettre à l'abri dans un mouillage forain. On peut en établir au moyen d'installations de fortune, en utilisant toute espèce de matériel ; mais il est souvent fait provision de madriers à cet effet, chaque bâtiment en portant un certain nombre. Quelle que soit la disposition adoptée, l'estacade ne donne qu'une demi-sécurité. Souvent elle peut être coupée ou franchie. Des torpilleurs se sont exercés à sauter par-dessus et y ont réussi sans avaries. De toutes les estacades, la plus efficace serait celle dans laquelle on insérerait un certain nombre de mines marines. La maison Vickers en a construit pour la marine anglaise un modèle léger et pratique constitué par de gros boudins de caoutchouc formant flotteur et portant de place en place des charges d'explosif. Le bateau qui s'engage dans leur ligne est pris dans leurs replis qui s'enroulent autour de lui en provoquant des détonations. On voit que ce système tient le milieu entre la défensive pure et la défensive offensive. Efficace contre les torpilleurs, qui naviguent en surface, il pourrait ne pas l'être contre les sous-marins en plongée qui passeraient au-dessous.

Il y a là surtout une question de hauteur de fonds. Toute estacade peut arrêter les sous-marins par petit fond à cause de leur tirant d'eau. Quand ils sont immergés à 3 mètres, c'est-à-dire recouverts par 3 mètres d'eau, le dessous de leur quille se trouve beaucoup plus bas, à 7 ou 8 mètres au-dessous de la surface pour les submersibles dérivant du type *Narval*, de 400 tonneaux, à 9 ou même 10 mètres pour les derniers modèles. Pour ne pas être aperçu, il faut que le sous-marin, de jour tout au moins, et c'est le jour que les sous-marins voient et attaquent, s'enfonce plus qu'à fleur d'eau ; car son périscope dépasserait encore et sa forme serait visible. D'ailleurs, le barrage n'est pas sans épaisseur : il peut être immergé de deux à trois mètres. Enfin l'assaillant doit laisser au moins 2 mètres d'eau sous sa quille. Or les passes n'ont guère plus de 10 mètres de fond tout le long de nos côtes, sauf en face de Brest et de Cherbourg. L'estacade les gardera valablement.

Nous venons de trouver un cas particulier où la protection

est réalisable au mouillage. Il en existe un autre où elle peut être tentée en marche, par un dispositif également praticable au mouillage : nous voulons parler des filets Bullivant. Nous entrons ici dans la seconde espèce de défense, la défense directe contre la torpille. On ne vise plus à combattre le bateau porteur de torpilles, pas même à l'arrêter. On se contente de résister à ses coups. Peu importe que le projectile automobile vienne d'un sous-marin, d'un torpilleur, d'un cuirassé, d'une batterie de port ; c'est lui seul que l'on considère. Aussi bien est-ce la chose intéressante.

Les filets Bullivant sont des rideaux en fils d'acier soutenus sur les flancs du bateau, à quelque distance de la coque, par de petits mâts horizontaux et mobiles qu'on appelle des tangons. Créés par l'industriel anglais Bullivant, ils furent adoptés par la marine britannique dès l'apparition de la torpille automobile. Nous suivîmes cet exemple en 1885, mais devant les inconvéniens révélés par la pratique, nous avons supprimé les filets : ceux de l'arrière en 1892, ceux de l'avant en 1894, et le reste en 1897. A l'époque de cette suppression, nous étions presque seuls à posséder des torpilleurs ; les sous-marins n'étaient encore que des bateaux d'expériences : si nous comptions beaucoup sur nos torpilles, celles de nos rivaux n'avaient guère lieu de nous effrayer. Depuis lors, les choses ont changé. A côté de la marine anglaise, qui n'avait jamais renoncé au principe des filets et qui vient de l'étendre à ses cuirassés rapides eux-mêmes, la marine allemande s'y est ralliée dernièrement. La menace du sous-marin et de la torpille ne permet plus de négliger un moyen de défense resté jusqu'ici le moins inefficace de tous. On a fini chez nous par y revenir pour les cuirassés du dernier modèle.

Les critiques faites aux filets Bullivant sont les suivantes.

Le croisement de leurs tangons a toujours été chez nous une opération longue et compliquée qui mobilisait une grande partie de l'équipage. Autrefois elle prenait un quart d'heure. Les Anglais étaient arrivés à de meilleurs résultats. En perfectionnant d'année en année le matériel et l'entraînement, on a pu parvenir à abréger l'opération d'une façon surprenante. Pour la mise en place des filets, nous relevons au cours d'exercices en escadre un minimum de une minute dix secondes pour le *Dreadnought* et un maximum de trois minutes trente secondes

pour le *Téméraire*. La rentrée est un peu plus longue, elle prend de trois à quatre minutes.

Les filets et leur matériel auxiliaire sont un encombrement à bord. Surtout ils constituent, une fois croisés, un obstacle à la marche. Les premiers modèles français étaient formés de mailles rondes de 15 centimètres de diamètre, en fils de fer cordés ensemble et réunis par des bagues de fer. Ils pesaient 4 kilos seulement par mètre carré, ce qui les lestait insuffisamment. Dès la vitesse de 5 nœuds, ils se relevaient, traînaient à la surface, ne donnaient plus aucune protection. On leur reprochait cependant leur poids, forcément prélevé sur les approvisionnemens de munitions ou de charbon, et bien qu'il ne représentât que 26 tonneaux pour un bâtiment de 100 mètres de long. La maison Bullivant, qui a conservé le monopole de la fabrication, a fait des modèles très divers pour les différentes marines; elle n'a cessé de les rendre plus lourds et plus résistans. Ce ne sont plus seulement des cercles de fil de fer rapprochés, ce sont des anneaux d'acier plats, de 6 centimètres de diamètre pour le modèle anglais, anneaux entrelacés, formant une véritable cotte de mailles, qui pèse jusqu'à 25 kilos par mètre carré. Le modèle adopté sur nos cuirassés type *France* et *Paris* comporte en réalité deux filets superposés. Le diamètre des mailles a été ramené à 56 millimètres. La hauteur totale est d'environ 8$^{m}$,50, le poids total de l'installation atteint 60 tonnes pour un bâtiment de 180 mètres de long. A proportion des 24 000 tonnes du déplacement, ce n'est pas excessif pour acquérir une sécurité relative. En marche, le poids de ces filets nouveaux offre un avantage : leur frottement dans l'eau ne les relève pas à moins d'une vitesse de 10 nœuds.

Leur résistance rend aussi moins forte une objection qui parut assez sérieuse, Si le filet se trouvait déchiré par des obus ennemis, il pourrait arriver que des lambeaux, traînant à l'arrière, s'engagent dans les hélices. Aussi avait-on prévu qu'on ne croiserait les filets que la nuit et qu'on les rentrerait toujours avant une lutte d'artillerie. Les types actuels, ayant plus de tenue, se sépareraient moins facilement en morceaux, et ceux-ci couleraient plus vite en vertu de leur pesanteur.

L'accroissement du poids a été surtout la conséquence de l'invention et du perfectionnement des coupe-filets. Les Allemands, par exemple, ont, paraît-il, six modèles de coupe-filets.

C'est, en général, un ensemble de deux lames d'acier tranchantes, fixées à l'avant de la torpille et qui déchirent ou cisaillent le filet. Quand le choc se produit sous l'incidence normale et en pleine vitesse, c'est-à-dire pour les tirs à moins de mille mètres, la déchirure se produit et généralement la torpille passe. Mais elle ne passe pas sans déviations : souvent elle ira, par suite, toucher trop obliquement pour exploser. On s'occupe de munir les pointes percutantes d'une antenne permettant de doubler l'angle utile. Néanmoins, la nécessité de tenir compte des filets, par cela seul qu'elle oblige à armer de coupe-filets toutes les torpilles, accroît les complications et les chances d'insuccès. Le coupe-filet réduit la vitesse de la torpille de trois nœuds et nuit à sa stabilité de route ; au choc sur la coque ennemie, il écarte de cette dernière la charge explosive et par là diminue de moitié les effets de l'explosion.

Une installation de filets Bullivant coûte une centaine de mille francs au plus. Son utilité peut être accrue par les gains à prévoir dans la qualité du métal ; on peut encore faire plus lourd, c'est-à-dire plus solide sans surcharge excessive pour le bateau. Quand on n'obtiendrait qu'une certaine sécurité morale, ce serait déjà beaucoup pour les équipages soumis à la hantise de l'attaque sous-marine. Mais le filet a fait ses preuves. Grâce à lui, à la fin du siège de Port-Arthur, le cuirassé *Sébastopol*, déjà blessé et échoué en rade sous la montagne du Loup, faisait tête aux torpilleurs. Des cent et quelques torpilles lancées contre lui, deux seulement parvinrent à le toucher et à faire explosion ; en relevant ses filets, il en releva huit ou neuf prises dans les mailles.

## VII. — L'ÉVOLUTION DU CUIRASSÉ

Nous avons passé en revue les moyens de protection extérieurs au cuirassé ; nous allons maintenant en trouver d'intérieurs. Les filets Bullivant utilisables au mouillage, ou en marche par très faible vitesse, cessent de l'être dans les conditions ordinaires du combat, sur le champ de bataille, au moment décisif. Il fallait songer à une autre protection qui fût de tous les instans, toujours en place, ne demandât aucune manœuvre particulière et restât, somme toute, incorporée au flotteur lui-même.

On entreprit l'étude expérimentale de la question dès que la menace de la torpille apparut comme un des facteurs de la guerre future. En 1880, on essayait de tripler les coques. La marine anglaise réalisait bientôt des expériences sur le cuirassé *Hercules*. En 1895, M. Bertin put soumettre à l'explosion d'une charge de fulmi-coton un caisson destiné à représenter un cuirassé. Un peu plus tard, en donnant les plans du garde-côte *Henri-IV*, il y plaça, en arrière de la coque, une cloison blindée à 3 centimètres. On fit encore un caisson d'expérience d'une disposition et d'une résistance semblables à celles du garde-côte et on l'essaya en 1901. Plus tard, la construction du *Mirabeau* et des bâtimens de sa classe, sur lesquels avait été prévue une protection du même genre, donna lieu à un nouvel essai, qui eut lieu en 1908. A l'étranger, les Anglais avaient fait, le 4 septembre 1903, exploser une torpille contre le vieux cuirassé *Belle-Isle*, qui sombra en vingt minutes. On en a depuis lancé d'autres, chargées à 100 kilogrammes d'explosif, contre des plaques d'acier cémenté de 200 millimètres d'épaisseur. La marine allemande vient de reprendre ces expériences en grand secret. Dans tous les cas, les murailles successives ont été déchirées. Rien ne résiste à l'explosion. Pourtant, le dispositif adopté sur nos cuirassés de la classe *Mirabeau* limite assez les effets produits au delà de la seconde cloison, qui est blindée, pour que la sécurité du bâtiment ne soit pas compromise par une seule torpille. Il n'en est pas moins vrai qu'un bateau blessé de la sorte a bien des chances de sortir momentanément de la ligne d'escadre, en perdant du même coup une partie de ses moyens. L'accident, s'il se produisait en plein combat, comporterait donc des conséquences graves.

La guerre russo-japonaise n'apporte sur ce point qu'un exemple insuffisant. Le croiseur cuirassé russe *Cesarewitch* avait été construit aux chantiers de la Seyne peu après l'apparition du garde-côte *Henri-IV* et sur le même principe. A la bataille du 10 août 1906, il reçut à l'arrière une torpille qui ne lui fit pas grand mal et n'empêcha pas sa fuite. Il ne semble pas que les circonstances particulières à ce cas permettent d'en tirer une conclusion.

Les quelques expériences faites jusqu'ici n'ont pu préciser les conditions dans lesquelles on parviendra à s'opposer aux effets d'explosion. Ces expériences coûtent cher; les pays qui en

font la dépense gardent autant que possible le secret sur leurs constatations. Comme c'est pourtant l'un des points d'où dépendra toute l'orientation des marines de demain, il importerait que la nôtre fût mise à même de ne pas se laisser distancer dans les études de ce genre. Dans l'incertitude théorique et devant les résultats négatifs obtenus jusqu'à ce jour, on a renoncé, pour nos cuirassés de 23 000 tonnes, à toute protection intérieure contre la torpille. Il faut être prêt à y revenir dès qu'on en pourra espérer de bons effets.

Ce qui constitue la difficulté du problème à résoudre, c'est le mécanisme même de l'explosion. De celui-ci les premières études entreprises ont du moins permis de se rendre compte : l'explosion ne se compose pas d'un choc unique, que les résistances superposées parviendraient à arrêter, si fort soit-il, mais d'une succession de battemens dans les deux sens. L'impulsion primitive est bien une poussée venant du centre explosif, mais l'élasticité des milieux intermédiaires produit aussitôt un rappel presque aussi fort que cette poussée et plus dangereux peut-être. Les résistances matérielles sont arrachées, et le phénomène se reproduit plusieurs fois, en défonçant toutes les cloisons successives. On avait cru d'abord qu'en remplissant leur intervalle avec une matière inerte comme la cellulose ou le charbon, on amortirait le coup ; mais on a constaté que ces pulsations vidaient à l'extérieur ce remplissage des compartimens. La puissance formidable de l'explosion, en prenant successivement à revers toutes les défenses qu'elle a franchies, complique terriblement le problème.

Ses effets sont concentrés néanmoins, suivant un cône de projection assez étroit au delà du premier obstacle. La force vive qui s'y déplace dans le sens de la projection ou en sens inverse, brise, presque sans s'y amortir, toutes les murailles solides qui lui sont opposées. Quand elle rencontre un liquide, au contraire, elle peut s'y dissiper en partie en poussées divergentes. Le matelas d'eau est la vraie cuirasse contre la torpille. Malheureusement, la considération des poids nécessaires a empêché de l'expérimenter de façon suivie. Les premiers résultats étaient assez encourageans pour mériter une étude plus approfondie.

C'est en définitive par l'interposition d'un matelas d'eau que bien souvent agirait un filet Bullivant, à savoir dans les cas où il déterminerait lui-même l'explosion de la torpille. Les anciens

filets, à grands vides et à réseau mince, étaient conçus pour arrêter cette dernière à son renflement, sans généralement heurter la pointe percutante; ceux d'aujourd'hui présentent plus de pleins que de vides : ils agiront presque comme une surface pleine. Il semblerait dès lors que la meilleure protection consistât à garder en tous temps les filets croisés. Mais leur tenue, nous l'avons dit, est trop précaire : le moindre obus ferait voler en éclats leurs tangons et risquerait d'envoyer leurs replis s'entortiller autour des hélices. D'autre part, leur résistance à la marche du navire ralentit sensiblement sa vitesse. Elle la ralentit surtout parce que, chaque maille étant traversée par l'eau, chaque anneau de fer ou chaque fil d'acier doit fendre la lame.

On est ainsi conduit à se demander si l'on n'en viendra pas à disposer, en dehors de la coque principale, une avant-coque formée par une tôle continue. Entre les deux s'étendrait une lame d'eau communiquant par des ouvertures avec la mer. Telle est l'une des formes de la défense permanente contre la torpille. Elle équivaut à un élargissement sensible du bateau.

Comme cas particulier, d'autre part, le filet peut être remplacé contre les mines sous-marines, par un dispositif fixe beaucoup plus simple, constitué par un ou deux câbles d'acier tendus de l'avant à l'arrière, et maintenus à quelque distance de la coque. Leur immersion doit être assez profonde pour qu'ils passent en dessous des mines et rencontrent l'orin reliant celles-ci à leur ancre. Leur rôle consiste à écarter cet orin et la mine avec lui à droite ou à gauche, de façon que l'éclatement, s'il a lieu, ne survienne pas au contact du bateau.

L'insuffisance des barrières jusqu'ici opposées à l'explosion engage à chercher tous les procédés d'amortissement préalable susceptibles d'être utilisés en avant des cloisons de soutien. Nous avons vu que la lame d'eau constituait l'un d'eux. La dispersion de l'énergie de défoncement par des chicanes coupantes en formerait un autre. On placerait dans ce cas, derrière la coque, des résistances rigides offrant au choc des gaz ou de l'eau non plus leur plus grande surface, mais une tranche aiguë, taillée en coin, suivant des surfaces de nature à faire rejaillir obliquement et à disperser en partie l'impulsion primitive. En les disposant sur plusieurs rangs en quinconce, on obtiendrait sans doute des effets encore mal étudiés.

Une autre voie est ouverte par l'exemple des freins. Quand

on doit absorber, avec faible déplacement, la force vive des grosses pièces de canon en recul sur leurs affûts, on est amené à lui opposer l'élasticité de systèmes divers, dont le type premier est le ressort. Contre la brutalité des attaques, il y a deux armes : la force et la souplesse. Puisque ici la force ne suffit pas, on est tenté d'employer la souplesse, de faire appel à ce qui plie et ne rompt pas. Notons d'ailleurs que les phénomènes de la vie nous donnent le premier exemple. C'est la protection du poil superposé au cuir qui épargne aux animaux la plupart des blessures. Le plumage des oiseaux les couvre mieux encore. Dans aucun ordre de choses on ne peut se flatter de résister aux violences trop brusques, à moins de s'y être pris de loin. Ce n'est pas l'assaut, ce sont les approches qui décident vraiment du sort des places.

Bien des applications de ce principe s'offrent à l'esprit. Nous ne doutons pas que nos ingénieurs ne parviennent à en réaliser de pratiques. Naturellement, cela n'ira pas sans dépenses d'espace et de poids : il faut payer la rançon de la sécurité.

La maison Vickers s'est inspirée d'une idée analogue en étudiant le système Elia, qui n'a pas encore été expérimenté en grand. Il comprend, à trois mètres environ de la coque, intérieurement, une cloison cuirassée, cintrée en arrière, comme celle du *Mirabeau.* Dans la chambre de détente ainsi ouverte aux gaz, et communiquant par en haut avec l'atmosphère extérieure au moyen de plusieurs évens, l'impulsion destructrice rencontrera une sorte de voile mobile, formé par un réseau de gros câbles métalliques. Au centre, ces câbles présentent un repli, une anse dont les deux extrémités sont rapprochées et jointes par ce qu'on appelle des bosses cassantes, c'est-à-dire par des liens destinés à se briser les uns après les autres sous l'effort extérieur. Le déplacement des câbles et la rupture des bosses, suivie peut-être de celle des câbles eux-mêmes, absorberont une certaine énergie qu'on espère assez considérable pour que la cloison cuirassée n'ait par trop à souffrir.

Supposons-la défoncée, la protection n'est pas encore au bout de ses moyens. Il lui reste l'organisation des espaces qui vont être envahis par l'eau. Elle a pu y faire régner un compartimentage qui limite la gravité de la blessure. L'introduction de quelques tonnes d'eau dans la coque d'un grand cuirassé n'importerait pas beaucoup si la quantité totale pouvait être assez

restreinte, la répartition telle que l'équilibre du flotteur n'en fût pas compromis, et l'introduction évitée dans les parties où elle troublerait dangereusement la vie du navire. Si l'on consent à sacrifier une épaisseur suffisante en y disposant une ou plusieurs couches de petites cellules étanches, vides ou remplies d'une matière obturante, on arrivera toujours à diminuer dans de fortes proportions l'invasion de l'eau. Sa diffusion sera arrêtée par les cloisons transversales ou horizontales; la multiplication des cloisons longitudinales placera sur le trajet de la force perforatrice autant d'obstacles qui finiront bien par l'arrêter. Un système, le système Blockmann, utilisait trois coques successives : en avant de la cloison blindée, cela donne peu de résultats ; derrière elle, ce serait d'un effet plus sûr.

Malheureusement, il faut toujours en revenir à des poids nouveaux, à des augmentations de déplacement. Il en faut pour l'installation même des dispositifs de défense, il en faut pour les porter et les loger. Tout poids introduit à bord nécessite l'agrandissement du navire afin que celui-ci déplace en surplus un poids d'eau équivalent. Mais cet agrandissement suppose une coque plus large ou plus longue, un supplément de parois et de liaisons qui pèsent aussi. Au total, le déplacement du navire doit être, en moyenne, accru du triple du poids nouvellement mis à bord; en moyenne seulement, car l'installation nouvelle peut causer plus ou moins de gêne.

Alors que la protection contre le canon, répartie le long des flancs, mais au-dessus de l'eau, en une cuirasse d'une trentaine de centimètres d'épaisseur, occupe la partie la moins encombrée du navire, la protection contre la torpille doit prendre, nous le voyons, une couche épaisse de plusieurs mètres sur presque toute la surface latérale des fonds. Or, ceux-ci forment l'emplacement nécessaire de la plupart des objets dont dépend la valeur militaire du bâtiment, hors les tourelles d'artillerie : machines, chaudières, munitions, charbon, tubes lance-torpilles, appareils auxiliaires, approvisionnemens de toute sorte, sont tassés le plus bas possible. D'une part, l'équilibre du flotteur exige qu'on tienne le centre de gravité assez au-dessous du centre de poussée hydrostatique; d'autre part, rien de ce qui est essentiel ne doit être laissé au-dessus du pont cuirassé, seul abri couvrant horizontalement l'intérieur du navire contre les obus; enfin, la machine motrice prolonge forcément la ligne d'arbre.

Pour toutes ces raisons, le tonneau de protection contre la torpille réduit beaucoup plus les facultés militaires à tonnage égal que ne le ferait le tonneau de cuirassement contre le canon. La proportion est au moins du triple, peut-être du quadruple.

Mais n'est-ce pas là mal poser le problème? Il ne s'agit pas dans la pratique, en face des nécessités internationales traduites en données stratégiques, de tirer seulement le meilleur parti d'un déplacement fixé d'avance; il faut au contraire réaliser, dans des limites de tonnage auxquelles les moyens humains laissent une notable élasticité, le programme d'une unité de combat complète. On est obligé de faire aussi bien que l'étranger et d'égaler autant que possible l'effort technique des puissances qui peuvent devenir nos ennemies. La compétition navale est donc un concours passionné, où chacun apportera nécessairement toutes ses capacités financières, administratives, scientifiques, industrielles. Là où les facultés militaires seront contrariées par les exigences de la protection des fonds, on ne pourra échapper à la nécessité de chercher ailleurs le moyen de les maintenir à leur maximum réalisable et utilisable, en retrouvant quelque part pour les organes qui les conditionnent la place perdue aux abords de la coque: d'où augmentation nouvelle du déplacement.

Il semble à beaucoup de personnes que cette augmentation pourrait être restreinte par les progrès à escompter dans la qualité des matériaux, dans la puissance spécifique des machines et mécanismes de toute sorte, dans la construction des navires. Et en effet, tout ce qui donnera jour à une réduction des poids et des volumes exigés pour l'installation de quatre ou cinq tourelles multiples et du plus gros calibre, escortées d'une nombreuse artillerie légère et de tubes lance-torpilles, le tout couvert par une protection efficace et transporté sur la surface des mers dans un large rayon par un moteur suffisant pour de grandes vitesses, tout cela abaissera la limite inférieure du déplacement imposé au cuirassé complet. Il reste à savoir dans quelle mesure les puissances navales auront intérêt à s'en tenir à cette limite inférieure et la mesure sera sans doute variable suivant les temps et les pays, Mais le jour où ce cuirassé complet aura été lancé pour la première fois par l'un quelconque des concurrens mondiaux, aucun des autres, s'il veut encore compter dans le monde, n'aura loisir d'en rester aux types périmés.

Il n'y a point d'année qui n'apporte la nouvelle d'une découverte sensationnelle en métallurgie, nouvelle le plus souvent grossie et déformée par la presse. D'ordinaire, on s'aperçoit bientôt qu'il n'y avait pas lieu à tant de bruit. Le métal pourtant devient sans cesse plus résistant, on sait mieux disposer les cuirassemens. On a préconisé en Italie les coques en ciment armé. On signale aujourd'hui en Allemagne les plaques Schaumann formées par la superposition d'une partie en acier durci sur une autre en acier à l'aluminium. La résistance serait considérable sous faible poids. Demain sans doute, quel que soit le sort de telle ou telle de ces innovations techniques, un progrès de ce genre facilitera la protection contre la torpille. Les moteurs à combustion interne, les turbines à pétrole remplaceront peut-être bientôt les vieilles machines à vapeur. En désencombrant les cales du navire, les transformations à espérer à cet égard laisseront plus de place à la protection. Et, dans la forme des bâtimens, on cherchera à réunir les conditions propres à en diminuer le poids. Moins les bateaux auront, par exemple, de profondeur, moins haute sera la surface à protéger.

Le principe de la défense contre la torpille une fois posé, de nombreuses conséquences en découleront dans les diverses branches de l'art naval. La marine qui la première aura su les mettre en pratique jouira probablement d'un avantage précieux sur ses rivales. C'est pourquoi nous voudrions que la marine française devançât le progrès commun sur ce point, comme elle a fait sur tant d'autres au cours du siècle passé. Il ne faut pas cesser d'appeler l'attention du pays sur l'urgence d'un problème dont la solution, en dominant sa politique navale, doit importer si grandement à la conservation de ses colonies et à son rôle dans le monde.

GEORGES BLANCHON.

# POÉSIES

## NIOBÉ[1]

Niobé! Niobé! Que sont-ils devenus
Tes filles au front clair, tes fils dont les bras nus
Étaient adroits et forts comme des bras d'athlètes,
Vaillans comme des bras de héros? Dans les fêtes,
Quand on remerciait, au retour des Saisons,
Les Dieux qui font germer et mûrir les moissons,
Tu marchais entourée et fière d'un cortège
De glorieux enfans : hautement le chorège
Citait, parmi les dons des dieux à la Cité,
La richesse et l'honneur de ta maternité;
Et le Chœur, dont la strophe alternante s'échange,
Chantait, en se croisant, ton nom et ta louange
Sur le mode sacré que la lyre conduit.
Quatorze fois tes flancs avaient donné leur fruit,
Quatorze fois ton sein avait ouvert son fleuve
De doux lait nourricier. Et tant de fois, l'épreuve
Où la Vie et la Mort paraissent se toucher,
— Puisque les pâles mains de l'une vont chercher
Et prendre aux sombres mains de l'autre un nouvel être,
Et que passer ainsi par elles deux c'est naître, —
L'épreuve redoutable et qu'Hécate soutient
N'avait rien altéré de ton souple maintien.

(1) On verra qu'il manque quelques vers au milieu et à la fin de ce poème. La mort a surpris Angellier avant qu'il y pût mettre la dernière main.

Elle avait seulement fait mûre ta jeunesse,
Elle avait de ton geste élargi la noblesse,
Et couronné ton front de plus de dignité ;
Ton corps semblait plus fier du long fardeau porté !
Sept filles et sept fils, ton orgueil et ta joie,
De leur troupe robuste embellissaient la voie
Où tu les précédais, presque aussi jeune qu'eux !
Mais trop d'orgueil entra dans ton cœur trop heureux !
Il te fit oublier quel espace sépare
Du lot humain le sort des Dieux; et qu'il s'égare
Hors de la piété, hors du sentier étroit
Le long duquel la fleur des félicités croît,
Celui qui se compare aux Ètres Immortels,
Qui du rang souverain sont jaloux et cruels.

Niobé ! Niobé ! Quelle démence amère
Te fit jeter l'affront à Latone, à la mère
De Phœbus Apollon, le jeune dieu du jour,
Lui dont l'arc est d'argent, d'Artémis qui parcourt
Les monts et les forêts, divine chasseresse,
Elle dont l'arc est d'or ? Ils ont égale adresse,
Ils portent, l'un et l'autre, à l'épaule, un carquois
Dont l'infaillible flèche est au but quand leurs doigts
Ont à peine lâché la corde encor vibrante.
Qui te fit offenser la déesse puissante
Fière d'avoir à Zeus donné ces deux enfans,
Beaux comme leurs rayons et comme eux triomphans ?
Lui surtout, qui naquit dans Délos, la pierreuse,
Quand, au pied du palmier, dans la prairie herbeuse,
Sa mère délivrée, heureuse tout à coup,
Le prit tout rayonnant déjà sur son genou.
L'île naguère morne, ingrate et décharnée
D'un immense éclat d'or devint illuminée :
Les prés, les ruisselets, les rochers furent d'or,
L'or revêtit les bois et les monts et le bord
De la mer et les plis de sa houle rythmique ;
Les airs s'étaient remplis d'odeurs et de musique !
Car le Dieu qui venait au monde était celui
Par qui la lyre chante et par qui l'azur luit ;

Et de son corps enfant émanait le sourire
De la lumière d'or et le sacré délire.

Tu refusas l'encens, la prière à l'autel
Où l'on fêtait sa mère en un jour solennel :
« Qu'a-t-elle plus que moi? dis-tu; son fils, sa fille,
Que sont-ils comparés à la noble famille
Que mes flancs ont portée et que nourrit mon sein?
Qu'a-t-elle fait qui soit plus illustre et plus saint
. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . .
Que mes maternités, pour causer son orgueil?
Si leur père immortel n'écartait point le deuil
De leurs têtes, la mort pourrait, d'un seul passage
De sa sinistre main, achever l'effeuillage
D'un rameau qui n'a su produire que deux fruits!
Que d'embûches, de longs retours et de circuits
Il faudrait au Trépas pour dépouiller mon arbre!
Ses deux enfans tiendraient sous un morceau de marbre,
Il faudrait pour les miens un chemin sépulcral!
Nul destin n'est toujours en son bonheur égal,
Le malheur n'est jamais très loin de notre joie;
Si Pluton devait prendre à mes côtés sa proie,
J'aurais toujours des fils pour soutenir mes pas,
Et des filles encor à serrer dans mes bras,
Lorsque je pleurerais comme pleure une mère!
La fierté de Latone est vaine et téméraire :
Mes enfans pourraient faire aux deux siens des défis,
Mes filles à sa fille, et mes fils à son fils,
Celles-là pour le charme et ceux-ci pour la force.
On pourrait opposer Apollon, torse à torse,
Contre un de mes garçons qu'on prendrait au hasard,
Ou les faire lutter à la course du char;
Je verrais le combat, d'un œil et d'un cœur calmes,
En sachant quelle mère aurait bientôt les palmes
Que viendrait en ses mains déposer le vainqueur,
Et c'est pourquoi Latone usurpe cet honneur
Où sa fécondité prétend être fêtée!
Je nie à son autel l'offrande imméritée;
Je ne lui verserai ni l'huile, ni le vin;
Quel que soit son courroux, elle aura mon dédain;

C'est elle à qui convient plutôt d'être jalouse
Et de mes jours de mère et de mes nuits d'épouse! »
Tu t'éloignas du peuple atterré par ces mots;
Et le tonnerre au loin remplit les monts d'échos!

Niobé! Niobé! Quelle force en ta bouche
Mit ton propos impie, orgueilleux et farouche?
Latone courroucée alla vers ses enfans,
Phœbus à l'arc d'argent, aux regards éclatans,
Artémis à l'arc d'or, à la jambe rapide.
Émue et palpitante et de vengeance avide,
En mots entrecoupés de pleurs, elle leur dit
L'outrage qu'elle avait souffert, elle tendit
Envers eux ses deux mains comme une suppliante,
Les priant de punir la mortelle insolente
Qui, pour mieux l'outrager, les avait défiés.
Si ses propos hautains n'étaient point châtiés,
Qui donc apporterait un hommage à leur culte?
Et la vengeance doit outrepasser l'insulte,
Sinon leurs trois autels, déserts et négligés,
Ignoreront le cri des taureaux égorgés,
Et le voyageur las, s'appuyant sur leur pierre,
Ne l'honorera plus d'un geste de prière.

Niobé! Niobé! de quel fatal orgueil
Ton grand cœur maternel a-t-il tiré son deuil?
Tes sept fils s'exerçaient ensemble dans la plaine
Pour les jeux réservée au cœur de ton domaine
Si vaste qu'il déborde un horizon entier;
De la plus haute tour de ton palais altier,
Vers les quatre côtés d'où les quatre vents viennent,
L'œil cherche vainement les monts qui le contiennent!
Ils jouaient à la lutte, ayant conduit les chars.
Toi, tu les admirais. Heureux de tes regards,
Ils s'efforçaient à qui gagnerait ta louange.
Leurs corps nus s'assemblaient parfois en un mélange
De beaux marbres sculptés, tout à coup animés.
Les coups heureux étaient par leurs cris acclamés.

Tes yeux se complaisaient à ce groupe d'athlètes ;
Tu redisais les noms de ces vaillantes têtes,
Selon leur chevelure ou brune, ou noire, ou d'or :
Ismenos, Sopylus, Phœdimus, Alphenor,
L'ardent Damasichton, Tantale, Ilionée ;
Et tu les répétais, ô mère infortunée !
Et ces noms répétés étaient plus doux qu'un chant !
Soudain un bruissement, comme un arc décochant
Sa flèche, traversa l'air et te rendit pâle.
Un grand cri retentit, qui contenait un râle,
Et du groupe effaré sortit une clameur !
Puis encore un grand cri semblable, et puis l'horreur
De ce groupe penché, tout à coup immobile.
Puis encore une fois ce bruissement hostile,
Puis encore un grand cri ! Les deux bras étendus,
Les yeux épouvantés et fixes, tu courus,
Folle d'une invisible et terrible menace !
Et, tandis que tes pieds foulaient le court espace,
Tu vis tous tes fils, l'un après l'autre, tomber,
Et le dernier d'entre eux devant toi succomber,
Le doux Ilionée en qui l'adolescence
Avait encor l'aspect ingénu de l'enfance !
Il te voyait venir, tout éperdu d'effroi ;
Comme vers son refuge, il s'élançait vers toi,
Tant il gardait encor de l'enfance récente
L'habitude ingénue, aimable et confiante,
De chercher un abri dans les bras maternels.
Et ton nom t'arrivait fréquent dans ses appels !
Mais à peine eut-il fait quelques pas, sur la terre
Il tomba : son dernier, plus faible cri de « mère ! »
Te parvint ! Tu volais, Niobé ! Niobé !
Vers ce champ exécrable et de sang imbibé,
Où tes sept fils gisaient, tombés à la renverse,
Chacun portant au cœur la flèche qui le perce,
Sauf le dernier, tombé tandis qu'il s'enfuyait.
Ah ! Quel cri ! Quel long cri dans lequel s'éployait
Une incommensurable et formidable peine !
Il désola les cieux, il suspendit l'haleine
Des brises et des vents, il fit taire les pins,
Et frissonner les rocs, il remplit les chemins

De pays éloignés où les mères tremblèrent ;
Sur les sommets des monts les bergers s'assemblèrent,
Peureux, s'interrogeant quelle divinité
Perdait, au fond des cieux, son immortalité,
Tant cette plainte était humaine et surhumaine ;
Et les lyres partout résonnèrent d'un thrène
Qu'écoutaient gravement les poètes surpris.
Comme dans un jardin jonché de lis meurtris,
Tu te penchas sur eux, tu retiras les flèches ;
Pas un seul ne bougea ; des sept blessures fraîches
Sur l'ivoire des flancs un sang pourpre coulait.

. . . . . . . . . . . . . . . . . . . .

Quelques-uns avaient clos leurs yeux, mais quelques-uns
Les conservaient ouverts, leurs grands yeux bleus ou bruns
Qui ne souriaient pas en regardant leur mère ;
Sur chacun d'eux tes doigts baissèrent la paupière.
Tu tenais à la main le faisceau des sept dards.
Sans pouvoir relever tes yeux secs et hagards,
Dans ton cerveau confus et roulant de vertige,
Tu cherchais vainement par quel affreux prodige
Leurs corps étaient gisans d'un seul coup traversés.
La foudre tombe ainsi sur les moutons pressés ;
Mais le ciel radieux ne roulait point d'orage.
Les flèches, instrumens et témoins du carnage,
Montraient que ce massacre était l'œuvre d'un bras,
D'un bras exécuteur de desseins scélérats.
Quelle main ennemie, impitoyable et dure,
Avait ainsi marqué de la même blessure
Chacun de ces seins blancs? Quel redoutable archer,
Quel archer sans rival avait su décocher
De son poste inconnu chaque flèche infaillible?
Quel abri recélait son embûche invisible?
Au loin, pas un rocher, pas un creux, un bosquet,
Un buisson dans lequel il pût être embusqué!
Partout le gazon ras et le sable du stade!
Au bord de la folie où notre âme s'évade
Quand brusquement jetée au bout du désespoir,
Ne voulant plus penser, ni sentir, ni savoir,
Elle emporte en tombant, et déchire et secoue
Des lambeaux de raison que noue et que dénoue

Un vent bizarre et dur, un vent mystérieux,
Tu tremblais! Tu levas ton regard vers les cieux,
Peut-être sans avoir de pensée, et peut-être
Pour y chercher le Dieu justicier, le Maître
Des Lois, en qui la force à l'équité s'unit,
Celui qui voit, qui sait, qui juge et qui punit.
Niobé! Niobé! Debout sur un nuage,
Apollon radieux contemplait son ouvrage.

. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . .

Hautain, et d'une main négligemment habile
Remettant au carquois une flèche inutile!
Alors tu compris tout! Et soudain la fureur,
Te saisissant au bord abrupt où ta stupeur
Vacillait au-dessus d'un gouffre de démence,
Te rejeta dans l'âpre et claire connaissance,
Dans ton malheur, dans ton vouloir, dans ton orgueil,
Ton orgueil indompté, la cause de ton deuil.
Le front haut, tu crias : « Fils digne de ta mère,
A qui traînant partout sa grossesse adultère,
Les îles, les cités, les bois ont refusé
Un abri dont leur sol fût resté méprisé,
Et qui n'a pu trouver, pour cacher ta venue,
Qu'une île inhabitée, et rocailleuse et nue,
O lâche, ne sais-tu combattre que de loin?
Au combat de la lutte et au combat du poing,
Tu n'aurais point osé défier tes victimes!
Les lauriers de l'embûche et les palmes des crimes
Tu peux les rapporter à ta mère, ô héros!
Toi qui frappes de loin, sans prononcer les mots

. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . .

Dont le défi prévient l'ennemi désarmé!
Va! le cœur de ta mère est peut-être alarmé
Du grand danger auquel t'exposait ton courage!
Va-t'en la rassurer! Moi, j'aime mieux l'image
De chacun de mes fils mort que déshonoré
Par l'infamant exploit dont tu restes paré!
Mais dis-lui qu'en ces bras que ton forfait dévaste,
J'ai, pour l'humilier dans son orgueil néfaste,
J'ai plus d'enfans encor, en gardant la moitié,
Qu'elle avec vous deux seuls. Et son inimitié

Ne m'a pas, par ton crime, à ce point appauvrie
Que sept filles bientôt, en leur saison mûrie,
Ne rendent à mon cœur l'orgueil de petits-fils
Qui ne combattront point sans jeter leurs défis !
Tu n'oses pas, j'espère, encor tuer des femmes,
Et cueillir sur nos corps des lauriers plus infâmes! »
Et comme tu tenais encore dans ta main
Les flèches dont le fer de ton sang était teint,
Belle et par ton sublime effort magnifiée,
Tu brisas leur faisceau sur ta cuisse pliée,
Et du geste fougueux de tes bras redressés
Tu lanças vers le Dieu leurs morceaux dispersés.
Le Dieu n'était plus là; le grand ciel était vide,
Sauf un nuage d'or en son azur limpide.

Niobé! Niobé! Qu'as-tu dit? Qu'as-tu dit?
Quand ton cri douloureux au palais s'entendit,
Au fond du gynécée il atteignit tes filles
Qui de leurs doigts actifs maniaient les aiguilles,
Ou de leur beau pied nu faisaient tourner le rouet.
Comme un jeune cheval bondit au coup du fouet,
Chacune tressaillit, et toutes délaissèrent
Leurs ouvrages divers, et toutes s'élancèrent
Par le vaste couloir encor retentissant.
Du lourd porche sculpté leur groupe bondissant
Sortit d'un même élan et courut vers la mère.

. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . .

Quand tu les aperçus, tu t'élanças vers elles,
Pour leur cacher ce champ aux sanglantes javelles,
L'affreux champ où gisaient leurs frères moissonnés,
Pour tâcher d'épargner à leurs yeux consternés,
Ne fût-ce qu'un instant, l'exécrable spectacle,
Enfin par cet instinct de jeter en obstacle
Ton corps entre un malheur, ô mère, et tes enfans!
Toi-même avais besoin de doux bras étreignans,
Et de te sentir mère en t'y sentant serrée.
Quand tu les rencontras, d'elles sept entourée :
« O mère, qu'avais-tu? » — « Mère, pourquoi ce cri? »
— « O mère, nous avons pensé : quelqu'un périt! »

— « Mère, nous avions peur! » — « Embrasse-nous, ô mère! »
« O mère, réponds-nous! » — « Mère, qui te fait taire? »
Ainsi toutes parlaient et vers toi se pressaient,
Toutes tendaient leurs bras et toutes t'embrassaient!
Tu te sentais au cœur de leur jeune caresse :
Et, pendant un instant, perdue en leur tendresse,
Tu touchais leurs poignets et tu touchais leurs fronts,
Et tu plongeais tes doigts parmi leurs cheveux longs,
Comme pour étouffer en toi d'horribles doutes,
Tu voulais les tenir et les étreindre toutes.
Soudain l'une cria : « Mère! tu as du sang!
Tes mains m'ont mis du sang! » Et, tout à coup, glaçant
Tous ces cœurs et le tien, il se fit un silence,
Et vos corps enlacés, comme dans une transe,
S'arrêtèrent, fixés. Alors le même bruit
Léger, et redoutable à ton cœur trop instruit,
Vibre; contre ton sein éclate un cri terrible,
Expirant aussitôt en soupir insensible;
Et s'incline le front que ta main caressait,
Et les beaux yeux sont clos où ta lèvre passait,
Et juste sous le cou, dans la chair délicate,
La flèche, la marquant d'une tache écarlate,
Est venue, en sifflant, jusqu'au bois s'enfoncer,
Et contre toi tu sens le doux corps s'affaisser!
Ah! Quel rugissement jaillit de la lionne,
Dont l'impassible azur du long désert frissonne,
Lorsque son lionceau blessé par un chasseur
Succombe : de son souffle inquiet et frôleur
Elle parcourt son corps tendrement et l'explore,
Et cherche, en le flairant, s'il sent la vie encore;
Mais, lorsqu'elle a compris qu'il ne remuera plus,
Déchirant le terrain de ses ongles velus,
Elle allonge la tête et rugit sa détresse.
Tout est saisi de peur dans la forêt épaisse,
Les fauves alarmés, les plus forts et cruels,
Taisant leurs grondemens ou leurs lointains appels,
Blottis dans les roseaux, les rochers ou le sable,
Abandonnent la nuit à sa voix formidable.
Le cri que tu poussas était pareil au sien!
Et ton bras, oubliant son douloureux soutien,

Laissa glisser l'enfant inanimée à terre,
Pour jeter vers le ciel ton geste de colère;
Tu savais maintenant d'où la flèche partait!
Ta lèvre, après son cri sauvage, s'apprêtait
A frapper au visage, ainsi qu'avec des verges,
De ton injure un Dieu qui massacrait des vierges.
Ta lèvre fut muette, et ton bras étendu
Qui levait son poing clos demeura suspendu;
Et ta main tout à coup, — comme quand la surprise
Nous saisit de son choc et nous immobilise, —
S'ouvrit, la paume droite et les doigts écartés!

Niobé! Niobé! Tes grands yeux dilatés
De quel prodigieux et terrible spectacle
Étaient-ils étonnés, pour qu'il fût un obstacle
Aux torrens de courroux qui montaient vers ta voix?
Debout sur le nuage et portant un carquois
Ce n'était plus le Dieu, c'était sa sœur cruelle,
Dans sa tunique courte, à demi nue et belle,
Et plus terrible encor que son frère; son bras

. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . .

« Déesse dont le sein est celui d'une femme,
Ton cœur y fut formé d'une moins rude flamme
Que celle dont le cœur des mâles est forgé!
Vois de quelle façon ton dur frère a vengé
Un propos imprudent échappé de ma bouche;
Tous mes fils, la moitié des enfans de ma couche,
Sont tombés, le sais-tu? sous son bras meurtrier!
Quel forfait inouï ne pourrait s'expier
Par un tel châtiment? Et ma chétive offense
Ne pouvait mériter cette atroce inclémence!
Elle était pardonnable, et tu la comprendras
Quand un petit enfant aura ri dans tes bras.
Prends pitié d'une mère, ô toi qui seras mère!
Peut-être ignorais-tu ce qu'accomplit ton frère!
Déesse! Tous mes fils, tous mes fils ont péri!
Tous! Je n'ai plus de fils, plus de fils! Que mon cri
Monte vers toi, déesse, et touche ta poitrine;
Elle ne serait point, sans la pitié, divine!

Épargne celles-ci ! Leur cœur est innocent !
Qu'une seule du moins t'apaise de son sang,
Puisque ton trait partit plus tôt que ma prière !
Que la première flèche aussi soit la dernière !
Prends pitié ! Prends pitié ! Déesse ! Prends pitié !
Latone est mère aussi ! Que son inimitié
Accepte une douleur que son cœur peut comprendre,
Et laisse son pardon sur mes filles descendre. »

La déesse gardait toujours son bras tendu,
Et tu lui dis d'un ton toujours plus éperdu :
« Si tu n'es pas encore, ô vierge, satisfaite,
Frappe-moi ! Frappe-moi ! Vois ! Ma poitrine est prête !
Plantes-y tous les traits qui sont dans ton carquois !
C'est moi qui fus coupable, et c'est moi qui te dois
Ce qui peut racheter ma parole imprudente !
Ne perds pas ton courroux sur leur troupe innocente !
Un cœur trop téméraire est caché sous ce sein,
Perce-le de six dards ! Accomplis ton dessein
Sur celle dont l'orgueil trop grand l'a fait éclore,
Et montre, en même temps, la pitié que j'implore ! »

Tes filles t'écoutaient et, tremblantes d'effroi,
Ainsi que des agneaux se serraient contre toi.
Mais Artémis tendait son arc d'or, et sifflante
Vint la flèche ; un grand râle, un peu de voix dolente,
Un doux corps s'affaissa, glissant contre le tien,
Et dont la main cherchante à ton bras se retient.
Une autre ! Une autre encor ! Tu criais éperdue :
« Prends pitié ! Prends pitié ! » Prière inentendue !
Une autre ! Tu criais : « Prends pitié ! Prends pitié ! »
Le corps charmant gisait sur lui-même ployé !
« Prends pitié, » criais-tu ; hagarde et frénétique,
Tu répétais le même et vain cri de supplique,
De plus en plus pressé, brisé de désespoir,
Haletant, convulsif. Il pourrait émouvoir
Les tigres et les ours, mais non pas la déesse,
Mais non l'inexorable et dure chasseresse

Qui prend, à les poursuivre, un cœur plus cruel qu'eux!
Sereine, indifférente et l'air impérieux,
De l'arc étincelant elle attire la corde,
Si fort que le fer seul de la flèche en déborde.
Le trait part, siffle! Encor le grand cri moribond
Que le même soupir faiblissant interrompt!
Et le doux corps s'étend, la face contre terre,
En enfonçant le trait qui ressort par derrière,
Entre une épaule et l'autre. Il ne t'en reste plus
Qu'une seule, Ethosée, aux clairs yeux ingénus,
Chérie entre ses sœurs et de ses sœurs chérie,
La dernière qui fut sur ta gorge nourrie.
Pleurante, épouvantée et mourante d'effroi,
Se traînant à genoux et s'attachant à toi,
Elle se tient blottie et par ton corps cachée.
Et ta voix par l'horreur étranglée et séchée
Crie encor : « Prends pitié! Pitié! Pitié! Pitié! »
Tu cherches à couvrir le cher corps reployé,
Mais, effleurant ta chair et traversant ta robe,
La flèche vient frapper l'enfant qui se dérobe;
Et c'est le dernier cri! Tous tes enfans sont morts!

Alors, d'un mouvement pareil à ces essors
Que la Victoire prend en de nobles statues,
Sur cet amas affreux de vierges abattues,
Dans ta robe aux plis blancs toute pourpre de sang,
Tu dressas vers le ciel ton beau corps menaçant :
« Déesse au nom maudit, reçois mon anathème!
Je ne t'implore pas de me frapper moi-même

. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . .

Puisque ton cœur de fer est sans miséricorde,
Et je n'espère pas que ta haine m'accorde
Le trait par qui ton crime, en mon sein aboli,
En me donnant la mort me donnerait l'oubli!
Les destins t'ont fait naître aux hauteurs immortelles;
Je sais que nos efforts sont impuissans contre elles,
Et les os des Titans nous servent de leçon!
Mais plus haut que des monts entassés, le frisson
De mon cœur maternel s'élèvera; mes larmes
Iront dans ton Olympe exciter les alarmes

Chez les Dieux inquiets qu'un pareil attentat,
Le plus inexpiable et le plus scélérat,
Entrant dans leur séjour, échappe à leur justice!
Mais par delà les Dieux, vierge exterminatrice,
Siègent les Lois du monde, et l'éternel Destin
Dont la sentence attend ce qu'aucun bras n'atteint.
Dans l'air supérieur où l'Olympe a sa cime,
Vous vivez abrités des châtimens du crime,
Mais vous ne pouvez pas ne pas garder en vous
Vos crimes accomplis, et n'être point jaloux
Des simples cœurs humains qui sont restés sans faute.
Nul temps ne vous punit, mais nul temps ne vous ôte
Le désir, l'habitude et le succès du mal;

Vos intangibles cœurs, soustraits au flot lustral,
Dans leurs impunités entretiennent leur vice;
Votre immortalité devient votre complice,
Mais par elle enchaînés au forfait éternel
Vous chargerez d'opprobre et de meurtres le ciel,
Et vous abolirez vos cultes exécrables!
Pour toi, cruelle qui, de tes bras implacables,
Osas tacher mon corps du sang de mes enfans,
Toi qui pus écouter les appels supplians
Et pus voir sans pitié les larmes d'une mère,

. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . .

Tu ne seras point mère! En tes flancs inféconds
Nul être ne naîtra; jamais les chers frissons
Ne frémiront au fond de tes dures entrailles!
Ton ventre ne sera qu'un champ mort aux semailles!
Le lait n'enflera pas tes mamelles d'airain
Et jamais un enfant ne tiédira ton sein!
Ta chair ignorera l'honneur de notre argile!
Tu croiras être pure et tu seras stérile!
Tu perceras de traits les bêtes des forêts,
Et tes chiens aboyans pousseront vers tes rêts
Les grands cerfs épuisés dont les yeux ont des larmes!
Déesse des effrois, âpre vierge sans charmes,
Tu vivras pour tuer, tu prendras joie au sang
Quand la meute dépèce, au bord du sombre étang,

La biche avec le faon : lui qui ne peut la suivre,
Elle qui pourrait fuir et ne veut lui survivre.
Tu n'auras de bonheur que d'entendre gémir,
Mais ton cœur endurci ne saura plus frémir ;
Et quand tu rêveras, jalouse, à d'autres joies
Que celles d'effarer et dépouiller des proies,
Tu tâcheras d'aimer, mais tu n'aimeras pas ;
Aucun homme, aucun Dieu ne t'ouvrira ses bras.

. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . .

Et tu seras réduite, amante au front blêmi,
A venir te pencher sur un pâtre endormi,
Ignorant que sa bouche est auprès de la tienne,
Pour te faire un baiser furtif de son haleine.
Image d'abandon et de stérilité,
Dans le ciel par ton front glacial contristé
Tu passeras sans fin, déçue et solitaire,
Car je tends contre toi mes mains vides de mère,
Et je montre le sang qui profane mon sein
Aux vastes Lois du monde, à l'éternel Destin ! »

Niobé ! Niobé ! comme tu semblais grande
Quand tu lanças ces mots, quand tu fis une offrande
De ta désespérance à des Pouvoirs vengeurs !
Tes yeux étincelans avaient brûlé leurs pleurs !
C'était toi l'Immortelle et la Dominatrice !
Artémis avait fui, le ciel gardait l'indice
De son passage affreux dans son nuage d'or.

. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . .

AUGUSTE ANGELLIER.

# REVUE MUSICALE

## MASSENET

Dans notre musique française, où le charme n'est pas aujourd'hui ce qui surabonde, un charme vient de s'évanouir par la mort du plus tendre et du plus sensuel, du plus chérissant et du plus caressant de nos musiciens. Massenet ! Un joli nom ! Presque aussi joli que celui de Paladilhe, un musicien aussi. Gardons-nous de rappeler son prénom, qu'il avait en horreur. Massenet ! Cela sonne, cela tinte clair, un peu comme un coup léger, très léger, de cymbales d'argent.

Le charme de Massenet fut, avant tout, plus que tout, mélodique. Il le fut presque exclusivement. C'est par des mélodies, — qui d'ailleurs n'étaient pas toujours vocales, — que Massenet, pendant quarante années, a séduit les oreilles et les cœurs, ou les sens. Le musicien de *Marie-Magdeleine* et de *Manon*, d'*Esclarmonde* et de *Thaïs*, du *Cid* et de *Werther*, est peut-être l'un de nos derniers musiciens dont la musique se reconnaisse, tout de suite, à l'existence d'abord, puis aux caractères (qualités et défauts), d'une ligne unique, d'une suite et non d'une combinaison de sons. Dans les autres ordres, sur les autres élémens de la musique, on chercherait en vain la marque de Massenet. Parmi les principes, ou les procédés, anciens, je n'en vois pas qu'il ait abandonnés ; je ne saurais citer, parmi les nouveaux, ceux qu'il a découverts ou suivis. Sans doute, à compter du *Roi de Lahore*, son premier ouvrage, Massenet a renoncé, comme tout le monde, à la division du drame lyrique en morceaux nettement séparés, pour fondre chaque

scène, chaque acte, en un courant ininterrompu. De même, il a fait insensiblement de l'orchestre un agent plus expressif, un moins secondaire et plus personnel interprète. Nous disons l'orchestre, et non la symphonie. *Esclarmonde* exceptée, qui fut écrite à l'heure où le wagnérisme finissait par triompher chez nous, et de nous, l'œuvre de Massenet n'offre que peu d'exemples et des traces légères de ce vrai développement symphonique, dont l'élément, et comme le ferment de vie, s'appelle le *leitmotif* wagnérien. Non pas, encore une fois, que l'orchestre de Massenet se borne au rôle d'accompagnateur. Souvent, très souvent, c'est lui qui chante, qui soupire, qui se pâme, à la place de la voix, ou avec elle, et, non moins qu'elle, mélodique ou mélodieux. Mais alors même, et dans les plus heureuses rencontres, il se contente d'exposer l'idée musicale, et ne va pas jusqu'à la développer. Nombreux sont les exemples de mélodie purement instrumentale chez l'auteur des *Erinnyes* et du *Roi de Lahore*, de *Werther* et de *Thaïs*. Rien qu'à nommer ces divers ouvrages, on se souvient de la libation d'Électre et d'*Orestès* de l'entrée d'Alim au Paradis d'Indra, de la lugubre « Nuit de Noël » et de la « Scène des pistolets, » et de la fameuse « Méditation. » Mais quand l'orchestre se mêle à la voix, ou s'y rapporte, il n'est pas rare que ce soit par les plus délicats, les plus ingénieux rapports. En ce genre, qui veut beaucoup de finesse et de goût, Massenet a laissé de véritables petits chefs-d'œuvre. Lisez dans *Manon* (à l'acte du Cours-la-Reine), l'entretien de Manon avec Des Grieux père, cet *a parte* furtif, aux sons lointains d'une musique de bal, où l'orchestre sourit et danse, où les voix, discrètes et parlant bas, sont près de pleurer. Mais surtout rappelez-vous l'apparition de Charlotte et de Werther (fin du premier acte) et, devant le perron que blanchit le clair de lune, la halte des deux vertueux amans près de se dire adieu. Massenet jamais ne fut plus tendre, avec plus de retenue et de pureté. Les instrumens encore ici chantent d'abord seuls ; mais, avec les premiers mots de Charlotte : « *Il faut nous séparer,* » les notes de la voix, appelées, attirées à leur tour, entrent dans la cantilène, ou plutôt elles s'y insinuent et s'y blottissent amoureusement.

Instrumentale ou vocale, il est certain que la mélodie de Massenet a sa nature et ses caractères originaux. Massenet l'a véritablement créée. Par rapport à celle d'un Gounod, dont elle ne procède pas autant qu'on l'a dit, elle est beaucoup plus nerveuse, beaucoup plus contournée et, pour ces deux raisons, entre autres, beaucoup moins classique. Elle n'a rien de rigide, rien de sec ni de maigre non plus ; au contraire elle développe avec ampleur une courbe à longue portée.

Elle a son rythme favori : celui d'une mesure à deux, à trois, à quatre temps, où chaque temps est formé d'un groupe de trois notes (triolet); autrement dit, — en chiffres, — mesure à 6/8, à 9/8 ou à 12/8. Exemples, par ordre chronologique : dans le *Roi de Lahore*, le duo d'amour : « *Soyons unis;* » dans *Hérodiade*, la déclaration de Salomé : « *Ce que je veux, ô Jean! te dire que je t'aime* », et les *ariosos* d'Hérode; le frénétique duo d'*Esclarmonde* et l'entr'acte, — malaisément descriptible, — qui suit; le duo langoureux du *Cid*, le tendre « Clair de lune » de *Werther;* la première phrase, énamourée, d'Alain, au début de *Grisélidis*, etc., etc. Assurément, de tant de motifs passionnés dont palpite l'œuvre de Massenet, beaucoup ne sauraient entrer dans ce moule rythmique; mais un grand nombre, et les plus caractéristiques peut-être, y est jeté. Ce n'est pas qu'ils s'y trouvent mal à l'aise. Le moule est souple et comme élastique, il cède, il prête, et la phrase mélodique s'y meut librement, s'y balance avec mollesse, à moins qu'elle ne s'y étire et ne s'y étale avec une sorte de volupté.

Autres marques de la mélodie « massenetique : » elle abonde en effets de contraste. Tour à tour elle précipite et elle suspend, ou plutôt elle brise son cours. Elle passe de brusques élans à de soudaines faiblesses, de l'emportement à la retenue, et, du paroxysme de la violence, à de mièvres et fades douceurs. Elle fait ainsi non pas se toucher, mais se heurter les extrêmes ; d'où, quelque chose en elle d'inégal, de haletant et de spasmodique, un continuel état, une apparence au moins d'excitation, de trouble et de fièvre. Telle enfin la mélodie de Massenet a commencé, telle elle s'est développée, et telle elle s'achève. Elle meurt comme elle a vécu. Sa conclusion n'est souvent que sa défaillance ou sa pâmoison suprême. « La chute en est jolie, amoureuse, admirable; » plutôt jolie et amoureuse seulement, et, pour désigner la terminaison de cette phrase qui tombe avec une grâce, une faiblesse de femme, encore mieux que le mot « cadence, » c'est en effet le mot « chute » dont il convient de se servir.

Parmi toutes les questions, et de tout genre, que, dès le lendemain de la mort de l'illustre musicien, toute la presse, à tout le monde, a posées, je n'ai pas rencontré celle-ci : « Quelle a été, chez Massenet, la part de l'esprit ou de l'idéal classique? » Cette part est infime. Une *Hérodiade*, une *Thaïs*, une *Esclarmonde*, ne possèdent évidemment que dans une très petite mesure les qualités, les vertus classiques par excellence, telles que la modération, la retenue et la maîtrise de soi. De plus, il semble bien que nulle filiation, nulle parenté ne rattache un Massenet aux maîtres d'autrefois. Il ne descend

pas, comme un Gounod, encore moins comme un Saint-Saëns, des plus grands, des plus purs. On serait embarrassé pour nommer ses aïeux. Les Bach et les Gluck, les Mozart et les Beethoven, il les étudia, les connut, mais ne leur ressembla point. Son art, tout moderne, manque de traditions. Il ne s'appuie à rien et ne s'enfonce nulle part. Sa musique est une fleur brillante et sans racines. Peut-être en est-elle plus originale, avec plus de fragilité. S'il fallait absolument trouver à Massenet, parmi les maîtres, non pas encore une fois des parens, mais des parrains, c'est à Schumann et à Chopin que l'on finirait, — quelquefois, — par songer. Le musicien des *Nocturnes* n'eût pas désavoué la méditation de *Thaïs* avec sa grâce nerveuse, avec l'élégance contournée de ses lignes et les groupes de notes qui lui servent çà et là de voile ou de parure. Mais surtout dans ce juvénile et délicieux recueil de *lieder : Poème d'avril*, et plus encore dans le premier, dans le troisième acte de *Werther*, cette moitié de chef-d'œuvre, il est certain que plus d'un soupir, plus d'un sanglot des *Amours du poète* a passé.

Enfin, dernière raison qui l'empêche d'être classique, l'art de Massenet accorde presque tout à la sensibilité, presque rien à l'entendement. L'élément rationnel et logique, l'ordonnance, la construction et le développement, toutes les qualités en quelque sorte intellectuelles, ne viennent ici qu'au second rang. Ici nous ne goûtons pas la beauté pour ainsi dire abstraite, idéale, de la musique pure, mais uniquement le charme, qui d'ailleurs nous séduit, et parfois nous émeut, de la musique appliquée à l'expression des sentimens. Or, a dit Beethoven, « la musique est esprit et elle est âme. » L'âme seule anime la musique de Massenet.

Et cette âme ressemble à celle que saluait, en termes atténués, affectés à dessein, le César près de mourir : « *Animula, vagula, blandula.* » Ce n'est pas une très grande âme, une âme très haute. Plutôt éprise que maîtresse de son corps, elle a moins de vertus que de faiblesses. Et ses faiblesses lui sont chères. Loin de les dominer, elle s'y abandonne avec délices. Dernièrement, sous la plume, sévère aux poètes romantiques, d'un écrivain distingué (1), nous rencontrions ces mots : « Les notes dangereuses d'un langoureux amour. » La musique de Massenet a donné, répété, prolongé ces notes-là, comme nulle autre musique peut-être n'avait su, n'avait osé le faire encore.

(1) M. le chanoine Delfour.

« L'amour physique, a dit quelqu'un, est extrêmement joli, mais il est extrêmement difficile d'en parler. » Il paraît que le chanter est plus facile. Massenet du moins, sans effort et rien qu'en suivant sa pente, y a fameusement réussi. Quand on se rappelle *Esclarmonde*, on ajouterait même « furieusement. » Il y avait là tout un acte, renforcé d'un entr'acte, où la musique arrivait au plus haut degré (si c'est le plus haut) de l'imitation, de la description ou de la suggestion. L'orchestre ici, oui, même l'orchestre « dans les *sons, brava* l'honnêteté. » De luxuriante, l'instrumentation de Massenet, ce jour-là, devint luxurieuse, et la fleur de sensualité que le musicien avait cultivée jusqu'alors s'épanouit enfin, comme fait, dit-on, la fleur de l'aloès, avec un fracas de tonnerre.

Déchaînée ici, retenue ailleurs, mais presque partout présente, il est peu de sentimens où cette sensualité ne se mêle. Il s'en faut qu'elle ait toujours respecté dans l'œuvre de Massenet le sentiment religieux lui-même : d'où les plus regrettables, les plus fâcheuses équivoques. Les transports enragés d'Esclarmonde et de son Roland font bientôt place à d'insipides autant qu'inopportunes patenôtres. Musique de volupté, la musique de Massenet sait l'être aussi de dévotion. Passe encore pour *Grisélidis*, honnête et conjugale partition, toute pleine d'*Ave*, d'*Angelus* et d'*Alleluia*, de cantiques alternant avec des complaintes, album en partie double de vignettes sentimentales et d'images de sainteté. Mais quel manque de goût et quel manquement aux convenances, que de rapprocher, dans une espèce de *Noël* ambigu, deux nativités qui n'ont rien de commun. Encore ne s'agit-il ici que d'un *lied*, ou d'une « mélodie ! » Mais on sait que l'opéra d'*Hérodiade* a pour « argument » une bien autre, et plus déplaisante, et plus choquante rencontre. Des *Salomé* et des « salomeries » qui depuis lors nous furent offertes, l'*Hérodiade* de Massenet porte un peu la responsabilité. La faute en est, direz-vous, aux librettistes. La première faute, oui. Mais le musicien a commis la seconde, et non la moindre, en ajoutant à ces troubles imaginations le charme non moins pernicieux d'une musique plus profane encore.

Alors, et *Marie-Magdeleine?* Aux jours de sa jeunesse, et de la nôtre, il nous souvient de l'avoir beaucoup, passionnément aimée. Aujourd'hui même, le courage nous manquerait de lui devenir sévère. Ici, ni le respect, ni la piété, ni peut-être la foi n'est toujours absente. Une passion encore trop humaine, trop exaltée et pathétique emporte par momens cette musique et menace de l'égarer. Mais que de pages aussi, délicieuses, où circule un courant de calme et pure

tendresse! Que de cris rachetés par d'humbles et chastes soupirs! Comparez aux duos de Jean-Baptiste avec Salomé l'entretien de Jésus avec Madeleine, et vous reconnaîtrez, au moins d'un côté, la mesure, le goût et la convenance. Il y a dans la musique sacrée de notre époque peu de pages plus belles, belles avec plus de dignité, de décence et de noblesse, que les strophes de la Magdaléenne au sépulcre. Et puis, que voulez-vous, c'est ici l'une des œuvres de Massenet où « sa grâce est la plus forte. » Un charme se dégage de l'ensemble, un charme qui nous inquiète autant qu'il nous ravit, et, quand on écoute cette musique, on dirait volontiers, avec saint Augustin : « Seigneur, délivrez mon âme du plaisir de l'oreille ! » quitte à souhaiter tout bas de n'être point exaucé.

« Les notes dangereuses d'un langoureux amour. » C'est encore avec ces notes-là que, dans le genre ou l'ordre laïque, Massenet a fait *Manon; Manon* qui serait son chef-d'œuvre, si le premier et surtout le troisième acte de *Werther* n'étaient venus le porter, une fois, sur des sommets plus hauts et plus purs. Oui, ces notes-là soupirent, palpitent, frémissent à chaque page de *Manon* (nous parlons des pages de tendresse). Ici le rapport est exact autant que délicat entre le fond ou le sujet, le sujet tout entier, action et caractères, et les formes sonores. Il fallait justement cette qualité de musique à cette qualité d'amour. Dans le sentiment, la sensation, au besoin la sensiblerie (*Adieu, notre petite table*) a bien sa part. La passion, une ou deux fois, l'élève, mais, ainsi qu'il convient, sans trop l'épurer ni l'ennoblir. La mélodie de Massenet paraît avoir atteint dans *Manon*, je ne dirai pas à sa maturité, car elle y a toutes les grâces de la jeunesse, mais à sa perfection. Et par une rencontre heureuse, qui se renouvellera dans *Werther*, l'accessoire, comme on dit en droit, a suivi le principal. En cette œuvre privilégiée, le « milieu, » — donnons au mot, pour une fois, son véritable sens, — a rayonné sur les environs ou les alentours. C'est toute l'atmosphère de *Manon* qui vibre, qui vit et qui brille, atmosphère de gaieté, de joie sensuelle et légère, où passe de temps en temps, furtive, et ne fait que passer, une ombre de mélancolie. A cet égard, l'acte du jeu, dans l'Hôtel de Transylvanie, est un épisode excellent. J'ai toujours admiré comment, avec un pathétique discret, la musique avait su mêler et fondre là vingt nuances diverses, introduire jusque dans la vivacité des rythmes, dans le pétillement d'un orchestre qui luit et tinte comme l'or, je ne sais quoi d'équivoque et de louche, et nous donner par là comme une vague impression de menace, de malaise et de malheur. Détails peut-être, mais précieux

détails. Ils achèvent de faire de *Manon* la partition de Massenet la plus équilibrée et la plus harmonieuse. Fromentin assurait que pour un artiste le moment arrive toujours où, par une conjonction favorable de ses facultés et des circonstances, de son talent, ou de son génie, et du sujet, ou de l'occasion, il produit son œuvre par excellence, l'œuvre qui lui ressemble le plus à lui-même, qui le manifeste et le représente parfaitement. C'est « le moment de l'idéal. » Encore une fois, pour Massenet, s'il n'avait écrit *Werther*, ce moment-là serait le moment de *Manon*.

Mais il a écrit *Werther*, et les belles pages de *Werther* sont les pages maîtresses de Massenet. Du commencement à la fin, le premier acte est exquis. Lisez la scène du « Clair de lune. » Le musicien n'a rien trouvé de plus tendre et presque rien d'aussi pur. Ici, comme nulle part, il est lui-même, lui seul et lui tout entier. Mais, au troisième acte, il est un autre lui-même, exceptionnel, supérieur, qu'on ne connaissait pas et qu'on n'a pas retrouvé. Par l'élévation et par la noblesse du sentiment, par l'intensité non moins que par la sincérité de la passion, par le caractère et par le style, par l'emportement et, quand il le faut, par la retenue ou la tenue, par l'abondance et la continuité du courant ou du torrent dramatique et lyrique tour à tour, cela est fort au-dessus du fameux tableau de Saint-Sulpice, et, s'il fallait choisir, on donnerait peut-être, pour les points culminans de *Werther*, la ligne plus égale et moins haute de *Manon*.

Au lendemain d'un tel ouvrage, Massenet a pu se dire : « Voici que je suis devenu grand. » Il ne l'avait pas été encore et depuis il ne l'est pas redevenu. Le « grand opéra » ne fut jamais son affaire. Dans *le Roi de Lahore*, la première et la meilleure partition de Massenet en ce genre, certain finale (l'Incantation) acclamé naguère, un soir de festival, à l'Hippodrome, est une page très éclatante, mais un peu vide, plus sonore que musicale, et qui, de la vraie puissance, ne possède guère que le dehors et le semblant. Plus fausse encore et plus creuse, la grandeur d'une *Hérodiade*. Sous la tragédie de Corneille, on sait avec quelle grâce le musicien de Rodrigue et de Chimène a plié. Ne parlons pas du *Mage*, fût-ce de *Roma*, et de *Bacchus* moins encore. Souvenons-nous d'*Ariane* un moment, et d'un moment d'*Ariane* (au troisième acte), où l'on s'étonna presque d'entendre un héros de Massenet tenir enfin un héroïque, un viril et farouche langage. Souvent un procédé, familier au musicien, témoigne qu'il est né pour la grâce et que de sa chère faiblesse il ne gagne rien à vouloir guérir. Au cours d'une même scène, et de préférence, un duo : que ce soit, dans *Manon*, le duo de Saint-

Sulpice, celui du « Clair de lune » ou celui des strophes d'Ossian dans *Werther*, le moment arrive toujours où le sentiment s'accroît et monte à son comble. Que fait alors le musicien? Il reprend, mais renforcée et grossie, la mélodie primitive; jusqu'au paroxysme il la pousse et l'exaspère. Mais un tel effort est trop rude pour elle. Incapable de donner ce qu'on exige d'elle, en vain la forme délicate s'enfle et se travaille. Elle n'avait d'expression et de vérité que dans la douceur. La violence la perd, et, loin de la transfigurer, la dénature et la parodie. Modèle, il y a peu d'instans, de distinction et de finesse, elle ne l'est plus maintenant que d'emphase et de brutalité.

Je me souviens qu'autrefois une mère, ayant mené sa fille entendre *Hérodiade*, à moins que ce ne fût *Esclarmonde*, lui disait de temps en temps : « N'écoute pas, mon enfant, n'écoute pas, c'est trop voluptueux. » Mais à côté du troublant Massenet, il en existe un autre (il y en a tant!) et celui-là de tout repos, le Massenet des familles, des demoiselles, voire des enfans. Rappelez-vous la mélodie qui porte le nom de ces derniers et défend de leur causer « *nulle peine, même légère.* » Du même ordre, du même goût, sont aussi les *Coccinelles* et vingt autres gentillesses. Loin de viser à la grandeur, Massenet alors se complaît dans la mièvrerie et la mignardise. Il met en musique, en musique tantôt de romance, et tantôt d'oraison, les insectes et les roses, les anges et les bébés, les petits ruisseaux et les petits oiseaux, les petites sœurs et les petites cousines, la Sophie de *Werther* et l'Irène de *Sapho*. La mélodie de Massenet se prête diversement à toutes ces petitesses : ici ralentie et languissante, ailleurs sautillante et mutine. Il peut même arriver qu'une seule phrase, — j'en pourrais citer une, d'*Ariane*, — rapproche les deux extrêmes et les oppose : l'affectation et la simplicité, le sentiment, fût-ce la passion, et la sensiblerie, la manière et le style, enfin ce que Massenet eut de meilleur, et ce qu'il eut de moins bon.

S'il n'a pas été un grand musicien d'amour, ou plutôt le musicien des grandes amours, et par conséquent des grandes tristesses, sa musique a su nous conter quelques-uns des secrets de la mélancolie. Au côté sensuel de son œuvre il est permis d'en préférer la partie élégiaque : les plaintes de Grisélidis et surtout les strophes (« *Pleurez, pleurez mes yeux!* ») de Chimène. Les célèbres adieux de Manon à la petite table sont touchans, bien qu'un peu minces. Ils ne pouvaient, ils ne devaient pas ressembler à ceux d'une Alceste, ou d'une Didon, (*os impressa toro*). Une héroïne différente les prononce et ne les adresse

pas au même témoin d'amour. Mais d'autres déplorations expriment de plus nobles douleurs : dans *Werther*, le prélude morne, désolé, glacial de la « Nuit de Noël ; » dans les *Erinnyes*, « *la Troyenne regrettant sa patrie*, » (un délicieux bas-relief sonore), et la libation d'Électre, et le pathétique entr'acte d'*Orestès*. Émouvante encore est l'entrée d'Alim, le roi de Lahore assassiné, dans le Paradis d'Indra. Quel est, demande le dieu,

> Quel est celui qui vient ? Son front pâle s'incline,
> Comme si, dédaignant la volupté divine,
> Il regrettait ici les misères d'en bas.

Il les regrette, en effet, et la mélodie instrumentale qui le précède et l'annonce, est triste, lourde de son regret plus fort que la mort, de ce regret qu'Homère prête à l'ombre d'Achille, de ce regret qui fait que, dans l'Enfer et dans le Purgatoire, les âmes s'approchent de Dante et le prient, quand il sera retourné sur la terre, de les rappeler aux vivans qu'elles y ont aimés. Elle est belle, cette mélodie, un peu la sœur de celle qui porte le nom du sombre Oreste. Et la phrase vocale qui l'achève semble naître d'elle, comme d'une tige sonore, pour la couronner, comme une fleur.

Mérimée déclarait, après un poète grec, qu'il y a deux bons momens dans la vie d'une femme : l'heure de l'amour (le grec use d'une expression plus vive) et l'heure de la mort. Assurément le musicien de *Manon*, de *Thaïs*, a toujours préféré la première. A la seconde pourtant il a donné de la poésie, de la mélancolie et de la douceur. Même il a su nous émouvoir, d'une émotion quelque peu féminine encore, sur le trépas masculin d'un Werther ou d'un Don Quichotte. Comme les mélodies de Massenet, ses personnages meurent en général avec grâce.

Vivans, il a réussi parfois à faire autour d'eux les choses mêmes vivantes. Il a dessiné d'un trait pur le pays de Marie-Magdeleine ; il a peint de brillantes couleurs sa maison, préparée et fleurie pour recevoir le Seigneur. Devant la Troyenne assise et pleurant, on croit voir s'étendre l'horizon de l'hémistiche virgilien : *Pontum adspectabant flentes*. Au début du second acte de *Thaïs*, rien qu'à ce nom, à cet appel : *Alexandrie !* on dirait que l'orchestre se déroule et déferle comme, sur une plage d'Orient, les flots de la mer étincelante. Nous avons noté précédemment le *brio* joyeux et sinistre du quatrième acte de *Manon* (l'hôtel de Transylvanie). Écoutez, au théâtre, le premier acte de *Werther ;* au concert, les *Scènes alsaciennes*, un petit chef-

d'œuvre pittoresque. Si vous avez une voisine, vous serez tenté de lui poser la question d'Henri Heine : « Madame, ne sentez-vous pas l'odeur des tilleuls ? »

Ainsi Massenet, avant tout élégiaque et sensuel, n'a pas été cela seulement et toujours. Il a même eu de l'esprit. Je me souviens d'une certaine *Cendrillon*, fort inégale d'ailleurs, dont le premier acte, piquant, pimpant, et, comme le conte de Perrault, très français, parut une chose délicieuse. Cela n'était fait que de détails, mais ajustés avec un tel art, une telle adresse, qu'ils assuraient la variété sans rompre l'harmonie. Qui voudrait étudier l'esprit dans la musique, en trouverait là de nombreux exemples et des modes divers. Comme il est mené, ce premier acte de comédie musicale, et comme il est écrit! Les élémens, innombrables aujourd'hui, de la musique, y sont au service du musicien, bien loin qu'il soit au leur. Il dispose d'eux et les domine. Là où tant d'autres ne font que se débattre, il se débrouille. Harmonies, mélodies et rythmes, alliance ou succession des notes, des phrases, des accords et des timbres, souplesse et liberté du discours, il n'est pas une partie, et pour ainsi dire pas un coin d'un art infiniment complexe, où la dextérité de l'artiste ne s'applique ou plutôt ne se joue.

Ondoyante et diverse, la carrière de Massenet abonde en surprises. Le cours en est changeant. Un jour le wagnérisme paraît séduire l'auteur d'*Esclarmonde;* une autre fois le musicien de *la Navarraise* a l'air de se laisser prendre aux appâts, plus grossiers, du vérisme italien. Trop souvent on peut croire qu'il s'échappe, ou se dérobe, ou s'oublie. Il a des écarts et comme des fuites soudaines. Mais, soudain aussi, il se reprend, il se retrouve, il revient. *Le Jongleur de Notre-Dame* fut un de ces retours, on pourrait dire même un de ces repentirs délicieux. Il est trop vrai que des caprices, plutôt que des principes, ont dirigé Massenet : moins encore ses caprices à lui, que ceux de la foule. Une perpétuelle inquiétude l'agitait, celle de ne pas plaire, ou de ne pas plaire assez, à tout le monde, fût-ce à ceux-là qui ne sont capables de goûter que de médiocres plaisirs. Il existe, même en art, une fausse charité. Pour ne blesser ou seulement ne choquer personne, elle est prête à tout sacrifier, à tout abandonner, à ne soutenir, à ne défendre rien. Massenet a trop pratiqué cette soi-disant vertu, qui, dans l'ordre du beau comme dans celui du vrai, n'est que faiblesse. Entre sa conscience d'artiste, de grand artiste, et le goût du public, il faisait alors le choix le plus facile et le moins courageux. Il a suivi trop souvent ceux qu'il aurait dû, qu'il aurait su conduire, et, s'il le fallait, contraindre. La

concession, non la conviction, devenait en ce cas la devise et la règle de son art. Quand il entendait applaudir telle ou telle page, *arioso*, phrase ou cadence de sa façon, de celle de ses façons qu'il savait bien n'être pas la meilleure, j'imagine qu'il en éprouvait une joie où se mêlait un peu de regret et comme un vague remords.

Trop indulgent pour le public, à lui-même non plus il ne fut pas toujours assez sévère. Ayant reçu les dons les plus rares, il ne les a point gardés pieusement. Avec plus de vigilance et de respect, il aurait pu les mieux préserver, si ce n'est les accroître encore. Quelqu'un a dit : « Le style est une habitude de l'esprit. » Et Joubert, qui cite le mot, ajoute : « Heureux ceux dans lesquels il est une habitude de l'âme. L'habitude de l'esprit est artifice ; l'habitude de l'âme est excellence et perfection. » Massenet avait fini par trop céder à l'habitude artificielle : celle de l'esprit, celle du métier, d'un métier dont aucun secret, aucun procédé ne lui était inconnu. Voilà pourquoi l'on a pu regretter que, faisant tout ce qu'il voulait, quelquefois il ne voulût pas, on ne voulût pas assez tout ce qu'il faisait.

Vous savez la belle parole de Gounod. Dédiant son oratorio de *Mors et Vita* au pape Léon XIII, il exprimait le vœu que, dans les autres comme en lui-même, sa musique augmentât la vie (*ad incrementum vitæ*). On ne peut en effet attendre ni recevoir d'une œuvre d'art une grâce plus insigne. C'est le bienfait par excellence. Après avoir relu tout Massenet, sentira-t-on la vie accrue en soi ? Peut-être plutôt alanguie, et comme bercée, ou caressée, mollement. Rien ne manque à cette musique pour nous charmer et nous séduire ; elle n'a rien de ce qui nous fortifie et nous élève. « La musique est femme, » disait Wagner, estimant que dans l'association, dans le couple idéal que figure le drame lyrique, l'élément viril était le verbe. Un Massenet se révèle féministe jusque dans le choix de ses sujets et de ses personnages. La plupart ne sont pas des héros, mais des héroïnes, ou du moins des héros féminins, des âmes, non pas supérieures comme celle d'un Rodrigue, mais, comme celle d'un Werther, inférieures au devoir, à la souffrance, c'est-à-dire à la vie. « *Je ne suis que faiblesse et que fragilité,* » chante Manon. Jamais paroles ne furent mieux faites que celles-là pour être mises en musique par Massenet.

Cependant, comme a dit Musset de Don Juan, cet autre féministe, cependant, « tel qu'il est, le monde l'aime encore. » Nul ne saurait prévoir si ce sera d'un long ou passager amour. Personnellement, nous devions notre hommage à son œuvre ; à lui-même, nos

regrets affectueux. Nous avons goûté le plaisir de le voir et de l'entendre, l'agrément de sa parole, de son chant et de son jeu, la vivacité, restée jeune, gamine même, de son esprit et de son imagination, le charme enfin de son ondoyante, un peu féminine amitié. Sensible à l'éloge, il en était reconnaissant, quelquefois sans mesure. Si les critiques, les réserves, les reproches amicaux ne le touchaient pas moins, il savait n'en montrer, n'en garder ni dépit ni rancune. Dans la bibliothèque et près de la table où nous achevons d'écrire de lui, plus d'un souvenir de lui nous le rappelle. C'est une vue de sa maison des champs, c'est un autographe de quelques mots, un autre de quelques mesures. C'est un portrait, vieux de plus d'un quart de siècle, au bas duquel il a tracé, comme il se plaisait à le faire, par coquetterie, une un peu trop modeste, un peu trop humble dédicace. Enfin voici la grande partition du *Cid*, aux pages encadrées d'un filet rouge. Sur la feuille de garde, les premières mesures du ballet sont transcrites, pour quatre mains, avec cette mention, devant la double portée : « Vous — Moi. » Et plus haut : « Souvenir de la soirée du jeudi 3 décembre 1885. » Aujourd'hui, comment ne songerions-nous pas, avec un redoublement de mélancolie, que celui qui vient de mourir fut l'un des grands artistes de notre temps, oui du temps qui a été nôtre? Il n'est pas une partition de Massenet que nous n'ayons vue paraître. Cette œuvre, cette œuvre tout entière, nous fut en quelque sorte présente, et voici déjà qu'elle vient d'entrer dans notre passé.

CAMILLE BELLAIGUE.

# REVUES ÉTRANGÈRES

## LE CONTEUR ALLEMAND T.-A. HOFFMANN, D'APRÈS SES LETTRES INTIMES

*E. T. A. Hoffmann im persœnlichen und brieflichen Verkehr: I. Hoffmanns Briefwechsel*, 4 vol. in-8°, publiés par H. von Müller, Berlin, librairie Pætel, 1912.

« Les derniers produits de notre littérature allemande, — écrivait de Berlin, en 1819, Adelbert de Chamisso à son ami parisien Louis de la Foye, — l'*Autobiographie* de Gœthe et l'*Anneau Magique* de Fouqué sont des œuvres excellentes, mais aussi peu faites que possible pour des lecteurs français. Quant à notre Hoffmann, celui-là est, certes, encore bien plus *allemand* que Jean-Paul, plus étranger et inaccessible pour les Français : mais c'est lui qui est aujourd'hui, incontestablement, notre premier humoriste. » L'auteur de ce jugement était, à coup sûr, entre tous les amis berlinois d'Hoffmann, le mieux à même d'apprécier la diversité des deux génies littéraires de la France et de l'Allemagne : car on se rappelle que le baron Adelbert de Chamisso, né dans un château champenois, d'une vieille famille lorraine, ne s'était voué décidément aux lettres allemandes qu'après avoir longtemps demeuré dans ce qu'il appelait sa « première patrie (1). » Sans compter que son opinion sur le caractère et la portée de l'œuvre d'Hoffmann avait d'autant plus de chances d'être bien fondée que lui-même, Chamisso, avec sa célèbre histoire des mésaventures de *Peter Schlemihl*, avait précisément ouvert aux conteurs alle-

(1) Voyez, sur *Chamisso*, la *Revue* du 15 mai 1908.

mands la voie où s'était engagé, quelques années plus tard, l'auteur de l'*Homme au Sable* et du *Petit Zacharie*. Et cependant on ne saurait imaginer erreur plus complète que celle qui nous apparaît dans ces lignes du poète franco-allemand. Bien loin que les récits d'Hoffmann dussent être pour les Français plus « étrangers et inaccessibles » que les fantaisies de Jean-Paul Richter, il n'y a peut-être jamais eu, dans toute la littérature allemande depuis Klopstock et Gessner jusqu'à Nietzsche, aucune œuvre qui, dès son entrée chez nous, ait reçu de notre public un accueil plus favorable. Non seulement, en effet, l'œuvre d'Hoffmann a joué un rôle énorme dans les premières évolutions de notre romantisme : je serais même tenté de dire que, pendant un demi-siècle, ce sont les innombrables traductions des contes et romans d'Hoffmann qui, presque à elles seules, ont fourni à nos pères tous les élémens de leur conception de l'âme poétique allemande. Par un phénomène singulier, mais dont on retrouverait aisément d'autres exemples non moins caractéristiques, ces récits de l'auteur des *Contes Fantastiques* ont obtenu en France un succès infiniment au-dessus de celui qu'ils ont rencontré dans leur pays; et si, de nos jours, les lettrés et le public allemands commencent enfin à apprécier le génie d'Hoffmann, tout de même qu'ils font pour celui d'Henri Heine, c'est en partie parce que la force et la durée de la renommée française de ces deux écrivains ont obligé leurs compatriotes à se rendre compte d'un mérite qui, d'abord, les avait frappés beaucoup moins que nous.

Mais cette étrange fortune de l'œuvre d'Hoffmann devait avoir fatalement pour effet de substituer une image plus ou moins fantaisiste à la véritable figure du conteur berlinois. Pendant que celle-ci s'effaçait aux yeux du public allemand, accoutumé dès le début à ne considérer Hoffmann que comme un médiocre improvisateur sans idées et sans style, on comprend aisément que les lecteurs français, de leur côté, aient pris l'habitude de se représenter au gré de leur fantaisie un écrivain dont l'œuvre les ravissait par son mélange, tout « allemand, » de réalisme familier et d'inépuisable « folie » poétique. Si bien que, de très bonne heure, une légende s'est formée chez nous autour de la personne de l'auteur des *Contes Fantastiques :* une légende qui tendait naturellement à revêtir cette personne elle-même d'une vigoureuse couleur « fantastique, » et qui d'année en année, avec cela, se renforçait et se développait d'autant plus librement que l'indifférence de nos voisins d'outre-Rhin à l'égard d'Hoffmann leur enlevait tout désir d'opposer à cette image légendaire du conteur un

portrait plus conforme à la réalité historique. Qui de nous ne se souvient d'avoir vu surgir devant soi, au cours de ses lectures, un petit homme au visage diabolique, errant par les rues de Berlin avec un habit dépenaillé et des yeux hagards, un Hoffmann plus « hoffmannesque » et plus incroyable que pas un de ces Coppelius ou de ces Crespel que son imagination d'ivrogne halluciné lui faisait apercevoir à chaque pas, autour de lui, sous la banale uniformité bourgeoise de la vie allemande ?

Or voici que, comme je l'ai dit, les compatriotes d'Hoffmann se sont mis à « redécouvrir » l'écrivain que Chamisso appelait autrefois le « premier de leurs humoristes ! » Ils se refusent toujours encore, il est vrai, à admirer en lui l'auteur des *Contes Fantastiques :* car le fait est qu'Hoffmann n'a jamais été cet auteur-là que pour nous, dans les éditions françaises de son œuvre, tandis que l'on chercherait vainement le moindre emploi d'un mot équivalent à ce que signifie pour nous l'épithète : « fantastique, » dans l'intitulé original d'aucun de ses recueils. Un « humoriste, » un conteur d'histoires éminemment « divertissantes » à force d'étrangeté dans l'invention ou de drôlerie dans l'exécution, tel apparaît surtout Hoffmann, aujourd'hui comme il y a quatre-vingt-dix ans, à ses lecteurs allemands; et son « cas » ressemblerait par là à celui de Dickens, qui, lui aussi, n'a jamais été aux yeux de ses compatriotes qu'un merveilleux « amuseur, » si, à l'opposé des hautes ambitions poétiques et morales que nous révèlent les lettres et toutes les confidences du romancier anglais, le principal objet de l'effort littéraire d'Hoffmann n'avait été, vraiment, de continuer ou de renouveler l'ancienne école des « humoristes » de son pays. Déjà le titre de ses premiers recueils : *Pièces de fantaisie dans la manière de Callot*, attestait clairement une intention de cet ordre : car il va sans dire que le Callot dont prétendait s'inspirer le conteur allemand était celui des « grotesques » et des « bambochades, » non pas le tragique évocateur de la *Passion* et des *Martyres des Saints*. L'élément « fantastique » avait été de tout temps si familier à l'imagination populaire allemande que, dès la seconde moitié du XVIIIe siècle, des écrivains s'étaient trouvés qui avaient résolu de l'utiliser pour la production d'effets amusans ; et c'est ainsi qu'à Vienne, en particulier, florissait un genre d'opérette à la fois « fantastique » et « humoristique, » — un genre qui, après nous avoir valu *la Flûte enchantée* de Mozart, s'était élevé à un très haut degré de beauté poétique entre les mains d'un maître de génie, l'extraordinaire Raimund, bien fâcheusement ignoré en dehors des limites de sa patrie. De la même

façon, le *Peter Schlemihl* de Chamisso n'avait été, pour son auteur, qu'une « drôlerie ; » et pareillement encore il ne semble pas qu'Hoffmann ait jamais pris tout à fait au sérieux une seule des fables qu'il racontait, — s'attachant par-dessus tout à leur donner une allure assez imprévue et d'une « fantaisie » assez nouvelle pour que ses lecteurs en fussent divertis. Encore se voyait-il tenu de sacrifier, par instans, à la mode « romantique » d'alors, qui exigeait de tout conteur une part d'inventions sombres et terribles ; mais la lecture de ses lettres nous prouve suffisamment que rien de tout cela ne lui plaisait à écrire autant que ses véritables « pièces dans la manière de Callot, » ces étranges récits des aventures du *Pot d'Or* et de *Maître Puce*, où l'atmosphère « fantastique » ne lui servait qu'à déployer plus à l'aise son goût passionné d'observation satirique et de caricature.

Non pas pourtant que les lecteurs français d'Hoffmann se soient entièrement trompés lorsque, dès le jour où l'industrieux Loëve-Weimars leur a présenté un peu au hasard une abondante série de contes « humoristiques » et de contes « fantastiques, » ils ont résolument préféré les seconds aux premiers, — qui d'ailleurs, de par leur genre même, ne pouvaient manquer de leur être d'un accès beaucoup plus difficile ! Non seulement il était fatal qu'une bonne partie de l'agrément comique de « fantaisies » de l'espèce de *Maître Puce* ou de la *Princesse Brambilla*, avec leurs allusions personnelles et leurs jeux de mots, perdît son action sur des étrangers : nous avons en outre l'impression que, aujourd'hui encore et à les considérer d'un point de vue général, les contes choisis et retenus autrefois par nos pères, dans l'œuvre d'Hoffmann, possèdent une mystérieuse, subtile, et touchante beauté qui les rend supérieurs au reste de l'œuvre. J'essaierai d'indiquer tout à l'heure, à l'aide des renseignemens fournis par les lettres intimes de l'écrivain berlinois, la source probable de cette beauté qui de génération en génération, j'en ai l'assurance, continuera d'émouvoir de jeunes cœurs amoureux de musique et de poésie, dans ces récits proprement « romantiques » d'Hoffmann, *Don Juan*, *l'Hôte mystérieux*, *Ignace Denner*, que leur auteur semble bien n'avoir regardés que comme des « besognes » adroitement improvisées, tandis qu'il apportait beaucoup plus d'ambition et d'effort à des farces qui jamais ne réussiront à nous amuser. Maintes fois, dans l'histoire des arts, il est arrivé ainsi que les « besognes » d'un poète de race se sont trouvées revêtues d'une vie artistique quasi involontaire, ou en tout cas plus profonde et durable que celle

d'autres ouvrages élaborés avec plus de soin. Mais il n'en demeure pas moins que, pour les biographes allemands qui s'occupent de nos jours à « exhumer » l'œuvre et la figure d'Hoffmann, ce dernier apparaît avant tout tel qu'il se montrait naguère à ses contemporains, et tel aussi qu'il apparaissait à ses propres yeux : il faut voir avec quelle amertume le plus savant de ces « néo-hoffmanniens, » M. Hans von Müller, reproche aux anciens biographes de son héros la préférence accordée par eux à des contes « sentimentaux » du genre de *Maître Martin le Tonnelier*, et leur peu d'enthousiasme pour les extravagances « humoristiques » de la *Princesse Brambilla*.

Encore cette substitution d'un joyeux « humoriste » au tragique « visionnaire » de la légende n'est-elle pas le seul coup infligé à celle-ci par les nouveaux biographes et critiques du célèbre conteur allemand. Le fait est qu'il a suffi à M. von Müller de recueillir et de publier la correspondance d'Hoffmann pour qu'aussitôt nous vissions la légende susdite s'écrouler tout entière, laissant à sa place une réalité à la fois la plus « positive » du monde et la plus imprévue. Que l'on imagine le neveu de Rameau, l'inoubliable « bohème » dont la figure a été dessinée sur le vif par son glorieux confrère Diderot, qu'on l'imagine transformé soudain en un professeur de musique ou de philosophie, dans quelque université de province où le succès de son enseignement lui permet enfin, pour la première fois, de connaître la double jouissance de l'argent et de la renommée ! Et voici que Diderot a, de nouveau, l'occasion de le rencontrer : mais à présent le neveu de Rameau ne bavarde plus, n'a plus ni le goût ni le loisir d'émettre des paradoxes. Au café où, parfois encore, il revient s'asseoir, l'ex-va-nu-pieds s'emploie à noter ses comptes sur un carnet, ou bien il prépare ses leçons du lendemain, ou bien évoque complaisamment les bravos qui ont accueilli sa leçon de la veille. De sorte que le pauvre Diderot, après l'avoir quitté, se demande s'il est possible que ce personnage vaniteux et affairé soit bien le même neveu de Rameau qui naguère, durant un après-midi, dans un café parisien, l'a émerveillé par son détachement de toutes « conventions » morales ou sociales.

Plus d'un lecteur, je crois bien, éprouvera une surprise analogue en lisant la longue suite des lettres d'Hoffmann. Pendant une vingtaine d'années, de 1794 à 1815, le futur auteur de *l'Élixir du Diable* l'aura ravi par l'abandon et la liberté de ses confidences ; et puis, brusquement, pendant les sept dernières années de sa vie, de 1815 à 1822, voici que, dans presque toutes ses lettres, le même homme ne s'entre-

tiendra plus que d'affaires d'argent, — comme si l'incessante préoccupation de découvrir des « placemens » avantageux pour sa « copie » eût dorénavant tari dans son cœur et dans son cerveau tout le torrent délicieux d'émotions, de pensées, et de rêves qui n'avait pas cessé d'en jaillir jusque-là ! C'est au point que, si précieuses qu'elles soient pour notre connaissance des dates et de toute l'histoire « documentaire » de la publication de son œuvre, la plupart des lettres de cette seconde période de la vie d'Hoffmann nous déconcertent par leur banalité, et dégagent un ennui à peine tolérable. Elles nous montrent, littéralement, un « fabricant de copie, » un écrivain qui, dès l'instant où il a trouvé des éditeurs disposés à lui payer ses produits, ne songe plus qu'à tirer parti de cette chance nouvelle, et ne daigne plus même, — ou bien n'ose plus, — se divertir de sa chasse aux thalers en causant familièrement avec ses vieux amis. Ah ! nous sommes loin de l'image « fantastique » amoureusement imaginée par les Balzac et les Théophile Gautier, ou plutôt créée à notre intention par les traducteurs eux-mêmes du conteur berlinois, depuis Loëve-Veimars jusqu'à Champfleury ! Quelquefois, en vérité, nous rencontrons bien encore notre Hoffmann dans une taverne, attablé devant une bouteille de vin en compagnie de l'acteur Devrient : mais combien la figure de l'homme de lettres laborieux et raisonnable qui nous apparaît là ressemble peu à celle du « visionnaire » et de l' « illuminé » que nous nous étions accoutumés à concevoir, puisant au fond de son verre les sombres cauchemars qui, ensuite, s'exhalaient sur son papier en des lettres de sang !

Et ce vide et cette médiocrité prosaïque de la seconde série des lettres d'Hoffmann nous déroutent d'autant plus qu'avant d'y arriver, nous avons eu la joie de traverser la première, dont je ne saurais assez dire combien elle nous offre, tout ensemble, de variété vivante et de fraîche et charmante expansion poétique. A chaque page, ce sont des confidences d'une sincérité merveilleuse, de petites scènes évoquées avec un mélange piquant de naturel et de fantaisie, des portraits dont l'allure fait songer vraiment au crayon d'un Callot ou d'un Saint-Aubin. Durant les quatre années de son séjour à Bamberg surtout, de 1809 à 1813, nous sentons que toute l'âme du jeune Hoffmann se livre à nous dans ses lettres : l'âme d'un neveu de Rameau qui serait en même temps un poète de génie. Et lorsque plus tard, en 1813, à Leipzig et à Dresde, l'ex-maître de chapelle de Bamberg assiste de tout près à des événemens historiques d'une portée exceptionnelle, c'est comme si leur

contact avait encore pour effet de stimuler son impérieux besoin d'observation pittoresque.

Le directeur qui m'avait engagé à Leipzig, — écrit-il de Dresde à un ami de Bamberg, le 13 juillet 1813, — je l'ai trouvé exactement tel que Rochlitz me l'avait décrit : un brave imbécile qui, depuis vingt-cinq ans, a tourné sa machine comme un âne sa roue de moulin; mais aussitôt que les choses sortent un peu de leur ordre accoutumé, sur-le-champ il perd la tête et ne sait plus que devenir. Par ce temps d'inquiétude, naturellement, le théâtre était vide ; souvent même nous ne pouvions pas jouer, car voilà qu'on battait la générale avant l'heure du théâtre, et que l'entrée en était interdite ! Si bien que, le 5 juin, Seconda nous a déclaré froidement qu'il était forcé de le fermer, et que nous pouvions tous nous en aller où il nous plairait. Comme vous le comprendrez sans peine, cette nouvelle a été pour nous un coup de tonnerre en plein beau temps ; mais toutes nos protestations n'ont servi de rien, ni même l'offre d'un prêt de 1 000 thalers, obligeamment consentie par un marchand de Leipzig. Alors le personnel du théâtre s'est réuni, et a décidé de jouer, pendant quinze jours au moins, à ses propres risques... Et la chance nous a favorisés : car avec deux opéras aussi peu nouveaux que possible, le *Sargino* de Paër et *Figaro*, mais joués excellemment et accueillis avec enthousiasme, nous avons fait le maximum des recettes. Déjà nous nous préparions à poursuivre notre entreprise, et songions bravement à étudier *la Vestale* (de Spontini), lorsque soudain, de la façon la plus imprévue, M. Seconda a obtenu l'autorisation de jouer à Dresde, sur le théâtre de la Cour, et cela même les dimanches, chose absolument inouïe jusqu'à présent ! Naturellement, M. Seconda a repris en main le gouvernail, et, le 24 juin, en neuf chariots, nous avons pris le chemin de Dresde. Impossible d'imaginer un voyage plus étrange : j'aurais pu y trouver le sujet d'un récit humoristique le plus drôle du monde. Il y avait là, notamment, un char à bancs hambourgeois où siégeait le bas personnel de la troupe, en compagnie de servantes, d'enfans, et de bêtes accessoires : équipage si curieux que pas une fois je n'ai manqué à venir le contempler, à chacune des étapes. Tout compte fait, ce char à bancs portait un perruquier de théâtre, deux aides, cinq servantes, neuf enfans, dont deux nouveau-nés et trois encore au sein, un perroquet, qui ne cessait pas de proférer les sarcasmes les mieux appropriés, cinq chiens, quatre cochons d'Inde, et un écureuil. Sur ma proposition, il fut résolu que l'on organiserait, pour l'entrée à Dresde, une manière de cortège triomphal, où ce char à bancs hambourgeois jouerait le rôle principal. M. Seconda serait costumé à la romaine ; — c'est un petit vieux tout voûté, avec une tête énorme, et deux yeux saillans comme des boules de verre ; — il trônerait en triomphateur, sur le siège de sa voiture, tandis que le perroquet flotterait au-dessus de sa tête comme l'aigle au-dessus de celle de Germanicus. Les chiens et cochons d'Inde, ornés de fleurs, figureraient des animaux ramenés de régions lointaines; des esclaves maures de l'opéra d'*Axur* les porteraient, comme des présens destinés au roi de Saxe en remerciement de sa gracieuse autorisation.

A Dresde, nous alternons avec les Italiens, qui jouent deux fois par

semaine; et de temps à autre, l'empereur Napoléon fait donner pour soi et pour ses invités des représentations particulières, où prennent part ses acteurs français, — car Talma, M[lle] Georges, et d'autres sont ici. J'ai vu ainsi *Phèdre* et *le Barbier de Séville:* mais je ne saurais vous en dire mon avis sans devoir transformer ma lettre en une brochure. Sachez seulement que, au *Barbier de Séville*, j'ai vu que l'Empereur riait souvent, et de la façon la plus cordiale...

Le 1[er] décembre suivant, Hoffmann écrit de Dresde à un autre de ses amis :

Ici, j'ai éprouvé toutes les impressions que peut offrir le voisinage immédiat de la guerre : j'ai assisté à des escarmouches, j'ai vu un combat important (le 26 août), j'ai visité un champ de bataille : en un mot, mes expériences dans ce genre ne se sont que trop enrichies. Il m'a fallu aussi traverser les angoisses de la famine, et puis aussi une manière de peste, qui continue de sévir et, encore la semaine passée, a emporté près de trois cents personnes : mais, malgré toutes ces épreuves vraiment terribles, jamais je n'ai perdu courage. Pendant que les canons tonnaient autour de Dresde, au point que la terre tremblait et que toutes les fenêtres vibraient, j'ai eu le pressentiment que l'heure, longtemps attendue, de la délivrance allait enfin sonner. Déjà le 11 octobre, j'avais eu l'occasion de voir de tout près (n'ayant pu résister au désir d'aller me poster là sur une éminence) de quelle façon les Français étaient chassés de leur camp fortifié, en avant des remparts extérieurs de Dresde, et comment ils mettaient le feu à leurs baraquemens, et s'enfuyaient avec une rapidité incroyable. Le même spectacle m'a encore été donné le 13 octobre, le 16, et encore le 6 novembre, où, du haut du clocher de l'église Sainte-Croix, au moyen d'une excellente lunette, j'ai vu M. le comte de Lobau chassé des hauteurs de Boksdorf par les troupes russes, et refoulé jusque sous les canons de Dresde. Désormais, mon cher ami, on recommence à respirer librement, et j'ai l'idée que des temps meilleurs approchent pour nous.

En plus de la composition et de mes autres travaux musicaux, je suis en train de me mouvoir aussi très activement *in litteris :* ou, en d'autres termes, voici que je suis devenu une espèce d'auteur! Car, pour commencer, un petit livre de moi va paraître à Bamberg, sous ce titre : *Pièces de fantaisie dans la manière de Callot*, avec une préface de Jean-Paul Richter. Que si ce livre vous tombe sous la main, je serai curieux d'en avoir votre opinion. A côté de maintes choses déjà imprimées précédemment dans la *Gazette musicale* de Leipzig, vous y trouverez deux morceaux qui peut-être vous intéresseront, à savoir : des renseignemens sur les nouvelles aventures du *Chien Berganza*, et le *Magnétiseur*. Deux autres petits volumes paraîtront avant la foire de Pâques. La musique de mon opéra d'*Ondine* est terminée, et je n'attends qu'une occasion favorable pour la mettre dignement en scène. J'attache une grande importance à cette musique; et il me semble notamment que, dans les deux rôles d'Ondine elle-même et de Kuhleborn, j'ai tout à fait répondu aux intentions de l'admirable poète.

Les dernières lignes qu'on vient de lire auront un peu de quoi, me

semble-t-il, nous expliquer l'étrange et profond changement survenu, aux environs de l'année 1814, dans l'allure des lettres intimes de T. A. Hoffmann. L'homme qui écrivait à son ami, le 1er décembre 1813 : « Voici que je suis devenu une espèce d'auteur ! » avait alors tout près de quarante ans. Il avait occupé tour à tour des fonctions publiques à Kœnigsberg, à Posen, à Plock, et à Varsovie, partageant ses loisirs entre le dessin et la musique, ou plutôt accordant à ces deux arts la petite partie de ses loisirs qu'il ne dépensait pas à fumer et à boire, en compagnie de ses collègues, dans de joyeux cabarets de ces endroits divers. Puis, en 1806, lorsque les Prussiens avaient été chassés de Varsovie, Hoffmann avait perdu sa place, et était venu demeurer à Berlin : réduit à une misère lamentable, c'est encore à sa musique et à son dessin qu'il avait demandé de le faire vivre, sans que la fréquentation de nombreux écrivains berlinois lui suggérât l'idée de s'essayer lui-même à des travaux littéraires. A Bamberg, de 1809 à 1813, il avait été chef d'orchestre, professeur de musique, et compositeur ; sauf pour lui à se procurer un petit revenu supplémentaire en envoyant à un journal musical de Leipzig des comptes rendus de partitions nouvelles, ou même parfois des « fantaisies » d'un genre plus libre, mais se rapportant toujours expressément à l'histoire ou à la théorie de la musique. Lorsqu'il avait quitté Bamberg, durant l'été de 1813, pour la première fois il projetait résolument d'être désormais un « artiste : » mais c'était encore à la composition musicale qu'il rêvait maintenant de se consacrer. Il s'occupait à mettre en musique un poème que l'écrivain berlinois Lamotte-Fouqué avait tiré pour lui de son délicieux petit roman d'*Ondine*. Il en était là lorsqu'un marchand de vins de Bamberg, désireux d'entrer en rapports avec des gens de lettres, lui avait proposé de recueillir en volume et de publier à ses frais les articles écrits naguère pour la *Gazette Musicale* de Leipzig. Ainsi était né le premier recueil des *Pièces de fantaisie dans la manière de Callot* ; et, bien que l'auteur du recueil, afin de l' « étoffer, » y eût joint les deux « fantaisies » purement littéraires dont on vient de l'entendre parler, le *Chien Berganza* et le *Magnétiseur*, ses lettres nous révèlent qu'il n'attachait guère d'importance à cette incursion dans un domaine étranger. Le succès de son *Ondine* lui tenait infiniment plus au cœur que celui de ses *Pièces dans la manière de Callot*. Musicien par ses goûts et sa profession, déjà il entendait vibrer dans ses oreilles des échos des opéras, des messes, des savans quatuors qu'il allait composer dès que les démarches d'un ami d'enfance heureusement retrouvé, en le pourvoyant à nouveau d'un petit emploi dans l'admi-

nistration prussienne, lui permettraient de se livrer tout entier à l'active impulsion de son génie créateur.

Mais voici que, dès l'année suivante, la publication du premier volume des *Pièces dans la manière de Callot* est venue renverser tous les projets de notre musicien ! Formé de morceaux que l'auteur avait écrits jadis à loisir, en façon de « divertissement » à ses ennuis professionnels de Bamberg, ce volume, qui, aujourd'hui encore, nous apparaît incontestablement le chef-d'œuvre d'Hoffmann, lui a valu aussitôt d'innombrables commandes, de la part de directeurs de journaux et d'éditeurs allemands, — cependant que la partition d'*Ondine* continuait à attendre, dans un tiroir, l' « occasion favorable » d'être mise en scène. Sous l'effet d'un hasard et presque malgré soi, Hoffmann « est devenu une espèce d'auteur. » Depuis lors, il n'a plus cessé de produire des romans et des contes, durant les sept années qui lui restaient à vivre. Il s'est littéralement épuisé à force de « copie ; » et j'ai dit déjà de quelle façon, parmi ces besognes de toute espèce qu'il acceptait et exécutait infatigablement, ses préférences personnelles l'attachaient surtout à des morceaux du genre « humoristique, » tels que *Maître Puce* ou la double autobiographie entremêlée du *Chat Murr* et du *Maître de Chapelle Kreisler*, — « fantaisies » dont l'extravagance subtile et compliquée l'aidait à oublier son remords secret d'avoir décidément sacrifié à la recherche du succès matériel les véritables aspirations de son âme d'artiste.

Car Hoffmann avait beau être l'un des écrivains les plus lus de son temps, et les mieux payés : la littérature n'était toujours pas son métier, et lui-même le sentait, plus ou moins confusément, et j'imagine que le chagrin qu'il en avait n'a pas été sans contribuer à ce changement qui se manifeste à nous dans ses lettres, depuis le jour où il est « devenu auteur. » Écrivain par occasion, il ne pensait plus qu'à se tirer le mieux possible de cette tâche nouvelle, d'autant plus malaisée pour lui qu'elle répondait moins à sa nature intime. Constamment il avait l'impression comme d'un acteur qui ne saurait se distraire de l'étude de son rôle : sans compter qu'il n'était pas né, non plus, pour gagner de l'argent, et que ce souci-là également devait l'absorber plus que de raison. Combien son esprit et son cœur étaient plus libres naguère, à Bamberg ou à Dresde, en dépit d'occupations encore plus actives ! Malade, dépourvu d'argent, l'humble croque-notes s'épanchait alors, dans ses lettres, avec une gaité, une verve, une poésie délicieuses : mais c'est qu'alors, en premier lieu, le fardeau qu'il portait sur ses épaules y pesait moins lourdement que celui d'à présent ; et

puis c'est aussi que, pour obscures et fatigantes que fussent ses occupations professionnelles, du moins elles se rattachaient à cette musique dont on peut dire qu'elle avait toujours été la grande, l'unique passion de sa vie.

La musique ! De tout temps Hoffmann l'avait aimée d'un amour ardent et fidèle, ne prêtant d'attention aux diverses figures féminines dont il s'était épris que dans la mesure où il voyait en elles des incarnations de cet art adoré. Que l'on songe, par exemple, à la place qu'a dû tenir la musique dans le cœur de l'homme qui a écrit l'extraordinaire « fantaisie » publiée sous le titre de *Don Juan!* A chaque instant, dans ses lettres de jeunesse, Hoffmann associe la musique à tout le détail de ses actes. Vingt fois ses amis l'entendent affirmer qu'il « succomberait au désespoir s'il n'avait pas son piano-forte. » De Kœnigsberg, le 22 septembre 1795, il écrit à son camarade et confident Hippel : « Lui seul, mon piano, me réconforte parmi l'orage de mille émotions torturantes. C'est comme si un génie bienfaisant s'approchait de moi et m'enveloppait de son aile. A demi enivré de la course, toujours renouvelée, de ma fantaisie, j'ai le sentiment de me perdre tout entier en moi-même, bien loin des tristesses du monde. » Une autre fois, il annonce à Hippel qu'un événement merveilleux lui est arrivé : il a pu lire et étudier la partition d'orchestre du *Don Juan* de Mozart. Avec un enthousiasme clairvoyant, il décrit à son ami les qualités incomparables qu'il vient de découvrir dans cette musique. « Je voudrais étudier encore *Don Juan* pendant six semaines, et puis, après cela, te le jouer sur un forte-piano anglais. Mon seul vrai ami, tu te tiendrais assis, immobile, jusqu'à la fin de la pièce, et ton cerveau, pour étranger qu'il soit à la musique, se remplirait là de jouissances surnaturelles. » Qu'il parle de ses aventures sentimentales ou de ses projets d'avenir toujours Hoffmann trouve le moyen de nous attester ce besoin irrésistible de musique dont il est possédé. Jusqu'au jour où il « est devenu auteur, » la musique a été pour lui une maîtresse infiniment chère ; et d'autant plus il a dû souffrir, pendant ses dernières années, du cruel regret de l'avoir abandonnée et trahie.

Mais elle, sa fidèle maîtresse de naguère, jamais elle ne l'a tout à fait abandonné. C'est elle qui, dans son nouveau métier, lui a inspiré ses inventions les plus belles, et qui a fait de lui un poète, par-dessus l' « humoriste » qu'il voulait devenir. Jamais peut-être aucune œuvre littéraire n'a été plus imprégnée de musique que celle d'Hoffmann. Non seulement les sujets musicaux y jouent un rôle énorme, soit que le conteur les aborde de front, comme dans le *Chevalier Gluck*, dans

*le Point d'orgue*, dans l'admirable esquisse traduite sous le titre de *l'Élève de Tartini*, — et qui contient en germe l'idée essentielle du *Chef-d'œuvre inconnu* de Balzac, — soit qu'il se contente de les mêler incidemment à l'intrigue de ses récits : nous sentons en outre que la principale beauté de son art, — cet élément « hoffmannesque » dont l'influence a été considérable dans le développement de notre poésie et de notre prose romantiques françaises, — que toute l'originalité vivante du génie du conteur berlinois lui vient d'une certaine conception « musicale » du sentiment poétique. La jeune fille dont l'âme s'écoule dans le chant d'un violon, par exemple, ne nous offre-t-elle pas le charme pénétrant d'un certain symbolisme d'ordre tout musical? Et quand Hoffmann nous raconte l'aventure d'un hôte mystérieux qui apparaît au moment où les invités s'entretenaient d'un personnage tout semblable, quand il nous décrit la rencontre à Berlin, vers 1810, du compositeur d'*Orphée* et d'*Alceste*, mort depuis un quart de siècle; ou même lorsqu'il nous divertit ingénument en nous faisant assister aux travaux et aux joies des apprentis d'un maître-tonnelier de Nuremberg, ne nous semble-t-il pas que ces fables de toute espèce diffèrent de l'ordinaire des fictions analogues par la qualité spéciale de l'émotion qu'elles traduisent, et que cette émotion appartient, pour ainsi dire, à la « catégorie » de la musique, — étant à la fois saisissante et indéfinissable comme celle qui s'exhale d'un quintette de Schumann ou d'une ouverture de Weber? Jusqu'au terme de sa brève carrière d'écrivain, Hoffmann n'a été redevable qu'à la musique de son pouvoir d'agir profondément sur nous; « devenu auteur, » le musicien qu'il était a survécu en lui; et qui sait si, même « représenté dignement, » selon qu'il le rêvait, son opéra d'*Ondine* lui aurait permis de nous procurer, d'âge en âge, les jouissances « musicales » qui naissent pour nous de son *Point d'orgue* et de son *Don Juan?*

T. DE WYZEWA.

# CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

Le sort en est jeté : la péninsule des Balkans a pris feu et personne ne peut dire ni combien de temps l'incendie durera, ni jusqu'où il s'étendra. Il y a quinze jours, à la fin de notre chronique, nous reproduisions un propos tenu par le roi de Montenegro dans une interview : par respect pour les intérêts de la Russie, disait-il, et bien que la paix coûtât plus cher que la guerre, il renonçait à celle-ci; et c'est ce même roi Nicolas qui, quelques jours plus tard, ouvrait *ex abrupto* les hostilités.

A parler franchement, le fait ne nous a pas surpris : nous le serions plutôt qu'on ait pu conserver l'espoir de sauver la paix après les mobilisations simultanées des quatre puissances balkaniques, la Bulgarie, la Serbie, la Grèce et le Montenegro lui-même, car on chercherait vainement dans l'histoire l'exemple d'une mobilisation qui, une fois faite, n'ait pas amené la guerre. La Bulgarie, en particulier, ne pouvait pas démobiliser après avoir mobilisé. Si on nous permet de nous citer nous-même, nous rappellerons ce que nous écrivions dans la *Revue* du 1er septembre dernier. Après avoir parlé des démarches faites déjà à Cettigné pour calmer l'effervescence du pays : « Il s'en faut de beaucoup, disions-nous, que le péril soit définitivement conjuré. Les nouvelles contradictoires alternent du jour au lendemain : tantôt on assure que le Montenegro mobilise, tantôt on assure que les bons conseils des Puissances ont produit leur effet et que l'affaire est arrangée. Malheureusement, des affaires ainsi arrangées sont toujours exposées à se déranger de nouveau, et le Montenegro est un des points des Balkans sur lesquels il faut toujours avoir les yeux ouverts. Il en est de même de la Bulgarie, où il y a aussi un roi de fraîche date et un peuple sérieux, laborieux, ambitieux, muni d'une armée bien outillée, bien commandée, dit-on, et

toujours prête à entrer en campagne. Elle y entrera sans doute brusquement un jour ou l'autre : si elle ne l'a pas fait encore, c'est grâce à la prudence, à la sagesse du roi Ferdinand qui, connaissant mieux que ses sujets les dispositions de l'Europe, n'a pas encore trouvé le moment favorable. Mais les Bulgares sont impatiens. Doués d'un esprit essentiellement utilitaire et pratique, ils ne veulent pas avoir fait pour rien de grands sacrifices, et ils estiment que, s'ils ont une armée qui leur coûte très cher, c'est pour s'en servir. Les occasions, c'est-à-dire les prétextes, ne leur manqueront pas quand ils croiront l'heure sonnée. » Les événemens nous ont donné raison, avec plus de promptitude encore que nous ne l'aurions cru : ils se sont précipités en quelques jours comme une avalanche. Ce qui a pu étonner, c'est l'accord qu'on a vu établi entre ces petits peuples des Balkans que nous avions présentés comme animés les uns contre les autres de jalousies irréductibles. Cette situation est-elle donc changée? Ces sentimens ont-ils présenté le phénomène d'une conversion subite et complète? Les Grecs et les Bulgares sont-ils devenus bons amis sous l'impulsion d'une haine égale contre les Turcs? Nous n'en croyons rien. Si la coalition balkanique sort victorieuse de la guerre où elle s'engage, on verra se produire entre les alliés de la veille toutes les horreurs de la discorde : la vengeance de la Turquie sera dans sa dépouille à partager. Mais nous n'en sommes pas encore là. Le sentiment qui l'a emporté aujourd'hui chez les peuples balkaniques est l'impatience de l'action : ils ont voulu abattre l'ennemi commun en pensant qu'à chaque jour suffit sa peine et que le lendemain sera ce qu'il pourra. Une diplomatie à coup sûr imprévoyante a encouragé et facilité entre eux les rapprochemens politiques et les ententes militaires d'où est sortie la coalition actuelle. Depuis quelque temps déjà, le bruit courait qu'une alliance avait été conclue entre la Bulgarie et la Serbie et les démentis qu'on y opposait ne l'empêchaient pas de se répandre ; mais on ne connaissait généralement pas les conditions précises de l'alliance et on ignorait que la Grèce et le Montenegro y étaient formellement entrés. Si les chancelleries étaient instruites, — et nous doutons qu'elles l'aient été toutes exactement, — l'opinion ne l'était pas : c'est pourquoi la surprise a été presque aussi grande que l'émotion lorsqu'on a appris, un matin, que les quatre puissances avaient ordonné la mobilisation de leurs armées.

A partir de ce moment nous avons considéré que la cause de la paix était perdue. S'il restait pourtant une chance de la sauver, si minime fût-elle, il fallait s'y attacher avec énergie et tâcher d'en

tirer les effets utiles qu'elle pourrait encore contenir. C'est à quoi s'est appliquée la diplomatie européenne et, quelque vaine qu'elle ait été, l'entreprise n'en est pas moins honorable. Mais la force des choses l'a emporté sur les meilleures intentions, à moins qu'il ne faille dire que la volonté des petites puissances balkaniques a été plus nette, plus ferme, plus unie que celle des grandes puissances européennes : en tout cas, elle a été plus rapide dans l'exécution des projets qu'elle avait préparés. L'Europe en était encore à la période des conseils lorsque les quatre mobilisations ont eu lieu.

Quel a été le prétexte? La Bulgarie venait de terminer ses manœuvres, lorsque la Porte a entamé les siennes dans la région d'Andrinople. Aussitôt on a crié à Sofia qu'il y avait là une provocation intolérable, comme si la Porte était le seul pays des Balkans, ou plutôt du monde, qui n'aurait pas le droit d'exercer son armée. Elle a renoncé à le faire et cette concession n'a servi à rien. En quelques heures la Bulgarie a été debout, animée d'un enthousiasme patriotique dont les journaux ont reproduit les manifestations. A la prétendue mobilisation ottomane a succédé la mobilisation bulgare, et la mobilisation bulgare a été aussitôt suivie des mobilisations serbe, grecque et monténégrine. Le bruit des armes a retenti en même temps dans toute la péninsule : on n'y a plus vu que des soldats rejoignant leurs corps et des concentrations de troupes sur certains points déterminés. Ceux qui, au premier moment, se berçaient de l'illusion qu'il s'agissait là d'un simple bluff n'ont pas tardé à comprendre que le mouvement avait un tout autre caractère; il venait de trop loin pour s'arrêter si vite; longtemps contenu, aujourd'hui déchaîné, rien ne pouvait plus l'arrêter. Nous parlons surtout de la Bulgarie parce qu'elle tenait la clé de la situation. A Belgrade, à Athènes, on faisait effort pour se mettre à la hauteur des circonstances, mais l'effort était sensible à des yeux exercés. Il y avait des nuances dans l'exaltation à laquelle chacun des alliés s'abandonnait, et il semblait parfois qu'une réflexion surgissant dans le secret des âmes atténuât quelque peu, ici ou là, l'expression de ce sentiment. Quant au Montenegro, courant moins de risque que les autres, il se montrait fort résolu. Le principe du mouvement était donc à Sofia et à Cettigné ; le reste suivait, mais enfin il suivait. On y avait d'autant plus de mérite en Grèce qu'on y avait éprouvé, il n'y a pas encore longtemps, le poids des armes ottomanes, et en Serbie qu'on y jouait plus gros jeu. La Serbie est certainement celui des quatre alliés qui a chance de gagner le moins et qui est exposé à perdre le plus dans la

guerre qui commence. Malgré cela, l'élan a été général. Quel en est l'objet véritable ? Des manœuvres et des projets de mobilisation ottomans, il n'a plus été question après le premier jour ; ce piètre prétexte avait rendu tout le service qu'il pouvait rendre ; on a donc invoqué l'état intolérable de la Macédoine où les populations chrétiennes gémissent et souffrent sous un joug qui est pour elles une douleur suprême et une honte pour la civilisation. On sait que la Macédoine est le milieu le plus composite qui soit en Europe et que toutes les races d'Orient y sont représentées, juxtaposées, mêlées les unes avec les autres. Comme il y a des Bulgares, des Serbes, des Grecs, on peut également crier : « Sauvons nos frères ! » à Sofia, à Belgrade, à Cettigné et à Athènes. Le but avoué par les quatre alliés est donc d'obtenir ou d'imposer l'émancipation de la Macédoine et ils entendent par là son autonomie à peu près absolue.

Ils ont d'ailleurs à invoquer des raisons très fortes. Ce qu'ils disent de l'état déplorable dans lequel la Macédoine est tenue, en dépit des promesses qui ont été faites et des engagemens formels qui ont été pris à maintes reprises à Constantinople, est l'expression de la vérité. Les populations chrétiennes y sont toujours dans un état d'infériorité qui les laisse exposées sans défense aux violences brutales et aux extorsions arbitraires des autorités turques. On a souvent décrit cette situation et, bien qu'on l'ait fait avec des couleurs très sombres, on n'a pas beaucoup exagéré. Combien de fois l'Europe ne s'en est-elle pas émue ! Mais si l'Europe a les émotions vives, elle les a courtes et, devant la prodigieuse force d'inertie que lui a opposée la Porte, elle a toujours fini par se lasser ou se décourager.

Cette inertie de la Porte, qui apparaît aujourd'hui comme une grande faute de sa part, n'est pourtant pas sans excuses. Lorsque les États balkaniques protestent qu'ils n'ont pas d'ambition territoriale et que leur politique n'a pas d'autre objet que l'émancipation de leurs frères, ils sont peut-être de bonne foi, mais ils se trompent eux-mêmes et ne trompent pas la Porte. Une sorte de subconscient détermine leurs actes en dehors des intentions dont ils se rendent compte ; mais la Porte, qui juge les actes seuls, ne peut pas se faire d'illusion sur leurs tendances trop évidentes. Elle est habituée à entendre proclamer l'intégrité de son territoire comme un des points fixes du droit public européen, et cependant son histoire, pendant tout le siècle dernier, est celle des amputations successives qu'elle a subies à chacune des crises qu'elle a traversées, qu'elle en soit d'ailleurs sortie victorieuse ou vaincue. Cela l'a rendue méfiante, on le serait devenu à moins.

Elle a pu constater que, tout sincère qu'il soit, l'intérêt porté par les États balkaniques aux chrétiens de la Macédoine, s'il n'est pas le résultat d'une ambition politique, ne tarde pas à la faire naître. Aujourd'hui même, quand les gouvernemens balkaniques déclarent ne poursuivre aucun agrandissement, ils disent sans doute la vérité du moment; mais ils veulent en réalité, en assurant l'autonomie de la Macédoine, la détacher de l'Empire et, quand elle sera détachée de l'Empire, ils ne tarderont pas à étendre eux-mêmes sur elle des mains qui seront restées armées. La Porte n'entend pas, sous prétexte de réformes à faire, se laisser arracher sa souveraineté. Bien qu'elle en ait mal usé, et que, très probablement, elle soit incapable d'en faire dans l'avenir un meilleur usage, elle entend la garder, en vertu de cet instinct de conservation qui est le même chez les États, petits ou grands, que chez les individus, et qui est partout légitime. Après tous les malheurs qu'elle a éprouvés, toutes les pertes qu'elle a subies, tous les ébranchemens qu'elle a supportés en frémissant, réduite à n'occuper en Europe qu'une petite partie des territoires qu'elle y a eus autrefois et sentant bien qu'une diminution nouvelle serait pour elle l'annonce de l'expulsion définitive, la Porte, attaquée dans ses derniers retranchemens, se détendra avec l'énergie du désespoir, et elle a les moyens de le faire utilement si on lui en laisse la liberté. Les choses étant ainsi, la situation de l'Europe est embarrassante. On ne saurait douter de sa sympathie pour les populations chrétiennes des Balkans; elle en a donné des preuves nombreuses et convaincantes; mais d'autres considérations entrent aussi pour elle en ligne de compte. Même diminuée comme elle l'est, la Porte est encore la clé de voûte de tout l'édifice oriental : si on l'élimine, l'édifice croule et il faut en construire un autre. L'Europe ne peut pas assister à un pareil événement, qui serait un des plus grands de l'histoire du monde, sans y prendre une part active, et elle se rend justice en estimant qu'elle n'y est pas préparée. La liquidation orientale, si elle se fait d'un seul coup et par surprise, est grosse de plusieurs guerres dont celle qui commence ne sera qu'une première et faible esquisse. Qui pourrait prévoir les complications auxquelles elle donnera lieu? De là, indépendamment des considérations d'humanité qui sont pourtant si puissantes, les préoccupations très graves et très profondes qui surgissent dans les esprits.

Nous avons dit qu'une tentative infiniment honorable avait été faite pour empêcher la guerre : même sans grande espérance de succès, il y avait là un devoir à remplir et nous sommes heureux que

le gouvernement de la République s'y soit employé pour son compte avec une loyauté et une activité auxquelles on a rendu justice. M. Poincaré a profité d'une occasion qui s'est présentée au moment le plus critique et qui a paru favorable. M. Sasonoff, revenant de Londres, est arrivé à Paris au moment où les quatre États balkaniques ont décrété leur mobilisation. La réunion des ministres des Affaires étrangères des deux grandes nations alliées, la Russie et la France, créait une opportunité dont il fallait profiter. MM. Poincaré et Sasonoff ont donc pris des initiatives rapides, sentant bien qu'elles ne pouvaient être efficaces qu'à la condition d'être immédiates. On va plus vite dans une conversation qu'on ne peut le faire lorsqu'on échange des télégrammes. Il a fallu, bien entendu, en échanger avec les autres gouvernemens européens, mais l'accord déjà établi de la France et de la Russie était une force en même temps qu'une abréviation. Cet accord s'est fait sur des bases très simples, celles que le bon sens indiquait et recommandait dans l'état où étaient les choses. Puisqu'on voulait, si c'était encore possible, empêcher la guerre entre les États balkaniques et la Porte, il fallait intervenir auprès de celle-ci pour lui imposer l'obligation de faire les réformes nécessaires, et auprès de ceux-là pour leur faire connaître la volonté de l'Europe, leur promettre ce qu'ils pouvaient légitimement espérer de la victoire, à supposer qu'elle se prononçât à leur avantage, et leur notifier très nettement, très résolument que, même dans cette hypothèse, ils n'obtiendraient pas davantage. On les prenait au mot : ils demandaient des réformes pour la Macédoine, l'Europe leur donnait l'assurance qu'elles seraient faites. Il ne s'agissait plus cette fois d'un engagement de la Porte dont ils étaient en droit de se défier, mais d'un engagement solennel des puissances, pris dans de telles conditions que leur honneur serait intéressé à son exécution. Rien de moins, mais rien de plus : quel que fût le dénouement de la guerre, si elle éclatait, l'Europe ne tolérerait pas que le *statu quo* balkanique fût modifié. Elle réprouvait d'ailleurs très formellement tout recours à la force. Tel est le langage qui devait être tenu à Sofia, à Belgrade, à Athènes et à Cettigné d'une part, à Constantinople de l'autre : c'était bien là ce qu'il fallait dire, ce qu'il fallait faire, ce qu'il fallait tenter. Toutes les puissances l'ont compris, et elles ont adhéré à la rédaction franco-russe avec quelques nuances que nous allons indiquer. De cet accord, quelque fugitif qu'il ait été, espérons que quelque chose subsistera. Il y a tant d'incertitudes, tant de hasards dans la [guerre, qu'il est impossible de dire d'avance ce que deviendront les résolutions des puissances lorsque le sort des

batailles aura prononcé; mais elles ont toutes manifesté un sincère attachement à la paix et, si elles n'ont pas réussi à la maintenir entre les États balkaniques, elles réussiront mieux peut-être à la conserver entre elles, ce qui, en somme, est le plus important. Limiter le champ de la guerre doit être désormais leur principale pensée.

Nous avons dit qu'il y avait eu quelques nuances dans l'adhésion des puissances à la note franco-russe. Des observations sont venues en effet de Vienne et de Londres: elles ont eu, ici et là, pour objet de ménager autant que possible la dignité de la Porte. Très coupable de négligence dans le passé, elle montrait dans le présent une bonne volonté dont il convenait de lui tenir compte: elle annonçait en effet très haut, bien qu'un peu tard, la résolution de faire des réformes en Macédoine; elle cherchait même à la hâte dans les cartons de ses ministères un projet qui, fait en 1880, avait obtenu alors l'approbation de la commission européenne chargée de préparer le statut politique de la Roumélie Orientale; elle annonçait, en lui donnant une apparence de spontanéité, l'intention d'exécuter ce projet après y avoir fait quelques changemens devenus nécessaires après trente-deux ans écoulés. Trente-deux ans! La Porte n'avait pas l'air de sentir qu'un si long retard était sa propre condamnation. Pourquoi n'avait-elle rien fait depuis 1880? Pourquoi depuis 1908, c'est-à-dire depuis l'avènement de la Jeune-Turquie, la situation de la Macédoine, aussi bien que celle de l'Albanie, s'était-elle aggravée au lieu de s'améliorer? Pourquoi tant d'occasions perdues? On comprend que l'évocation d'un aussi vieux souvenir que le projet de 1880 n'ait produit aucun effet sur les États balkaniques, sur lesquels d'ailleurs rien ne pouvait plus en produire; mais les puissances européennes s'y sont montrées plus sensibles. Ménager la Porte est devenu le principal souci de quelques-unes d'entre elles.

En Autriche, le comte Berchtold, auteur, on s'en souvient, d'une proposition, dont les intentions n'ont pas paru très claires, a demandé qu'il fût précisé qu'en aucun cas, les réformes ne devraient porter atteinte à l'intégrité de la Turquie, ou à la souveraineté du Sultan. Sur l'intégrité de la Turquie, tout le monde était d'accord; sur la souveraineté du Sultan, on l'était aussi, mais l'observation du comte Berchtold montre qu'il attachait un prix particulier à ce qu'on laissât le Sultan agir en Macédoine sans avoir l'air de se substituer à lui. La même préoccupation se manifestait dans une seconde observation du ministre austro-hongrois, qui demandait que les réformes eussent le caractère de généralité prévu dans sa propre circulaire. En d'autres

termes, le comte Berchtold ramenait la proposition franco-russe à la sienne, sans se souvenir peut-être assez qu'il s'était passé quelques événemens depuis deux mois. Il craignait une trop grande précision dans les exigences de l'Europe relativement aux réformes. M. Sasonoff et M. Poincaré avaient craint, eux, que les gouvernemens balkaniques ne s'arrêtassent pas sur le penchant de la guerre, si on ne leur faisait pas très sérieusement des promesses très sérieuses, c'est-à-dire suffisamment précises; mais, comme il fallait surtout aller vite et qu'on risquait toujours d'être devancé par les événemens comme on l'a été en effet, ils ont tout de suite accepté les amendemens du comte Berchtold. Le moment était trop grave, l'intérêt en jeu était trop pressant pour qu'ils missent à leur rédaction un amour-propre d'auteur. Ils sont allés plus loin : le comte Berchtold ayant demandé que les ambassadeurs des puissances, au lieu de remettre au gouvernement turc le texte même de leur accord, se contentassent de faire à Constantinople les démarches qui en étaient la conséquence, ils y ont consenti. Avouons-le, la démarche qu'on devait faire à Constantinople perdait ainsi quelque chose, peut-être même beaucoup de son caractère impératif, et les États balkaniques devaient être amenés à se demander si elle continuait d'imposer à la Porte une obligation véritable. Mais, encore une fois, on n'avait pas de temps à perdre et il fallait aboutir : pleine satisfaction a été donnée au comte Berchtold.

Les observations du gouvernement anglais, inspirées par la même pensée de ménager la Porte, ont été moins appuyées. On s'était demandé si les démarches auprès des États balkaniques et de la Porte devaient être faites collectivement par les représentans diplomatiques des cinq puissances ou seulement par ceux de l'Autriche et de la Russie, c'est-à-dire des deux puissances les plus intéressées aux affaires des Balkans. Sir Edward Grey a été d'avis que les démarches auprès des États balkaniques devaient être faites par les deux ministres de Russie et d'Autriche, et auprès de la Porte collectivement par les ambassadeurs des cinq puissances. Si l'Autriche et la Russie ont, en effet, des intérêts spéciaux dans les Balkans, toutes les puissances en ont d'analogues et d'égaux auprès de la Porte. L'affaire ne pouvait pas soulever de difficultés ; la distinction a été admise et la solution anglaise acceptée. Sur un autre point, sir Edward Grey a fait une autre observation : l'assurance que les puissances « prendraient en main » la réalisation des réformes lui a paru excessive et peut-être n'avait-il pas tort; nous aurions préféré dire qu'elles tiendraient la main à cette réalisation. Mais sir Edward Grey n'a pas insisté. On commençait à lui

reprocher d'avoir fait perdre du temps à la négociation parce que, étant à la campagne, il ne s'était pas empressé de revenir à Londres : il n'a pas voulu mériter ce reproche et a donné son adhésion pure et simple à la rédaction franco-russe suffisamment amendée par l'Autriche. Il a été toutefois sensible qu'à Londres comme à Vienne, tout en exerçant sur la Porte une forte pression, on entendait lui laisser une grande liberté.

A Berlin, les dispositions à l'égard de la Porte ne sont certainement pas moins bienveillantes ; elles sont connues depuis longtemps et se sont traduites en actes à maintes reprises ; mais on y a considéré avant tout l'intérêt de la paix à maintenir, si elle pouvait encore être maintenue, et on l'a fait passer au premier plan. C'est auprès du gouvernement allemand que les propositions franco-russes ont trouvé l'accueil le plus facile, le plus rapide, le plus complet : nous sommes heureux de le constater. S'il y avait eu encore quelques légers nuages, M. Sasonoff les aurait dissipés sans peine, car, en quittant Paris, il s'est rendu à Berlin.

Il y était à peine arrivé que la situation a subitement changé. L'accord des puissances était réalisé : grâce à quelques sacrifices, l'union s'était faite et semblait parfaite. Elle l'était sans doute du côté de l'Europe ; malheureusement, elle l'était aussi du côté des États balkaniques, mais dans un sens tout opposé : les États balkaniques étaient décidés à la guerre, et rien ne pouvait les empêcher de s'y précipiter. Leur mobilisation en avait été déjà pour nous la preuve à peu près certaine ; à partir du moment où elle a été commencée, les chances de guerre étaient à nos yeux portées au maximum et les chances de paix réduites au minimum ; cependant, il restait une lueur d'espoir, et c'est pour l'entretenir et l'augmenter que M. Sasonoff et M. Poincaré ont travaillé en bons Européens qu'ils sont l'un et l'autre. Rien n'y a fait : la résolution des États balkaniques était arrêtée sans retour. S'ils ne l'ont pas exécutée plus tôt, c'est parce que leur mobilisation n'était pas terminée. Des personnes trop optimistes, voyant que les Bulgares ne franchissaient pas la frontière dès le lendemain de leur décret de mobilisation, ont cru qu'ils ne voulaient pas la guerre et qu'ils cherchaient seulement à intimider ; mais un décret n'est qu'un morceau de papier, et ce n'est pas avec un morceau de papier qu'on franchit la frontière ; une mobilisation est longue à faire, surtout lorsque, comme c'était le cas des Bulgares, on en fait une pour la première fois. Quelques jours étaient donc indispensables avant qu'on entamât les hostilités. Les Bulgares et les autres peuples balkaniques

comptaient d'ailleurs avoir du temps devant eux ; ils n'avaient pas prévu la rapidité avec laquelle MM. Poincaré et Sasonoff ont mené l'échange de vues entre les puissances ; l'accord de l'Europe, d'après les précédens, leur semblait être une entreprise de plus longue haleine ; ils se sont vus tout d'un coup à la veille d'en recevoir la notification dans des termes qu'ils connaissaient d'avance et ils se sont demandé ce qu'ils devaient faire. Fallait-il attendre la démarche des ministres de Russie et d'Autriche? Fallait-il brusquer les choses et mettre l'Europe en face d'un fait accompli? Ils ont préféré le dernier système, et le Montenegro s'est chargé ou a été chargé d'allumer l'étincelle qui devait tout enflammer : il a déclaré la guerre à la Turquie. Pourquoi a-t-il choisi ce moment? On en a donné plusieurs explications. La plus vraisemblable, la vraie est que les puissances balkaniques, à l'heure même où elles allaient recevoir notification de la volonté des puissances, ont voulu pouvoir répondre : Il est trop tard, l'épée est tirée. Des quatre puissances balkaniques, le Montenegro était celle qui pouvait tirer l'épée au nom de toutes, avec le moindre danger pour elle-même. Le Montenegro a donc tiré l'épée.

Quant aux notifications faites à Sofia, à Belgrade, à Athènes et à Constantinople, on nous dispensera de dire le sort qu'elles ont eu : il faut plaindre les ambassadeurs et les ministres qui ont été chargés de cette figuration où le cours des choses avait mis tant d'ironie.

Nous avons admiré la confiance obstinée de ceux qui, même après cela, ont continué de croire que les choses pouvaient s'arranger pacifiquement. Cet étrange état d'esprit montre combien certaines gens ont aujourd'hui de la peine à croire à la possibilité de la guerre, tant elles sont habituées à la regarder comme une monstruosité contre nature. Il n'y a, au contraire, rien de plus naturel que la guerre, et la merveille est qu'il n'y en ait pas eu d'importante en Europe depuis si longtemps. Bismarck, dans le dernier grand discours qu'il a prononcé au commencement de 1888, estimait qu'il devait y en avoir une en Orient tous les vingt-cinq ans. Le délai a été dépassé d'une dizaine d'années : c'est un beau résultat, mais il ne pouvait pas se prolonger indéfiniment. La paix a des croyans acharnés qui ont en elle une foi mystique que rien ne peut ébranler : nous les renvoyons à ce membre de la Chambre des Communes, — il mériterait que l'histoire retînt son nom, — qui, l'autre jour, a demandé à sir Ed. Grey si, dans le cas où les démarches des puissances échoueraient, il n'y aurait pas lieu de porter la question devant la Cour de La Haye. Il a été accueilli par un éclat de rire à peu près général, et sir Ed. Grey lui a répondu

qu'il aimait mieux ne pas préjuger l'échec de la démarche, ce qui était se tirer spirituellement d'affaire. La lecture attentive des journaux depuis quelques jours suffisait pourtant à révéler le caractère irréductible du mouvement bulgare. Nous en voyons à présent l'explosion, mais il est en préparation depuis trente ans; il agit depuis cette date dans la pensée populaire dont il a déterminé l'orientation, il s'est emparé des âmes avant de se traduire en acte et, puisque le roi Ferdinand ne l'a pas empêché, c'est qu'aucun gouvernement n'aurait pu le faire. Nous ne sommes plus au temps où on disait, où on croyait que les peuples voulaient toujours la paix et que les gouvernemens seuls, les rois et les empereurs la troublaient. Les rois, les empereurs, les gouvernemens sont pacifiques aujourd'hui; les peuples ne le sont pas, ou du moins ils ne le sont pas tous et toujours. C'est le peuple bulgare qui a voulu la guerre : si le roi Ferdinand avait prétendu l'empêcher, il aurait été renversé, peut-être même lui serait-il arrivé quelque chose de pire. Là est l'explication de ce qui se passe sous nos yeux. Le patriotisme guerrier des Bulgares n'a d'égal que celui des Turcs. On se tromperait fort, en effet, si on croyait que ceux-ci sont plus pacifiques que ceux-là. Les rues de Constantinople ont été remplies, pendant ces derniers jours, de manifestations belliqueuses aussi exaltées et aussi sincères que celles de Sofia. Les manifestations des grandes villes, surtout des capitales, ne prouvent peut-être pas grand'-chose; mais dans les deux pays, le peuple tout entier vit depuis longtemps dans le rêve, dans l'obsession de la guerre. Les Turcs ont tant de revanches à prendre, de vengeances à exercer! On assure, et nous nous en réjouissons, qu'ils sont enfin à la veille de conclure la paix avec l'Italie : s'ils la font vraiment, ils n'en seront que plus désireux, plus empressés, plus impatiens de relever ailleurs leur drapeau. Cette guerre qui n'aboutissait pas, où ils ne pouvaient pas disposer de la plus grande partie de leurs forces, où ils ne pouvaient pas joindre l'adversaire et le prendre corps à corps, a laissé dans leur cœur une irritation ou, pour mieux dire, une colère qui ne peut s'apaiser que sur d'autres champs de bataille. Peut-être même cette diversion est-elle nécessaire au gouvernement ottoman pour faire accepter et, qu'on nous pardonne le mot, pour faire passer la paix italienne qui, sans cela, provoquerait une dangereuse explosion de rage dans tout le monde arabe. De quelque côté qu'on se tourne en Orient, on y voit donc le fantôme de la guerre, partout menaçant et tragique. L'Europe n'y peut rien, elle est impuissante. Quand le sort des armes aura prononcé, quand les ennemis d'aujourd'hui auront mesuré leurs forces sur les champs

de bataille et qu'ils les auront épuisées, — car ils iront certainement jusqu'à l'épuisement, — on écoutera peut-être mieux la voix de la sagesse. Pour le moment, tout ce qu'on peut demander à l'Europe est de garder son sang-froid : nous souhaitons qu'une fois les événemens accomplis, elle retrouve entre ses membres l'accord qui vient de se faire et qui, s'il n'a pas pu sauver la paix balkanique, sauvera peut-être alors la paix européenne.

C'est, en effet, de la paix européenne qu'il s'agira bientôt. Dans quelque sens qu'elle se prononce, la victoire de demain posera des questions difficiles, complexes, inquiétantes, alarmantes, auxquelles la Russie et l'Autriche ne resteront pas indifférentes, et, si la Russie et l'Autriche n'y restent pas indifférentes, les autres puissances ne pourront pas s'en désintéresser non plus. Toutes ont des intérêts en Orient; toutes ont des sympathies pour les populations chrétiennes, mais toutes aussi sentent que le maintien de la souveraineté ottomane est indispensable au rétablissement durable de la paix; toutes enfin ont des alliances qui peuvent, par d'inévitables contre-coups, leur imposer des obligations subites. Il semble qu'au cours des négociations il ait été question pour elles de s'engager à rester pacifiques et que l'une au moins, l'Autriche, ait répondu qu'elle ne pouvait pas le faire, dans l'ignorance où elle était de tous les cas susceptibles de se présenter. Le comte Berchtold vient de renouveler l'expression de cette réserve devant les Délégations; elle est malheureusement très raisonnable. Les puissances ont pu prendre des engagemens pour l'hypothèse où elles réussiraient à empêcher la guerre : maintenant qu'elle a éclaté, ces engagemens, qui ont peut-être été toujours fragiles, sont devenus caducs. Nous sommes en présence d'un immense inconnu, et nous chercherions en vain à en éclairer les obscurités : c'est la guerre elle-même qui le fera. Tout peut arriver, et nous devons être préparés à tout.

FRANCIS CHARMES.

*Le Directeur-Gérant,*

FRANCIS CHARMES.

SIXIÈME PÉRIODE. — LXXXII[e] ANNÉE

# TABLE DES MATIÈRES

DU

## ONZIÈME VOLUME

SEPTEMBRE — OCTOBRE

### Livraison du 1[er] Septembre.



### Livraison du 15 Septembre.

## Livraison du 1er Octobre.



## Livraison du 15 Octobre.



Paris. — Typ. Philippe Renouard, 19, rue des Saints-Pères. — 51401.

